LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ | Montréal, mercredi 25 mai 1966 / saint Grégoire VII, pape / 82e année, No 120 / 8 cahiers / 84 pages / La météo : plus frais, périodes nuageuses / Minimum 55 / Maximum 75

Grève des vétérinaires : une partie de la viande n'est pas inspectée • En page 67

Les agents de la PP remettent à vendredi le vote de grève totale

par Jacques Lafrenière

DRUMMONDVILLE. — Quelque 600 membres de l'Association des policiers provinciaux du Québec ont décidé hier soir de suspendre jusqu'à vendredi leur décision de faire la grève. Ils se réuniront de nouveau vendredi soir pour entendre un autre rapport de leurs négociateurs et "si on continue de tourner en rond", comme on a dit hier soir, ce sera la "grève totale".

L'impatience des agents de la police provinciale est à son paroxysme. C'est par souci de demeurer encore dans la légalité qu'un vote de grève précédemment proposé a été transformé en une "motion de référence", ce qui reportait la décision à plus tard.

Par ailleurs, l'assemblée générale a décidé d'envoyer un télégramme aux ministres qui se réunissent aujourd'hui en conseil, à Québec, pour leur expliquer les trois propositions de l'association tendant à la reconnaissance syndicale, à la soumission pour discussion de tous les problèmes résultant des relations entre la Sûreté et les agents et les sous-officiers, et la soumission des problèmes non réglés à un juge nommé par le ministre de la Justice.

Dans une lettre qu'il a fait parvenir la fin de semaine dernière aux procureurs de l'association, le ministre de la Justice, M. Claude Wagner, annonçait que vendredi prochain, il serait en mesure de soumettre une "décision importante pour l'avenir de la Sûreté provinciale."

Dans leur télégramme au conseil des ministres, les membres de l'APPQ mettent les ministres en demeure de ne pas se laisser leurrer avec une "Loi de la police", copiée sur celle de la province d'Ontario. "Ce qu'il nous faut, c'est la reconnaissance de notre association", ont proclamé plusieurs membres.

La démission de M. Claude Wagner

L'un des avocats de l'association, Me Phil Cutler, a carrément réclamé la démission du ministre de la Justice, M. Wagner, à cause du manque de responsabilité dont ce dernier avait fait preuve avec l'association qui groupe 2,000 des 2,200 agents de la PP. "Il est évident que M. Wagner ne comprend pas vos problèmes", -a-t il dit devant un auditoire qui semblait alors décidé à faire la grève.

Seuls quatre membres ont par la suite approuvé la résolution réclamant la démission du ministre. Le vent a tourné lorsque des membres ont fait valoir que cette résolution, à cause des élections provinciales prochaines, aurait une allure électorale.

C'est Me Cutler qui a demandé aux agents de la PP de suspendre leur décision de faire la grève, car il s'est dit confiant que les ministres, s'ils ont un rapport fidèle qui leur est soumis aujourd'hui par M. Wagner, accepteront d'accorder la reconnaissance de l'association.

La plupart des policiers, étaient venus de Montréal. Très peu de Québec (on a dit "pas un"). Ils étaient favorables dans une forte proportion, au début de l'assemblée, à une grève immédiate. Plusieurs se posaient la question : "M. Wagner veut-il attendre après les élections du 5 juin ?" (Un membre dans l'assistance a crié, en entendant cette question : "Il ne sera plus là !)

Incidemment, M. Wagner et le directeur de la police provinciale, M. Adrien Robert en ont pris pour leur rhume. On a dit de M. Robert qu'il n'était pas le directeur de la police mais un "homme de paille".

Un autre avocat de l'étude Cutler, Lamer, Bellemare, Burns et Robert, Me Antonio Lamer a déclaré avoir rencontré hier matin M. Claude Wagner à son bureau à Montréal. "J'ai tenté d'obtenir un petit morceau de quelque chose, une lueur d'espoir, un hochement de tête, un clin d'oeil. Il n'y eut rien. Sauf des hurlements de part et d'autre".

Pour sa part Me Robert Burns a fait le rapport des négociations "Je ne suis pas en mesure de vous donner de bonnes nouvelles qui vous permettent de considérer vos problèmes réglés", a-t-il dit. Il a accusé les "personnes en charge" de ne par prendre leurs responsabilités.

Il y eut d'abord le 2 mai, une première rencontre (sollicitée

Voir PP en page 2

La campagne ÉLECTORALE

Le RN en guerre contre les journalistes

Le Ralliement national s'est lancé, hier, dans de violentes diatribes contre les journalistes. Pendant qu'un des chefs conjoints du parti accusait les journalistes de "cochonner" (sic) son parti, l'autre déplorait que la profession journalistique soit devenue un refuge de l'Armée du Salut pour les ratés d'autres professions. Enfin le même parti accuse le leader du RIN d'imposture, déclare que c'est un "miracle" qu'il présente autant de candidats pour le scrutin du 5 juin et accuse les vieux partis d'avoir voulu le tuer dans l'oeuf.

Le RIN est satisfait

Le Rassemblement pour l'indépendance nationale, lui, se dit débordé d'enthousiasme par les résultats de sa campagne jusqu'ici. D'autre part, M. Pierre Bourgault s'est moqué hier de la politique libérale au sujet du français prioritaire. Pour M. Lesage, a-t-il dit, c'est le mettre au-dessus de l'anglais sur les panneaux de signalisation.

Le ministère des Sports

Le candidat unioniste dans Gouin, Gérard Gosselin, dit que son parti est prêt à créer immédiatement un ministère des Sports et qu'un document de 400 pages sur la question a déjà été préparé. De son côté, M. Daniel Johnson a répondu à l'accusation de M. Kierans selon laquelle un vote pour l'UN est un vote contre l'assurance-santé.

Lesage rabroue Cauchon

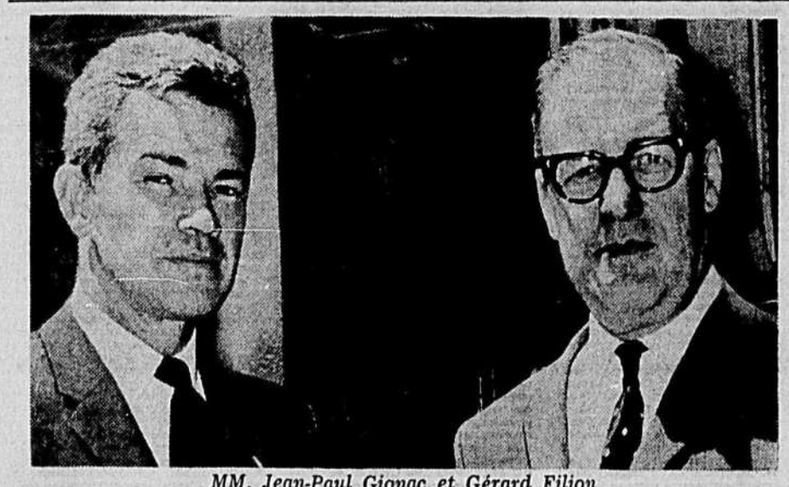
Le premier ministre Lesage a par ailleurs profité de sa visite dans Beauharnois pour rabrouer le maire Cauchon de Valleyfield, lequel, avec l'appui du député libéral fédéral, se présente contre le député libéral sortant Cadieux sous l'étiquette indépendante.

Enfin Réginald Martel et Claude Gendron continuent à analyser le climat électoral du Québec. Martel analyse la situation dans Charlevoix, le Lac Saint-Jean et Roberval tandis que Gendron analyse celle qui prévaut dans Châteauguay et Beauharnois. (On lira leurs commentaires en page 75).



photo Michel Gravel, LA PRESSE

M. Jean Lesage a poursuivi sa tournée électorale hier dans quelques circonscriptions de la région métropolitaine. Il s'est notamment arrêté dans le comté d'Huntingdon, le temps de faire un peu de politique ... et de faire rire à pleines dents ce groupe de "très jeunes" venus le rencontrer.



MM. Jean-Paul Gignac et Gérard Filion

Jean-Paul Gignac remplace Gérard Filion à la Sidbec

par Claude Beauchamp

M. Jean-Paul Gignac, qui a été nommé hier matin président et administrateur de Sidbec en remplacement de M. Gérard Filion, a déclaré au représentant de LA PRESSE qu'il ne voulàit pas pour le moment préconiser davantage un statut financier ou un autre pour la sidérurgie québécoise.

"Je préfère attendre, a-t-il dit, d'avoir étudié de façon approfondie l'avant-projet qui vient d'être préparé par quatre firmes d'ing nieurs avant de me prononcer sur le statut futur de Sidbec. En ce qui me concerne, je me garde de mettre de l'avant toute idée préconçue et c'est à la lumière des besoins de la sidérurgie que sera fait le choix entre le statut d'entreprise mixte ou celui d'entreprise publique pour Sidbec."

La nomination de M. Gignac, qui était depuis 1961 commissaire de l'Hydro-Québec, fait suite à la démission de M. Gérard Filion.

M. Filion avait accepté en 1964 la présidence de Sidbec alors qu'en tant que directeur général de la Société générale de financement, il avait déjà comme charge de mettre en branle le projet de la sidérurgie québécoise en vertu d'un accord entre la SGF et le gouvernement de la province.

Le 29 avril dernier, M. Filion faisait part au conseil d'administration de Sidbec qu'il venait d'accepter la présidence de Marine Industries à la suite du décès de M. Ludger Simard et demandait d'être remplacé à la présidence de Sidbec afin de consacrer à ses nouvelles fonctions tous les efforts voulus.

Interrogé à ce sujet hier midi, M. Filion a dit que lorsque le choix s'est présenté, il a tout simplement opté pour Marine Industries.

Parce que, a-t-il précisé, à 57 ans je ne me sens plus assez jeune pour présider au départ et au développement d'une nouvelle entreprise. D'autre part, Marine Industries est une compagnie déjà bien établie et qui présente de grandes possibilités d'avenir. Il s'écoulera au moins dix ou quinze ans avant que Sidbec ne prenne l'envergure de Marine Industries."

Marine Industries et ses filiales Volcano et Forano ont réalisé un chiffre d'affaires consolidé de plus de $50,000,000 en 1965 et M. Filion espère doubler ce résultat au cours des dix prochaines années.

C'est maintenant à M. Gignac, un ingénieur de 43 ans, qu'appartient de résoudre l'énigme que pose pour le grand public la sidérurgie québécoise. Les mois qui viennent seront d'une grande importance car c'est durant cette période que le conseil d'administration de Sidbec et le gouvernement de la province devront se prononcer de façon définitive sur l'envergure et les caractéristiques techniques de la sidérurgie.

C'est également dans un avenir rapproché que devront être établis la capitalisation et le statut de Sidbec ainsi que son mode de financement.

Avant d'entrer au service de l'Hydro-Québec, M. Gignac a d'abord été ingénieur responsable de travaux divers pour la compagnie Dufresne Engineering. En 1951, il est devenu directeur général d'Albert Gigaire Ltée, de Shawinigan, manufacturier de bois de placage.

Ancien président du Canadian Hardwood Veneer & Plywood Bureau et de la Régionale mauricienne de l'Association professionnelle des industriels, M. Gignac est membre de la Corporation des ingénieurs professionnels de Québec et de l'Engineering Institute of Canada et directeur de l'Association canadienne des normes.

M. Gignac est diplômé du Collège Jean-de-Brébeuf et de l'Ecole polytechnique de Montréal. Il est père de huit enfants.

Les loisirs et l'agriculture au cours secondaire — *Lesage*

par Gilles Daoust

DORION. — Le ministère de l'Education a décidé d'étendre son action, de façon concrète, à deux nouveaux champs de l'enseignement, soit ceux de l'agriculture et des loisirs.

Le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, parlant, en compagnie du candidat de Vaudreuil-Soulanges, M. Paul Gérin-Lajoie, devant quelque 450 citoyens de Dorion, a en effet annoncé hier :

— la transformation de l'école Saint-Polycarpe de Dorion en une institution polyvalente dispensant l'enseignement agricole.

— l'organisation, dès septembre prochain à la cité des Jeunes de Vaudreuil, de cours de techniciens en loisirs et sports.

Agriculture

"Il faut, a dit le premier ministre, organiser l'instruction des jeunes agriculteurs dans les écoles polyvalentes du Québec. L'enseignement agricole qui pourra être offert dès le secondaire pourra assurer le renouvellement de la main-d'oeuvre spécialisée dont nous avons besoin."

Selon M. Lesage, l'intégration de l'enseignement agricole à l'intérieur du système à options du secondaire polyvalent permettra aux étudiants de choisir les cours qui conviennent le mieux à leurs intérêts et qui correspondent le mieux à l'économie de la région dans laquelle ils ont été élevés et où ils voudront vivre.

"L'enseignement professionnel agricole au niveau secondaire polyvalent, a dit le premier ministre, pourra utiliser un certain nombre d'ateliers, par exemple la menuiserie, l'électricité, la mécanique d'automobile, l'horticulture, l'outillage agricole et permettra à l'étudiant de se familiariser avec les différentes tâche que doit exécuter le cultivateur d'aujourd'hui.

"L'enseignement polyvalent, en milieu agricole, procurera aussi la liberté de choix pour l'étudiant qui désirerait s'orienter vers d'autres métiers."

L'école polyvalente, a expliqué le premier ministre, devient donc l'instrument indispensable à une éducation diversifiée, qui offre un choix réel à l'étudiant et qui prépare une main-d'oeuvre spécialisée dont nous avons tellement besoin pour le Québec fort.

Rappelant la vocation domiciliaire, industrielle et agricole du comté, le premier ministre a dit qu'il était temps de mettre à la disposition de la jeunesse rurale un enseignement agricole approprié.

M. Lesage a déclaré que c'était la raison pour laquelle on avait décidé d'agrandir l'école secondaire de Saint-Polycarpe pour recevoir 1,000 élèves. Cette école deviendra, tel que recommandé par le Comité régional de la planification scolaire, une institution polyvalente bien adéquate pour le milieu qu'elle dessert, c'est-à-dire qu'elle dispensera l'enseignement agricole.

Le premier ministre, rappelant que l'économie du Québec avait évolué dans tous les domaines, a souligné que le revenu d'agriculteur en 1965 était passé de $2,500 à $3,000, et que le budget de l'agriculture, depuis 1960, avait doublé.

M. Lesage a toutefois mentionné une fois de plus qu'il n'y avait pas de prospérité de l'agriculture possible sans une fusion des fermes, initiative pour laquelle le gouvernement allait permettre des subsides.

Selon M. Lesage, quel que soit le travail que nous fassions, nous voyons nos heures de travail diminuer et la civi-

Voir LOISIRS en p. 2

Piquets de grève dans les ports mais reprise ce matin des négociations

par Pierre Perrault

Les six sections de l'Association internationale des débardeurs qui ont interrompu le travail depuis le 9 mai dernier ont voté unanimement pour la poursuite d'une grève légale. Ils ont commencé à dresser des lignes de piquets dès 8 h. ce matin pendant que leur comité de négociations se préparait à rencontrer celui des armateurs au bureau du médiateur fédéral, le juge René Lippé. De son côté, la Fédération des armateurs du Canada a révélé que ses membres ont accepté de ratifier les recommandations du médiateur.

Au cours de la journée d'hier, les 4,200 débardeurs qui composent les six sections de Montréal, de Québec et de Trois-Rivières se sont prononcés catégoriquement pour la tenue d'une grève. Les débardeurs ont émis leur opinion lors de réunions générales qui ont eu lieu dans les trois villes mentionnées. Contrairement aux suggestions présentées par le juge Lippé samedi dernier, le vote dans chacun des cas s'est fait à main levée et sans la surveillance des officiers du ministère fédéral du Travail.

A l'issue de l'assemblée de la section 375 de Montréal, le président du syndicat des débardeurs, M. Paul Asselin, a révélé que l'arrêt de travail pourrait durer encore longtemps mais que ses hommes étaient des gaillards tenaces et solidaires.

Vu que le vote a été déclenché sept jours après la remise officielle du rapport de la commission de conciliation au ministre fédéral du Travail, la grève est devenue légale en vertu des dispositions de la loi fédérale des relations industrielles. Les débardeurs ont donc maintenant le droit de dresser des piquets dans le port pour inviter qui de droit à appuyer leur grève.

Pour sa part, le syndicat des employés du port de Montréal (élévateurs à grain) a déclaré qu'il n'a donné aucune directive à ses membres relativement au respect ou à la violation de ces lignes de piquets. Un dirigeant de ce syndicat a néanmoins révélé avoir entendu dire que les membres préféreraient se rendre au bureau-chef du port pour signaler leur présence sur les lieux plutôt que de "provoquer des incidents fâcheux ou des rixes inutiles." "Ils n'entendent pas se chicaner avec les débardeurs" nous disait ce représentant.

Ce matin, toutefois, les employés du port n'ont pas été empêchés de se rendre au travail vu que les lignes de piquets des débardeurs n'avaient pas encore été mises sur

Voir PIQUETS en p. 2

Avant-projet sur Sidbec : les ingénieurs ont dû reprendre leur rapport

Les firmes d'ingénieurs qui ont préparé l'avant-projet concernant Sidbec ont dû reprendre une partie de leur travail afin de faire porter leurs recherches dans des directions qu'elles n'avaient pas touchées dans le rapport qu'elles ont remis il y a quelques semaines. Ce rapport n'a pas encore été rendu public mais de sources autorisées, on apprend qu'il préconise une seule option bien précise et c'est pour satisfaire à certaines demandes de quelques membres du gouvernement que les ingénieurs se sont remis à la tâche. Ce travail imposera un nouveau délai de deux ou trois mois à ceux qui sont chargés de prendre les décisions définitives concernant la sidérurgie québécoise.

Kierans a royalement menti : un vote pour l'UN n'est pas un vote contre l'assurance-santé — *Daniel Johnson*

par Claude Turcotte,
envoyé spécial de LA PRESSE

JOLIETTE. — "M. Eric Kierans a royalement menti à la population du Québec, lorsqu'il a dit qu'un vote pour l'Union nationale était un vote contre l'assurance-santé."

M. Daniel Johnson, chef de l'Union nationale, parlait hier soir à Joliette, devant environ 1,200 personnes. Visiblement ennuyé par la chaleur, le député de Bagot a prononcé un discours sur un ton moins vigoureux que ceux des derniers jours, en Abitibi et au Saguenay.

Un des seuls moments où il a vraiment haussé la voix fut lorsqu'il a relevé une déclaration récente du ministre de la Santé, M. Kierans.

M. Johnson a d'abord pris la précaution de s'excuser auprès de son auditoire, avant de lancer son démenti. Il a précisé que le programme de son parti prévoyait l'établissement d'un régime d'assurance-santé, dont l'administration serait confiée à une régie autonome.

"La différence entre le régime d'assurance-santé prôné par les libéraux et le nôtre, c'est que dans le premier cas les petits paient pour les millionnaires, et dans le second, les riches paient la grosse part", a-t-il commenté.

Par ailleurs, M. Johnson a réaffirmé que son parti était tout à fait libre vis-à-vis d'Ottawa, notamment dans le domaine de la Santé qui est une compétence provinciale.

Démission du président de SIDBEC

On s'attendait à des commentaires du chef de l'Union nationale sur la démission de M. Gérard Filion, à la présidence de SIDBEC. Cependant, M. Johnson a à peine fait allusion à cette décision : "La démission de M. Filion est peut-être une indication que ça ne

Voir MENTI en p. 2

Une bombe a fait exploser l'année dernière l'avion du Pacifique canadien

OTTAWA. (PC) — Le ministère des Transports annonce que la cause probable de l'écrasement en juillet dernier d'un appareil des Canadian Pacific Airlines près de 100 Mile House, en Colombie-Britannique, a "été l'explosion d'un engin qui a entraîné la désintégration de l'appareil".

Une enquête a en effet démontré qu'une "explosion s'était produite dans le cabinet de toilette de gauche, à l'extrémité arrière de l'appareil".

"L'explosion a été d'une telle force qu'elle ne peut avoir été causée par une substance inhérente à l'appareil."

Les six membres de l'équipage et les 46 passagers que transportait l'appareil de type DC-6B ont perdu la vie dans cet écrasement.

Les enquêteurs, qui ont rassemblé les débris du quadrimoteur et ont examiné tous les autres éléments susceptibles d'intérêt se rapportant au vol de l'appareil, n'ont pu retenir aucune autre cause. L'avion se dirigeait de Vancouver à Whitehorse, au Yukon.

Ils affirment que l'équipage possédait toutes les qualifications requises et que l'appareil était en parfait état à son départ de Vancouver.

Le rapport note "qu'on a relevé les traces d'une substance explosive sur des débris provenant du cabinet de toilette de gauche sans identifer cette substance toutefois.".

SOMMAIRE

Annonces classées / 69 à 73, 76 à 82
Bandes dessinées / 54
Courrier "Que faire ?" / 20
Décès, naissances, etc. / 83
Des mots et des phrases / 10
Editorial / 4
Education / 52, 53
Finance / 56, 57
Horoscope / 16
Jardinage / 58
Loisirs et récréation / 54, 55
Mots croisés / 73
Nouvelles internationales / 43, 48, 49
Nouvelles métro / 9
Nouvelles nationales / 25 à 31
Radio et télévision / 68
Spectacles et concerts / 50, 51
Sports / 59 à 66
Sur les quais / 47
Tribunaux / 11, 14
Vie féminine / 17 à 24
Vie mondaine / 19
Vie syndicale / 67
Votre médecin / 32



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Deux alertes à St-Henri : trois pompiers légèrement blessés

Un incendie de deux alertes a forcé une dizaine de familles à évacuer leur logement, vers 2 h. 30 hier après-midi, dans le quartier St-Henri. Trois pompiers ont été légèrement blessés en luttant contre les flammes qui faisaient rage dans des hangars à l'arrière des logements portant les numéros civiques de 3041 à 3053 rue Albert, près de l'intersection de la rue Atwater. Les pompiers blessés sont : le lieutenant Lucien Robillard, 35 ans, du 1411 rue Plessis, qui s'est coupé à un doigt ; le pompier Claude Saindon, 27 ans, du 3000 rue Barkley, coupé à une main ; et le pompier Jean-Guy Lavallée, 32 ans, du 8220 rue Baillarge, qui a reçu une matière huileuse dans les yeux. Les blessés ont été traité à l'hôpital Génénral de Montréal, mais ils ont pu réintégrer leur domicile après y avoir été traités. Les pompiers, dirigés par l'assistant-directeur Dollard Boisvert, ont réussi à circonscrire les flammes en un peu plus d'une heure, en utilisant six lances.

LOISIRS

SUITE DE LA PAGE 1

lisation des loisirs s'implanter tranquillement, à mesure que s'élève le niveau de vie.

"L'organisation des loisirs et des sports, a dit le premier ministre, exige un équipement et des cadres que nous n'avons pas connus dans notre jeunesse.

"C'est pourquoi nous entendons créer un ministère des Loisirs, des Sports et du Tourisme afin de coordonner les activités et les initiatives qui existent déjà et de développer dans tous les coins du Québec les ressources nécessaires.

"Il nous faut aussi, a dit M. Lesage, préparer des cadres, un personnel compétent qui saura intéresser les jeunes et les adultes, les guider et les initier au monde de la récréation, du sport, du loisir culturel ou de plein air. C'est pourquoi la cité des jeunes aura dès septembre des cours de techniciens en loisirs."

Le premier ministre a déclaré que le gouvernement disposait déjà des locaux et des installations qui pourront aisément être adaptés aux besoins de formation de ce nouveau groupe de techniciens. Ils devront être en nombre suffisant pour seconder les diplômés universitaires en loisirs et en sports.

Les nouveaux techniciens pourront travailler dans des organismes aussi divers que les centres de loisirs, les terrains de jeux, les colonies de vacances, les centres culturels, les parc, les terrains de camping, les services municipaux de loisirs. Ils seront également des animateurs, des gens sensibilisés aux besoins de la population.

Finances

Parlant d'un tout autre sujet que les loisirs, le premier ministre a assuré hier soir les citoyens de Dorion que les finances de la province n'avaient jamais été en meilleure posture.

"Cette année, a dit M. Lesage, la vente des obligations d'épargne de la province, selon les chiffres que je viens d'obtenir, dépasse de beaucoup ce qu'on avait espéré."

Le premier ministre a ensuite cité un extrait d'un article récent du Financial Post; affirmant que le Québec pourrait bien devenir une sorte de leader en Amérique du nord s'il continue à être administré avec la même finesse et la même compétence.

Victoire

Le chef libéral a fait part à son auditoire d'un rapport-gallup qu'il venait à peine de recevoir sur les tendances du vote lors du prochain scrutin.

"Le rapport que je viens de recevoir, a dit le premier ministre, nous démontre que la population du Québec a déjà compris que les prochaines élections constitueront un véritable balayage en faveur de l'équipe libérale.

M. Lesage a ensuite fait part aux journalistes que l'enquête-gallup avait été confiée à la même compagnie que lors des élections précédentes et que cette compagnie ne se permettait qu'une marge d'erreur de 2 pour cent. "Elle ne s'est jamais trompée au cours des élections précédentes," a dit le chef libéral.

MENTI

SUITE DE LA PAGE 1

sera pas un complexe sidérurgique intégré."

Au chapitre de l'économie, le député de Bagot a mentionné que son parti favorisait "une politique déclarée", ce que les Anglo-saxons appellent "Stated politic". Il a expliqué que la politique de son gouvernement serait stable et respectée "c'est-à-dire que les investisseurs sauront que leurs capitaux sont dans un climat favorable à l'entreprise privée, qui est en Amérique du Nord le meilleur pourvoyeur d'emploi".

En outre, dès la formation d'un nouveau gouvernement M. Johnson a "l'intention de faire additionner les factures, puis d'établir des priorités".

Il n'est pas question d'arrêter les progrès en éducation, ni dans le domaine social, ni dans aucun domaine. Mais il s'agira d'abord de mettre de l'ordre et ensuite d'administrer en homme d'affaires, et en éléminant le gaspillage", a-t-il mentionné.

En fait, il a spécifié que l'éducation était la priorité numéro un, sous quelque gouvernement que ce soit.

Le chef de l'Union nationale a reproché au gouvernement libéral d'avoir exercé une forme de chantage à l'endroit des collèges classiques. "Avons-nous les moyens de nous priver des seuls foyers de culture que nous ayions."

"Au contraire, a poursuivi M. Johnson, il faut leur donner la liberté de se développer, en collaborant sans doute avec le secteur public et en respectant le minimum de standard que requiert le bien commun.

Conscient de la victoire

"Je suis conscient que la population va nous accorder un mandat extrêmement important le 5 juin. C'est une formidable responsabilité, nous nous en rendons compte.

Depuis quelques jours, M. Johnson affirme en effet qu'il devient de plus en plus évident que son parti va gagner l'élection.

Il a continué hier soir de condamner les attitudes du gouvernement de M. Lesage comme il a l'habitude de le faire. Cependant, à deux reprises il a formulé des opinions un peu plus nuancées.

Ainsi, alors qu'il reprochait au gouvernement de s'être laissé conduire par les technocrates, M. Johnson a immédiatement ajouté qu'il voulait être bien compris, en précisant que tout gouvernement a besoin des technocrates.

En une autre occasion, le chef unioniste citait les paroles du ministre Emilien Lafrance, selon qui la classe agricole avait été la plus négligée par le gouvernement, mais que les cultivateurs en étaient peut-être les premiers responsables.

Jusqu'à hier, M. Johnson commentait que ce n'était pas très gentil pour les cultivateurs. Hier soir, cependant, il a dit : "Ce n'est pas très gentil, mais il y a un peu de vrai quand même." Quant à l'accusation de négligence de la part du gouvernement, il va de soi que M. Johnson a toujours été entièrement d'accord.

Le député de Bagot n'a par ailleurs fait aucun commentaire sur la présumée bombe libérale, dont M. Antonio Barrette serait l'auteur. On a expliqué ce silence par le fait que M. Barrette est l'ancien député du comté de Joliette et qu'il compte encore de nombreux amis dans cette région.

Le silence de M. Johnson aurait donc été inspiré par la délicatesse et la prudence.

M. Marcel Masse, candidat unioniste dans Montcalm, qui a déjà la réputation d'être "la recrue de l'année" dans le monde de politique, jouit d'une popularité incontestable dans la région de Joliette. Il assistait à l'assemblée de son chef et il a reçu deux ovations.

Dans une allocution très énergique, il a notamment déclaré: "Le Québec, c'est trop grand pour être donné à des gens petits".

PIQUETS

SUITE DE LA PAGE 1

pied au moment de leur entrée au travail. On ignorait s'ils franchiraient ces lignes à leur retour du lunch, vers 1 h. cet après-midi.

Par ailleurs, le juge Lippé, qui agit comme médiateur entre les débardeurs et les armateurs, a convoqué les deux parties à une réunion conjointe qui devait se dérouler ce matin à son bureau de la rue Cathcart. Les parties ont appris la nouvelle hier après-midi par la voie d'un télégramme que le juge faisait parvenir à leur comité de négociations respectif. Elles ont immédiatement confirmé leur présence au rendez-vous fixé par le juge.

Le médiateur a souligné le fait que les armateurs et les débardeurs devaient être mis en présence les uns des autres lors de la réunion de ce matin. "Après avoir pris connaissance du résultat du vote des débardeurs, nous avons décidé de réunir les opposants pour voir s'il n'y a pas une autre approche qui puisse mener à la solution du problème. En médiation, quand une formule ne fonctionne pas, il faut recourir à une autre" de prétendre le juge Lippé.

Le secrétaire du syndicat des débardeurs, M. Adrien Lemoine, n'a pas tardé à commenter la nouvelle. "Il est temps que la Fédération des armateurs consente à nous rencontrer face à face, a dit M. Lemoine. Si ceci s'était produit il y a deux semaines, la situation qui existe actuellement aurait déjà été réglée de façon définitive."

Comme le voulait la rumeur que nous mentionnions dans notre édition d'hier, la Fédération des armateurs du Canada a annoncé officiellement que "malgré certaines hésitations surmontées dans l'intérêt national, elle avait accepté les propositions faites le 21 mai par le juge René Lippé."

Par ailleurs, on s'attend à ce que le président de l'Association internationale des débardeurs, M. Teddy Gleason, de New York, donne aujourd'hui à toutes les sections de l'Amérique du Nord qui sont membres de l'Association l'ordre de refuser de décharger les navires détournés des ports de Montréal, de Québec et de Trois-Rivières. Les trois conditions posées par M. Gleason lundi dernier pour l'émission d'un tel ordre ont été remplies par le syndicat : vote de grève pris par les six sections, grève légale et demande formelle au président.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 55

Maximum demain : 75

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal et des Laurentides :** ensoleillé, quelques périodes nuageuses, plus frais. Minima et maxima à Montréal 55 et 75; Ste-Agathe 50 et 70.

Région d'Ottawa : ensoleillé, quelques périodes nuageuses, plus frais. Minimum et maximum à Ottawa 50 et 75.

Régions de la Mauricie, de Québec et des Cantons de l'Est : orageux dans la matinée, ensoleillé dans l'après-midi. Minima et maxima à Québec et Sherbrooke 50 et 75; La Tuque 45 et 75.

Régions du Lac-St-Jean, de Baie-Comeau et de Rimouski : nébulosité variable, quelques averses, orageux, se nettoyant dans la soirée. Minima et maxima à Chicoutimi et Rivière-au-Loup 50 et 75; Baie-Comeau 45 et 65; Mont-Joli 45 et 75.

Appui d'une section de la SSJB à un candidat RIN

Un candidat du Rassemblement pour l'indépendance nationale a reçu l'appui officiel d'une section locale de la Société Saint-Jean-Baptiste.

La section Christ-Roi-Shawinigan a en effet déclaré qu'elle accorde ouvertement son appui à M. Georges-H. Cossette, candidat RIN dans Saint-Maurice.

Une déclaration portant les signatures des sept membres de l'exécutif de la section, rappelle des prises de positions antérieures de la SSJB, aux congrès de 1962 et de 1963, notamment à propos du fait que les Canadiens français constituent une nation, que le Québec est leur Etat national et que la nation canadienne-française, comme toutes les nations de l'univers, possède le droit à l'autodétermination.

La SSJB rappelle aussi une déclaration de Jean XXIII et certaines attitudes de l'Eglise.

Le Conseil national de l'épiscopat canadien déclarait le 18 janvier 1945, selon la SSJB de Shawinigan: "Toutes les nations ont le droit à la vie et à l'indépendance. Cela signifie la liberté politique, le développement économique et la protection de la neutralité."

La SSJB rappelle aussi un extrait de l'encyclique "Pacem in Terris" de Jean XXIII : "Les hommes de tout pays et continent sont aujourd'hui citoyens d'un Etat autonome et indépendant ou sont sur le point de l'être. Personne ne veut être soumis à des pouvoirs politiques étrangers à sa communauté et à son groupe ethnique".

Et la SSJB termine ainsi sa déclaration: "Nous, considérant les discours à l'emporte-pièce ayant cours en cette campagne électorale et traitant avec désinvolture et opportunisme des sujets aussi sérieux et aussi importants pour tous les Québecois que l'indépendance du Québec, la Société Saint-Jean-Baptiste locale, Christ-Roi-Shawinigan, appuyons ouvertement M. Georges-H. Cossette, candidat du Rassemblement pour l'indépendance nationale du Québec, pour son courage et son nationalisme éclairé."

Les professionnels veulent envahir le comté de Lesage

— *Gabriel Loubier*

S'il faut en croire un candidat de l'Union nationale, en l'occurence le candidat dans Bellechasse, M. Gabriel Loubier, les 1,600 professionnels du gouvernement provincial en grève depuis le 9 mai, se proposent d'envahir en masse la circonscription électorale de M. Lesage (Louis-Hébert) et d'y faire battre le premier ministre.

"L'information que j'ai reçue à ce sujet est des plus sérieuse," a affirmé M. Loubier . . . qui n'a toutefois pas révélé ses sources.

M. Loubier ajoute : "Si les professionnels mettent leur projet à exécution, on peut être assuré que M. Lesage sera battu dans son comté et que les libéraux devront se choisir un autre chef après le 5 juin".

PP

SUITE DE LA PAGE 1

depuis le 9 février) avec M. Wagner. Le 12 mai, une lettre de M. Wagner demande aux dirigeants de l'association de rencontrer, le 18, le sous-ministre Julien Chouinard et le directeur A. Robert. La discussion porte toujours sur les trois mêmes questions.

Un membre, après avoir entendu ce rapport, s'est écrié: "Vous avez dit qu'on tournait en rond. Je trouve que c'est des grands ronds. Pourquoi ne prendrait-on pas les grands moyens ?" Ses confrères l'ont applaudi.

Un autre devait ajouter plus tard que c'est en faisant une grève illégale que les policiers de la ville de Montréal avaient obtenu leur reconnaissance.

Le président de l'association, M. Arthur Vachon — qui n'assiste pas aux pourparlers, car M. Wagner qui l'a d'abord congédié, "ne veut pas me voir la face", a dit M. Vachon — a prétendu pour sa part que la réaction de M. Wagner est calculée "pour attendre jusqu'au 6 juin, lendemain des élections, pour qu'il n'y ait plus rien". "Il y en a qui se "tanne", a-t-il ajouté, d'entendre la musique wagnérienne".

Finalement M. Cutler, sans le nommer, a fait appel à M. René Lévesque, ministre du Bien-être, qui lors de la grève des réalisateurs de Radio-Canada, aurait prétendu que le conflit était dû à l'incompréhension des problèmes du Québec par Ottawa. "Je dis à ce ministre et aux autres ministres: est-ce que vous aussi vous ne connaissez pas les problèmes du Québec. Ce qu'il faut, c'est la reconnaissance syndicale . . . pour éviter un désastre".

Les ingénieurs de l'Hydro désirent rencontrer Binette

En réponse au télégramme que l'Hydro-Québec faisait parvenir lundi dernier à ses ingénieurs en grève et dans lequel elle retirait son offre des 18 et 20 mai et retournait aux termes de l'entente du 14 juin 1965, le président du syndicat des ingénieurs, M. Jean-Guy Rodrigue, a adressé hier soir une missive au ministre provincial des ressources naturelles, M. Gaston Binette, sollicitant une entrevue dans le plus bref délai possible.

La missive stipule que le 23 mai le syndicat a reçu "un télégramme de l'Hydro-Québec disant qu'elle retirait les propositions qu'elle avait faites précédemment et qu'elle revenait à l'entente du 14 juin 1965, ce qui constitue à nos yeux une rupture des négociations".

"Connaissant votre souci de trouver un solution au conflit qui nous oppose à la direction de l'Hydro-Québec, déclare M. Rodrigue, nous voudrions vous rencontrer le 25 mai si possible pour discuter du problème."

Arsenal de Valcartier : aucune décision n'a été prise — *M. Rock Brisson*

OTTAWA (PC) — Le président de Canadian Arsenals Ltd, M. Rock Brisson, a fait savoir hier que le gouvernement étudiait présentement une offre faite par St-Lawrence Manufacturing Co. pour l'acquisition d'une usine de munitions près de Valcartier, mais qu'aucune décision n'avait encore été prise.

Le président de la société de la couronne a dit que l'affaire était entre les mains du ministre de l'Industrie, M. C.M. Drury, qui était absent d'Ottawa hier. Les négociations se poursuivent.

L'usine est située près du camp militaire de Valcartier et emploie près de 360 hommes et femmes.

St - Lawrence Manufacturing se porterait acquéreur de l'usine avec l'aide de la Société générale de financement créée par le gouvernement du Québec.

Canadian Arsenals doit limiter son activité à la production de munitions et, depuis quelque temps, son activité a décru. La société a vendu des usines qu'elle possédait à Québec, Valleyfield, Shawinigan et Lindsay.

Elle possède encore quatre usines à Québec, Montréal, Toronto et Valcartier.

Le plafond de la dette des USA sera porté à $330 milliards

WASHINGTON, (AFP) — La commission financière de la Chambre des représentants a approuvé hier le relèvement du plafond de la dette du gouvernement de 328 à 330 milliards de dollars. Le président Johnson avait demandé que ce plafond soit porté à 332 milliards.

Le projet sera probablement soumis à la Chambre des représentants d'ici quinze jours. Il sera ensuite transmis au Sénat.

La décision de la commission de réduire de moitié la demande de l'administration semble résulter d'un rapport de la commission fiscale du Congrès selon lequel le déficit budgétaire pour l'année en cours pourrait n'être que de 2.5 milliards de dollars, comparé à une estimation officielle de 3.9 milliards.

Le rapport déclare en outre que le budget 1966-67 pourrait être excédentaire, alors que l'administration prévoit un déficit de 1.8 milliard de dollars. La commission estime en effet que les plus-values fiscales résultant du boom économique gonfleront sensiblement les recettes du gouvernement cette année et l'an prochain.

Toute chose tourne en dette, même un soufflet.

Proverbe arabe

VISITE des CHANTIERS DE LA MANICOUAGAN
Téléphonez à 747-2444
poste 47

LE CENTRE DU COUVRE-PLANCHER
SOLDE DE $1,000,000. DE TAPIS



VENEZ LE VOIR A UN DE NOS 3 MAGASINS
SI VOUS NE POUVEZ VENIR
APPELEZ 274-5528
UN DE NOS EXPERTS PASSERA CHEZ VOUS

Si le tapis que vous désirez était trop cher le mois passé... vous l'obtiendrez jeudi, vendredi et samedi à $3 ou $5 DE MOINS LA V.C.

Originairement $8 à $9, maintenant $5 la ver. car.
Ordinairement $10 à $12, maintenant $7 la ver. car.
Originairement $12 à $14, maintenant $9 la ver. car.

Grand choix de motifs et couleurs. Acrilan*, Nylon, Creslan (R) et 100% laine inclus. Une occasion unique de vous procurer le meilleur tapis chez Montreal Floor Covering Ltée bien entendu.

DuPONT 501 EPAIS
Tapis de nylon Parade des roses. — Rég. 12.95 ver. car. (Tapis seul.) Maintenant, ver. car. $9

BROADLOOM / CARPETTES / VINYLE HORS SERIE / MOSAIQUE • Portez à votre compte • 3 ANS POUR PAYER • GARANTIE DE SERVICE POUR 10 ANS Montreal Floor replacera votre tapis au besoin

LA MAISON AU 1,000,000 DE TUILES!
MILLION
TUILES VINYLE D'AMIANTE
2 couleurs en spécial. Grandeur 12"x12"
Imaginez 1 pied carré pour SEULEMENT 12¢ chacune

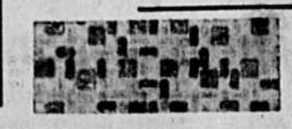




NOUVEAU VINYLE COUSSINE
$2.98 verge carrée
2, 3 et 4 verges de large
Idéal pour tous les planchers parce qu'il est coussiné de mousse entre le vinyle et le fond. Peut être installé très facilement. Pas besoin de colle.
Quelques imparfaits à $2.49 verge carrée

100,000 VERGES DE VINYLE
2 VERGES de large SEULEMENT LA VERGE $1.19
4 VERGES de LARGE SPECIAL LA VERGE $1.35

PRELART ORDINAIRE
30 COULEURS - 4 VERGES de LARGE GRANDE VENTE la verge carrée 89¢
Nombreux modèles - 3 ver. de large Rég. 89¢ MAINTENANT REDUIT à la verge carrée 79¢



100,000 FEUILLES DE MOSAIQUE
PRIX SPECIAUX
29¢ – 39¢ – 49¢ – 62¢ – 66¢ à 99¢ le pied carré

Le centre du COUVRE-PLANCHER
MONTREAL FLOOR COVERING, LTÉE

3424, ave du PARC (angle Sherbrooke) Auparavant rue Bleury Stationnement à côté du magasin 842-8871
15 est, BERNARD (angle St-Laurent) Stationnement autour du magasin 274-5528
392, boul. LAFLEUR Ville LaSalle Centre d'achats Pont-Mercier 366-7705



Tous nos magasins ouverts jusqu'à 6 h. — Jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. — Samedi 5 h.

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, MERCREDI 25 MAI 1966 — 82e ANNÉE — No 120



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Débrayage aux usines de la Pointe-St-Charles des Chemins de fer nationaux

Plus de 2,500 ouvriers des usines de la Pointe-Saint-Charles des Chemins de fer nationaux ont débrayé hier midi, pour protester contre la lenteur des négociations en vue d'un nouveau contrat de travail, le dernier étant expiré le 31 décembre 1965. Les ouvriers se sont réunis au parc Marguerite-Bourgeois où leurs dirigeants leur ont adressé la parole. Il semble que les ouvriers reprendront le travail dès demain matin.

Manifestation tardive contre la fête de la reine Victoria

Une vingtaine de personnes ont été appréhendées dans le parc Lafontaine, entre 8 h. 30 et 9 h. hier soir, alors que quelque 200 jeunes gens manifestaient (tardivement) contre la fête de la reine Victoria.

Les manifestants avaient commencé à se grouper, dès le début de la soirée, autour du monument de Dollard des Ormeaux, de même qu'aux abords du chalet du parc Lafontaine.

Les forces de frappe de la police, qui étaient toujours à leur poste hier soir, ont cru bon de ne pas intervenir au début parce que les manifestants étaient très calmes et dispersés en petits groupes.

Toutefois, vers 8 h. 30, les manifestants se sont formés en bloc et ont descendu la rue Calixa-Lavallée. Craignant la répétition des incidents de la veille, les policiers ont décidé d'entrer en action afin de mettre un terme au défilé des manifestants.

Des groupes de dépistage de la police ont reconnu des visages qui semblaient être les mêmes que ceux qu'ils avaient aperçus dans le groupe de manifestants qui avaient semé le désordre la veille.

Ces individus ont été appréhendés et conduits au poste no 4 pour y être interrogés au sujet des incidents de la fête de la reine. Au cours de cette journée, la police avait reçu environ 75 plaintes pour des vitres brisées et des incendies allumés dans des poubelles.

Aucun des manifestants appréhendés n'a toutefois été détenu.

Ces arrestations ont mis un frein à la manifestation en cours et les policiers n'ont pas eu tellement de mal à convaincre les autres à rentrer sagement chez eux.

13 comparutions : cinq jeunes hommes condamnés

par Oswald MAMO

Treize jeunes hommes ont comparu, hier, devant le juge Roland Langlois, de la Cour municipale, en rapport avec le "spectaculaire défoulement d'adolescents au parc Lafontaine".

Cinq d'entre eux ont reconnu leur culpabilité d'avoir troublé la paix ou d'avoir refusé de circuler ou d'avoir mis le feu aux paniers à rebuts et ont été condamnés à une amende variant de $15 à $25 plus les frais.

Il s'agit de Guy Lozeau, 19 ans, du 6905a, rue Chambord, d'Yvon Boissé, 19 ans, du 4301 Marquette, app. 2, de Gilles Eccles, 18 ans, du 2032 rue St-Antoine, de Roméo Dubois, 21 ans, du 259 rue de la Montagne et de Pierre Fortin, 19 ans, du 6015 rue Clark, à Pierrefonds.

Les cinq jeunes hommes condamnés sont des journaliers.

Le procès des huit autres a été fixé à lundi prochain et ils ont pu recouvrer leur liberté moyennant un cautionnement de $25.

Voir COMPARUTIONS p. 6

CN: grève-éclair pour protester contre la lenteur des négociations

par Jacques LAFRENIERE

Plus de 2,500 ouvriers des usines des Chemins de fer nationaux à la Pointe-St-Charles ont débrayé hier pour protester contre la lenteur des négociations. Le travail devait reprendre ce matin.

Les travailleurs ont quitté leur travail à midi et, après quelques moments de confusion, ils se sont rendus au parc Marguerite-Bourgeoys, où ils ont fait part de leurs récriminations et entendu leurs dirigeants.

Les meneurs du mouvement semblaient confiants que la grève générale s'étendrait à travers tout le Canada. On leur a dit que les ouvriers des cours de triage de Montréal avaient débrayé, qu'il en était de même de ceux des usines Angus du Pacifique Canadien.

On a prétendu à un certain moment que l'arrêt de travail gagnait toutes les régions de Halifax à Vancouver.

Mais il n'en fut rien. Un porte-parole des Chemins de fer nationaux a déclaré que l'arrêt de travail était confiné aux usines de la Pointe-St-Charles.

Les négociations qui trainent

Les négociations collectives des 100,000 employés des chemins de fer du Canada se poursuivent depuis plusieurs mois sans succès. Les conventions collectives sont expirées depuis le 31 décembre 1965. Les pourparlers directs de même que les séances de conciliation n'ont donné aucun résultat.

La semaine dernière, un conseil de conciliation, présidé par le juge G. Munroe, a été créé. Son mandat expirera au plus tard dans 90 jours.

Des rumeurs ont circulé aux usines des Chemins de fer nationaux à l'effet que, le juge Munroe étant malade, le conseil de conciliation remettait ses travaux à 90 jours. Mais il n'en serait rien, selon le président général de la Fraternité internationale des wagonniers, M. Ray Peer. M. Peer a déclaré hier devant quelque 700 ouvriers réunis au parc Marguerite-Bourgeoys que le conseil commencerait à se réunir dès lundi prochain.

Plusieurs travailleurs ont crié: "Pas de contrat, pas de travail", ce qui semblait laisser croire que la grève avait débuté pour de bon. Mais cette opinion n'était pas partagée par tous les assistants.

M. Gabriel Dandrieu, secrétaire-financier de la loge 118 de l'Association internationale des machinistes (CTC), a lui aussi déploré la lenteur des négociations.

Tous les dirigeants syndicaux ont exprimé l'avis que l'arrêt de travail était illégal, valait mieux pour les travailleurs de rentrer au travail. Des ouvriers ont dit: "Nous allons travailler demain. Si dans une semaine rien n'a bougé, nous sortirons de nouveau, et cette fois, ce sera à travers le Canada".

Plusieurs dirigeants des syndicats internationaux ont vu dans la manifestation d'hier un geste de la Confédération des syndicats nationaux pour appuyer sa campagne de recrutement aux usines des Chemins de fer nationaux. La CSN a déjà présenté une requête en accréditation pour représenter les milliers de travailleurs des usines Angus du Pacifique Canadien.

Même du côté des Chemins de fer nationaux, on croyait fermement qu'il s'agissait d'un geste de la CSN.

Des organisateurs de la CSN, qui sont aussi employés aux usines des Chemins de fer nationaux, ont déclaré : "Nous croyons que cette grève a été montée par les "internationaux" pour se donner meilleure figure devant les travailleurs. Ils essaient de rejeter l'odieux sur nous. Mais nous n'y sommes pour rien."

Trois candidats à la mairie préconisent l'industrialisation de Jacques-Cartier

par Thomas DUHAIME

Après avoir connu bien des déboires sur le plan municipal, à la suite d'agitations populaires et d'intrigues politiques compliquées, ce qui lui a valu une renommée peu enviable dans la région de Montréal et même à l'extérieur, la ville de Jacques-Cartier s'est donné pour but, depuis ces dernières années, de redorer définitivement son blason.

A la veille d'une autre élection municipale, c'est ce à quoi veulent s'appliquer davantage les trois candidats à la mairie : MM. Roland Therrien, homme d'affaires; Germain Bertrand, contremaitre; et Elzéar Bonhomme, homme d'affaires.

Tous trois se disent également déterminés à donner à Jacques-Cartier le statut d'une ville industrielle et prospère.

La mise en candidature aura lieu samedi prochain et les 14,296 électeurs inscrits sur les listes (propriétaires et locataires) seront appelés à se prononcer le samedi suivant, 4 juin.

Comme dans un grand nombre de municipalités du Québec, le système de rotation existe encore à Jacques-Cartier, ce qui revient à dire qu'il y aura également élection à deux sièges de conseiller, soit dans les quartiers nos 2 et 6.

Même ces cadres sont déjà remplis, et de façon positive : le candidat à la mairie Roland Therrien appuie ouvertement les candidatures de MM. Roger Lachapelle, quartier no 2, et Antonio Thibault, quartier no 6, tandis que son adversaire Germain Bertrand fait déjà campagne en faveur des candidats Charles Collin, quartier n 2, et Lorenzo Defoy, quartier no 6.

Le troisième candidat à la mairie, M. Elzéar Bonhomme, un nouveau venu sur la scène municipale, fait cavalier seul.

Par ailleurs, dans le même cas, on relève sur la liste des candidats déclarés le nom de M. Lucien Brouillette, qui brigue les suffrages comme conseiller dans le quartier no 6.

Le maire s'en va . . .

Le 15 mars dernier, le maire actuel, M. Jean-Paul Vincent, qui termine un premier mandat, a annoncé qu'il se retirerait de la vie politique pour se consacrer uniquement à ses affaires personnelles. Depuis, il n'a pas manifesté l'intention de changer d'idées : il ne demandera donc pas un renouvellement de mandat.

Avec le départ du maire Vincent, il est à prévoir que la politique qu'il a préconisée durant son court stage à l'hôtel de ville se perpétuera à Jacques-Cartier . . . si le candidat Roland Therrien est élu.

En effet, dans l'un des manifestes électoraux du candidat Therrien, pour en être convaincu, il s'agit de relever cette profession de foi : "Cette équipe (Therrien-Thibault-Lachapelle), complétée des conseillers demeurant en charge, se propose de continuer l'oeuvre de rénovation vigoureusement amorcée par l'administration Vincent et de donner à Jacques-Cartier un visage digne de celui de la métropole de la rive sud".

Pour sa part, son adversaire le plus en vedette, M. Germain Bertrand, tout en se donnant également comme mission de "redorer le blason de Jacques-Cartier", insiste pour dire qu'il faut désormais installer à l'hôtel de ville une "politique audacieuse", signifiant par là qu'il ne faut plus se contenter de demander à Québec "ce que nous avons besoin, mais aller le chercher".

L'industrie : le problème de l'heure

D'après leurs programmes respectifs, les trois candidats demeurent également convain-

Voir JACQUES-CARTIER p. 6

Les administrateurs des écoles protestantes veulent des commissions scolaires distinctes pour les anglophones et les francophones

Les administrateurs des écoles protestantes du Québec s'opposent fermement à ce que l'on confie, comme le voudrait le rapport Parent, tout l'enseignement de langue anglaise et de langue française à une même commission scolaire régionale dans chaque territoire.

Ils acceptent que toutes les commissions régionales soient désormais neutres et organisent un enseignement confessionnel pour les catholiques, les protestants et les juifs, et un enseignement non confessionnel pour les autres, mais ils préconisent l'existence de commissions distinctes pour les francophones et les anglophones.

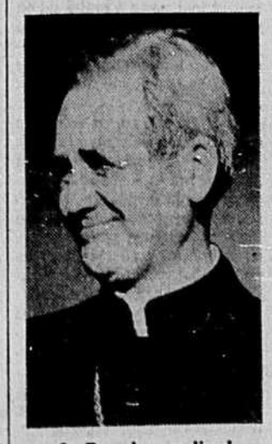
Les porte-parole de la Quebec Association of Protestant School Administrators, en expliquant la position officielle de l'organisme dans une conférence de presse, hier après-midi, ont invoqué "des raisons pratiques et des raisons de principe" pour qualifier la recommandation 37 du rapport Parent (volume 4) d'"inacceptable" et de contraire "aux meilleurs intérêts de l'éducation au Québec, tant pour les anglophones que pour les francophones".

Ils ont soutenu que l'application de cette recommandation placerait les écoles anglaises du Québec sous le contrôle de commissions scolaires dominées par des francophones, dans la plupart des régions, ce qui, selon eux, établirait ici pour les anglophones une situation scolaire semblable à celle dont les minorités françaises des autres provinces ont à souffrir.

Appliquant le slogan "Maitres chez nous" aux écoles desservant les Québécois de langue anglaise, les administrateurs scolaires protestants ont invoqué six raisons pour rejeter le concept de la commission régionale unique, ayant juri-

Voir ANGLOPHONES en p. 6

15 jours de repos absolu pour le cardinal Léger



S. Em. le cardinal Paul-Emile LEGER

Le secrétariat de l'archevêque de Montréal annonce que "le cardinal Paul-Emile Léger qui, après les travaux du concile, éprouvait certains malaises, se voit obligé par ses médecins de prendre un repos pour éviter une récidive des troubles circulatoires qui l'avaient immobilisé il y a quelques années. La période derepos sera d'environ une quinzaine de jours. Toutes les activités du cardinal sont pour ce temps suspendues."

Il y a deux ans, le cardinal avait fait un séjour à l'Hôtel-Dieu de Montréal pour des troubles circulatoires qualifiés alors "d'insuffisance coronarienne bénigne".

Rejoint au téléphone, son secrétaire a précisé que l'état actuel du prélat de 62 ans n'est pas grave mais qu'il devra s'accorder une repos absolu chez lui, pour "au moins" deux semaines.

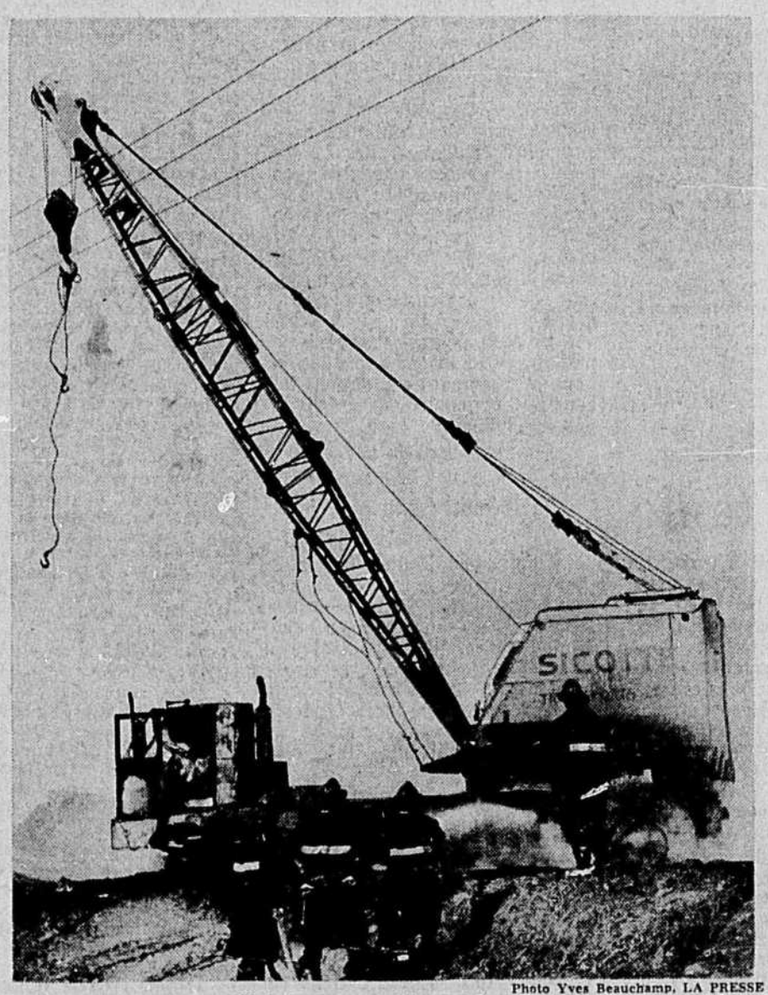


Photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Une grue heurte un fil à haute tension : chauffeur gravement blessé

Un chauffeur de camion de Sicotte Transport Ltée, du 1025 rue Ottawa, a été grièvement blessé, vers 4 h. 40 hier après-midi, lorsque la grue qu'il transportait a heurté un fil à haute tension, près de l'intersection du boul. La Vérendrye et de la rue de L'Eglise, à Côte-St-Paul. Le chauffeur, M. Nicolas Turbide, âgé de 38 ans, du 5440 rue Beaubien, a été transporté à l'hôpital Reine-Elisabeth, ayant été touché par la décharge de 12,000 volts qui a circulé dans la grue puis dans le camion qu'il conduisait. Le courant électrique a déclenché un incendie dans le véhicule, nécessitant l'intervention des pompiers.

examen de la VUE
VERRES DE CONTACT • LUNETTES MODERNES
Optométristes : G. BOISVERT, O.D. C. VIENS, O.D.
DUPUIS
3e étage 842-5151 Poste 538

ESTAMPES en CAOUTCHOUC
VOS COMMANDES SERONT REMPLIES AVEC SOIN !
PRIX VARIES SUIVANT GRANDEURS
Vaste choix de
DATEURS
NUMEROTEURS manuels ainsi que
TAMPONS ENCREURS dans les couleurs : rouge, noir, bleu, violet ou vert.
"Votre centre d'achats d'articles de bureau"
LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
750 Beaubien 273-9501
8359 St-Laurent 381-4761
800 E. Mt Royal 374-3081
851 Decarie St-Laurent 748-7961

LOUEZ
OUTILS et ÉQUIPEMENT pour LA MAISON / L'INDUSTRIE / LA CONSTRUCTION
273-2411
Perco LTEE
5272 BOUL. ST-LAURENT
OUVERT le vendredi jusqu'à 8h. p.m. le samedi jusqu'à midi

ANALYSES DU SANG
ANALYSES D'URINES
Analyses complètes des urines $2.50
GROSSESSE
Test biologique (rats) $5.00
Résultat : 36 heures
TEST BIOLOGIQUE
NOUVEAU ! $8.00
RESULTATS 2 HEURES APRES RECEPTION DU SPECIMEN
9 a.m. à 3 p.m. dimanche excepté
Positivité après 8 jours de retard
LIVRAISON GRATUITE avec l'achat de $2.00 et plus
PRESCRIPTIONS EXCEPTEES
845-7251
Diverses analyses de sang à prix variés
PHARMACIE MONTREAL
DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

DIFFICILE DE JOINDRE LES DEUX BOUTS?
Nous pouvons vous y aider. Nos prêts personnels sont rapides, avantageux et très "souples". Venez nous voir!
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
OUVERTE TOUS LES SOIRS DE 7H. À 8H.

Naturalizer
Confort et beauté réunis dans un chic soulier de rue
Ce merveilleux soulier vous procurera le confort sans fin et la suprême élégance si recherchés. Il vous est offert en riche cuir verni noir et en élégant cuir teinte os, comportant le nouveau talon étagé et le toujours populaire bout Crest.
Toutes largeurs et pointures $16.95
• Personnel bilingue • Parking gratuit
• Ouvert jeudi et vendredi soirs
Louis Deslauriers Ltée. H. Giroux et Fils Inc.
6914 St-Hubert, 273-2813 • 1500 Mt. Royal E., LA.1-3164
4029 Ontario E., LA.1-9414

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, MERCREDI 25 MAI 1966 — 82e ANNEE — No 120

Les inutiles épouvantails

EN CAMPAGNE électorale, les candidats n'ont pas le droit de faire flèche de tout bois. C'est faire injure, en effet, à l'intelligence du corps électoral : celui-ci entend qu'on aborde l'examen des problèmes ACTUELS et s'il existe de meilleures solutions que celles présentement à l'oeuvre, qu'il en soit fait état sans verser dans la démagogie. Il est temps qu'on s'exprime en administrateurs et non en "politicailleurs".

Or, en colligeant les déclarations les plus fracassantes, au reste les plus inutiles, de certains candidats qui battent la grosse caisse, on observe un petit jeu détestable qui consiste à créer un climat de panique. Notamment au sujet des conditions économiques... après l'Expo !

Certes, des spécialistes ont le devoir de se préoccuper des bons ou mauvais effets que suscitera la grande rencontre de 1967 mais il n'appartient pas à des candidats, uniquement férus de se constituer un capital politique en exploitant la crédulité des gens, de tracer un portrait fort sombre du lendemain de l'événement mondial qui se déroulera dans la métropole. Vraiment, il faut avoir rien de très sérieux à dire pour utiliser un pareil épouvantail.

De deux choses l'une : ou bien on verse à plein dans la démagogie ou alors on ignore tout de ce qu'est une exposition d'envergure et des résultats réels qu'elle se doit d'apporter. Ne voir que l'élément TRAVAIL et se demander ce qu'il adviendra des milliers d'ouvriers présentement occupés à la construction des pavillons et des divers aménagements des îles, c'est regarder par le mauvais bout de la lorgnette. Parler de chômage comme si tout devait être au point mort une fois l'Exposition terminée, c'est faire preuve de naïveté. Entretenir un pareil climat d'inquiétude, c'est mal servir la collectivité.

Les candidats qui se livrent à un manège aussi déprimant devraient entrer en rapport avec les commissaires généraux des 75 pays exposants et, dès lors, ils entendraient un tout autre son de cloche. Ces gens viennent exposer les merveilles de leur pays et sont convaincus que de telles merveilles retiendront l'attention. Puis de ces contacts divers jailliront une foule d'initiatives. Des marchés nouveaux, des débouchés jusqu'ici inconnus, des propositions de négoce et des échanges fructueux deviendront d'autant plus faciles et se révéleront d'autant plus efficaces que les gens seront sur place pour élaborer la rédaction d'accords. Ce qui revient à dire qu'au lieu d'un marasme économique à craindre pour l'après-Expo on peut et on doit, en toute logique, envisager une nouvelle lancée de notre essor économique. Les commissaires généraux ne cachent pas leur enthousiasme à cet égard : pourquoi serions-nous les seuls pessimistes ?

C'est donc pratiquer une politique de bas étage que d'agiter devant les auditeurs — au fait, les croit-on stupides au point de gober n'importe quoi ? — les conséquences (prétendues néfastes) d'un événement dont la portée exige plus d'étude et de temps que la préparation d'une allocution politique.

Laissons donc l'Expo à ceux qui ont la responsabilité d'en assurer l'entier succès. Laissons également à l'administration municipale le souci de l'essor de Montréal et que les candidats s'en tiennent aux problèmes provinciaux. Toutes les manoeuvres de diversion, pour habiles qu'elles puissent être, ne parviendront pas à détourner l'attention du corps électoral du problème fondamental : Québec et son avenir immédiat.

Pour l'instant, celui-là seul compte. Et le temps presse. Nous ne chicanerons pas les candidats qui, fantaisie oratoire ou emportement assez compréhensible, touchent cent sujets et s'étonnent eux-mêmes de leur volubilité. A la condition toutefois qu'ils éclairent, renseignent les votants sur leur rigoureux et redoutable devoir. Les partis en présence ont, soit un bilan à défendre, soit des objectifs à faire valoir ou encore des formules nouvelles à répandre. La consultation populaire est voulue dans ce but mais, MM. les candidats, ne cherchez point midi à quatorze heures.

Prenez position sur l'Education, parlez-nous des finances de la province, du français comme langue de travail au Québec, dites-nous carrément où vous vous situez en fonction de l'indépendantisme, allez-y franchement, carrément au sujet des points les plus épineux, les plus sensibles, voire les plus explosifs ; acceptez de répondre du tac au tac à vos auditeurs et ne vous refusez pas à ce fameux dialogue dont il est tellement question... mais ne nous rebattez pas les oreilles avec l'Expo et autres sujets du genre qui n'ont rien à voir avec les difficultés de l'heure.

Les candidats qui n'ont pas encore compris la gravité du verdict à donner le 5 juin auraient mieux fait de demeurer sagement chez eux.

Roger CHAMPOUX



Le congrès des parents catholiques : LES FAITS

M. le rédacteur,

Dimanche, 13 mai, de 9 h. a.m. à 5 h. p.m., 1200 parents se sont réunis au Scolasticat central de Montréal (7000 boul. Marie-Victorin), pour jeter les bases d'un programme et d'une Fédération des Associations de parents catholiques. Ce congrès, ont dit quelques personnes, dont un religieux, aurait été cuisiné. Où est la vérité ?

Premier fait. — Les organisateurs n'attendaient qu'environ 400 personnes. L'auditorium et la salle à manger furent choisis en rapport avec cette donnée de base. Or il vint 1,200 personnes (1,050 inscrits et environ 200 observateurs non inscrits) de plusieurs parties de la province (Lac Saint-Jean, Québec, Sorel, Trois-Rivières, Sherbrooke, Saint-Rémi, etc.). Comment les organisateurs auraient-ils pu cuisiner un congrès alors qu'ils étaient complètement débordés par cette masse inattendue, venue de partout, et dont ils ne connaissaient pas les participants ? Il fallut improviser, modifier séance tenante la marche des trois sessions plénières prévues. Le tout prit une allure dynamique, joyeuse.

Deuxième fait. — Comment un journaliste a-t-il pu écrire que ce congrès avait eu lieu à huis clos ? Pourtant les journaux avaient reçu des communiqués annonçant ce congrès ouvert à tous les parents catholiques. Peu après l'ouverture de la première séance, le président de l'assemblée, M. Fernand Daoust, eut un mot spécial de bienvenue à l'adresse des journalistes et des membres de Radio-Canada. La journée s'est terminée par une conférence de presse, comme pour y soupeser avec les journalistes les fruits de cette journée qui présentait certainement quelque chose d'extraordinaire par le nombre inattendu des présences, la chaleur communicative, l'abondance des réflexions jaillies de partout dans cette communauté d'idéal.

Troisième fait. — L'organisation avait élaboré vingt-neuf points ou principes pour mieux déterminer les bases d'une entente sur laquelle pourrait se constituer une Fédération de parents catholiques. Chacun de ces points fut soumis à une discussion, nécessairement brève, à cause du temps réduit, et à un vote à main levée. Chaque fois c'était la quasi unanimité. Avec spontanéité. Que représentaient une douzaine d'abstentions dans une foule de 1200 auditeurs qui votent à main levée ? Ils étaient comme noyés et quelques-uns ont pu en être frustrés. Naturellement, le religieux insatisfait, arrivé à trois heures de l'après-midi, n'a pas trouvé une assemblée prête à admettre ses idées très personnelles et fort contestables, en regard de Vatican II et des récentes déclarations des cardinaux Léger et Roy. Fort naturellement aussi, les parents cherchaient d'abord la pensée de l'Eglise.

Un des assistants fit remarquer qu'il était d'accord sur l'essentiel d'une proposition mais qu'il aurait préféré plus de nuances dans l'énoncé. Cette intervention fut heureuse en ce sens qu'elle permit d'apporter publiquement une précision nécessaire : ces principes d'une doctrine capable d'orienter les futures associations de parents étaient à prendre pour ce qu'ils étaient : une hypothèse de travail dont l'essentiel pouvait servir de points de ralliement. Comme un paneliste le fit remarquer : "Nous aurons toute notre vie pour ajouter les nuances !" L'assemblée comprit très bien qu'il s'agissait d'un accord global, que le texte soumis serait repris, poli et rendu définitif par le futur Comité exécutif que se donnerait la Fédération. L'auditoire, heureux de savoir où il se dirigeait, votait avec joie et unanimité, à quelques unités près.

Quatrième fait. — Quel fut le meilleur apport de la journée ? Des centaines de personnes restèrent debout tout l'après-midi plutôt que de manquer quelque chose. Ils préférèrent participer à ce climat qui fait qu'un congrès est réussi. N'avoir point vécu ou perçu ce climat c'est n'avoir pas compris la journée. Le meilleur atout de la journée me paraît avoir été **la détermination de l'assemblée.** On ne se connaissait pas. Cependant de partout on vint pour préciser sa pensée et bâtir la Fédération des parents catholiques. Il n'avait été nullement question de discuter le Rapport Parent. Les invitations furent faites bien avant qu'on eut rien appris du dernier volume. C'est un membre du Conseil supérieur de l'Education qui a éveillé cette préoccupation par le biais de la confessionnalité. Cette personne fit des dernières propositions du Rapport Parent une analyse rationnelle, élevée, percutante. L'assemblée lui en fut reconnaissante.

Cette détermination de la foule était comme vitalisée par le sentiment collectif : venus de tous les points de la province, ils se trouvaient entre eux à la fois inconnus et **frères par l'idéal.** Il n'y avait de division qu'on put appeler telle. Ceux qui étaient présents se sentaient comme liés par ce que Romain Rolland a appelé **l'unanimisme,** sorte d'unanimité souterraine, fluide, qui envahit les assistants et leur donne la joie d'élaborer du constructif, **ensemble.**

Il faut avoir vécu ces instants pour comprendre comment, au départ, la foule était prise d'une allégresse dans une nouvelle confiance en l'avenir.

En effet il n'échappait à personne qu'un renouveau, longtemps attendu, s'amorçait chez les parents catholiques prêts, désormais, à assumer leurs responsabilités.

Congrès immensément réconfortant pour tous les parents catholiques de la province. N'ont-ils pas été sursaturés, par les grands moyens de communication, d'esprit de compromis et de neutralité ? Enfin, ils avaient la chance de s'affirmer comme ils sont et comme ils pensent, sans qu'on essaie de leur faire dire le contraire de ce qu'ils veulent vivre. Aucune hostilité dans l'air mais un profond sentiment d'être soi-même. Ils voulaient pour leurs enfants une école qui put continuer l'oeuvre de formation commencée dans la famille. Ils l'ont dit avec satisfaction.

A des années d'angoisse et une profusion de problèmes qui les touchent de près succédaient la joie et la confiance en l'avenir. Cet avenir, on le ferait si on le voulait à fond et jusqu'au bout. Venus d'une douzaine de diocèses, nous avions là une vigueur neuve sur laquelle l'Eglise peut compter.

Un Comité provisoire a été formé. Sa tâche sera de susciter partout des associations de parents et de réunir les délégués des associations existantes afin qu'un exécutif soit constitué qui anime et dirige la Fédération des Associations de parents catholiques. Ces parents, dynamiques et décidés, représentent une force nouvelle.

Jean Genest

VOUS AVEZ LA PAROLE

l'opinion canadienne-française

Religion et politique

L'ACTION (Québec) — Laurent Laplante écrit que politique et religion se lient l'une à l'autre à compter du moment où l'Etat assume la responsabilité de tout l'enseignement, y compris des secteurs confessionnels. Voici un extrait de son article.

Désormais, que le député soit bleu, rouge, caille, incroyant ou fanatique, l'électeur a le droit de lui demander quel système d'enseignement il entend instaurer. Ceci constitue une évidence : quiconque se charge de l'enseignement doit répondre aux questions du père de famille. Par la création du ministère de l'Education, le député devient une sorte de super-commissaire dont les décisions pèsent sur l'orientation scolaire de tout le "nouveau Québec", entendons par là les jeunes. A compter de ce moment-là, on légitime les questions adressées aux divers candidats sur les prochaines structures dans le domaine de l'éducation.

De ce fait découlent diverses conséquences. Le véritable mandat, à l'heure d'une modernisation du Québec, concernera l'éducation et non pas les négociations avec Ottawa. Quel que soit le parti, le prochain gouvernement saura de façon indiscutable quoi dire au pouvoir central et on aurait tort de vouloir tirer du 5 juin un message nouveau pour M. Pearson. En revanche, l'électeur québécois, à qui on n'a pas soumis le projet d'un ministère de l'Education, veut dire son mot là-dessus. De façon générale, il ne conteste guère l'utilité d'une mise à jour des structures scolaires et les transformations ne lui font plus peur, mais il tient mordicus, on peut aisément s'en rendre compte, à se prononcer sur ce problème précis.

L'éducation coûte cher? On s'en aperçoit ! Mais c'est encore secondaire dans l'esprit du grand nombre; l'aspect pécuniaire passe presque au second plan, tant est grand le désir d'une éducation toujours plus accessible.

La grande conséquence, c'est justement que la question scolaire se pose désormais avec une connotation religieuse. C'est l'Etat qui va définir les limites de la confessionnalité ? Que l'Etat accepte les suites de son expansion et réponde aux questions. Or, l'Etat, dans une campagne électorale, c'est le candidat ! Des candidats, on attend donc des engagements formels qui diront à l'électeur à quel genre d'éducation il devra tantôt soumettre ses enfants. Qu'on nous sérénade à qui mieux mieux que la confessionnalité n'est pas un sujet de campagne politique, cela ne convainc personne quand une commission d'enquête recommande l'instauration et la consolidation de structures qui affectent, au plan religieux, l'enseignement et l'organisation de la vie. S'il faut, par respect des minorités, transformer l'organisation de la vie dans les écoles, les parents qui tiennent à la survie des mouvements d'action catholique à l'intérieur des institutions ont tout de même le droit de le faire savoir à ceux qui assument la responsabilité de l'éducation. La politisation du débat sur la confessionnalité, c'est l'Etat qui l'a voulue.

Un discours vivifiant

LE DROIT (Ottawa) — Marcel Gingras trouve vivifiant le discours d'un avocat ontarien canadien-français résolu à sauver la Confédération malgré les extrémistes des deux principaux groupes ethniques.

Séparatistes et défaitistes du Québec auraient été scandalisés de se trouver samedi dernier à Toronto au milieu de Franco-Ontariens tout à fait disposés et résolus à sauver la Confédération malgré les extrémistes canadiens des deux principaux groupes ethniques.

Dans un vivifiant discours, l'un des plus positifs prononcés depuis longtemps en Ontario, Me Ryan Paquette, de Hamilton, a déclaré que le "Canadien français qui vit en dehors du Québec est peut-être celui qui pourrait arriver à créer l'harmonie entre les deux nations".

Président du Conseil des sociétés canadiennes-françaises du Sud de l'Ontario, Me Paquette prenait la parole à la rencontre torontoise de plus de 1,100 Franco-Ontariens membres de 70 des 115 organisations canadiennes-françaises du Sud de la province.

Réaliste, Me Paquette n'a pas caché à son auditoire que beaucoup de chemin reste encore à parcourir avant que le Franco-Ontarien se sente partout chez lui dans sa province. Ainsi, en certains endroits, dans Toronto même par exemple, il ne possède ni les paroisses ni les écoles auxquelles il a droit.

Ce n'est toutefois pas à cet aspect du discours de Me Paquette qu'on s'arrête aujourd'hui mais plutôt à l'aspect optimiste, si l'on peut dire, au passage où il donne au Franco-Ontarien mission de sauver la Confédération.

Tout comme l'Acadien dans les Maritimes, le Canadien français de l'Ontario possède du Canada une vue plus juste que son frère du Québec ou que son compatriote anglophone de Colombie-Britannique qui n'ont pas comme lui l'occasion de contacts quotidiens avec ceux des groupes ethniques qui n'est pas le leur. Cette situation unique, fait du Franco-Ontarien l'un des principaux éléments d'union entre deux peuples qui ne se comprennent pas parce qu'ils ne se connaissent pas.

Il faudra revenir sur ce point du discours de Me Paquette de même que sur l'importance de rencontres comme celle qui vient d'avoir lieu dans la ville-reine. Il pressait toutefois de s'arrêter au moins un instant au message de Me Paquette et de l'en remercier.

Fanatisme racial

LA TRIBUNE (Sherbrooke) — L'éditorialiste déplore l'état d'esprit qui règne dans certaines maisons d'enseignement et qu'il qualifie d'inquiétant.

Après le Séminaire de Sainte-Thérèse, c'est au tour des élèves de l'école secondaire Notre-Dame de Saint-Eustache de laisser filtrer l'état d'esprit qui s'épanouit dans nos maisons d'enseignement: le fanatisme racial. Le premier ministre, M. Jean Lesage, vient d'en faire l'expérience encore une fois.

Les jeunes étudiantes de cette institution avaient soigneusement rédigé, elles aussi, les questions qu'elles comptaient poser à M. Lesage. En voici un échantillon.

"Pourquoi la province n'était-elle pas la Compagnie de Téléphone Bell du Canada?" Il n'en est pas question, a répondu le premier ministre pour ajouter: Pourquoi devrais-je dépenser un milliard de dollars pour un service qui n'est même pas une richesse naturelle alors que, si nous avions cet argent, nous pourrions le faire servir au développement de l'industrie secondaire et construire quelque chose qui n'existe pas.

Des questions comme celle-ci ne découlent pas logiquement des études que font des jeunes filles dans une maison d'enseignement de niveau secondaire. Elles y sont plutôt transplantées et tout porte à croire qu'on les cultive en serre-chaude, se gardant bien de trop les exposer à la lumière qui ferait le jour sur une foule de sujets comme celui-ci.

Dans le contexte de notre vie nationale on doit plaindre les jeunes, garçons et filles, là où la direction des maisons d'enseignement, à qui on les confie, fait preuve d'une absence déconcertante de sens pratique en ne prenant pas les moyens de combattre, par une éducation adéquate, les tendances au fanatisme qui couvent dans l'enseignement que ces institutions dispensent. Il serait d'ailleurs difficile qu'il en soit autrement si l'on songe à la formule de noyautage qui groupe, à cloisons à peine étanches, la direction des maisons d'enseignement et le corps professoral.

Devant l'état d'esprit inquiétant qui caractérise la jeunesse étudiante, quel est celui qui ne comprend pas le sens et la portée de la mise en garde de M. Lesage contre le jeu de la discrimination qu'on tolère avec complaisance, quand on ne la favorise pas, dans nos écoles et collèges classiques. M. Lesage avait raison de s'écrier : "Avec l'état d'esprit que certains d'entre vous manifestent, faites attention de devenir des fascistes, des disciples d'Arcand. Malheur au Québec le jour où le racisme et le fascisme prendront le dessus ! Nous crèverons alors au milieu de la richesse que nous ne pourrons exploiter."

Nous examiner nous-mêmes

LE SOLEIL (Québec) — L'éditorialiste invite les Canadiens à examiner leur conscience avant de rejeter sur les autres la responsabilité de la situation de leur pays. Voici un large extrait de cet article.

Vouloir par un geste radical mettre fin aux investissements américains chez nous, afin de mieux assurer notre "indépendance" vis-à-vis des Etats-Unis serait insensé. Un vaste pays comme le nôtre, couvert d'abondantes richesses naturelles et ne renfermant qu'une faible population par rapport aux richesses à exploiter a fait la preuve qu'il fallait recourir aux capitaux étrangers pour se développer à un rythme rapide. Retirer les capitaux américains du pays ou les empêcher d'y entrer dorénavant conduirait à une grave faillite économique. C'est en ce sens que M. Pearson a déclaré à Montréal : "Une politique d'exclusivité nationale d'un petit Canada cloisonné ne serait pas seulement ridicule pour nous : elle pourrait être fatale". En somme, autant un Québec séparé du reste du Canada serait condamné à vivoter, autant un Canada qui donnerait dans le nationalisme étroit vis-à-vis des Etats-Unis serait condamné à la stagnation économique.

Comme l'a affirmé M. Pearson, il n'est pas question de se loger aux extrêmes : isolation continentale ou intégration continentale sans frein. Il a, en revanche, préconisé une politique en six points qui permettrait au pays de continuer à profiter de l'afflux de capitaux américains tout en faisant en sorte que ceux-ci jouent vraiment le jeu national canadien.

Selon M. Pearson, le Canada devrait donner son appui à toutes les initiatives économiques multilatérales (le Kennedy round), recourir aux techniques industrielles les plus modernes, maintenir un climat hospitalier pour les capitaux étrangers, inciter les capitaux étrangers à se canadianiser, enfin essayer le plus possible d'emprunter en vue de nos propres investissements plutôt que de recourir à l'investissement direct.

Ces vues n'ont rien de neuf. De plus, elles restent très générales. Elles ont toutefois le mérite de rappeler que le Canada est très mal placé, lui dont la prospérité est grandement reliée à ses exportations, pour pratiquer une politique de nationalisme économique. D'autre part, les portes grandes ouvertes risquent, un jour ou l'autre, de laisser notre économie dans les mains des capitaux américains.

Le Canada est actuellement à la recherche de méthodes qui feraient que les capitaux étrangers, notamment américains, une fois investis chez nous fassent complètement le jeu de l'économie nationale, que ces capitaux donnent une plus grande place à la direction canadienne, qu'ils contribuent, en somme, à l'affirmation de l'identité canadienne. Voilà la voie qu'il convient d'explorer.

Mais, avant de rejeter la responsabilité sur les autres, les Canadiens feraient bien d'examiner leur propre conscience. Notre faible population de vingt millions d'habitants a toutes les peines du monde à résister à l'attraction d'un pays riche de 200 millions d'habitants. Une telle situation devrait resserrer notre cohésion nationale, nous faire prendre nettement conscience que notre salut à tous ne peut que résider dans l'union. Au lieu de cela nous assistons à des tentatives de fractionnement, de cloisonnement du marché canadien, déjà trop faible. Nous créons des slogans "Québec d'abord" susceptibles de se retourner contre nous. Nous provoquons des tensions régionales et ethniques. Est-ce ainsi en nous divisant que nous aurons la force de résister au géant américain ?

Chambre et antichambre

MONTREAL, capitale universelle de l'aéronautique civile; Dorval, plaque tournante de l'aviation internationale. C'est en ces termes ronflants qu'un hebdo de la métropole se complaisait un jour à décrire notre ville et son aérogare, on pourrait dire son antichambre. Moins lyrique, un quotidien de langue anglaise préférait l'appeler ironiquement, — avant qu'on y installât des trottoirs mobiles, — "Montreal Interminable Airport".

Même si le ministère fédéral des Transports y a fait construire ces trottoirs au coût de plus d'un demi-million de dollars et y a apporté d'autres additions entraînant un déboursé d'un demi-million supplémentaire, les membres de la Chambre de Commerce du district de Montréal estiment que beaucoup reste à faire pour rendre les services de l'aérogare dignes de la réputation de leur ville et du visage qu'elle doit offrir au monde l'an prochain.

C'est pourquoi ils viennent de soumettre à M. Pickersgill, qui a fait la sourde oreille à leurs réclamations formulées en septembre dernier, un nouveau mémoire contenant huit recommandations majeures.

Tous les grands aéroports disposent de tableaux indicateurs. La Chambre ne trouve ni raisonnable, ni justifiable, ni efficace de faire supporter par les sociétés d'aviation le coût de ce service et elle prie le gouvernement d'installer dans les endroits stratégiques des tableaux où figurent simultanément tous les départs et arrivées.

De plus, l'aérogare est assez importante pour offrir les services complets d'un bureau de poste et d'un bureau de change de 6 a.m. à minuit et pour accueillir d'une façon plus hospitalière les voyageurs en transit. Trente fauteuils pour asseoir éventuellement plus de 150 passagers, une cabine où le téléphone ne fonctionne qu'avec de la monnaie canadienne, une salle où il n'y a rien à boire, rien à voir, rien à lire, rien à acheter, rien pour écrire, voilà l'espèce de ghetto où l'on parque, comme s'ils étaient contagieux ou criminels, des passagers fatigués et souvent contrariés par une escale imprévue.

Difficile pour Montréal de se faire du capital touristique avec une aussi minable antichambre. Difficile également de bien disposer les VIP (Very Important Persons) envers les journalistes qui doivent les soumettre à l'interview dans des salles d'immigration banales et pas toujours disponibles.

Ce qui fait rager toutefois le plus fort nombre de personnes est certainement la signalisation irrationnelle et même trompeuse, non seulement aux approches mais sur le terrain même de l'aéroport. Et ce grief de première grandeur touche aussi les autorités provinciales.

Enfin, la Chambre réclame un tableau-guide des boutiques avec au moins l'indication des quatre points cardinaux ; elle demande la livraison immédiate des marchandises achetées dans l'unique boutique "hors taxes" ; elle veut une liaison par autobus régulier entre le centre-ville et l'aéroport, tant pour le personnel que pour le grand public visiteur.

Il ne reste plus à cet organisme militant et à son comité de l'aviation qu'à sonner de la trompette assez fort pour faire vibrer le tympan de l'honorable Jack.

Renaude LAPOINTE

A la mesure de notre taille

MALGRE les branle-bas et mouvements divers qu'elle pourra provoquer, il n'est pas mauvais que l'épineuse affaire de la Cie "Québec-Téléphone" surgisse à nouveau dans l'actualité, cette fois en pleine campagne électorale. Entourée même de toutes les exagérations (verbales ou autres) coutumières en de telles périodes, il n'est pas douteux que la discussion publique sur ce sujet contribuera à jeter de la lumière sur certains aspects encore obscurs. Mais l'effet le plus important de la confrontation sera sans doute de nous aider à prendre la véritable "mesure de notre taille", comme dirait Victor Barbeau.

Aux audiences de la Régie des Services publics qui débutent aujourd'hui à Rimouski, les représentants d'intérêts minoritaires au sein de la compagnie pourront faire entendre leur voix. On sait que ce droit leur avait été dénié en pratique par une première ordonnance de la Régie entachée d'irrégularités, et que le bill No 29, préparé et adopté en toute hâte il y a deux mois par l'Assemblée législative, visait à corriger.

Il est plus que probable aussi, sinon certain, que les chefs ou porte-parole des mouvements indépendantistes profiteront de l'occasion pour réclamer encore une fois la nationalisation de la compagnie, c'est-à-dire sa prise en charge par l'Etat du Québec en soulignant le contraste entre le slogan "Maîtres chez nous" et la réalité de tous les jours.

L'attitude du gouvernement de Québec, révélée il y a deux mois, a été confirmée ces derniers jours à Rimouski par M. Lesage lui-même. L'administration qu'il dirige ne s'opposera pas à la vente de la société de Rimouski à de puissants intérêts américains. Pourquoi ? Parce que, à l'heure actuelle, le gouvernement n'est pas en mesure d'assumer une telle dépense et que, de toute façon, les millions requis pourraient être mieux utilisés à la promotion d'entreprises nouvelles, plus rentables à brève comme à longue échéance.

Les "irrégularités" disparues, nous en sommes donc revenus au point de départ. Toutes les gloses que l'on a faites autour de la première transaction douteuse (selon la forme) se ramènent à un aveu d'impuissance. Une fois rendue à sa conclusion inévitable, cette affaire aura-t-elle contribué à nous ouvrir les yeux sur notre capacité actuelle de prendre en mains ce qu'on appelle notre "destin économique" ?

Un peu plus de réalisme et de lucidité dans ce domaine ne serait sûrement pas de trop. Il ne sert pas à grand-chose de faire vibrer à tout moment dans le vide la corde de la fierté patriotique si l'on n'avise pas aux moyens pratiques de surmonter progressivement une infériorité économique plusieurs fois séculaire. Dans ce secteur où les premiers jalons ont été posés (Société générale de financement, Régime des rentes et surtout, Caisse de dépôts et placements) il faudra vraisemblablement attendre de longues années encore avant de pouvoir adapter les slogans à la réalité, ou plutôt, la réalité aux slogans.

Cyrille FELTEAU

Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française en 1931

LA PRESSE est publiée par La Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 849-4711.

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an :
Canada : $30.00 — Etats-Unis : $45.00

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

Inculpé de tentative de meurtre sur la personne d'un jeune agent

Accusé de tentative de meurtre sur un jeune policier à l'emploi de la ville de Montréal, l'agent André Poitras, âgé de 22 ans, Léo St-Laurent, 20 ans, du 371 de la rue St-Zotique, subit présentement son procès aux Assises devant 12 jurés de langue française. Le juge Fernand Legault préside l'instruction.

Me Rhéal Brunet, procureur permanent de la Couronne, occupe pour le ministère public cependant que Me Philippe-E. Panneton représente le jeune inculpé.

La poursuite a mis en preuve, hier après-midi, que l'agent Poitras avait intercepté une automobile dans laquelle se trouvaient un individu du nom de Pierre Boucher et un deuxième, St-Laurent, au début de la soirée du 10 mars 1966, dans une ruelle en arrière de la rue St-Hubert à la hauteur de la rue Beaubien.

Puis les deux jeunes gens prirent la fuite. Poitras leur donna la chasse et réussit à attraper Boucher.

Et pendant qu'il tenait Boucher... s'en servant comme d'un bouclier, ça été l'expression du policier dans le box aux témoins, l'agent entendit un premier coup de feu, puis un deuxième et un troisième, et vit de la fumée et une flamme sortir d'un revolver. La deuxième balle ricocha dans de la tôle.

Et le policier a ajouté: "Pendant que je tenais Boucher, St-Laurent lui a dit: "Ote-toi, Pierre, je vais le tuer."

Le contre-interrogatoire de Me Panneton

Longuement contre-interrogé par Me Philippe-E. Panneton, avocat de la défense, le témoin a affirmé "avoir sorti son arme avant d'entendre le premier coup de feu, mais n'avoir pas lui-même tiré parce qu'il avait "une bonne protection" devant lui: Boucher".

Et il a répété qu'il s'était fait un bouclier de Boucher.

Le témoin, toujours en réponse à des questions de Me Panneton, a dit que lorsque St-Laurent a tiré la troisième balle, Boucher a tenté de se dégager.

L'instruction du procès s'est poursuivie aujourd'hui.

Autre procès en première division des Assises

Un procès devant jury se déroule aussi en première division des Assises, dans la "Grande Cour", sous la présidence du juge Maurice Cousineau. L'inculpé, Vincent Perno, âgé de 20 ans, de St-Jovite, répond, devant ses pairs, aussi 12 jurés de langue française, du vol à main armée auquel il aurait participé avec trois présumés comparses, le 25 mars 1966, dans la succursale de la Banque Provinciale du Canada, au 3701 de l'avenue Dickens, à St-Michel.

Après que le choix des jurés eut été complété, Me André Ledoux, procureur permanent de la Couronne, a commencé à étayer sa preuve.

Me Nikita Tomesco occupe en défense.

Découverte d'un corps momifié à St-Ferréol

ST-FERREOL. (PCf) — La désaffectation du vieux cimetière de St-Ferréol, petite localité située à environ 8 milles au nord-est de Ste-Anne-de-Beaupré, a amené la découverte d'un corps momifié d'une femme de l'endroit, inhumée il y a un demi-siècle.

Il s'agit du corps de Mme Elie Côté, qui serait décédée à l'âge d'environ 90 ans, il y a une cinquantaine d'années.

Selon le gendre de Mme Côté, M. Paul Lajeunesse, qui est âgé de 92 ans, il semblerait que l'intérieur de la tombe serait intact, bien que cette tombe soit dans la terre depuis déjà un demi-siècle et qu'en outre, au moment de l'inhumation du corps de Mme Côté, le procédé d'embaumement n'existait pas.

Ce cas de momification a été corroboré par le curé de St-Ferréol, l'abbé Théodore Trépanier.

Les canaux de la police portés de trois à six

Par suite d'une décision prise hier par le comité exécutif, des soumissions publiques seront demandées incessamment en vue de l'expansion de la centrale de télécommunications et de l'urgence, au sein du Service de la police de Montréal, et en vue de l'addition de trois canaux.

On se propose ainsi de porter de trois à quatre le nombre de canaux divisionnaires, puis d'installer un "canal général" pour des opérations spéciales (vol à main armée, démonstrations importantes, élections, etc.), puis un "canal de renseignements".

L'accroissement normal du nombre des appels provenant du public, l'augmentation du nombre de véhicules équipés d'appareils radio, les changements d'ordre administratif, la création d'un bureau de renseignements policiers, l'approche de l'Expo, les annexions de Saraguay et de Rivière-des-Prairies, sans compter la possibilité d'annexions futures ou tout au moins de coordination des services policiers sur l'île de Montréal nécessitent, signale-t-on, de donner plus d'expansion au réseau de communications.

On projette un quatrième canal divisionnaire parce que le nombre de véhicules équipés d'appareils radio est passé de 380 (en 1964) à 510 (au début de 1966). Plus de 165 véhicules seront ainsi équipés avant la fin de l'année, soit une augmentation de 75 p. 100 comparativement au 12 juillet 1964, date de l'inauguration du réseau de trois canaux radiophoniques. Il faudra autant de canaux divisionnaires que de divisions policières (nord, est, centre et ouest).

On note également que le nombre d'appels dirigés vers la centrale de communications s'accroît au rythme de 13 p. 100 par année et l'on prévoit que l'Expo entraînera une augmentation de travail dépassant considérablement ce taux.

Quant au "canal de renseignements", il fera suite à la création, il y a un peu plus d'un an, d'une "centrale d'information" où sont accumulés sur cartes-fiches des renseignements concernant les personnes recherchées, les véhicules ou marchandises volés et tout autre renseignement d'ordre policier. Ces renseignements ne sont actuellement disponibles que si le policier se rend ou téléphone à cette centrale. Le nouveau canal rendra ces renseignements plus facilement accessibles aux agents se trouvant dans les véhicules.

ANGLOPHONES

SUITE DE LA PAGE 3

diction et sur les écoles françaises et sur les écoles anglaises :

1) "Il y a des différences fondamentales dans la philosophie et les traditions des écoles anglaises et françaises au Québec" ;

2) "Il y a des différences fondamentales dans les programmes scolaires et l'administration des écoles françaises et anglaises", principalement parce que les programmes anglais doivent ressembler de près aux programmes en vigueur dans les autres provinces canadiennes, à cause de la "mobilité" des élèves, des professeurs et des parents de langue anglaise d'une province à l'autre ;

3) "Les problèmes de langue rendraient impraticable un système administratif unifié au niveau de l'école", notamment parce que les éducateurs et administrateurs vraiment bilingues sont relativement rares;

4) Dans plusieurs régions du Québec, il y a une disproportion considérable dans l'importance numérique des groupes anglophones et francophones, les anglophones étant en général minoritaires. Or, en pareil cas, soutient l'organisme protestant, "même avec la meilleure volonté, les besoins de la minorité deviennent souvent subordonnés à ceux de la majorité";

5) "Il serait ridicule de détruire les 55 commissions régionales à direction catholique et les 9 régionales à direction protestante récemment créées au Québec", alors qu'elles ont à peine commencé à fonctionner; la disparition des régionales protestantes laisserait dans les 55 régionales à direction catholique devenues "neutres" des fragments de population anglaise si petits qu'aucun enseignement secondaire ne pourrait y être organisé à leur intention;

6) "Le rythme des réformes au cours des trois dernières années a été tel que les éducateurs, les parents et les élèves ont besoin d'un répit pour s'y adapter".

Les administrateurs protestants souhaitent la plus grande coopération possible entre les responsables du système d'éducation des Québécois de langue anglaise et les responsables du système français; mais ils rejettent ce qu'ils appelent "the amalgamation".

Plus précisément, ils recommandent que deux réseaux distincts de commissions scolaires soient établis selon le critère de la langue, que les parents aient le droit de choisir la langue dans laquelle seront éduqués leurs enfants, et que chaque commission régionale, anglaise ou française, soit chargée d'organiser un enseignement catholique, protestant, juif ou non confessionnel, selon les besoins de la population desservie.

JACQUES-CARTIER

SUITE DE LA PAGE 3

cus que l'expansion et l'avenir de Jacques-Cartier reposent sur son développement industriel.

Cette ville de la rive sud, dont la population s'est décuplée au cours des dernières années (50,000 habitants), a rejoint dans le temps de le dire un budget de l'ordre de près de $7 millions. Par ailleurs, son développement résidentiel ayant pris les devants, il reste que ce sont les petits et moyens propriétaires qui font toujours les frais de la plus large part de l'impôt foncier.

Ceux qui veulent améliorer le sort de Jacques-Cartier et lancer cette ville-champignon dans l'orbite des grands centres industriels — soit, en l'occurence, les candidats à la mairie Therrien, Bertrand et Bonhomme, ont confié à leurs électeurs qu'ils souhaitaient pouvoir exploiter à son maximum le parc industriel maintenant en place, et qui n'attend plus que la demande ... l'offre étant là.

EXAMEN DE LA VUE
Bruno Quesnel O.D., Optometriste, bureau chez
Peoples Credit JEWELLERS LTD.
1015 ouest, Ste-Catherine - Vl. 9-7071

FAITS divers

Jeune cycliste renversé par une automobile

Un garçonnet de 8 ans, Brian Kadefski, dont les parents habitent au 5612 rue Cork, à Côte-St-Luc, a été renversé par une automobile, vers 8 h. hier soir, alors qu'il roulait à bicyclette dans la rue Melling.

Grièvement blessé à la tête et au bras gauche, l'enfant a été transporté à l'hôpital Reine-Elizabeth et transféré peu après au Montreal Children's Hospital, où il est dans un état critique.

Bambine tuée par un chauffard

La Sûreté provinciale recherche activement un chauffard qui a tué une bambine de 4 ans, vers 2 h. hier après-midi, à Saint-Gérard-de-Magella, comté de l'Assomption.

La petite victime, Céline Ricard, fille de M. et Mme Roland Ricard, de Saint-Gérard-de-Magella a été renversée par l'auto en traversant la chaussée en face de la maison de ses parents.

Recherches pour retrouver un noyé

Les recherches se poursuivent toujours pour retrouver le corps de M. Guy Martin, âgé de 44 ans, du 6210 rue Mignault, qui s'est noyé samedi au cours d'une excursion de pêche dans le parc La Verendrye, près de Val-d'Or, lorsque le canot-automobile dans lequel il avait pris place avec deux compagnons a chaviré.

Des Indiens, qui pêchaient dans ce secteur, ont réussi à sauver les deux autres mais ils n'ont pu retrouver M. Martin.

Dans notre édition d'hier, la victime avait été identifiée par erreur comme étant M. Gaston Martin, de Val-d'Or.

Vol de $1,000 dans une taverne

QUEBEC. (PCf) — Un individu armé, portant des verres fumés, s'est emparé d'une somme de $1,000, hier, dans le bureau d'une taverne du quartier Limoilou, dans la basse-ville.

La secrétaire du bureau, Mlle Pierrette Boyer, se trouvait seule lorsque le voleur s'est présenté.

La somme volée constituait les recettes de la fin de semaine.

Epave d'un avion disparu retrouvée

HALIFAX N.-E. (PC) — L'épave d'un avion disparu depuis samedi avec trois personnes à son bord, un bimoteur de la compagnie aérienne Wheeler, a été repérée hier à quelque 60 milles au nord-est de Sept-Iles, sur la Côte nord.

Selon un porte-parole du centre de sauvetage air-mer de Halifax, un hélicoptère de l'ARC s'est posé sur les lieux de l'écrasement de l'appareil et son équipage a retrouvé trois corps.

Le bimoteur, qui s'est perdu au cours d'un vol de 400 milles, avait quitté Sept-Iles pour Goose Bay, Labrador, en emportant M. Ross Chapman, gérant des opérations de vol de Wheeler à Goose Bay, Mme Ross Chapman et un pilote dont l'identité n'a pas été révélée.

Descente dans une présumée maison de jeu de St-Hyacinthe

ST-HYACINTHE. (P. B.) — Une demi-douzaine de policiers municipaux et provinciaux de St-Hyacinthe ont effectué une descente dans une maison de jeu de la rue St-Antoine. Douze individus ont été appréhendés au cours de ce raid effectué durant le long congé de la fête de la Reine. Sylvio Frappier, un Maskoutain qui a eu maille à partir avec la justice pour une affaire analogue en 1962, devait comparaître ce matin sous l'accusation d'avoir tenu une maison de jeu.

Selon le sergent d'état-major Théorêt, du détachement de St-Hyacinthe, de la Sûreté provinciale, les policiers auraient effectué cette descente à la suite de plaintes enregistrées par les femmes des joueurs. La maison de jeu était apparemment en activité depuis quelques semaines.

Le raid a été dirigé conjointement par le sergent détective Bernard Sansoucy, de la Sûreté municipale de St-Hyacinthe, et le caporal Gilles Breton, de la Sûreté du Québec.

Une bonne créance devient mauvaise quand on la laisse dormir.

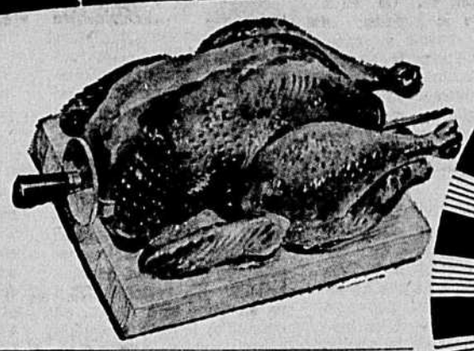
Proverbe français

COMPARUTIONS

SUITE DE LA PAGE 3

Il s'agit de Pierre Pominville, 19 ans, du 6036 avenue du Parc; de Jean-Paul Trudeau, 18 ans, du 8147 est, rue Sherbrooke; de Jacques Tanguay, 18 ans, du 1395 Duhamel; de Fernand Thériault, 18 ans, du 4554 rue Christophe-Colomb; d'André Lauzon, 21 ans, du 4068 rue Rivard; d'André Lagacé, 20 ans, du 1243 rue Barré; d'Ulric Robillard, du 275 rue Richelieu, à St-Hilaire; de John Rotolo, 18 ans, du 801 Ottawa; de Pierre Fournier, 18 ans, du 3512 rue Jeanne-Mance; et de Lionel Aubin, 18 ans, du 2626 rue Leclerc.

POULET EVISCERE CATEGORIE "A" 2 A 4 LB LB 37¢



SUCRE SAC 5 LB 39¢

BEURRE "EXCEL" LB 59¢

AILES DE POULET "WHITE ROCK" Boite 2½ lb 85¢

CRETONS "MARTIN" 12 oz 69¢

CUISSES ET POITRINES DE POULET "WHITE ROCK" Boite 2½ lb 1.49

SMOKE MEAT 'MARTIN' Paquet de 2 oz 4/99¢

SAVON "BREEZE" FORMAT FAMILIAL	1.69
SAVON "BREEZE" FORMAT GEANT	99¢
DETERSIF LIQUIDE "SWAN" BOUTEILLE 24 on.	69¢
PATE A DENT "STRIPE" FORMAT REGULIER	3/1.00
LAIT EN POUDRE "CARNATION" BOITE 3 lb	1.19
NOURRITURE POUR BEBE "HEINZ" POT 4¼ on.	6/79¢
CEREALES POUR BEBE "HEINZ" BOITE 16 on.	47¢
BREUVAGE A L'ORANGE OU ORANGE ET PAMPLEMOUSSE "TANG"	2/47¢
BREUVAGE pamplemousse "TANG"	2/39¢
BREUVAGE ananas et pamplemousse "TANG"	2/39¢
THE "RED ROSE" BOITE 60 sacs	79¢
POELON TEFLON DE "DUPONT" chacun	2.99
GUIMAUVES "KRAFT" CELLO 11¼ on.	2/49¢
CEREALES "TINTIN" BOITE 7½ on.	39¢
CEREALES "TINTIN" BOITE 11 on.	49¢
MARGARINE "FLEISHMAN" BOITE 1 lb	55¢
GARNITURE A DESSERT "LUCKY WHIP" BOITE 2 on.	4/99¢
SACS A POUBELLES INTERIEURES "SNAP OFF" ROULEAU 15 sacs	55¢
FEVES GERMEES "MONTREAL" BOITE 28 on.	2/39¢
SAUCE CHINOISE "MONTREAL" BOUTEILLE 5 on.	19¢
PAPIER DE TOILETTE "VANITY" ROULEAUX	6/89¢
CEREALES "KELLOGG" APPLE JACKS BOITE 7 on.	2/69¢
CEREALES "KELLOGG" APPLE JACKS BOITE 10 on.	45¢
CIRE LIQUIDE "VISTA" BOUT. PLASTIQUE 32 on.	1.09
CHIFFON DE "JOHNSON" rose et bleu	59¢
ASPERGES LONGUES "PRESIDENT" BOITE 12 on.	39¢
TARTES AU CITRON "EXCEL"	49¢
JUS DE PRUNEAUX "WELCH" BOUTEILLE 24 on.	3/1.00
BREUVAGE aux RAISINS "WELCHADE" BOITE 32 on.	3/1.00
FLOCONS DE MAÏS "KELLOGG" BOITE 8 on.	19¢
PAIN "EXCEL"	2/41¢
CREME GLACEE "EXCEL" ½ gallon plastique	89¢

GAGNEZ 3 CHEVROLET 1966 TAXES de VENTE et LICENCE INCLUSES — VALEUR TOTALE $10,000



Chaque dollar d'achat chez votre marché "EXCEL" vous donne une chance de gagner une de ces trois CHEVROLET automatiques 1966; demandez vos coupons de participation à la caissière.

Cette promotion se termine le 18 juin 1966

TIRAGE LE 25 JUIN 1966



POMMES DE TERRE nouvelles 5 lb 35¢

CHOUX nouveaux de Californie Etats-Unis No 1 lb 10¢



TOMATES MEXICAINE 7 x 7 3 lb 49¢



EXCEL

Prix en vigueur les 26-27-28 mai 1966
POUR VOTRE MARCHE EXCEL LE PLUS PRES
COMPOSEZ: 731-7641

NOUVEAU!
AUSSI AVANCE QUE L'ERE SPATIALE!
Economisez avec le nouveau CLAPBOARD D'ALUMINIUM DE COULEUR TISCO



Fini Plastique cuit
Aluminium Tisco très épais
Couche protectrice permanente

VOUS EPARGNEZ BEAUCOUP PLUS
Aucun autre CLAPBOARD COMME ÇA
Finis grain de bois profondément incrusté à l'aspect et au touché du bois naturel.
TISCO PRODUITS D'ALUMINIUM
3388 EST JEAN-TALON - 722-1115
Portes, fenêtres en aluminium. Auvents en fibre de verre

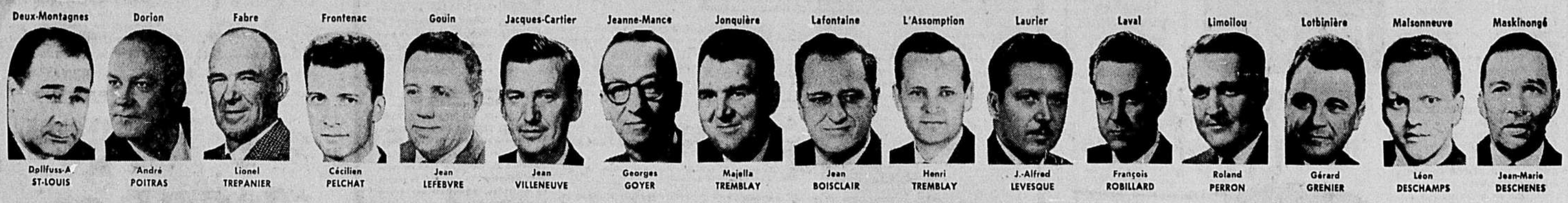
Ralliement national

Les photos des candidats du Ralliement national, aux élections générales du 5 juin n'étaient pas parvenues assez tôt à LA PRESSE pour paraître avec celles des candidats du parti libéral, de l'Union nationale et du RIN, hier.

Les cinquante photos de cette page sont arrivées par le courrier hier, et LA PRESSE se fait un plaisir de les publier.



Ahuntsic — Paul DEMERS
Argenteuil — Adalbert BEAUDOIN
Arthabaska — René JUTRAS
Beauharnois — Nicolas DUGUAY
Berthier — André GRAVEL
Bourassa — Gérard LEDOUX
Bourget — Lucien BOILARD
Châteauguay — Emile GOUDREAULT
Chicoutimi — Jules LAROUCHE
D'Arcy-McGee — Gilles COTE



Deux-Montagnes — Dollfuss-A ST-LOUIS
Dorion — André POITRAS
Fabre — Lionel TREPANIER
Frontenac — Cécilien PELCHAT
Gouin — Jean LEFEBVRE
Jacques-Cartier — Jean VILLENEUVE
Jeanne-Mance — Georges GOYER
Jonquière — Majella TREMBLAY
Lafontaine — Jean BOISCLAIR
L'Assomption — Henri TREMBLAY
Laurier — J.-Alfred LEVESQUE
Laval — François ROBILLARD
Limoilou — Roland PERRON
Lotbinière — Gérard GRENIER
Maisonneuve — Léon DESCHAMPS
Maskinongé — Jean-Marie DESCHENES



Montmorency — Maurice TALBOT
N.-Dame-de-Grâce — Marcien ST-AUBIN
Olier — Gérard BIRON



Portneuf — Antoine DROLET
Richelieu — Lorenzo BONNEAU
Richmond — André BERGERON



Robert-Baldwin — Jean-Paul TRUDEL
Roberval — Claude MUNGER
Rouville — Albéric ARCHAMBAULT



St-Henri — Léo DAUPHINAIS
St-Jacques — Jean-Paul POULIN
St-Jean — Louis POIRIER



St-Louis — Lucien PLANTE
Ste-Marie — Jacques RACICOT
St-Sauveur — Raymond CLOUTIER



Sherbrooke — Philippe LORD
Taillon — J.-R. TREMBLAY
Témiscamingue — Camil SAMSON



Terrebonne — Gilles PARENT
Vaudreuil-Soulanges — Régent MILLETTE
Verchères — Michel MIGNEAULT



Verdun — René LASSONDE
Westmount — Lucien LAVALLEE
Wolfe — Gilles MORIN

Style PROVINCIAL PAYSAN



Valiquette



CHATEAU VENDOME

Exclusivité américaine

1 Mobilier "Thomasville Furniture" comprenant vaisselier 66" de longueur, table ovale 45 x 66, 4 chaises et 2 fauteuils recouverts de tissu or. Noyer. **1589.**

2 Desserte 64" de longueur. **439.**

3 Table cabinet ronde. **195.**

4 Sofa coussins détachables, bois fini antique. **799.**

5 Fauteuil, coussins détachables, bois fini antique. **319.**

6 Pupitre. **249.**

7 Chaise recouverte de tissu or. **95.**

8 Table d'utilité dessus de marbre. Ch. **79.50**

9 Fauteuil à dossier arrondi, fini antique. **209.**

10 Fauteuil, rehaussé d'osier, fini antique. **329.**



Mobilier "American Furniture" comprenant bureau, miroir, armoire, tête de lit. 1295. **995.**
Table de chevet **145**

LE "RANCH OAK"

Exclusivité américaine

11 Table de bout, chêne fumé. **89.**

12 Sofa, tissu bouclé, chêne fumé **499.**

13 Table ronde à café, chêne fumé. **119.**

14 Berceuse, chêne fumé. **229.**

15 Table-pupitre, chêne fumé. **189.**

16 Mobilier salle à dîner, buffet, hûche, table, fauteuil, 3 chaises. **793.**

17 Table à magazine, fumé, **89.**

18 Petit banc, chêne fumé. Ch. **24.95**

17 Sofa coussins détachables, chêne pâle **299.**

STATIONNEMENT EN FACE OU A L'ARRIERE DU MAGASIN

N. G. VALIQUETTE LTEE, 510 STE-CATHERINE EST près Berri **Tél. : 842-8811**

HEURES D'AFFAIRES : Ouvert de 9:30 A.M. jusqu'à 5:30 P.M. Ouvert les jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 h.

Déficit de $120,000 au Mont-St-Antoine

par Oswald Mamo

Il manque environ $120,000 à l'école Mont-Saint-Antoine Inc., pour combler le déficit de son exercice financier ayant expiré le 31 mars dernier.

C'est ce qu'a déclaré le président de la corporation qui dirige l'école, M. Paul Desrochers, à l'occasion de la publication du second rapport annuel de l'institution.

M. Desrochers explique cependant que la situation financière de la corporation n'est pas désastreuse puisqu'elle a l'assurance que d'ici quelques jours son budget sera revisé afin de lui permettre de rétablir la situation.

L'école Mont-Saint-Antoine Inc. compte 373 élèves fréquentant l'école et environ 160 jeunes qui sont placés dans des foyers nourriciers.

Environ 40 pour cent des élèves sont confiés à la Corporation conformément à la loi sur la délinquance juvénile et 60 pour cent par la Cour de bien-être social.

M. Desrochers se défend d'appeler son institution une école de "réforme" mais bien de "rééducation".

Le président de la corporation a déclaré que l'école peut recevoir encore 38 nouveaux élèves.

L'Ecole Mont-Saint-Antoine est une institution à sécurité minimum qui enseigne quelque 20 différents métiers. Elle s'enorgueillit du fait que 81 pour cent de ses ressortissants se sont intégrés admirablement dans la société et n'ont jamais eu de troubles avec les autorités policières.

Le budget total soumis par la corporation pour l'exercice financier qui vient de se terminer est de $984,069, tandis que le budget approuvé est de $872,362.

Risques de l'émetteur de cartes de crédit

Le système des cartes de crédit et des chèques de voyageurs semble présenter plus de risques pour ceux qui les émettent que pour ceux qui les reçoivent.

C'est ce qui résulte du maintien de deux poursuites intentées à l'American Express Co., par un cabaret qui avait fourni de la nourriture et d'autres services, à plusieurs occasions, sur présentation de cartes de crédit, dont le paiement a été refusé.

Il en a été de même concernant la poursuite entre les mêmes parties intentée par suite du paiement de chèques de voyageurs volés.

Dans le premier cas, le juge G. B. Puddicombe, de la Cour supérieure, maintient la poursuite de $746.31 du cabaret Empress Lounge & Dining Room Inc., contre l'American Express Co., et dans le second cas, celle de $701.19.

La première procédure qui se rapportait à des cartes de crédit, s'était engagée sur une demande reconventionnelle de l'American Express qui prétendait avoir payé une somme de $1,533.71 par erreur, ce que l'on désigne en langage légal, le paiement de l'indu.

Après une analyse de la preuve, le juge en vient à la conclusion que la bonne foi des employés du cabaret ne pouvait être mise en doute.

Dans un cas, le client ne pouvait se souvenir s'il avait signé sa carte de crédit, ce qui dans les circonstances permettait à un voleur de signer cette carte et la facture sans qu'on puisse démontrer que les deux documents ne sont pas de la même personne. D'ailleurs les experts en écriture n'avaient pu le démontrer, les signatures étant illisibles.

Le second client était certain qu'il avait signé sa carte, mais, selon le juge Puddicombe, le voleur pouvait avoir changé la signature sur la carte (effacer et écrire de nouveau le nom) et cette nouvelle signature pouvait alors correspondre à celle que ce voleur apposait sur la facture.

Quant au vol des chèques de voyageurs l'American Express avait été avertie du vol le 9 juillet 1964 et ce n'est que le 28 du mois suivant qu'elle en avait refusé le paiement et les avait retournés à la réclamante.

Dans les circonstances, le juge maintient la poursuite de $701.19, intentée pour le paiement des chèques.

Subventions du Conseil des arts

Le Conseil des arts du Canada annonce l'octroi d'une série de subventions de voyage ayant pour objet de permettre à des universitaires, dans les domaines des humanités et des sciences sociales, d'assister à des réunions de sociétés savantes.

Le Conseil canadien de recherche sur les humanités et le Conseil canadien de recherche en sciences sociales obtiennent chacun $15,000 pour aider des universitaires à se rendre à des réunions de sociétés savantes.

Les autres subventions sont accordées à M. R. H. Mankiewicz, de l'Institut de droit aérien et spatial de l'Université McGill; à M. Wallace E. Lambert, professeur à l'Université McGill; au R. P. Bernard Mailhiot, de l'Université de Montréal; à M. Paul-Yves Denis, professeur à l'Université de Montréal, et à M. Harry Kaufman, professeur à l'Université de Toronto.

PASCAL

- COTE-DES-NEIGES et CH. BEDFORD
- CENTRE D'ACHATS FAIRVIEW Route transcanadienne Pointe-Claire
- GREENFIELD PARK BOUL. TASCHEREAU
- CENTRE D'ACHATS BOULEVARD, BOUL. PIE-IX
- 301 OUEST, RUE CRAIG
- 4050 RUE WELLINGTON VERDUN
- 5742-46, AV. DU PARC
- 1494 OUEST, RUE STE-CATHERINE
- 4833 OUEST, RUE SHERBROOKE
- CENTRE D'ACHATS DORVAL
- CENTRE D'ACHATS NORMANDIE BOUL. DE SALABERRY

COMPTOIR DES COMMANDES POSTALES
301 OUEST RUE CRAIG

PEINTURE Crest
B-H NOUVELLEMENT AMÉLIORÉE

UNE PEINTURE DE QUALITE A GRANDE CONSISTANCE QUI RECOUVRE EN UNE SEULE COUCHE — LES FINIS SUIVANTS SONT OFFERTS DANS UN CHOIX COMPLET DE TEINTES POPULAIRES — DECORATEURS :

- LATEX CAOUTCHOUTE
- PEINTURE MATE POUR MURS
- SEMI-LUSTRE
- EMAIL — LUISANT
- PEINTURE EXTERIEURE

$4.95 LE GALLON

$1.65 LA PINTE





FINIS INTERIEURS
- VERT FEUILLE
- PECHE CREME
- BLEU PASTEL
- BEIGE
- IVOIRE
- SUNGLOW
- VERT PASTEL
- GRIS DOUX
- FLEURETTE
- CHARTREUSE
- BLEU OCEAN
- MOKA PALE

EMAIL A PLANCHER ET PORTIQUE
- ROUGE TUILE
- GRIS
- VERT

PEINTURE EXTERIEURE
- CREME
- GRIS ROCHE
- VERT A PERSIENNE
- BRUN AUTOMNE
- FEUILLAGE
- ROUGE
- JAUNE
- BLEU LAURENTIEN

No 255-S — "CAPRI-PAK"
PORTE-BAGAGES TUBULAIRE, GENRE PANIER
LE PLUS BEAU MODELE DE PORTE-BAGAGES POUR TOIT D'AUTOS, SE POSANT FACILEMENT ET D'EMPLOI FACILE. LES BAGAGES SONT SOLIDEMENT FIXES SUR DES BARRES ENTRECROISEES. LE PORTE-BAGAGES REPOSE SUR 4 VENTOUSES NE LAISSANT PAS DE MARQUES.



REG. $14.95
$10.95

MODELE 300 — ULTRA-RACK
PORTE-BAGAGES POUR TOIT D'AUTO
POUR SEDANS, HARDTOPS, STATION-WAGONS ET CAMIONS CANADIENS.



Aussi modèle 330 pour petites voitures

PRIX PASCAL $12.95



AJOUTEZ DE LA COULEURS A VOS REUNIONS NOCTURNES EXTERIEURES
TORCHE DE PATIO
BRULEUR EN ALUMINIUM SUR PERCHE DE 6' EN ACIER NOIR. — BRULE DU PETROLE.
REG. $3.95 CH.
2 pour $3.97

RAYONNAGE
EN ACIER EPAIS
IDEAL POUR REMISAGE A LA MAISON OU ATELIER
LARGEUR : 36"
PROFONDEUR : 12"
HAUTEUR : 71"
TABLETTES AJUSTABLES
4 TABLETTES $9.97
5 TABLETTES TEL QU'ILLUSTRE $11.97





RMP
"REGENT" CONTRE-PORTE "MOUSTIQUAIRE" DE LUXE EN ALUMINIUM POUR TOUTES SAISONS
DE RENOLD'S METAL PRODUCTS, QUEBEC LTD.

Le dernier cri en fait de confort, cette porte auto-escamotable élimine la tâche de changer les panneaux pour des moustiquaires et permet, sur simple déclic, de l'intérieur, de l'adapter aux variations du temps, en quelques secondes. Elle offre le double avantage d'une contre-porte, pendant l'hiver, et d'une porte moustiquaire, l'été. Elle allie la qualité et la robustesse à un prix économique.

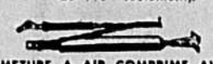
VOICI 11 RAISONS POUR LESQUELLES LES PORTES RMP SONT LES PORTES DE QUALITE QUI SE VENDENT LE MIEUX AU CANADA.

1. Entièrement fabriquées d'aluminium refoulé de 1¼" d'épaisseur et de la meilleure qualité afin d'offrir une robustesse accrue.
2. Panneaux de verre avec coussinet et tissu vinyle formant isolation.
3. Coins renforcés de métal fondu pour prévenir l'affaissement.
4. Accessoires de distinction.
5. Barres en "Z" d'aluminium refoulé, entièrement garnies de coupe-froid.
6. Extenseur de rainure d'aluminium refoulé en "U" avec coupe-froid de vinyle.
7. Fermature à air comprimé avec chaine et ressort de protection.
8. Charnière "Oilite" auto-lubrifiantes avec douilles de bronze.
9. Panneaux inférieurs de conception artistique alliant la résistance à la beauté.
10. Grillage de moustiquaire en aluminium extra-fin.
11. RMP (Quebec) Ltd. garantit sans condition les matériaux et la main-d'oeuvre.

ACCESSOIRES DE LUXE



CHARNIERES. Charnières invisibles en Bronze "Oilite". Incorporées au châssis principal pour ajouter à la beauté de l'ensemble. (Sur les portes de 1¼" seulement).

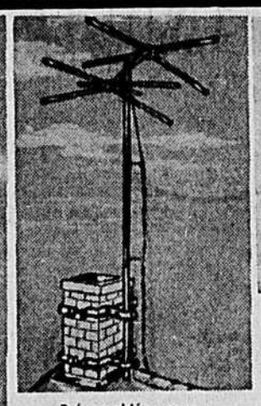


FERMETURE A AIR COMPRIME AVEC CHAINE ET RESSORT DE PROTECTION. Le ressort revenu à l'huile ne se détendra pas et procure une poussée maximum de fermeture avec un minimum de retour. La chaine et le ressort de protection, permettant une ouverture de 90 degrés, préviennent le bris de la porte ou du dispositif de fermeture dans l'éventualité d'un coup de vent.

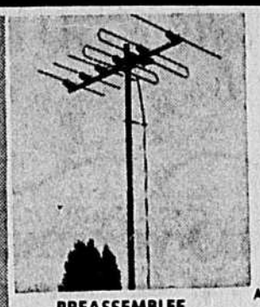
SPECIAL PASCAL $29.95



TRES GRAND APPAREIL à CAPTER LES SIGNAUX ANTENNES POUR TOUS LES CANAUX
Rallonge à 4 éléments de 126" chacun, 96" de plongée, 57" de profondeur. Rég. $34.75 $16.95

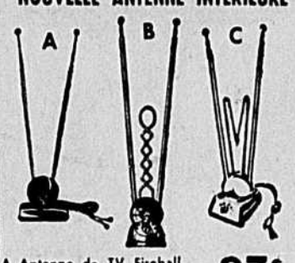


Préassemblées pour installation rapide et facile
ANTENNES TOUS CANAUX REDIMONT en forme de cône s'étendant à 84 pouces $3.95
Val. $7.95



PREASSEMBLEE ANTENNE SUPERIEURE YAGI-LOOP ZOOM pour canaux 3 et 5
Facile à installer
TRES GRANDE ENVERGURE. Barre principale 92 pouces, 2 boucles et 4 éléments mesurant 97 pouces.
Valeur de $21.95 $10.97
Tous mâts moyennant supplément

NOUVELLE ANTENNE INTERIEURE



A. Antenne de TV Fireball. Oreilles de lapins. Rég. $3.95 97¢
B. Nouvelle antenne orientale à sélecteur d'ondes Switch-o-matic à 6 positions. Rég. $10.95 $3.95
C. Antenne ajustable universelle. Rég. $15.95 $6.95

MATS DE TV
MATS DE 5 PIEDS (soudés) chacun 97¢
5 PIEDS (sans soudure) $1.45
10 PIEDS (sans soudure) $2.97
FIL DE SUPPORT Galvanisé, à plusieurs brins. — Fil pour étayer mâts et renforcer antennes. Bobine de 50 pieds. VENTE 45¢





FIL DE TV A MOITIE PRIX
Achetez un écheveau de 100 pieds ou un rouleau de 1,000 pieds.
REGULIER 100 pieds $1.77
1,000 pieds $12.95
TRES FORT 100 pieds $2.47
1,000 pieds $17.95

UN ACHAT SPECIAL



BOYAU PLASTIQUE NOIR, 50 pi., 7/16" léger — avec raccords. $1.00

BOYAU D'ARROSAGE ½" RENFORCE DE NYLON
3 épaisseurs, robustes raccords en laiton.
Long. 50 pi. $4.95
Long. 75 pi. $6.95
Long. 100 pi. $8.95

BOYAU VERT TRANSPARENT, 7/16"
Robustes raccords en laiton
50 pi. $1.95
100 pi. $3.95

BOYAU VERT TRANSPARENT, ½"
Raccords en laiton
50 pi. $2.95
100 pi. $4.95

Boyau en CAOUTCHOUC Dominion Rubber Co.
Tout en caoutchouc, ½" 50 pi. $5.10
½" renforcé
50 pi. $7.85
75 pi. $11.50
100 pi. $15.20

BOYAUX-GICLEURS en plastique, 3 tubes vert transparent
25 pi. $2.49
40 pi. $2.99

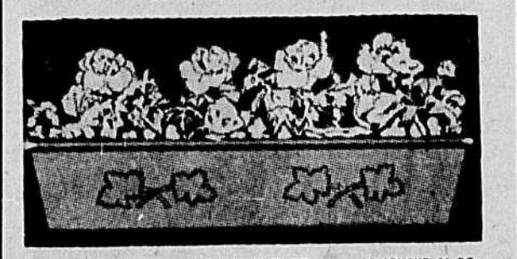


ARROSEUSES OSCILLANTES
"RAIN-WAVE" — 2100 pi. ca. $4.88



2800 pi. ca. $6.88

NOUVELLES BOITES A FLEURS RENFORCEES
POUR JARDIN INTERIEUR OU EXTERIEUR
AUGET EN DEDANS POUR L'EAU



LONGUEUR 24 PO. PROFONDEUR 5" LARGEUR 7½" $1.39
LONGUEUR 30 PO. PROFONDEUR 5" LARGEUR 7½" $1.89
LONGUEUR 36 PO. PROFONDEUR 5" LARGEUR 7½" $2.39

NOUVEAU GOLDEN VIGORO
SPECIALEMENT POUR PELOUSE
préparé d'après un nouveau procédé breveté.



NE BRULE PAS L'HERBE
si vous employez les quantités recommandées. Une seule application est efficace pour toute la saison.
NOUVEAU GOLDEN VIGORO
SAC 14 lb (2,000 pi. car.) $2.50
SAC 35 lb (5,000 pi. car.) $4.50
GOLDEN VIGORO AVEC "END-O-PEST"
11 lb $2.95
35 lb $5.95

VIGORO TOUTES FINS 25 lb $2.00 50 lb $3.25
VIGORO ROSE PALE 14 lb $1.90 35 lb $3.50

LA MEILLEURE VALEUR JAMAIS OFFERTE !
SCIE BEAVER DE 9" A MANDRIN INCLINABLE modèle 6200



- SCIE BEAVER DE 9" A MANDRIN INCLINABLE
- SOLIDE BASE EN ACIER
- DEUX EXTENSIONS DE 18" x 22"
- DEUX GUIDES DE 48" DE LONG.

PRIX REG. COMPLETE $207.75
SPECIAL PASCAL DU PRINTEMPS SEULEMENT
$139.50

AUSSI DISPONIBLE AVEC MOTEUR 1 H.P. A 1725 R.P.M. OU MOTEUR 1½ H.P. A 3,450 R.P.M.
MOTEUR HERCULES
à roulements et démarreur à condensateur, poulie et courroie en "V".
REG. $270.75
PRIX PASCAL SEULEMENT
$199.95
COMPRENANT L'UN DES DEUX MOTEURS AU CHOIX

MODELE 1966 RE 184B
TONDEUSE ELECTRIQUE SUNBEAM à LAME DOUBLE



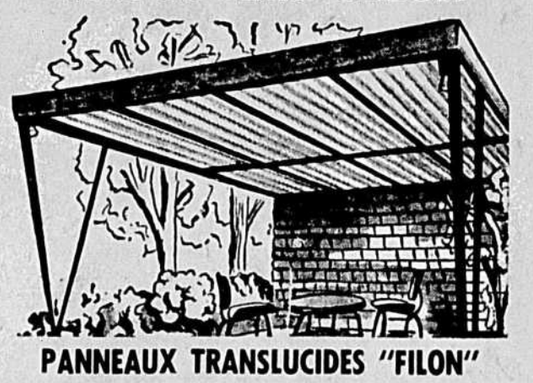
- Poignée chromée en acier tubulaire en forme de boucle.
- Manche pivotant pour meilleure manoeuvre
- Grandes roues décalées avec pneus à flanc blanc
- Coupe de 18"
- La lame double permet un écartement moindre, évitant le danger de raser le gazon.
- Comporte un commutateur pratique; mise en marche du bout du doigt.

PRIX PASCAL $69.95

TONDEUSE ELECTRIQUE
MODELE DE LUXE RE-184C A LAME DOUBLE. POIGNEE CHROMEE PIVOTANTE, REGLAGE DE HAUTEUR DE COUPE. $89.95

TONDEUSE ROTATIVE ELECTRIQUE
MODELE No 77-A — TONDEUSE A UNE LAME.
MEILLEURE VALEUR
PAR SA CONSTRUCTION ET SON PRIX, ELLE EST DESTINEE AUX PELOUSES MOYENNES OU PETITES DE LA VILLE. MANCHE PIVOTANT. DEMARRAGE RAPIDE. COUPE AJUSTABLE DE ½" A 3". $54.95

EPARGNEZ SUR
FIBRE DE VERRE ONDULE

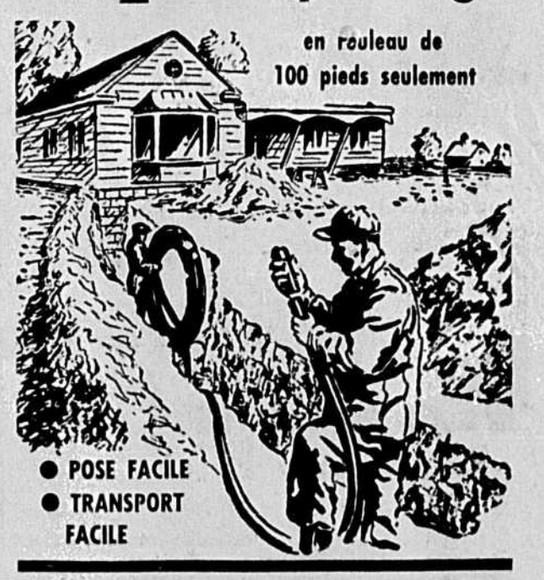


PANNEAUX TRANSLUCIDES "FILON"
A L'EPREUVE DE LEAU ET DE L'ECLATEMENT
D'EMPLOI FACILE Coupez ces panneaux avec une égoïne ordinaire, percez-les et posez-les avec facilité.
CHOIX DE 8 COULEURS
MENTHE, VERT FORET, JAUNE, BLANC, TANGERINE, BLEU, ROUGE RUBIS OU CLAIR.



34" x 96" $9.95 la feuille
34" x 120" $12.95 la feuille
34" x 144" $15.95 la feuille
DIMENSIONS SPECIALES : 60¢ LE PI. CAR.

TUYAU EN PLASTIQUE
NOUVEAU BAS PRIX
½" $2.95 ¾" $4.95 1" $6.95
en rouleau de 100 pieds seulement



- POSE FACILE
- TRANSPORT FACILE

PRODUITS SANITAIRES DE TOILETTE
PRODUITS CHIMIQUES DETRUISANT ODEURS ET GERMES

Misto-Van FOR OUTHOUSES AND CHEMICAL TOILETS



MISTO-VAN REND LES TOILETTES EXTERIEURES HYGIENIQUES
FORMAT D'UNE CHOPINE 98¢
FORMAT D'UNE PINTE $1.95
FORMAT D'UN GALLON $5.95

SEPTO-BAC POUR FOSSES SEPTIQUES INDEREGLABLES
6 onces 89¢
1 livre $1.50



S'IL S'AGIT DE QUINCAILLERIE...VOUS LE TROUVEREZ CHEZ PASCAL

Le 5 juin, jour F

J'aurais aimé qu'il y ait plus qu'une candidate libérale

— C. Kirkland-Casgrain

par Michèle Rivet

Claire Kirkland-Casgrain a maintenant un comté de quelque 38,000 électeurs, le comté de Marguerite-Bourgeoys. Son ancien comté subdivisé en trois en comptait quelque 138,000.

Pourtant ce n'est pas dire que l'horaire soit moins chargé, que la campagne soit moins active. Claire Kirkland-Casgrain, comme d'ailleurs toute l'équipe ministérielle libérale, parcourt la province: Huntingdon, Bagotville, Sorel, l'Abitibi; et le secrétaire exécutif de Claire Kirkland-Casgrain énumère pour elle l'horaire des 15 prochains jours.

Dans le bureau de sa maison privée à Ville Saint-Pierre, où elle nous reçoit, des photos, beaucoup de photos du ministre avec diverses personnalités; une pièce sobre, petite, où Claire Kirkland-Casgrain et son secrétaire, donnent des précisions sur le ministère: "Mon secrétaire exécutif est à Montréal, car j'ai à prononcer plusieurs conférences non politiques traitant du ministère, explique Claire Kirkland-Casgrain; des précisions sur la campagne à mener, les rencontres à faire, les assemblées à tenir.

Avec son mari comme organisateur Mme Claire Kirkland-Casgrain mène campagne. Et c'est surtout par réunions semi-intimes qu'elle procède. "Les assemblées monstres ne sont guère populaires, explique-t-elle; des rencontres de 40, 50 personnes, c'est, je pense, l'idéal." Ce qui peut vouloir dire 3, 4 réunions par soir . . . et peut-être même plus.

Men's World

Claire Kirkland-Casgrain voit à ce que tout marche rondement. Tant au ministère où le travail se continue, que dans le comté qui élira un député, qu'à travers la province. Elle affirme être déçue que le parti libéral ne présente pas plus qu'une femme candidat. "Il faut dire, précise-t-elle, qu'à la dernière minute au moins deux autres femmes qui devaient se présenter à la convention de leur comté n'ont pu le faire. J'espérais ne plus être seule femme; ce ne sera peut-être plus une femme sur 95 députés mais sur 108."

"Je n'ai personnellement pas à me plaindre; au tout début, mes collègues étaient disons inquiets, intrigués; je me suis montrée très prudente et je pense pouvoir dire que j'ai été acceptée; au Conseil des ministres je ne pense pas avoir été défavorisée du fait que je suis une femme; peut-être m'a-t-on écoutée différemment que si j'avais été un homme; mais de toutes façons, je pense que ce que j'ai dit a eu autant de poids.

— Et à votre ministère ?

— Pour une personne qui a pratiqué durant 10 ans le droit, qui a eu des causes d'accident automobile ça n'a vraiment pas posé de difficultés. Ce fut un challenge; mais ce défi se poursuit même après 17 mois que j'y suis. Il y a tellement à faire . . . Et encore là le fait que je suis une femme n'a posé aucun problème.

Maman sur les poteaux

Mme Claire Kirkland-Casgrain aborde durant sa campagne des thèmes qui eux intéressent peut-être tout spécialement les femmes. Elle traite tout particulièrement de l'aspect bien-être social du programme libéral, aide aux enfants retardés, aux vieillards. "Mais ce qui personnellement me fascine le plus, poursuit Mme Casgrain, c'est la décentralisation en dix régions. C'est là la clef d'un Québec fort où la prospérité s'étendra non seulement aux régions urbaines mais à toute la province."

C'est une femme à la santé de fer "que ses adjoints ont parfois peine à suivre", ajoute le secrétaire exécutif. Une femme qui travaille 75 heures par semaine en temps ordinaire, c'est-à-dire pas en période électorale.

C'est aussi une mère de famille qui a trois enfants de 10, 8 et 5 ans.

Pour eux la campagne électorale, ça ne veut pas dire grand'chose. Quand Claire Kirkland-Casgrain a débuté en politique, pour les enfants c'était tout simplement "maman qui remplaçait grand-papa sur les poteaux" (les affiches électorales).



Claire Kirkland-Casgrain

Aussi un de ses fils lui a-t-il naïvement posé la question dernièrement : Dis donc maman as-tu été élue ?

Car "madame le ministre des transports" ne mêle pas ses enfants à la vie politique. "Je me suis organisée pour partir de la maison en aucun temps explique Me Casgrain. En période de session je suis à la maison du vendredi midi au dimanche soir. Evidemment l'horaire est actuellement modifié . . ."

Et après ? "Je voudrais bien prendre des vacances; ça fait deux ans que mon mari et moi n'en avons pas pris ensemble."

Un mois de repos après une campagne électorale vous ferait certainement du bien.

Mais le secrétaire exécutif rétorque :

— N'oubliez pas que la session recommence le 20 juin.

La mode québécoise part en tournée dans quatre grandes villes d'Europe

par Marie Bourbonnais

Ce soir, une vingtaine de personnes prendront l'avion d'Air Canada à destination de Paris, Bruxelles, Milan et Londres. Le voyage, organisé par Mme Rita Caron, présidente de l'agence qui porte son nom a ceci de particulier qu'il fournit à deux couturiers canadiens, Marielle Fleury et Michel Robichaud, une superbe occasion d'aller présenter dans les villes nommées une collection de prestige qui mettra la haute couture canadienne sur la carte de la mode, outremer.

Ce voyage devient donc une mission organisée en collaboration avec le ministère de l'Industrie et du Commerce et celui des Affaires culturelles qui assument les frais des tissus exclusivement canadiens ainsi que les frais de voyage de quatre personnes : les deux couturiers et deux mannequins. Trois mannequins toutefois seront du voyage : ce sont Lise Carreau, Nicole Deslauriers et Lise Tremblay.

La collection comprend 18 modèles conçus pour le voyage et qui serviront d'inspiration a l'Européenne qui projette de visiter le Canada au cours de l'EXPO. Six de ces modèles, dont trois de chaque couturier, étaient présentés hier, en avant-première à la presse montréalaise convoquée aux bureaux du ministère de l'Industrie, Place Ville Marie, pour être mise au courant des derniers détails de ce voyage annoncé il y a déjà plusieurs semaines dans ces pages.

Les délégations du Québec à Paris, Milan et Londres voient sur place à l'organisation des défilés qui auront lieu : à Paris, le 27 mai, au Cercle France-Amérique ; à Bruxelles, le 31 mai, dans les Salons de l'ambassade du Canada ; à Milan, le 10 juin, dans les salons de la Maison du Québec ; à Londres, le 13 juin, à Canada House. Enfin, le 17 juin, la collection sera présentée à Toronto, au Yorkdale Shopping Center au cours de la semaine française.

A Paris, notamment, des personnalités de la Chambre syndicale de la couture parisienne et des maisons Dior, Saint-Laurent et Cardin, assisteront au défilé. Le groupe en voyage sera l'objet d'une réception donnée par l'Oréal de Paris, le 26 mai, nous dit Mme Caron.

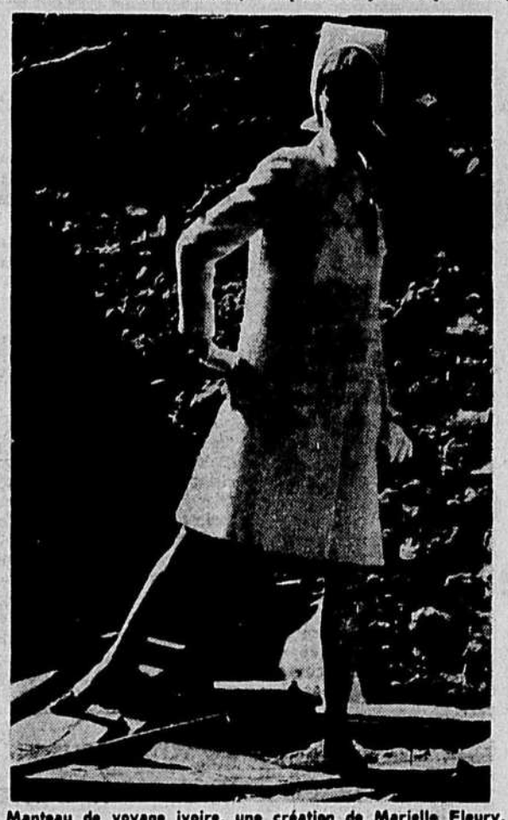
M. Marcel Robidas, chef de la division des missions commerciales de notre ministère de l'Industrie précisa que tout était bien canadien dans le défilé, même les accessoires. Les tissu sont d'Edith Martin, de Trois-Pistoles, de Lucien Desmarais et de Bruck Mills ; les chapeaux sont signés Irène de Montréal et Michel Robichaud; les boutons en émail sur cuivre sont l'oeuvre de Pierrette Leclaire ; les bijoux sont de Walter Schluep ; les coiffures seront de Donald Pepin, de Québec, qui sera du voyage. Les souliers ont été fabriqués par Cristina et Wallace Footwear.

On présentera également au cours des défilés l'uniforme des hôtesses de l'Expo et d'Air Canada dessinés par Michel Robichaud. Nos tissus prouveront que là où nos défricheurs ont vaincu les obstacles naturels, nos tisserands ont asservi la fibre pour obtenir des étoffes souples et résistantes.

De Mariello Fleury, on présentera un bikini et un manteau de plage à dessins de courtepointe, une robe en catalogne rouge et blanc, un ensemble marinière, un manteau en laine et soie, un deux-pièces, une robe de soie batik, un tailleur rose et bordeaux et un deux-pièces à cape, blanc et orange. De Robichaud : un ensemble de plage, un autre, pantalon et veste, un manteau de style redingote, un imper et chapeau en nylon cloqué blanc, un tailleur couronné d'un minuscule chapeau boule, une robe habillée en lainage rose, une autre en lin et un modèle du soir en catalogne de nylon.

La collection n'a pas la prétention d'aller rivaliser avec le luxe des grandes collections parisiennes. Encore une fois, elle a été pensée en fonction du voyage. Le peu qui en a été montré au cours de la conférence de presse a plu grâce à l'élégante sobriété des modèles, aux couleurs choisies et à certains détails bien imaginés.

Sur le programme imprimé à 2,000 exemplaires qui s'en va porter là-bas l'image de la mode québécoise, on pourrait faire quelques réserves. Les photos de mode ont été un peu, beaucoup sacrifiées à certains paysages qui se veulent historiques et qui d'ailleurs ne sont pas identifiés. On a sombré . . . dans le sombre et personne n'y gagne rien.



Manteau de voyage ivoire, une création de Marielle Fleury, qui sera présentée au cours de la tournée de la collection québécoise dans quatre grandes villes d'Europe.

Création Michel Robichaud tramée bleu sur vert par Edith Martin, artisane de Trois-Pistoles. Ce modèle fait partie de la "Mode québécoise en voyage", une initiative de deux de nos ministères en collaboration avec Mme Rita Caron, présidente de l'agence du même nom.

Voeux du congrès des Foyers N.-Dame

Voici les voeux présentés au septième congrès national des Foyers Notre-Dame canadiens, qui s'adressent à la communauté chrétienne, aux gouvernements et aux membres des Foyers Notre-Dame :

A la communauté chrétienne :

1— Que la pastorale de la communauté chrétienne se préoccupe plus de l'évangélisation dans les dynamismes sociaux actuels, avec une attention particulière pour les politiques sociales qui engagent les valeurs humaines et chrétiennes de la famille.

Aux gouvernements :

2— Que les gouvernements hâtent l'étude et la refonte de la législation fiscale et sociale de façon à assurer à la famille un minimum de sécurité et qu'ils se penchent davantage sur les problèmes de reclassement et de recyclage des chefs de famille.

3— Que les politiques gouvernementales soient plutôt centrées sur la famille afin de respecter les droits de la personne.

4— Que le Ministère de la Famille, en collaboration avec les mouvements familiaux, les services sociaux et les centres de recherches, élabore un programme complet d'éducation et d'information sur la nouvelle conception de la famille et de la vie familiale, en utilisant à cette fin toutes les techniques de diffusion.

5— Que devant l'urgent besoin d'aider les familles en difficultés, l'Etat appuie les initiatives des cliniques matrimoniales et en facilite l'accès.

6— Que des cours de sexologie soient inscrits au plus tôt dans le programme du cours collégial public et privé, et donnés par des éducateurs spécialisés.

7— Que notre association, en collaboration avec les autorités scolaires, organise des rencontres avec les élèves des écoles secondaires, en vue d'une meilleure éducation à l'amour et à la vie familiale. Que dans ce but, nos membres soient prêts à leur présenter des témoignages vécus sur le mariage chrétien.

8— Que nos membres, par des conférences, des cercles d'études ou des réunions d'équipe étudient la façon chrétienne d'envisager la sécurité de la famille, face à l'émancipation de l'économie, de la sexualité, de la femme et des enfants.

9— Que tout en respectant l'autonomie de chaque groupement, s'établisse une plus grande coordination des mouvements familiaux, des services sociaux et des centres d'études familiales, et que ces divers organismes adoptent des politiques communes à l'égard des problèmes qui les intéressent.

SOYEZ SÛR !..



CULOTTES POUR BÉBÉS D'UN PRODUIT CANADIEN Vinylite*

Haute résistance aux huiles minérales et aux détergents.

*Marque déposée de SHAWINIGAN CHEMICALS LIMITED

SOYEZ SÛR ! recherchez cette étiquette sur tous les produits de vinyle

LE MAGASIN DES FEMMES ÉLÉGANTES



Reitman's

Petal Burst par WonderBra

maintenant en doux coton soyeux

Avec bretelles extensibles et dos en Lycra*. Notez l'exclusive couture Petal Burst qui assure une légère élévation. Disponible dans le blanc. Grandeurs A 34-36; B et C 32-38.

3.00

Maintenant vous pouvez dire "Portez à mon compte avec" credico

Bureau chef : 384-1140

45 magasins à votre service dans Montréal — Il y en a un près de chez vous

PLUS DE 200 MAGASINS D'UN OCEAN A L'AUTRE POUR VOUS SERVIR

Faites du golf, de l'équitation, de la pêche, de la nage, ou du tennis.

Vous aurez du mal à vous arracher du terrain de golf du Manoir Richelieu; même pour les experts, c'est un défi. Mais vous n'oublierez tout de même pas la piscine d'eau de mer, les tennis, les lacs pleins de truites, les sentiers et les pistes. Et le soir, vous danserez au rythme d'un des meilleurs orchestres en Amérique du Nord. Venez en voiture, en train, en avion. Confort luxueux, cuisine remarquable, à compter de $22 par jour, repas compris. Taxe en sus.

MANOIR Directeur: Lewis P. Beers

Richelieu

LA MALBAIE, POINTE-AU-PIC, P.Q.



Dépliants et réservations: chez votre agent de voyages, ou à la

CANADA STEAMSHIP LINES

759, carré Victoria, Montréal/Tél.: (514) 288-0231



BEAUTE EN BIKINI

pour amateurs de soleil à pois — à la page! en coton jaune chemise assortie

bikini — 16.98

chemise — 8.98

Bessie's

1263, rue Ste-Catherine O.

Place Ville Marie



SARONG SUIT CHACUN DE VOS MOUVEMENTS

Ce soutien-gorge Sarong en jolie dentelle et Lycra* a des bretelles extensibles descendant sous le buste pour une complète liberté de mouvements. Insertions Cordtex* pour plus de soutien. Grand décolleté dans le dos. Grandeurs: 32-36A, 32-38B, 32-40C & D. #2308 Blanc $6.00. #2309 Noir $7.00.

Gaine Sarong à fermeture-éclair sur le côté pour celles qui requièrent plus de contrôle. Le panneau avant en dentelle amincit l'abdomen, le panneau arrière en satin de Lycra* amenuise le derrière — en power net de Lycra* avec bande baleinée de 3" à la taille. Grandeurs 26 à 38. #5262 Blanche $15.00.

*marque déposée



Mme Louise Simard

de la Cie Dominion Corset Ltée

vous invite à prendre rendez-vous à l'un de nos studios. Vous pourrez profiter de ses conseils pour vos vêtements de base.

Mercredi, 25 mai à 3679 est, rue Ontario

Jeudi, 26 mai au Centre d'Achats Duvernay

Vendredi le 27 mai à 6550 St-Hubert sur la Plaza

Mme Louise Simard, spécialiste de la Cie Dominion Corset Ltée

Nous honorons la carte credico

Mme A. Courval INC. CORSETIERE

6550 Saint-Hubert — 4491 St-Laurent

1909 est, Mont-Royal — 4861 ouest, Sherbrooke

3679 est, Ontario — 2, Centre d'achats Duvernay

la vie mondaine

Au congrès des FCE à Bruxelles

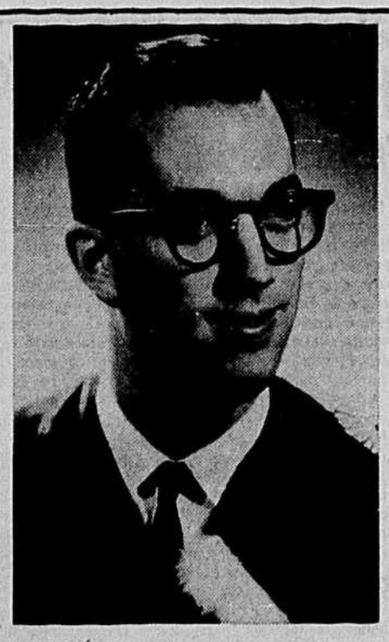
Mme Mirella Lafortune, secrétaire des Femmes Chefs d'Entreprises déléguée officielle du chapitre national du Canada dirigera les congressistes canadiennes qui se rendront au début de juin, en Belgique pour assister au 17e congrès international des FCE qui se tiendra à Bruxelles.

Parmi les membres FCE de Joliette mentionnons Mme Clémentine Martin déléguée régionale et Mlle Gilberte Bacon qui se joindront au groupe.

Les pays représentés à ce congrès mondial sont : la France, la Belgique, la Hollande, la Grande-Bretagne, le Canada, l'Italie, l'Autriche, le Mexique, l'Argentine, l'Espagne et le Brésil.

Outre les séances de travail qui se dérouleront au Palais des Congrès plusieurs réceptions sont inscrites au programme. Il faut souligner la réception offerte par la Reine Fabiola au Palais de Laeken.





Prochain mariage

Mlle Danielle Paquette, b.sc.b., fille du docteur et de Mme Jean-Philippe Paquette d'Outremont, et M. Jacques Archambault, étudiant en médecine, fils du docteur et de Mme Paul Archambault, de Ville Mont-Royal, dont le mariage sera célébré le mercredi 1er juin, à 10 heures. La bénédiction nuptiale leur sera donnée dans l'intimité par le R.P. Jean Tétrault, c.s.c., oncle de la mariée, en l'église Saint-Germain d'Outremont.

Margriet des Pays-Bas se mariera en janvier

LA HAYE (AFP) — La princesse Margriet Francisca des Pays-Bas, dont on vient d'annoncer la date de mariage, est la troisième fille de la reine Juliana et du prince Bernhard des Pays-Bas. Elle est née le 19 janvier 1943 à Ottawa, la famille royale ayant fui l'invasion allemande en mai 1940. Afin de garantir sa nationalité néerlandaise, l'aile du "Civic Hospital" où elle est née avait été marquée d'extra-territorialité et comme relevant de la souveraineté néerlandaise. Ses parrains à son baptême, célébré le 29 juin 1943, furent le président Roosevelt, la reine Mary de Grande-Bretagne et le comte d'Athlone, à l'époque gouverneur général du Canada.

En août 1945, la jeune princesse mit le pied pour la première fois sur le sol néerlandais. Après avoir fait ses études primaires et secondaires aux Pays-Bas et passé son baccalauréat en juin 1961, la princesse partit en septembre 1961 pour Montpellier (France) où elle poursuivit ses études pendant un an à la faculté des Lettres. En 1942, elle entra à l'université néerlandaise de Leyde. Actuellement elle suit des cours d'infirmière.

Le vrai portrait de sa grand'mère

La princesse Margriet, qui est seconde dans la ligne de succession royale néerlandaise, sa soeur Irène ayant renoncé à tous ses droits, ressemble beaucoup physiquement, selon les membres de la cour, à sa grand'mère, la reine Wilhelmine, décédée en 1962.

Souriante, sportive, elle a aussi hérité de sa grand'mère une grande vivacité d'esprit, un caractère entier et un rien autoritaire.

La famille du fiancé

La famille Van Vollenhoven à laquelle appartient Pieter Van Vollenhoven, fiancé de la princesse Margriet, n'est pas une famille de sang noble, mais une de ces familles patriciennes de marchands navigateurs qui ont fait la gloire de la Hollande.

Le nom apparaît vers 1600 avec un Cornelis Van Vollenhoven, marchand navigateur de Rotterdam. Du côté maternel, les ancêtres de Pieter sont eux aussi associés au commerce maritime. On relève en effet à la même époque le nom d'un Pieter de Lange, chirurgien à bord de navires.

Le père de Pieter Van Vollenhoven est directeur d'une vieille firme de Rotterdam spécialisée dans la vente de voiles de navires, bâches et matériel pour bateaux.

Pieter Van Vollenhoven, qui a 27 ans, est diplômé en droit de l'université de Leyde.

Les deux jeunes gens se sont connus dans des groupements estudiantins en 1963.

Pieter qui a un goût prononcé pour le jazz, est aussi très sportif. Il pratique la voile, le hockey, le judo — il est ceinture verte — et aussi le ski.

Actuellement le jeune homme est élève officier à l'Ecole des Officiers de réserve de l'armée de l'air.



Mme Mirella Lafortune, secrétaire de l'Association mondiale des Femmes Chefs d'Entreprises, déléguée officielle au 17e congrès international de cet organisme, qui se tiendra au début de juin à Bruxelles. Mme Lafortune dirigera le groupe des congressistes canadiennes.

Des correspondants à la centaine

PORT ELIZABETH (Reuter) — Le facteur est grandement allégé de son fardeau après avoir remis le courrier à la demeure de Mme Ivy Fisher, à Port Elizabeth, en Afrique du Sud.

Le passe-temps de cette femme consiste à écrire dans tous les pays du monde à quelque 300 correspondants, lesquels répondent à ses lettres.

Mme Fisher a des correspondants partout, pour ne citer que le Canada, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, l'Australie, les pays scandinaves, le Brésil, l'Ile de Ceylan.

Ses amis sont d'âges différents, à partir de 12 ans, pour une correspondante en Thaïlande, jusqu'à 96 ans, pour une autre en Angleterre.

Mme Fisher collectionne les timbres pour ses quatre enfants. Elle trouve le temps d'écrire toutes ces lettres entre les heures consacrées aux tâches domestiques, en écoutant la radio, et même sous le séchoir, après la mise en plis chez le coiffeur.

La romance du prince Charles

LONDRES. (UPI) — Le prince Charles, héritier du trône d'Angleterre entretiendrait une correspondance assidue avec une jeune beauté anglaise de 17 ans, selon un échotier du Daily Express. Au palais de Buckingham on s'est buté à une attitude fermée.

Le Daily Express identifie la jeune fille comme étant Rosaleen Bagge, fille du major John Bagge. Les parents seraient des amis de la famille royale.

Rosaleen, une jolie brunette, aurait avoué que cet échange de correspondance dure depuis trois ans. La romance aurait commencé à un bal où le prince se tenait à l'écart, l'air fort ennuyé.



Mme Robert O'Brien a été élue présidente de la "Junior League of Montreal" au cours de la 54e assemblée annuelle qui se tenait récemment à l'hôtel Ritz Carlton. Un nouveau comité exécutif a été également élu, il se compose de : Mmes John Morgan, 1ère vice-présidente, Kenneth Robertson, 2e vice-présidente, de Mmes Herbert Moore et Roger Hewson, secrétaires et de Mme G. van Heyst, trésorière.

nouvelles brèves

Don Juan moderne

MANAGUA (AFP) — La police recherche un certain Jesus Gutierrez Sanchez, considéré comme le recordman de la polygamie au Nicaragua.

Gutierrez menait tranquillement sa vie multimatrimoniale lorsqu'un jour, son épouse ou du moins celle qui paraît être la dernière en date, découvrit le pot aux roses et le dénonça.

Une brève enquête a permis aux policiers de découvrir que le "Don Juan" nicaraguayen s'était déjà marié au moins cinq fois.

"Je croyais bien être la seule", a dit Teodora Diaz en portant plainte contre son mari, après que les autorités eurent découvert que Jesus Gutierrez avait déjà épousé Kydee Aguilar, Rosario Murilla, Berta Zamora et Carmen Aragon. Et la liste n'est peut-être pas close.

La reine Elizabeth irait en URSS

LONDRES (AFP) — La reine Elizabeth pourrait se rendre en URSS sur l'invitation du gouvernement soviétique annonçait ces jours derniers en manchette le "Sunday Express".

Selon le journal dominical britannique, l'Union soviétique sonderait actuellement à ce sujet les milieux diplomatiques anglais.

"Avant de faire une proposition officielle, écrit le "Sunday Express", les Russes veulent être sûrs que leur proposition ne sera pas rejetée purement et simplement".

Moscou désirerait une telle visite, poursuit le journal, "parce qu'en raison de son différend diplomatique avec la Chine qui ne cesse de s'amplifier, l'Union soviétique a besoin d'améliorer ses relations avec l'Occident".

Un autre journal, l' "Observer", écrit seulement que "le moment est venu de reconsidérer le veto tacite qui frappe les visites royales en pays communistes".

Premier mariage népalo-américain

PHAPLU (PA) — Une institutrice américaine âgée de 35 ans est devenue la première parmi les membres du contingent de paix des Etats-Unis à épouser un Népalais depuis que le contingent a commencé ses activités dans ce pays asiatique, il y a quatre ans.

Barbara Wylie, du Michigan, a épousé récemment Sherpa Gyale Lama, âgé de 25 ans.

On croit qu'il s'agit d'un premier mariage entre une Occidentale et un membre du peuple des Sherpas qui sont reconnus pour leur compétence dans les expéditions d'alpinisme.

La cérémonie nuptiale s'est déroulée à Phaplu, à la façon bouddhiste Sherpa.

Phaplu est un village isolé des montagnes du Népal, où la famille du marié possède des terres.



Concert-cocktail au 22e

Le concert-bénéfice organisé par l'Association du Royal 22e Régiment en faveur des vétérans a été couronné d'un franc succès. A cette occasion on a pu entendre le soprano Nicole Lorangé ainsi que le pianiste-concertiste Claude Savard interpréter un programme de grande classe. Sur la photo on voit de gauche à droite M. Henri Bergeron, maître de cérémonie pour l'occasion, Mlle Nicole Lorangé, le lieutenant-général et madame Jean-V. Allard, le pianiste Claude Savard et M. F.-X. Savard, président de l'association du 22e et père du pianiste.



Cadeau d'une rare élégance

Cristal de France

vase de cristal signé LALIQUE
hauteur 11" 135.00

au petit versailles

930 est, Ste-Catherine 842-8219

nous honorons la carte credico

Pas le temps de passer chez le coiffeur ?

GIOVANNI a trouvé la solution au problème...

Nous avons plus de 1,000 perruques importées faites à la main 100% cheveux humains...

Choix de 60 teintes, allant de... $100 à $150

Prêtes à s'adapter à votre personnalité...

TOUPETS POUR MESSIEURS

Vos copains ne s'en rendront jamais compte... venez constater personnellement, en toute discrétion, comment un toupet conçu pour vous, semble naturel et... pratique.

Giovanni Haute Coiffure

2457, Chemin LUCERNE, VILLE MONT-ROYAL
TEL. : 733-7189
Satisfaction garantie ou argent remis



40% DE RABAIS SUR

OGILVY

LITS CONTINENTAUX

Trois densités et quatre largeurs



252 ressorts

Modèle "Manoir"

En 36" ou 39" de large

Rég. $99. $59.

2 lits complets pour $112

Avec coutil bleu fleuri, piqûres profondes sur les deux faces du matelas. Epaisses couches de feutre blanc. Sommier assorti sur 6 pattes de bois dur.

En 48" ou 54" de large
Rég. $115 $69



305 ressorts

Modèle "Charm"

En 36" ou 39" de large

Rég. $115. $69.

2 lits complets pour $130

Coutil de damas beige importé, profondes piqûres pour maintenir la couche de feutre bien en place. Couche isolante de sisal et de feutre. Densité moyenne-ferme. Inclus : sommier sur 6 pattes de bois dur.

En 48" ou 54" de large
Rég. $140 $84



837 ressorts

Modèle "Dream"

En 36" ou 39" de large

Rég. $149. $89.

2 lits complets pour $170

Coutil en faille de rayonne à fleurs bleues, piqûres croisées et bouches d'aération pour une bonne ventilation. Densité très ferme. Sommier assorti sur 6 pattes de bois dur.

En 48" ou 54" de large
Rég. $174 $104

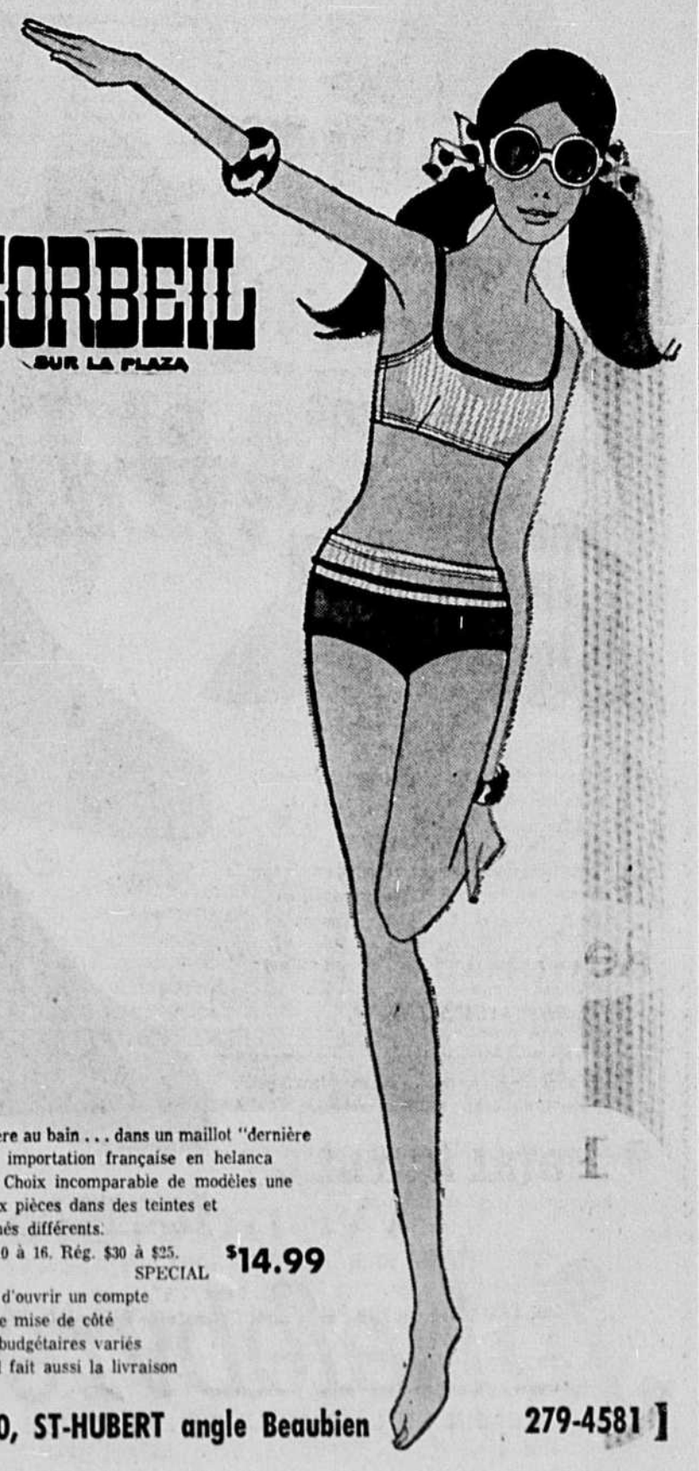
Paiement à termes si désiré

Ecrivez ou téléphonez chez Ogilvy — 842-7711

Ogilvy — Lits au Troisième

OGILVY

CORBEIL SUR LA PLAZA



Première au bain... dans un maillot "dernière mode" importation française en helanca rislan. Choix incomparable de modèles une ou deux pièces dans des teintes et imprimés différents.

Gr. : 10 à 16. Rég. $30 à $25. SPECIAL $14.99

Facile d'ouvrir un compte
Plan de mise de côté
Plans budgétaires variés
Corbeil fait aussi la livraison

6500, ST-HUBERT angle Beaubien 279-4581

la vie féminine

De jolies lèvres

Pour conserver vos lèvres souples et attrayantes, et fournir une base à l'application uniforme et durable de votre rouge à lèvres, enduisez-les généreusement d'huile d'Olay au moment du maquillage. En utilisant l'huile d'Olay, massez souvent vos lèvres et les régions environnantes. Cette huile aidera à assouplir et à faire disparaître les petites lignes de la bouche et des lèvres, afin que ces dernières aient toujours une apparence lisse et juvénile.

. . . Margaret Merril

L'Espagne chez soi

La maîtresse de maison qui aime les meubles exotiques en bois sculpté optera pour ce salon en noyer foncé d'inspiration espagnole. Les meubles sont recouverts de soie brochée et matelassée. Un paravent de noyer sculpté sert à séparer le salon de la salle à manger, en plus d'être décoratif. A noter : les sculptures espagnoles au mur et la lampe de style ibérique.



ANNONCE

Apaisez la douleur des piqûres d'insectes avec Cow Brand

Appliquez une pâte faite de soda Cow Brand et d'eau sur la partie sensible. Gardez humide à l'aide d'un linge mouillé. Cow Brand calme les démangeaisons. C'est la meilleure façon d'effacer la douleur.



Le soda à pâte Cow Brand

BICARBONATE DE SOUDE PUR

WOOLWORTH



Toutes nos pâtisseries sont préparées chaque jour dans nos boulangeries modernes, d'après nos recettes éprouvées en laboratoire. Seuls des ingrédients de la meilleure qualité sont employés.

Spécial de pâtisserie

GATEAU ALLEMAND ETAGE AU CHOCOLAT

Grosseur 8" — Prix rég. $1.25 ch. — $1.12 ch.

CETTE FIN DE SEMAINE SEULEMENT

SATISFACTION GARANTIE WOOLWORTH ÉCHANGE OU ARGENT REMIS

NOUS BOULANGEONS À VOTRE GOÛT

NOUS NOUS SPÉCIALISONS À FOURNIR DES GÂTEAUX DÉCORÉS POUR TOUTE OCCASION. VOTRE COMMANDE POUR UN GÂTEAU DE NOCES, DE FÊTE OU D'ANNIVERSAIRE RECEVRA L'ATTENTION EXPERTE DE NOS MAÎTRES-PÂTISSIERS.

DISPONIBLES À TOUS LES COMPTOIRS DE PÂTISSERIE WOOLWORTH

Une écuyère de neuf ans devient romancière

TORONTO. (PC) — Une talentueuse fillette, Christilot Hanson, de Toronto, vient de terminer un récit concernant son cheval.

Sur cette monture, elle est devenue l'une des plus habiles dresseuses de chevaux au monde.

Agée de neuf ans, la petite mademoiselle Hanson, qu'on appelle "Chris" a écrit une nouvelle semi-autobiographique au sujet de son cheval qui se nomme "Bonheur". Il est question de porter à l'écran ce livre intitulé "Bonheur et Chris".

L'auteur est la plus jeune écuyère qui ait jamais participé au concours pour le Grand Prix du dressage des Jeux olympiques. Elle est passée maître dans cette forme artistique de l'équitation, qui implique une adresse particulière pour faire obéir sa monture. "Bonheur" a gagné plusieurs trophées et une quarantaine de rubans de décoration, dans divers concours auxquels a participé l'écuyère, tant en Europe qu'en Amérique du Nord.

Chris Hanson et son cheval ont été invités à participer au spectacle hippique de l'Exposition universelle '67.

Et ils donneront peut-être une démonstration de ce genre d'équitation aux Jeux Pan-Américains qui auront lieu à Winnipeg l'été prochain.

Coeur artificiel

NEW YORK. (AFP) — Dotée depuis mercredi dernier d'un ventricule gauche auxiliaire destiné à soulager le muscle cardiaque malade, Mme Louise Ceraso, 63 ans, est dans un état relativement satisfaisant à l'hôpital de Brooklyn où elle a été opérée.

La fièvre et les difficultés respiratoires qui l'avaient atteinte durant la nuit ont disparu dans la matinée, annonce un bulletin de santé.



MODE a go go

FAIRVIEW

Exposition du programme d'été du Y.M.C.A. de Montréal à l'auditorium Fairview, au 2e jeu. ven. sam. les 26, 27, 28 mai

- Divertissements d'été
- Camp de jour
- Camp pour jeunes adultes
- Camps familiaux
- Excursions
- Etalage et sécurité aquatiques

Moniteurs experts du "Y" pour répondre à vos questions. Gagnez 4 cartes de membre gratuite du camp.

BIENVENUE A TOUS ADMISSION LIBRE

Vous connaissez la mode "dans le vent" cette année ! Inutile de vous dire que tout ce qui est "dans le vent", est disponible à Fairview. Tout ! du bibi original aux chaussures à courroies en passant par les outils et meubles de jardin.

Comme dit l'autre . . . si c'est dans le vent, vous le trouverez à Fairview.

CENTRE

VESTIAIRE DISPONIBLE

PLACE POUR 4000 VOITURES

Fairview

70 MAGASINS
GALERIE INTERIEURE
SIMPSON
EATON
TRANSCANADIENNE
SORTIE 15

OUVERT JUSQU'A 10 P.M. JEUDIS ET VENDREDIS

POINTE-CLAIRE



EATON

Illuminez votre beauté en appliquant le nouveau "Ultralucent Highlight" de Max Factor

1¼ oz. 3.50

C'est un liquide lumineux que vous appliquez ! Un maquillage léger, transparent, mettant votre figure en lumière. Seul ou par-dessus le maquillage, il fera merveille !

Boni-Beauté ! Avec chaque achat d'un produit de la collection "Ultralucent" de Max Factor, l'on vous remettra un tube-échantillon du fond de teint "Sheer Genius".

COMPOSEZ 842-9211

Spécial! Duo de voyage Du Barry!

Crème démaquillante et lotion rafraîchissante "Paradox", dans de jolis contenants incassables, pour le voyage, les vacances. Vous pouvez vous procurer ces deux produits de beauté à ce bas prix que pour un temps déterminé.

Offre spéciale du fabricant — Tube 2 oz, crème démaquillante, et flacon 4 oz de lotion rafraîchissante. 3.00

Hors-photo : Hydratant "Paradox" en tube de 2 oz 4.00 ou flacon de 4 oz 6.00

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rayon 212) au rez-de-chaussée et à Pointe-Claire



Les jeunes Américains

Enfin, nous avons trouvé des souliers amusants !
Ils sont jeunes.
Un peu naïfs.
Mais très originaux.
Les modèles européens ne leur donnent pas de complexes . . .
Ils sont très gais et affichent des couleurs attrayantes — turquoise, oeillet doré, orange glacé, blanc, albâtre, cuir verni noir et combinaisons diverses.
Par Van Eli, $18.00

Brown's SHOE SHOPS

Place Ville-Marie,* Chemin Reine-Marie, Centre d'Achats Versailles, Dorval, Boulevard, Rockland et Fairview - Pointe-Claire.
Toutes nos succursales, pointures 5 à 10. *Aussi pointures 10½ et 11

CAHIER No 5 / PAGES 43-58 LA PRESSE THEATRE / BANDES DESSINEES / FINANCE

MONTREAL, MERCREDI 25 MAI 1966 — 82e ANNEE — No 120

LA CHRONIQUE DE

PHILIP DEANE

Faute de mieux Johnson se fie à Cao Ky

TORONTO. — Il n'y a aucun doute, le président Johnson a accordé son aide au général Ky au Vietnam. Tel est l'avis, du moins, d'hommes politiques démocrates bien informés avec lesquels je me suis entretenu à Washington en fin de semaine.

Le général Ky n'aurait pas pu transporter ses forces sans que les Américains le sachent. Ils auraient pu fort bien l'arrêter ou prévenir ses adversaires, s'ils avaient voulu faire échouer son entreprise.

Selon mes sources d'information, le président Johnson espère que le général Ky sera victorieux. C'est un peu question d'amour-propre : le général Ky a été placé dans les bonnes grâces de M. Johnson à Honolulu, mais c'est aussi le résultat de calculs pratiques, même cyniques et certainement réalistes. De l'avis de la Maison Blanche il n'y a pas d'alternative au général Ky. Pas qu'il soit censé être un chef de génie ou de grande intégrité, mais tout autre chef ne saurait être meilleur, et n'aurait pas l'expérience et l'influence de Ky.

Le pouvoir grâce au coup d'Etat

Tout premier ministre sud-vietnamien, depuis la chute de Diem, a saisi le pouvoir après un coup d'Etat dans lequel il avait des partenaires ambitieux. Chaque changement de gouvernement a été suivi par une lutte meurtrière entre les partenaires. Un des chefs émergea brièvement comme vainqueur, et le processus tout entier recommença avec de nouveaux complots, de nouveaux coups d'Etat, et une nouvelle équipe au pouvoir avec des membres qui se chamaillent entre eux.

S'il y avait dans les coulisses un homme de destin, un de Gaulle, vietnamien, cela vaudrait la peine de le laisser renverser le général Ky. Mais, à quoi bon remplacer Ky par un autre général à peu près identique ?

De l'avis de la Maison Blanche, Ky a fait preuve de certaines qualités. Il a su conserver son emprise sur l'Aviation sud-vietnamienne pendant quelques années; aucun autre général n'avait fait autant.

L'aviation est une élite quelconque, elle a un certain esprit de corps. Ce n'est pas l'élite idéale pour gouverner un pays, mais elle a une certaine cohérence et les Américains n'ont pas l'embarras du choix.

Espoirs de la Maison Blanche

La Maison Blanche espère que le général Ky sera vainqueur dans ses querelles avec le reste du Vietnam. Pourquoi alors les démentis officiels, pourquoi les déclarations équivoques, la neutralité des porte-parole du Département d'Etat à Washington ? La réponse est que si les Américains appuyaient Ky trop chaleureusement, cela pourrait ternir son blason, et il leur a demandé lui-même de prétendre qu'ils s'opposent à ses prises de position. D'autre part, la position américaine, du point de vue protocolaire est infiniment plus tenable en feignant la neutralité. Dans ces conditions, si le général Ky ne réussit pas, les Etats-Unis pourront s'entendre plus facilement avec ses successeurs, ce qui serait impossible si Washington n'avait pas soigné les apparences de la neutralité.

Cela peut paraître paradoxal, mais la Maison Blanche est d'avis que le général Ky a plus de chance de maintenir une certaine stabilité pendant la période électorale américaine qui commencera bientôt, que n'importe quel autre chef vietnamien. Le président Johnson ne voudrait certainement pas changer de politique au Vietnam, permettant ainsi à ses adversaires de dire qu'il avait eu tort dès le commencement de cette crise.



téléphoto UPI

LE LEADER républicain au Sénat, le sénateur Everett Dirksen, a surpris ses collègues du Capitole, hier, en retournant à son bureau sur des béquilles. Ayant subi une intervention chirurgicale, il y a deux semaines, après s'être fracturé une côte, M. Dirksen s'est dit en bonne forme, mais impatient de reprendre son travail. Il a notamment demandé au président Johnson de réunir plus souvent les chefs parlementaires américains.

L'opposition américaine veut la vérité sur le Sud-Vietnam

WASHINGTON (PA,UPI,AFP) — Le leader de la majorité républicaine au Sénat, M. Everett Dirksen, a dit au président Johnson hier que le Congrès veut avoir des réponses sur ce qui se passe au Vietnam. Le président n'a pas rencontré les leaders du Congrès depuis plusieurs mois.

Le sénateur, qui se remet d'un accident, a déclaré qu'il avait proposé au président une rencontre bipartisane des leaders du Congrès. Selon le sénateur Dirksen, ceux-ci ont besoin de plus d'information de base au fur et à mesure que décline le support populaire.

Selon le leader républicain, les Américains commencent à s'exaspérer de l'instabilité du gouvernement Ky. La situation change de jour en jour et il devient de plus en plus difficile de se faire une opinion. Faisant état des lettres qu'il a reçues le sénateur a dit que la majorité des Américains veulent que la guerre prenne fin le plus tôt possible. L'homme de la rue s'indigne de voir que son pays, avec tous ses atouts, sa richesse et sa puissance, n'ait pas encore été capable d'aménager un accord honorable.

Rusk et Thant parlent

Dans un discours prononcé à New York hier, le secrétaire Dean Rusk a dit que les Etats-Unis doivent sortir vainqueurs du Vietnam parce que le conflit constitue un "test critique" des soi-disant "guerres de libération" préconisées par le monde communiste.

Selon M. Rusk, une très forte majorité des gouvernements du monde libre sont en faveur des efforts actuellement accomplis par les Etats-Unis au Vietnam, la paix et la sécurité dans cette partie du monde étant devenues essentielles à la sécurité et des Etats-Unis et du monde libre. Le secrétaire a évoqué l'accord de l'Otase en 1954, accord par lequel il est convenu que les Etats-Unis participeront au conflit tant que le peuple vietnamien en exprimera le désir.

De son côté, parlant à Atlantic City, le secrétaire de l'ONU, U Thant, s'est élevé contre l'abus qu'on commet en envisageant constamment la situation en termes d'idéologies. Il est de plus en plus évident, dit M. Thant, que la soi-disant "bataille pour la démocratie au Sud-Est asiatique ne correspond à aucune réalité.

Ce qui est véritablement en jeu, a-t-il ajouté, c'est l'indépendance, l'identité et la survivance même du Vietnam.

Deux influents journaux américains ont parlé du Vietnam hier. Le "New York Post" s'est inquiété du "triomphe" de Ky à Danang, "un succès qui pourrait bien l'inciter à lancer de nouvelles offensives militaires. Il n'a pas été transformé en homme d'Etat du fait de ce coup de force et son appétit bien connu pour le sang et le fer va s'accroître".

Pour sa part, le "Wall Street Journal" pose la question de savoir si le gouvernement des Etats-Unis ne ferait pas mieux de s'en dégager. L'influent porte-parole de la haute finance américaine note que la propagande de Moscou a fini par présenter les nations communistes comme les bons et les Etats-Unis comme les méchants. Pourtant, note le journal, les Etats-Unis sont en train d'être saignés à mort au Vietnam et en même temps critiqués dans le monde entier.

"Les Etats-Unis semblent en train de perdre davantage qu'ils ne gagnent", dit le journal, le moment est peut-être venu de "reconnaître que la situation politique et militaire a mal tourné".

Des étudiants rédigent dans leur sang une lettre à la Croix-Rouge

HUE, Sud-Vietnam (AFP) — Les étudiants de Hué ont adressé aujourd'hui au président de la Croix-Rouge internationale une lettre écrite avec leur sang. Ils ont adressé au président Johnson un "ultimatum" qui expire jeudi à midi.

Ils réclament l'arrêt immédiat du soutien américain au "pouvoir sanguinaire des généraux Ky et Thieu", "sinon, poursuit le message des étudiants, nous rejetterons toute protestation de bonne foi américaine et nous serons, bien malgré nous, obligés d'accuser publiquement le gouvernement américain de violer l'autonomie du Vietnam".

Le président de la Croix-Rouge internationale est prié d'intervenir "pour mettre fin au massacre des habitants du Centre-Vietnam".

La lettre a été "rédigée" devant le consulat américain à Hué. Une dizaine d'étudiants, dont deux jeunes filles, se sont entaillé l'index et tracé chacun une phrase. Le message a ensuite été remis au consul américain, M. James Bollington, avec "prière de faire suivre".

La nervosité de la population sud-vietnamienne s'intensifie de jour en jour. Au cours des dernières 24 heures, on a signalé des manifestations fiévreuses et des accrochages avec la police à Saigon, à Hué, Tui Hoa, Qui Nhon, sur les rives de la rivière des Parfums et en plusieurs endroits d'importance secondaire. De partout, les agneces câblent que ces gens réclament la déchéance de Cao Ky, le chef de la junte militaire.

A Saigon, une massive "marche de la paix" a dégénéré en émeute, alors que des manifestants antigouvernementaux ont tenté de forcer un cordon de policiers.

Trois escouades "antivaches" pour La Nouvelle-Delhi

LA NOUVELLE-DELHI (AFP) — Sacrées ou non, les vaches ne pourront plus désormais errer impunément dans les rues de la Nouvelle-Delhi. En effet, la municipalité de la capitale indienne vient d'annoncer aujourd'hui la création immédiate de trois escouades de "cowboys municipaux" chargés d'emmener les vaches errantes à la fourrière, où leurs propriétaires devront payer vingt roupies (environ $4.50) par tête pour les récupérer.

La municipalité, qui estime à 22,000 le nombre des vaches sillonnant les rues de la capitale, espère que ses "cowboys" pourront en attraper soixante par jour.

Oregon : victoire d'un candidat favorable à la guerre au Vietnam

(D'après UPI) — M. Robert Duncan, un protégé du président Lyndon Johnson, a été choisi hier porte-étendard du parti démocrate à l'élection sénatoriale dans l'Oregon. M. Duncan a obtenu environ deux tiers des suffrages contre son adversaire, M. Howard Morgan, un partisan de la paix au Vietnam.

La guerre au Vietnam a constitué un des thèmes principaux de la campagne des deux candidats démocrates.

Dans le camp républicain, le gouverneur de l'Oregon, M. Mark Hatfield, a été désigné pour faire la lutte à M. Duncan. M. Hatfield est un des critiques de la politique américaine au Vietnam.

Toutefois, on estime que M. Hatfield, le gouverneur sortant de l'Oregon, part favori contre M. Duncan qui aura fort à faire pour remonter la pente.

Ouganda: on ignore le sort du roi rebelle, dont le palais est occupé

KAMPALA. (PA,AFP,UPI) — Les forces du gouvernement de l'Ouganda ont capturé hier soir le palais du roi "rebelle" Mutesa II, mais on ne connait pas le sort du monarque du Bouganda, la région la plus vaste et la plus riche du pays. Selon les différentes versions, il Selon les différentes versions, il serait disparu ou en état d'arrestation ou mort.

Des coups de feu étaient encore tirés ce matin autour du palais du "kabaka" (roi)) du Bouganda, pendant que les forces ougandaises de sécurité poursuivaient le nettoyage des poches de résistance. Les coups de feu étaient tirés par les partisans du roi, depuis les diverses ailes de l'immeuble.

Hier soir ,le gouvernement avait annoncé que le palais avait été occupé après avoir été assiégé toute la journée et que de nombreuses armes avaient été saisies.

De source officielle, on annonce que les incidents d'hier auraient fait 22 morts, mais des bruits courent à Nairobi, capitale du Kenya, selon lesquels on compterait plus de 200 morts ou blessés.

A Kampala même, un calme inquiet règne. De nombreuses boutiques, les écoles et les bureaux sont fermés, mais les services publics fonctionnent.

Les incidents d'hier sont le résultat d'une épreuve de force entre l'autorité centrale et le Bouganda. En vertu de la constitution de 1962, le Bouganda jouissait d'un statut de semi-indépendance et le roi Mutesa était le président national de l'Ouganda. Mais en février dernier, le premier ministre Milton Obote suspendit la constitution, enleva la présidence au roi, assuma lui-même le poste de chef de l'Etat et fit adopter une constitution unitaire.

La dernière crise a été précipitée par le roi Mutesa qui, vendredi dernier, demanda au président Obote de retirer le gouvernement central de Kampala et du Bouganda avant le 30 mai. Obote répliqua en déclarant l'état d'urgence lundi soir et, hier, il faisait attaquer le palais du roi à Mengo, en banlieue de la capitale.

La vertu trouve preneur au Pérou

LIMA, (UPI) — La compagnie d'assurance Italo-Péruvienne annonce qu'elle est prête à accepter le risque d'émettre une assurance de $1,600 sur la vertu d'une jeune Italienne, risque qui a été refusé par les Lloyds de Londres. La compagnie, dirigée par des Péruviens d'origine italienne, assumerait ce risque afin "d'exalter les vertus de la femme italienne".

La société Lloyds avait refusé la requête d'un Silicien habitant le nord de l'Italie qui voulait assurer la vertu de sa fille de 16 ans avant qu'elle n'aille travailler comme serveuse en Allemagne.

La compagnie péruvienne précise que la prime pour la police d'assurance qu'elle offre ne serait que de $1.88 par mois.

Les tortionnaires de Sylvia Likens sont condamnés à l'emprisonnement à vie

INDIANAPOLIS (UPI) — Le juge Saul I. Rabb a condamné à l'emprisonnement à vie Mme Gertrude Wright Baniszewski, âgée de 38 ans, et sa fille Paula, âgée de 18 ans, qui ont été reconnues coupables, la semaine dernière, du meurtre de Sylvia Likens, âgée de 16 ans. Son fils John, âgé de 13 ans, et deux jeunes voisins, Richard Hobbs et Coy Hubbard, tous deux âgés de 15 ans, trouvés coupables d'homicide involontaire, ont été condamnés à des peines de 2 à 21 ans de détention dans une maison de redressement.

Plus de 70 témoins ont comparu durant le procès. Leurs témoignages ont révélé que la jeune Sylvia, qui pensionnait chez les Baniszewski, avait été torturée, brûlée avec des cigarettes allumées, marquée avec un tisonnier chauffé à blanc, jetée en bas d'escaliers, obligée de coucher dans la cave et affamée. Mme Baniszewski, que l'avocat de la poursuite a comparée à une "bête sauvage", est mère de sept enfants.

Une autre fille de Mme Baniszewski, âgée de 15 ans, qui avait également été reconnue coupable de meurtre au premier degré, a obtenu un procès séparé, à la demande de l'avocat de la poursuite qui a affirmé avoir de nouvelles preuves à présenter au tribunal. Le procès de Stéphanie devant un grand jury doit commencer aujourd'hui.

Le juge Rabb a déclaré que le jury aurait pu recommander la clémence de la Cour, comme c'était son droit, mais il ne l'a pas fait.

Après avoir entendu la sentence, Mme Baniszewski a exprimé sa compassion pour le jeune Coy Hubbard. "Je le plains, a-t-elle dit. Il n'est coupable en rien dans cette affaire." Quant à la mère de Coy, Mme Ralph Hubbard, elle s'est écriée sur un ton presque hystérique : "Je sais que tu es un bon garçon. Je veux ravoir mon fils."

Tachkent durement éprouvé par un troisième séisme

MOSCOU (AFP, PA) — La violente secousse tellurique qui s'est produite hier matin à Tachkent, a été suivie de trois autres plus légères. On ignore encore si elle a fait de nouvelles victimes.

L'agence TASS indiquait hier soir, que les services de secours ont reçu une quarantaine d'appels, que, dans 33 cas, les médecins ont secouru des cardiaques et qu'on a compté deux cas de couches prématurées.

Depuis le tremblement de terre qui fit, le 26 avril, huit morts et plus de mille blessés, près de 350 secousses ont été enregistrées dans la capitale de l'Ouzbekistan. Néanmoins, la reconstruction de la ville se poursuit activement afin de reloger au plus vite les quelque 100,000 sinistrés des séismes du 26 avril et du 10 mai.

Des dizaines de milliers de sinistrés vivent sous la tente. Des cliniques médicales en plein air et des magasins ont été aménagés. Les autorités ont mobilisé des douzaines de béliers mécaniques pour hâter le déblaiement des ruines des vieux immeubles qui se sont effondrés.

Les débardeurs songeraient à se joindre aux marins en grève en Grande-Bretagne

LONDRES (PA, AFP) — La grève des gens de mer en Grande-Bretagne semble devoir s'aggraver à la suite de la déclaration faite hier, par un des dirigeants du syndicat, qui a précisé que l'arrêt de travail pourrait durer un mois, ce qui serait désastreux pour l'économie du pays.

Cette déclaration pessimiste du secrétaire du syndicat des gens de mer, M. William Hogarth, coïncide avec la perspective que les débardeurs pourraient également faire la grève.

D'autre part, un autre chef syndicaliste, porteur d'une carte du parti communiste, Jack Dash, a averti le gouvernement qu'il serait extrêmement dangereux d'employer la Marine royale pour dégager les quais encombrés par les navires immobilisés par la grève.

En vertu de l'état d'urgence proclamé lundi, des effectifs militaires pourraient être affectés au ravitaillement essentiel.

Le gouvernement espère éviter d'appliquer les mesures d'urgence, mais si la grève n'est pas réglée d'ici à une semaine, des remorqueurs de la Marine royale pourraient être chargés de déplacer les navires immobilisés pour faire place aux navires étrangers qui apportent vivres et matières premières.

M. Dash a aussi donné l'avertissement que le travail diminue sensiblement pour les débardeurs alors que les quais sont tous occupés par des navires paralysés.

Jusqu'ici quelque 16,000 marins en grève paralysent 550 navires.

La ligne Maginot va être vendue à l'encan

PARIS (AFP) — La ligne Maginot va être mise en vente. C'était une série de forts, de casemates et de blockhaus prétendûment infranchissables, mis en place entre 1925 et 1939 et qui devaient assurer vers l'Allemagne l'invulnérabilité des frontières françaises. C'était, disent aussi les analystes, une sorte de symbole du repli de la France sur elle-même.

En fait, les armées allemandes la tournèrent vers l'ouest en passant par la Belgique, et la ligne Maginot en 1940 fut capturée à revers presque sans coup férir. La puissance des armes modernes l'a rendue complètement désuète.

Voici que maintenant elle va être progressivement mise en vente. Peut-être certaines parties profondément enterrées et pourvues de moyens de communication souterrains seront-elles acquises par la protection civile? Peut-être les forts seront-ils aménagés en musées.

En tout cas, l'héritière la plus moderne de toutes les lignes de fortification, qui, des châteaux forts du Moyen-Age aux villes fortes de Vauban ont toujours "couvert" la France, va être vendue à l'encan. Signe des temps.

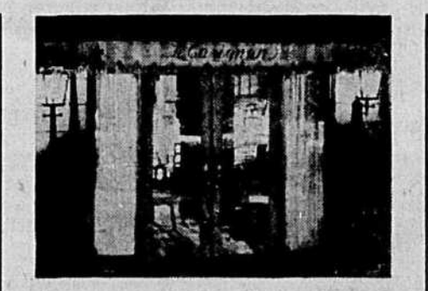
Passez donc au carrefour où l'on se pose le plus délicieux problème à Montréal



Quel carrefour? Mais voyons, Le Carrefour, rendez-vous du Tout-Montreal à la Place Ville-Marie! On s'y pose le plus agréable des problèmes: lequel de ses trois merveilleux restaurants faut-il visiter? Essayez-les tous les trois—et vous hésiterez encore. Il n'y a pas une solution à ce problème: il y en a trois!

Vous garderez un souvenir inoubliable du Stampede, renommé pour ses succulentes entrecôtes. Passez au comptoir de notre boucher et choisissez vous-même le plus tendre des biftecks de l'ouest. (Notre maître boucher choisit méticuleusement les meilleures viandes en provenance de l'ouest.)
Votre entrecôte sera découpée, préparée et pesée selon vos désirs. Vous pourrez alors y imprimer au fer rouge la marque: bien cuit, à point ou saignant. Vous n'aurez plus qu'à vous asseoir et à vous recueillir quelques minutes avant de déguster la plus délicieuse des entrecôtes grillées au charbon de bois.
Le Stampede est ouvert pour le déjeuner de midi à 3 heures p.m., et de 6 à 11 heures p.m. du lundi au samedi.





Le Carignan doit son nom au fameux régiment de Nouvelle-France et perpétue la tradition toute québécoise de la bonne chère et des vins fins. Si vous ne savez pas à quel point une vraie tourtière québécoise peut être bonne, profitez de l'occasion. Ou bien vous pouvez déguster les plats traditionnels de la cuisine française. A notre carte des vins figurent plusieurs bouteilles spécialement importées pour le Carignan.
Ouvert de midi à 3 heures p.m. pour le déjeuner. Et de 6 heures p.m. à 1 heure a.m., où nous vous offrons lumière tamisée et musique pour dîner et danser.

Dès que vous entrez au Bluenose (nous devrions dire, dès que vous montez à bord), vous sentez l'odeur salée de la mer. Et en particulier la délicieuse odeur de toutes les bonnes choses qui proviennent de la mer.
Au Bluenose vous savourerez le plus dodu des saumons du Pacifique, de délicieux ombles de l'Arctique, de succulentes huîtres de la côte Atlantique et bien d'autres poissons et fruits de mer du monde entier.
Pour vous mettre l'eau à la bouche, imaginez une de nos spécialités — un homard garni de palourdes et de crevettes fraîches, le tout cuit sur des algues marines.
Ouvert du lundi au samedi, de midi à 3 heures p.m. et de 6 à 11 heures p.m. Le dimanche de 6 heures à minuit.



THE STAMPEDE — Le Carignan — THE BLUENOSE INN

LES RESTAURANTS DE LA PLACE VILLE-MARIE SONT ADMINISTRÉS PAR L'HÔTEL REINE ELIZABETH

IGA
STEAK
TABLERITE

PRIX ET COUPONS EN VIGUEUR jusqu'au 28 MAI, 1966.

STEAK DE RONDE
RÔTI DE CROUPE
OU STEAK HACHÉ
TABLERITE
LB 79¢

POINTE SURLONGE
TABLERITE
STEAKS OU ROTIS
LB 99¢

Votre marchand IGA ne vend que du boeuf de marque Rouge ou Bleue, inspecté par le Gouvernement pour votre protection, âgé de 16 jours et PERSONNELLEMENT CHOISI par nos acheteurs experts pour sa haute qualité.

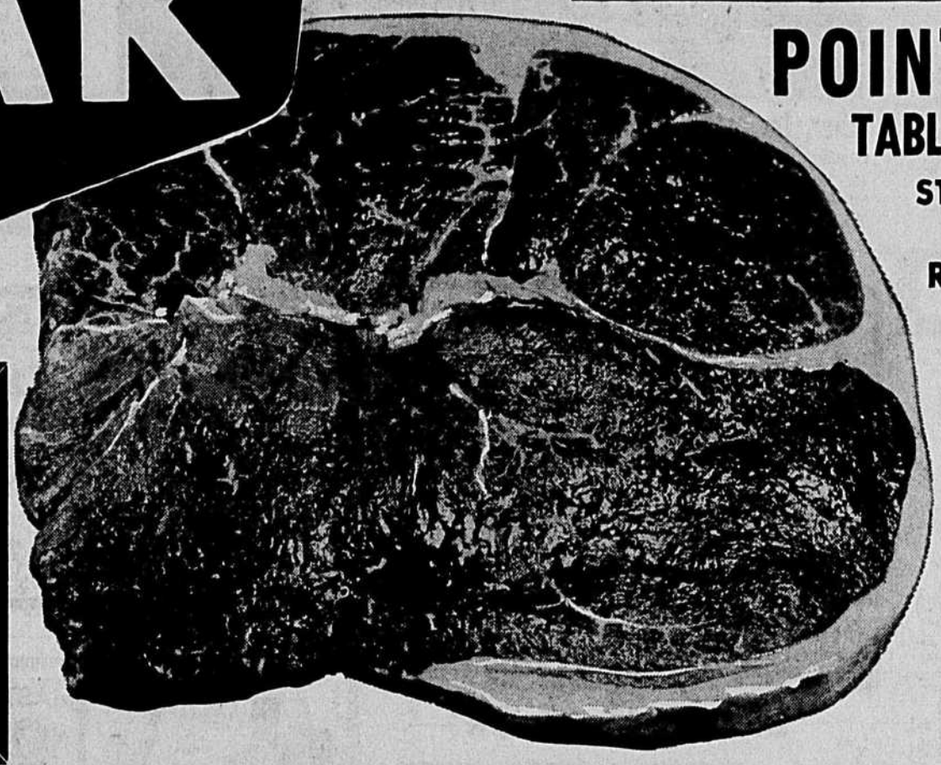
SURLONGE STEAK
DELICIEUX ET TENDRE
LB $1.09

FRAIS des CUISINES Bonne Table



PÂTÉS au BOEUF
POUR UN REPAS VITE PREPARE
Pâté 12 oz 39¢

MACARONI CUIT AU FROMAGE
Cont. 12 oz 29¢



ÉPARGNEZ 20¢ PAR CONTENANT
CRÈME GLACÉE
IGA ROYAL GOLD
SAVEURS VARIEES — CONT. CARRE ½ GAL.
69¢

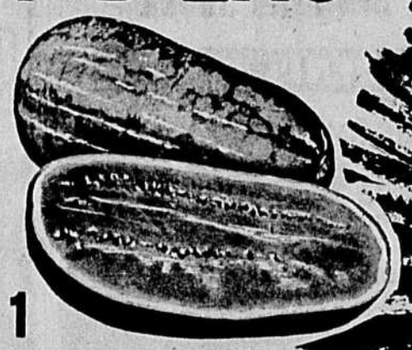
ÉPARGNEZ 10¢ PAR LIVRE
SAUCISSE
AU PORC — BURNS
SPECIAL — PAQUET 1 LIVRE
59¢

TOMATES
CLEVELAND FRAICHES, MURES ET FERMES
E.-U. No 1 LIVRE 49¢

BLE D'INDE
EN EPIS E.-U. No 1 JAUNES DORES JEUNES TENDRES
6 épis 49¢

RHUBARBE
CULTURE LOCALE JEUNE ET TENDRE
FRAICHE DOUZAINE 49¢

MELON D'EAU
Sucré et rafraichissant
FLORIDE No. 1
GROSSEUR MOYENNE
89¢ CHACUN



MAINTENANT OUVERT
POUR MIEUX VOUS SERVIR UN AUTRE MAGASIN
SHOP & SAVE IGA
27, ST-CHARLES ouest
ANGLE DE L'AVENUE GRANT, LONGUEUIL
A COTE DU STATIONNEMENT MUNICIPAL
OUVRIRA BIENTOT
POUR MIEUX VOUS SERVIR, UN AUTRE
NATIONAL IGA
3100, rue LAFOREST
angle Chemin St-Louis
Ste-Foy, Qué.

IGA
voici venir le jour du recensement au Canada
soyez du nombre

Le plus IMPORTANT Groupe de Magasins d'Alimentation au QUÉBEC
Où vous obtenez des BAS PRIX, la MEILLEURE VIANDE en ville et un SERVICE AMICAL

OEUFS
FRAIS IGA
ROYAL GOLD
CATEGORIE "A" GROS DOUZAINE BAS PRIX 53¢

SUCRE
BLANC granulé
EPARGNEZ 14¢
10 LIVRES SAC 79¢

JUS DE TOMATES
FANTAISIE "HEINZ"
EPARGNEZ 17¢
6 BTES 20 OZ 1.00

PAPIER TOILETTE
SOFT-RITE
Coul. variées Epargnez 8¢ 3 pqts 2 roul. 79¢

PAPIER CIRE RAP-RITE Rouleau 100' 33¢

OMO DETERSIF A LESSIVE Rabais 20¢ — Format géant 83¢

POIS VERTS MADELEINE No 2 4 btes 20 oz $1.00
POIS VERTS MADELEINE No 1 Ble 20 oz 37¢
GAZA SAUCE HOT CHICKEN 2 boites 15 oz 41¢
SAUMON KETA RED ROSE FANT. Boite 8 oz 37¢
CEREALE CAPITAINE CROUCHE QUAKER Ble 8 oz 39¢
BIG FIVE NETTOYEUR 2 pqts rég. 35¢

JOUEZ SUPER BINGO
2 PARTIES PAR JOUR
FOIS PLUS DE CHANCES DE GAGNER
LUN. au VEN. 2-2.30 PM
CFTM-TV canal 10
VOUS POUVEZ GAGNER $100.00 EN ARGENT TOUS LES JOURS

PRIX HEBDOMADAIRES
VALEUR $325
DEUX FAMEUX Sealy ENSEMBLES POSTUREPEDIC
CHACUN COMPRENANT MATELAS ET SOMMIER-CAISSE

AU BOUT DE 13 SEMAINES...
MAGNIFIQUE BATEAU 15'
EN FIBRE DE VERRE
GREW
avec moteur hors-bord Super Sea-Horse Johnson V-60 h.p.
PLUS...
DES DOUZAINES DE PRIX CONSOLATION CHAQUE JOUR, CHACUN CONSISTANT EN 1500 TIMBRES GOLD STAR.

L'URSS produira la "Zima", une voiture légère

MOSCOU (AFP) — Le jour même de l'arrivée à Moscou d'une délégation des usines Renault qui entamait hier des discussions avec les autorités soviétiques pour l'éventuelle construction d'une usine d'automobiles en URSS, la "Pravda" annonçait la construction dans l'Oural d'une usine soviéti- voiture légère, la "Zima".

Cette usine, située à Ijevsk, commencera par monter des "Moskvitch" avant de passer à la fabrication du nouveau modèle. Il est prévu que la fabrique d'Ijevsk, qui occupe déjà 25,000 mètres carrés, sortira, en 1970, 300,000 automobiles par an.

Il semble donc que le programme du plan quinquennal soviétique pour la production automobile (800,000 voitures par an en 1970) soit maintenant "bouclé" après l'accord intervenu avec Fiat, qui prévoit 300,000 voitures par an en 1970, et si l'on tient compte de la production soviétique annuelle qui fut de 200,000 en 1965.

Tjevsk est le centre dans l'Oural où a démarré la production des motocyclettes en URSS.

Cet été, un bâtiment expérimental sera prêt pour le montage de l'équipement, et à la fin de l'année une première série de "Moskvitch" sortira de l'usine.

La "Zima" (Hiver) qui sera construite ultérieurement, sera une voiture économique de petite cylindrée, précise la "Pravda".

Eric Tabarly traverse seul l'Atlantique en 30 jours

OYSTER BAY, N.Y. (AFP) — Eric Tabarly, le navigateur solitaire français, est arrivé lundi soir à Oyster Bay, sur la côte de la baie de Long Island. Il a amarré son voilier, le "Pen Duick II" au "Seawanaka-Corinthian Yacht Club" où personne ne l'attendait.

Le lieutenant de vaisseau a déclaré au cours d'un entretien téléphonique avec l'AFP que la traversée entre la Trinité sur Mer, sur les côtes de Bretagne, et les îles Açores avait pris dix jours, et que le parcours Açores-Oyster Bay avait été effectué en vingt jours.

Eric Tabarly a ajouté que le temps avait été très difficile au départ mais que par la suite la température et les conditions météorologiques sur l'Atlantique s'étaient améliorées.

Prétoria interdit aux journalistes étrangers d'accompagner Kennedy

JOHANNESBURG, Afrique du Sud. (UPI) — Le gouvernement de Prétoria a déclaré qu'il interdirait la venue de journalistes étrangers en Afrique du Sud, à l'occasion du voyage qu'y fera, du 6 au 9 juin, le sénateur démocrate de l'Etat de New York, Robert-F. Kennedy.

Le gouvernement d'Afrique du Sud veut éviter que la visite de Kennedy ne dégénère en un tour de force publicitaire 'soit comme plateforme en vue d'une éventuelle élection à la présidence, soit pour d'autres raisons."

Environ 30 correspondants de presse américains se proposeraient d'accompagner le sénateur Kennedy à ses conférences à Cape Town et à Johannesburg.

Pour bien vendre des melons d'eau, il faut lire Mao

MOSCOU, (AFP) — Le journal soviétique "Litteratournaya Gazeta" soumet ce matin sans commentaires à l'appréciation de ses lecteurs un long article publié le 14 mai à Pékin et qui porte ce titre : "Au sujet des problèmes philosophiques que pose la vente des pastèques (melons d'eau) dans les grandes villes".

"Etant donné, y lit-on notamment, que grâce à l'étude des oeuvres du président Mao la clarté s'est faite, et qu'on a trouvé des contradictions dans la vente des melons d'eau, c'est également dans les oeuvres du président Mao qu'il fallait trouver la solution des contradictions idéologiques dans le commerce des melons d'eau."

L'auteur de l'article, chef d'une filiale d'un organisme de vente de légumes au détail de Changhai, tire de ce fait la conclusion qu'il est indispensable, dans sa spécialité comme dans toutes les autres, "de suivre les idées de Mao Tsé-toung pour trouver la solution des différentes contradictions".

C'est la seconde fois en quelques jours, remarque-t-on, que "Litteratournaya Gazeta" a recours, pour s'en prendre aux Chinois, à cette arme nouvelle pour la presse soviétique qu'est l'humour et la citation intégrale de textes particulièrement savoureux.

ANNONCE

COMMENT SOULAGER LE MAL DE DOS
Prenez des Pilules Dodd's pour un soulagement rapide de l'affection qui cause le mal de dos. Bientôt, vous vous sentez mieux. Vous pouvez compter sur Dodd's

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ✱ ✱ 10¢ | Montréal, mercredi 25 mai 1966 / saint Grégoire VII, pape / 82e année, No 120 / 8 cahiers / 84 pages / La météo : Ensoleillé / Minimum : 50 / Maximum 75

Grève des vétérinaires : une partie de la viande n'est pas inspectée • En page 67

Barrette démissionne

L'ex-premier ministre québécois abandonne son poste d'ambassadeur à Athènes afin de publier ses mémoires



photo Michel Gravel, LA PRESSE

M. Jean Lesage a poursuivi sa tournée électorale hier dans quelques circonscriptions de la région métropolitaine. Il s'est notamment arrêté dans le comté d'Huntingdon, le temps de faire un peu de politique ... et de faire rire à pleines dents ce groupe de "très jeunes" venus le rencontrer.

OTTAWA. (PC) — M. Antonio Barrette ancien premier ministre du Québec, vient de présenter sa démission comme ambassadeur du Canada en Grèce afin d'être en mesure de publier un livre qui soulève déjà une forte controverse et qui consiste ses mémoires politiques.

La démission de M. Barrette sera probablement en vigueur d'ici quelques semaines.

L'ancien chef de l'Union Nationale a soumis le manuscrit du premier tome de ses mémoires au ministère des Affaires extérieures. On a alors fait savoir à M. Barrette qu'il ne pourrait conserver son poste d'ambassadeur et publier un volume traitant d'un des aspects de la politique canadienne.

Le premier tome des mémoires de M. Barrette doit être lancé demain par la maison Beauchemin.

Dans ce premier volume, M. Barrette critique l'attitude de M. Jean-Jacques Bertrand, le bras droit de M. Johnson au cours de la présente élection provinciale.

L'ancien militant au sein de l'Union Nationale formule également plusieurs critiques à l'endroit du trésorier du parti, durant la période Duplessis, M. Gérald Martineau.

M. Barrette, ex-ministre du Travail dans le cabinet de Maurice Duplessis et premier ministre pendant quelques mois seulement a brusquement démissionné en septembre 1960. Peu de temps après il se retirait complètement de la vie politique et devenait ambassadeur de notre pays à Athènes. On sait que de nombreux bruits avaient couru à l'époque voulant qu'il soit en complet désaccord avec certains membres influents de l'Union nationale.

Un reporter de Radio-Canada a interrogé hier 3 anciens dirigeants de l'Union nationale, MM. Gérald Martineau, Antonio Talbot et Jos D. Bégin mais ces derniers ont refusé catégoriquement de commenter le lancement des mémoires de M. Barrette. M. Bégin a déclaré pour sa part qu'il se réserve le droit d'émettre une opinion lorsqu'il aura pris connaissance de ce fameux premier tome des mémoires.



M. Anton Barrette

"Un simple hasard", dit Beauchemin

Pour sa part le représentant de la Maison Beauchemin, a affirmé qu'il s'agit d'un simple hasard si ces mémoires sont lancées en pleine campagne électorale.

Il a précisé que le comité de lecture de Beauchemin a reçu le manuscrit il y a un certain temps, mais il n'a fourni aucune date. Il a de plus déclaré qu'aucune pression gouvernementale ou autre n'a été faite tout au long de l'impression de ces mémoires. Enfin il a expliqué que si l'ouvrage en question soulève une controverse politique, ce n'est pas la responsabilité de Beauchemin qui n'a fait, en somme, que servir un client.

En dernière heure

Un confrère du matin publie dans son édition d'aujourd'hui quelques passages des mémoires de M. Barrette. Il est principalement question dans ces quelques passages des reproches adressées par M. Barrette à Jean-Jacques Bertrand, député de Missisquoi, de ne pas l'avoir soutenu contre MM. Gerry Martineau et J.-D. Bégin. L'auteur accuse M. Bertrand, bras droit de M. Johnson, d'être le principal responsable des difficultés que lui opposèrent l'organisateur-chef du parti, M. Bégin et le trésorier de l'UN, M. Martineau lorsqu'il tenta de soustraire la caisse électorale à l'emprise de quelques dirigeants du parti. M. Barrette s'en prend aussi à MM. Martineau et Bégin relativement à leurs méthodes de financement du parti.

La campagne ÉLECTORALE

Le RN en guerre contre les journalistes

Le Ralliement national s'est lancé, hier, dans de violentes diatribes contre les journalistes. Pendant qu'un des chefs conjoints du parti accusait les journalistes de "cochonner" (sic) son parti, l'autre déplorait que la profession journalistique soit devenue un refuge de l'Armée du Salut pour les ratés d'autres professions. Enfin le même parti accuse le leader du RIN d'imposture, déclare que c'est un "miracle" qu'il présente autant de candidats pour le scrutin du 5 juin et accuse les vieux partis d'avoir voulu le tuer dans l'oeuf.

Le RIN est satisfait

Le Rassemblement pour l'indépendance nationale, lui, se dit débordé d'enthousiasme par les résultats de sa campagne jusqu'ici. D'autre part, M. Pierre Bourgault s'est moqué hier de la politique libérale au sujet du français prioritaire. Pour M. Lesage, a-t-il dit, c'est le mettre au-dessus de l'anglais sur les panneaux de signalisation.

Le ministère des Sports

Le candidat unioniste dans Gouin, Gérard Gosselin, dit que son parti est prêt à créer immédiatement un ministère des Sports et qu'un document de 400 pages sur la question a déjà été préparé. De son côté, M. Daniel Johnson a répondu à l'accusation de M. Kierans selon laquelle un vote pour l'UN est un vote contre l'assurance-santé.

Lesage rabroue Cauchon

Le premier ministre Lesage a par ailleurs profité de sa visite dans Beauharnois pour rabrouer le maire Cauchon de Valleyfield, lequel, avec l'appui du député libéral fédéral, se présente contre le député libéral sortant Cadieux sous l'étiquette indépendante.

Enfin Réginald Martel et Claude Gendron continuent à analyser le climat électoral du Québec. Martel analyse la situation dans Charlevoix, le Lac Saint-Jean et Roberval tandis que Gendron analyse celle qui prévaut dans Châteauguay et Beauharnois. (On lira leurs commentaires en page 75).

A cause du Vietnam, la Suède refuse des armes aux Etats-Unis

STOCKHOLM (Reuter) — La Suède refuse de vendre des armes aux Etats-Unis à cause de la politique américaine au Vietnam, apprend-on aujourd'hui de sources sûres.

Un porte-parole du gouvernement suédois a toutefois refusé de confirmer ou de démentir ce rapport.

Une source américaine, par ailleurs, dit que plusieurs délégations des Etats-Unis, en tournée en Suède en vue d'y acheter des armes, ont appris que le gouvernement suédois avait décidé de ne plus permettre d'envoi de fournitures militaires aux Etats-Unis.

Selon cette même source américaine, la décision du gouvernement suédois aurait été prise à cause de l'engagement militaire américain au Vietnam.

En 1956, le premier ministre Tage Erlander avait déclaré au parlement que la Suède n'exporterait pas d'armes aux pays impliqués dans un conflit armé, et des observateurs politiques considèrent que c'est là la raison fondamentale de la décision qui vient d'être prise.

L'opposition américaine veut la vérité sur le Sud-Vietnam
—page 43

Un seul groupe semble s'opposer à la vente de Québec-Téléphone

par Claude Beauchamp,
notre envoyé spécial

RIMOUSKI — Un coup de théâtre a marqué le début des audiences de la Régie des services publics ce matin à Rimouski. Dès l'ouverture de la séance, Me Jacques Deslisle, procureur d'un groupe d'actionnaires qui s'opposent à la vente des actions de Québec-téléphone détenues par Sogebry à Anglo Telephone Company a soulevé la question de savoir s'il y avait pas lieu de soulever une cause de récusation du fait que trois régisseurs siégeant actuellement sur le banc se sont déjà prononcés dans un jugement antérieur sur le contrat qui a été signé entre Sogebry et Anglo Canadian.

Le premier ministre de la province a fait approuver par la Chambre une loi annulant le jugement rendu le mois dernier par la Régie pour cause de vice de procédure.

Une longue discussion juridique a suivi l'intervention de Me Deslisle. Le juge Louis-F. Cantin, qui préside les audiences, a alors fait remarquer qu'il était dans les habitudes de la régie de reprendre l'étude de cas sur lesquels elle avait déjà statué.

Me Deslisle, après la reprise de la séance, qui avait été suspendue pour quelques minutes, a décidé de ne pas présenter de motion pour cause de récusation et de permettre ainsi à la Régie de poursuivre ses audiences. De fait, il semble que la famille Trottier, de Québec, représentée par Me Deslisle, sera le seul témoin à se présenter devant la Régie pour s'opposer à la ratification du contrat de vente entre Sogebry et Anglo-Canadian. Les six membres de la Régie se sont rendus à Rimouski pour statuer sur la requête présentée par Sogebry pour approbation de la vente d'actions ordinaires de Québec-Téléphone à Anglo-Canadian. Au cours des audiences qui selon toute apparence se poursuivront jusqu'à jeudi, une douzaine de corps publics, chambres de commerce, municipalités, etc... présenteront des mémoires au régisseur et tous, semble-t-il, se prononceront en faveur de la requête.

Les loisirs et l'agriculture au cours secondaire

—Lesage

par Gilles Daoust

DORION. — Le ministère de l'Education a décidé d'étendre son action, de façon concrète, à deux nouveaux champs de l'enseignement, soit ceux de l'agriculture et des loisirs.

Le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, parlant, en compagnie du candidat de Vaudreuil-Soulanges, M. Paul Gérin-Lajoie, devant quelque 450 citoyens de Dorion, a en effet annoncé hier :

— la transformation de l'école Saint-Polycarpe de Dorion en une institution polyvalente dispensant l'enseignement agricole.

— l'organisation, dès septembre prochain à la cité des Jeunes de Vaudreuil, de cours de techniciens en loisirs et sports.

Agriculture

"Il faut, a dit le premier ministre, organiser l'instruction des jeunes agriculteurs dans les écoles polyvalentes du Québec. L'enseignement agricole qui pourra être offert dès le secondaire pourra assurer le renouvellement de la main-d'oeuvre spécialisée dont nous avons besoin."

Selon M. Lesage, l'intégration de l'enseignement agricole à l'intérieur du système à options du secondaire polyvalent permettra aux étudiants de choisir les cours qui conviennent le mieux à leurs intérêts et qui correspondent le mieux à l'économie de la région dans laquelle ils ont été élevés et où ils voudront vivre.

"L'enseignement professionnel agricole au niveau secondaire polyvalent, a dit le premier ministre, pourra utiliser un certain nombre d'ateliers, par exemple la menuiserie, l'électricité, la mécanique d'automobile, l'horticulture, l'outillage agricole et permettra à l'étudiant de se familiariser avec les différentes tâche que doit exécuter le cultivateur d'aujourd'hui.

"L'enseignement polyvalent, en milieu agricole, procurera aussi la liberté de choix pour l'étudiant qui désirerait s'orienter vers d'autres métiers."

L'école polyvalente, a expliqué le premier ministre, devient donc l'instrument indispensable à une éducation diversifiée, qui offre un choix réel à l'étudiant et qui prépare une main-d'oeuvre spécialisée dont nous avons tellement besoin pour le Québec fort.

Rappelant la vocation domiciliaire, industrielle et agricole du comté, le premier ministre a dit qu'il était temps de mettre à la disposition de la jeunesse rurale un enseignement agricole approprié.

M. Lesage a déclaré que c'était la raison pour laquelle on avait décidé d'agrandir l'école secondaire de Saint-Polycarpe pour recevoir 1,000 élèves. Cette école deviendra, tel que recommandé par le Comité régional de la planification scolaire, une institution polyvalente bien adéquate pour le milieu qu'elle dessert, c'est-à-dire qu'elle dispensera l'enseignement agricole.

Le premier ministre, rappelant que l'économie du Québec avait évolué dans tous les domaines, a souligné que le revenu d'agriculteur en 1965 était passé de $2,500 à $3,000, et que le budget de l'agriculture, depuis 1960, avait doublé.

M. Lesage a toutefois mentionné une fois de plus qu'il n'y avait pas de prospérité de l'agriculture possible sans une fusion des fermes, initiative pour laquelle le gouvernement allait permettre des subsides.

Selon M. Lesage, quel que soit le travail que nous fassions, nous voyons nos heures de travail diminuer et la civi-

Voir LOISIRS en p. 2

Piquets de grève dans les ports mais reprise ce matin des négociations

par Pierre Perrault

Les six sections de l'Association internationale des débardeurs qui ont interrompu le travail depuis le 9 mai dernier ont voté unanimement pour la poursuite d'une grève légale. Ils ont commencé à dresser des lignes de piquets dès 8 h. ce matin pendant que leur comité de négociations se préparait à rencontrer celui des armateurs au bureau du médiateur fédéral, le juge René Lippé. De son côté, la Fédération des armateurs du Canada a révélé que ses membres ont accepté de ratifier les recommandations du médiateur.

Au cours de la journée d'hier, les 4,200 débardeurs qui composent les six sections de Montréal, de Québec et de Trois-Rivières se sont prononcés catégoriquement pour la tenue d'une grève. Les débardeurs ont émis leur opinion lors de réunions générales qui ont eu lieu dans les trois villes mentionnées. Contrairement aux suggestions présentées par le juge Lippé samedi dernier, le vote dans chacun des cas s'est fait à main levée et sans la surveillance des officiers du ministère fédéral du Travail.

A l'issue de l'assemblée de la section 375 de Montréal, le président du syndicat des débardeurs, M. Paul Asselin, a révélé que l'arrêt de travail pourrait durer encore longtemps mais que ses hommes étaient des gaillards tenaces et solidaires.

Vu que le vote a été déclenché sept jours après la remise officielle du rapport de la commission de conciliation au ministre fédéral du Travail, la grève est devenue légale en vertu des dispositions de la loi fédérale des relations industrielles. Les débardeurs ont donc maintenant le droit de dresser des piquets dans le port pour inviter qui de droit à appuyer leur grève.

Pour sa part, le syndicat des employés du port de Montréal (élévateurs à grain) a déclaré qu'il n'a donné aucune directive à ses membres relativement au respect ou à la violation de ces lignes de piquets. Un dirigeant de ce syndicat a néanmoins révélé avoir entendu dire que les membres préféreraient se rendre au bureau-chef du port pour signaler leur présence sur les lieux plutôt que de "provoquer des incidents fâcheux ou des rixes inutiles." "Ils n'entendent pas se chicaner avec les débardeurs" nous disait ce représentant.

Ce matin, toutefois, les employés du port n'ont pas été empêchés de se rendre au travail vu que les lignes de piquets des débardeurs n'avaient pas encore été mises sur

Voir PIQUETS en p. 2

Les agents de la PP remettent à vendredi le vote de grève totale

DRUMMONDVILLE — Quelque 600 membres de l'Association des policiers provinciaux du Québec ont décidé hier soir de suspendre jusqu'à vendredi leur décision de faire la grève. Ils se réuniront de nouveau vendredi soir pour entendre un autre rapport de leurs négociateurs et "s'on continue de tourner en rond", comme on a dit hier soir, ce sera la "grève totale".

L'impatience des agents de la police provinciale est à son paroxysme. C'est par souci de demeurer encore dans la légalité qu'un vote de grève précédemment proposé a été transformé en une "motion de référence", ce qui reportait la décision à plus tard.

Par ailleurs, l'assemblée générale a décidé d'envoyer un télégramme aux ministres qui se réunissent aujourd'hui en conseil, à Québec, pour leur expliquer les trois propositions de l'association tendant à la reconnaissance syndicale, à la soumission pour discussion de tous les problèmes résultant des relations entre la Sûreté et les agents et les sous-officiers, et la soumission des problèmes non réglés à un juge nommé par le ministre de la Justice.

Dans une lettre qu'il a fait parvenir la fin de semaine dernière aux procureurs de l'association, le ministre de la Justice, M. Claude Wagner, annonçait que vendredi prochain, il serait en mesure de soumettre une "décision importante pour l'avenir de la Sûreté provinciale."

Dans leur télégramme au conseil des ministres, les membres de l'APPQ mettent les ministres en demeure de ne pas se laisser leurrer avec une "Loi de la police", copiée sur celle de la province d'Ontario. "Ce qu'il nous faut, c'est la reconnaissance de notre association", ont proclamé plusieurs membres.

Voir PP en page 2

Kierans a royalement menti : un vote pour l'UN n'est pas un vote contre l'assurance-santé

— Daniel Johnson

par Claude Turcotte,
envoyé spécial de LA PRESSE

JOLIETTE. — "M. Eric Kierans a royalement menti à la population du Québec, lorsqu'il a dit qu'un vote pour l'Union nationale était un vote contre l'assurance-santé."

M. Daniel Johnson, chef de l'Union nationale, parlait hier soir à Joliette, devant environ 1,200 personnes. Visiblement ennuyé par la chaleur, le député de Bagot a prononcé un discours sur un ton moins vigoureux que ceux des derniers jours, en Abitibi et au Saguenay.

Un des seuls moments où il a vraiment haussé la voix fut lorsqu'il a relevé une déclaration récente du ministre de la Santé, M. Kierans.

M. Johnson a d'abord pris la précaution de s'excuser auprès de son auditoire, avant de lancer son démenti. Il a précisé que le programme de son parti prévoyait l'établissement d'un régime d'assurance-santé, dont l'administration serait confiée à une régie autonome.

"La différence entre le régime d'assurance-santé prôné par les libéraux et le nôtre, c'est que dans le premier cas les petits paient pour les millionnaires, et dans le second, les riches paient la grosse part", a-t-il commenté.

Par ailleurs, M. Johnson a réaffirmé que son parti était tout à fait libre vis-à-vis d'Ottawa, notamment dans le domaine de la Santé qui est une compétence provinciale.

Démission du président de SIDBEC

On s'attendait à des commentaires du chef de l'Union nationale sur la démission de M. Gérard Filion, à la présidence de SIDBEC. Cependant, M. Johnson a à peine fait allusion à cette décision : "La démission de M. Filion est peut-être une indication que ça ne

Voir MENTI en p. 2

Une bombe a fait exploser l'année dernière l'avion du Pacifique canadien

OTTAWA (PC) — Le ministère des Transports annonce que la cause probable de l'écrasement en juillet dernier d'un appareil des Canadian Pacific Airlines près de 100 Mile House, en Colombie-Britannique, a "été l'explosion d'un engin qui a entraîné la désintégration de l'appareil".

Une enquête a en effet démontré qu'une "explosion s'était produite dans le cabinet de toilette de gauche, à l'extrémité arrière de l'appareil".

"L'explosion a été d'une telle force qu'elle ne peut avoir été causée par une substance inhérente à l'appareil."

Les six membres de l'équipage et les 46 passagers que transportait l'appareil de type DC-6B ont perdu la vie dans cet écrasement.

Les enquêteurs, qui ont rassemblé les débris du quadrimoteur et ont examiné tous les autres éléments susceptibles d'intérêt se rapportant au vol de l'appareil, n'ont pu retenir aucune autre cause. L'avion se dirigeait de Vancouver à Whitehorse, au Yukon.

Ils affirment que l'équipage possédait toutes les qualifications requises et que l'appareil était en parfait état à son départ de Vancouver.

Le rapport note "qu'on a relevé les traces d'une substance explosive sur des débris provenant du cabinet de toilette de gauche sans identifer cette substance toutefois.".

SOMMAIRE

Annonces classées / 69 à 73, 76 à 82
Bandes dessinées / 54
Courrier "Que faire ?" / 20
Décès, naissances, etc. / 83
Des mots et des phrases / 10
Editorial / 4
Education / 52
Finance / 56, 57
Horoscope / 16
Jardinage / 58
Loisirs et récréation / 54, 55
Mots croisés / 73
Nouvelles internationales / 43, 48, 49
Nouvelles nationales / 25 à 31
Radio et télévision / 68
Spectacles et concerts / 50, 51
Sports / 59 à 66
Sur les quais / 47
Tribunaux / 11, 14
Vie féminine / 18 à 24
Vie mondaine / 19
Vie syndicale / 67
Votre médecin / 32

PIQUETS

SUITE DE LA PAGE 1

piet au moment de leur entrée au travail. On ignorait s'ils franchiraient ces lignes à leur retour du lunch, vers 1 h. cet après-midi.

Par ailleurs, le juge Lippé, qui agit comme médiateur entre les débardeurs et les armateurs, a convoqué les deux parties à une réunion conjointe qui devait se dérouler ce matin à son bureau de la rue Cathcart. Les parties ont appris la nouvelle hier après-midi par la voie d'un télégramme que le juge faisait parvenir à leur comité de négociations respectif. Elles ont immédiatement confirmé leur présence au rendez-vous fixé par le juge.

Le médiateur a souligné le fait que les armateurs et les débardeurs devaient être mis en présence les uns des autres lors de la réunion de ce matin. "Après avoir pris connaissance du résultat du vote des débardeurs, nous avons décidé de réunir les opposants pour voir s'il n'y a pas une autre approche qui puisse mener à la solution du problème. En médiation, quand une formule ne fonctionne pas, il faut recourir à une autre" de prétendre le juge Lippé.

Le secrétaire du syndicat des débardeurs, M. Adrien Lemoine, n'a pas tardé à commenter la nouvelle. "Il est temps que la Fédération des armateurs consente à nous rencontrer face à face, a dit M. Lemoine. Si ceci s'était produit il y a deux semaines, la situation qui existe actuellement aurait déjà été réglée de façon définitive."

Comme le voulait la rumeur que nous mentionnions dans notre édition d'hier, la Fédération des armateurs du Canada a annoncé officiellement que "malgré certaines hésitations surmontées dans l'intérêt national, elle avait accepté les propositions faites le 21 mai par le juge René Lippé."

Par ailleurs, on s'attend à ce que le président de l'Association internationale des débardeurs, M. Teddy Gleason, de New York, donne aujourd'hui à toutes les sections de l'Amérique du Nord qui sont membres de l'Association l'ordre de refuser de décharger les navires détournés des ports de Montréal, de Québec et de Trois-Rivières. Les trois conditions posées par M. Gleason lundi dernier pour l'émission d'un tel ordre ont été remplies par le syndicat : vote de grève pris par les six sections, grève légale et demande formelle au président.

PP

SUITE DE LA PAGE 1

La démission de M. Claude Wagner

L'un des avocats de l'association, Me Phil Cutler, a carrément réclamé la démission du ministre de la Justice, M. Wagner, à cause du manque de responsabilité dont ce dernier avait fait preuve avec l'association qui groupe 2,000 des 2,200 agents de la PP. "Il est évident que M. Wagner ne comprend pas vos problèmes", a-t-il dit devant un auditoire qui semblait alors décidé à faire la grève.

Seuls quatre membres ont par la suite approuvé la résolution réclamant la démission du ministre. Le vent a tourné lorsque des membres ont fait valoir que cette résolution, à cause des élections provinciales prochaines, aurait une allure électorale.

C'est Me Cutler qui a demandé aux agents de la PP de suspendre leur décision de faire la grève, car il s'est dit confiant que les ministres, s'ils ont un rapport fidèle qui leur est soumis aujourd'hui par M. Wagner, accepteront d'accorder la reconnaissance de l'association.

La plupart des policiers, étaient venus de Montréal. Très peu de Québec (on a dit "pas un"). Ils étaient favorables dans une forte proportion, au début de l'assemblée, à une grève immédiate. Plusieurs se posaient la question : "M. Wagner veut-il attendre après les élections du 5 juin ?" (Un membre dans l'assistance a crié, en entendant cette question : "Il ne sera plus là !)

Incidemment, M. Wagner et le directeur de la police provinciale, M. Adrien Robert en ont pris pour leur rhume. On a dit de M. Robert qu'il n'était pas le directeur de la police mais un "homme de paille".

Un autre avocat de l'étude Cutler, Lamer, Bellemare, Burns et Robert, Me Antonio Lamer a déclaré avoir rencontré hier matin M. Claude Wagner à son bureau à Montréal. "J'ai tenté d'obtenir un petit morceau de quelque chose, une lueur d'espoir, un hochement de tête, un clin d'oeil. Il n'y eut rien. Sauf des hurlements de part et d'autre".

Pour sa part Me Robert Burns a fait le rapport des négociations "Je ne suis pas en mesure de vous donner de bonnes nouvelles qui vous permettent de considérer vos problèmes réglés", a-t-il dit. Il a accusé les "personnes en charge" de ne par prendre leurs responsabilités.

Il y eut d'abord le 2 mai, une première rencontre (sollicitée depuis le 9 février) avec M. Wagner. Le 12 mai, une lettre de M. Wagner demande aux dirigeants de l'association de rencontrer, le 18, le sous-ministre Julien Chouinard et le directeur A. Robert. La discussion porte toujours sur les trois mêmes questions.

Un membre, après avoir entendu ce rapport, s'est écrié: "Vous avez dit qu'on tournait en rond. Je trouve que c'est des grands ronds. Pourquoi ne prendrait-on pas les grands moyens ?" Ses confrères l'ont applaudi.

Un autre devait ajouter plus tard que c'est en faisant une grève illégale que les policiers de la ville de Montréal avaient obtenu leur reconnaissance.

Le président de l'association, M. ArthurVachon — qui n'assiste pas aux pourparlers, car M. Wagner qui l'a d'abord congédié, "ne veut pas me voir la face", a dit M. Vachon — a prétendu pour sa part que la réaction de M. Wagner est calculée "pour attendre jusqu'au 6 juin, lendemain des élections, pour qu'il n'y ait plus rien". "Il y en a qui se "tanne", a-t-il ajouté, d'entendre la musique wagnérienne".

Finalement Me Cutler, sans le nommer, a fait appel à M. René Lévesque, ministre du Bien-être, qui lors de la grève des réalisateurs de Radio-Canada, aurait prétendu que le conflit était dû à l'incompréhension des problèmes du Québec par Ottawa. "Je dis à ce ministre et aux autres ministres: est-ce que vous aussi vous ne connaissez pas les problèmes du Québec. Ce qu'il faut, c'est la reconnaissance syndicale . . . pour éviter un désastre".

LOISIRS

SUITE DE LA PAGE 1

lisation des loisirs s'implanter tranquillement, à mesure que s'élève le niveau de vie.

"L'organisation des loisirs et des sports, a dit le premier ministre, exige un équipement et des cadres que nous n'avons pas connus dans notre jeunesse.

"C'est pourquoi nous entendons créer un ministère des Loisirs, des Sports et du Tourisme afin de coordonner les activités et les initiatives qui existent déjà et de développer dans tous les coins du Québec les ressources nécessaires.

"Il nous faut aussi, a dit M. Lesage, préparer des cadres, un personnel compétent qui saura intéresser les jeunes et les adultes, les guider et les initier au monde de la récréation, du sport, du loisir culturel ou de plein air. C'est pourquoi la cité des jeunes aura dès septembre des cours de techniciens en loisirs."

Le premier ministre a déclaré que le gouvernement disposait déjà des locaux et des installations qui pourront aisément être adaptés aux besoins de formation de ce nouveau groupe de techniciens. Ils devront être en nombre suffisant pour seconder les diplômés universitaires en loisirs et en sports.

Les nouveaux techniciens pourront travailler dans des organismes aussi divers que les centres de loisirs, les terrains de jeux, les colonies de vacances, les centres culturels, les parc, les terrains de camping, les services municipaux de loisirs. Ils seront également des animateurs, des gens sensibilisés aux besoins de la population.

Finances

Parlant d'un tout autre sujet que les loisirs, le premier ministre a assuré hier soir les citoyens de Dorion que les finances de la province n'avaient jamais été en meilleure posture.

"Cette année, a dit M. Lesage, la vente des obligations d'épargne de la province, selon les chiffres que je viens d'obtenir, dépasse de beaucoup ce qu'on avait espéré."

Le premier ministre a ensuite cité un extrait d'un article récent du Financial Post; affirmant que le Québec pourrait bien devenir une sorte de leader en Amérique du nord s'il continue à être administré avec la même finesse et la même compétence.

Victoire

Le chef libéral a fait part à son auditoire d'un rapport-gallup qu'il venait à peine de recevoir sur les tendances du vote lors du prochain scrutin.

"Le rapport que je viens de recevoir, a dit le premier ministre, nous démontre que la population du Québec a déjà compris que les prochaines élections constitueront un véritable balayage en faveur de l'équipe libérale.

M. Lesage a ensuite fait part aux journalistes que l'enquête-gallup avait été confiée à la même compagnie que lors des élections précédentes et que cette compagnie ne se permettait qu'une marge d'erreur de 2 pour cent. "Elle ne s'est jamais trompée au cours des élections précédentes," a dit le chef libéral.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 50

Maximum demain : 75

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal et des Laurentides :** ensoleillé, quelques périodes nuageuses, plus frais. Minima et maxima à Montréal 55 et 75; Ste-Agathe 50 et 70.

Région d'Ottawa : ensoleillé, quelques périodes nuageuses, plus frais. Minimum et maximum à Ottawa 50 et 75.

Régions de la Mauricie, de Québec et des Cantons de l'Est : orageux dans la matinée, ensoleillé dans l'après-midi. Minima et maxima à Québec et Sherbrooke 50 et 75; La Tuque 45 et 75.

Régions du Lac-St-Jean, de Baie-Comeau et de Rimouski : nébulosité variable, quelques averses, orageux, se nettoyant dans la soirée. Minima et maxima à Chicoutimi et Rivière-du-Loup 50 et 75; Baie-Comeau 45 et 65; Mont-Joli 45 et 75.

MNTI

ITE DE LA PAGE 1

se pas un complexe sidérurgi intégré."

A chapitre de l'économie, le uté de Bagot a mentionné son parti favorisait "une polie déclarée", ce que les Anglo-Saxons appellent "Stated poli". Il a expliqué que la polie de son gouvernement sera stable et respectée "c'est-à-dire que les investisseurs auront que leurs capitaux ont dans un climat favora à l'entreprise privée, qui en Amérique du Nord le meilleur pourvoyeur d'emploi".

En re, dès la formation d'un veau gouvernement M. Johnson a "l'intention de faire additionner les factures, puis d'établir des priorités".

Il n'est pas question d'arrêter les progrès en éducation, ni dans le domaine social, ni dans un domaine. Mais il s'agira d'abord de mettre de l'ordre, ensuite d'administrer en homme d'affaires, et en éliminant le gaspillage", a-t-il mentionné.

En fait il a spécifié que l'éducation était la priorité numéro un sous quelque gouvernement ce soit.

Le chef de l'Union nationale a reproché au gouvernement libéral d'avoir exercé une forme de chantage à l'endroit des collèges classiques. "Avons-nous les moyens de nous priver des seuls foyers de culture que nous ayions."

"Au contraire, a poursuivi M. Johnson, il faut leur donner la liberté de se développer, en collaborant sans doute avec le secteur privé et en respectant le minimum de standard que requiert le bien commun.

Conscient de la victoire

"Je suis conscient que la population va nous accorder un mandat extrêmement important le 5 juin. C'est une formidable responsabilité, nous nous en rendons compte.

Depuis quelques jours, M. Johnson affirme en effet qu'il devient de plus en plus évident que son parti va gagner l'élection.

Il a continué hier soir de condamner les attitudes du gouvernement de M. Lesage comme il a l'habitude de le faire. Cependant, à deux reprises il a formulé des opinions un peu plus nuancées.

Ainsi, alors qu'il reprochait au gouvernement de s'être laissé conduire par les technocrates, M. Johnson a immédiatement ajouté qu'il voulait être bien compris, en précisant que tout gouvernement a besoin des technocrates.

En une autre occasion, le chef unioniste citait les paroles du ministre Emilien Lafrance, selon qui la classe agricole avait été la plus négligée par le gouvernement, mais que les cultivateurs en étant peut-être les premiers responsables.

Jusqu'à hier, M. Johnson commentait que c'était pas très gentil pour les cultivateurs. Hier soir, cependant, il a dit : "Ce n'est pas très gentil, mais il y a un peu de vrai quand même." Quant à l'accusation de négligence de la part du gouvernement, il va de soi que M. Johnson a toujours été entièrement d'accord.

Le député de Bagot n'a par ailleurs fait aucun commentaire sur la présumée bombe libérale, dont M. Antonio Barrette serait l'auteur. On a expliqué ce silence par le fait que M. Barrette est l'ancien député du comté de Joliette et qu'il compte encore de nombreux amis dans cette région.

Le silence de M. Johnson aurait donc été inspiré par la délicatesse et la prudence.

M. Marcel Masse, candidat unioniste dans Montcalm, qui a déjà la réputation d'être "la recrue de l'année" dans le monde de politique, jouit d'une popularité incontestable dans la région de Joliette. Il assistait à l'assemblée de son chef et il a reçu deux ovations.

Dans une allocution très énergique, il a notamment déclaré: "Le Québec, c'est trop grand pour être donné à des gens petits".

Appui d'une section de la SSJB à un candidat RIN

Un candidat du Rassemblement pour l'indépendance nationale a reçu l'appui officiel d'une section locale de la Société Saint-Jean-Baptiste.

La section Christ-Roi-Shawinigan a en effet déclaré qu'elle accorde ouvertement son appui à M. Georges-H. Cossette, candidat RIN dans Saint-Maurice.

Une déclaration portant les signatures des sept membres de l'exécutif de la section, rappelle des prises de positions antérieures de la SSJB, aux congrès de 1962 et de 1963, notamment à propos du fait que les Canadiens français constituent une nation, que le Québec est leur Etat national et que la nation canadienne-française, comme toutes les nations de l'univers, possède le droit à l'autodétermination.

La SSJB rappelle aussi une déclaration de Jean XXIII et certaines attitudes de l'Eglise.

Le Conseil national de l'épiscopat canadien déclarait le 18 janvier 1945, selon la SSJB de Shawinigan: "Toutes les nations ont le droit à la vie et à l'indépendance. Cela signifie la liberté politique, le développement économique et la protection de la neutralité."

La SSJB rappelle aussi un extrait de l'encyclique "Pacem in Terris" de Jean XXIII : "Les hommes de tout pays et continent sont aujourd'hui citoyens d'un Etat autonome et indépendant ou sont sur le point de l'être. Personne ne veut être soumis à des pouvoirs politiques étrangers à sa communauté et à son groupe ethnique".

Et la SSJB termine ainsi sa déclaration: "Nous, considérant les discours à l'emporte-pièce ayant cours en cette campagne électorale et traitant avec désinvolture et opportunisme des sujets aussi sérieux et aussi importants pour tous les Québecois que l'indépendance du Québec, la Société Saint-Jean-Baptiste locale, Christ-Roi-Shawinigan, appuyons ouvertement M. Georges-H. Cossette, candidat du Rassemblement pour l'indépendance nationale du Québec, pour son courage et son nationalisme éclairé."

Les professionnels veulent envahir le comté de Lesage — *Gabriel Loubier*

S'il faut en croire un candidat de l'Union nationale, en l'occurence le candidat dans Bellechasse, M. Gabriel Loubier, les 1,600 professionnels du gouvernement provincial en grève depuis le 9 mai, se proposent d'envahir en masse la circonscription électorale de M. Lesage (Louis-Hébert) et d'y faire battre le premier ministre.

"L'information que j'ai reçue à ce sujet est des plus sérieuse," a affirmé M. Loubier . . . qui n'a toutefois pas révélé ses sources.

M. Loubier ajoute : "Si les professionnels mettent leur projet à exécution, on peut être assuré que M. Lesage sera battu dans son comté et que les libéraux devront se choisir un autre chef après le 5 juin".

Paul Chartier n'aurait pas expédié de colis piégé

VICTORIA. (PC) — On a mis fin aux recherches entreprises pour retrouver un colis présumément piégé qui, croyait-on, avait été envoyé par Paul Chartier, l'homme qui a été tué par l'éclatement d'une bombe dans une salle de toilette attenante à la galerie des visiteurs de la Chambre des Communse mercredi dernier.

Le chef du bureau des enquêtes civiles de la Gendarmerie royale du Canada à Victoria, le surintendant G. R. Engel, a déclaré hier que, en raison d'une confusion de noms, des personnes avaient cru que le colis avait été adressé à la femme de Chartier qui demeure sous un autre nom à Salmo, en Colombie britannique.

En fait, un colis avait été adressé à une dame Chartier, de Salmo, mais il s'agissait pas de l'ex-épouse de l'homme qui a été tué mercredi dernier à Ottawa.

Cambriolages

Une boite à musique fabriquée il y a 250 ans et un magnétophone, le tout évalué à $766, ont été volés chez M. Jean-Yves Soucy, 3904, Drolet, par des inconnus qui sont entrés sans laisser de traces.

Chez le Dr Alberto Pebalio, 7025, Sherbrooke est, on a volé divers articles d'une valeur de $644.

Mieux vaut se fier à son courage qu'à la fortune.
Publilius Syrus

Le ministère de la Voirie répond aux professionnels

QUEBEC — Une bonne place au fond d'un tiroir dans un bureau au Parlement et quelques pouces de poussière en guise d'étiquette "Dossier classé", tel est le sort que le gouvernement provincial semble réserver à la requête du Conseil syndical des professionnels du Québec, requête demandant une enquête royale sur les contrats accordés à des firmes privées d'ingénieurs-conseils.

Le ministère provincial de la Voirie a donné, hier, une bonne indication en ce sens, dans un communiqué répondant à la déclaration faite la semaine dernière par le Conseil syndical des professionnels déclaration selon laquelle le gouvernement pratiquerait dans le domaine des travaux de génie la politique la plus coûteuse imaginable pour les contribuables à cause de ses recours à l'entreprise privée.

"A l'accusation, dit le ministère, on répond tout simplement que l'opération routière "rattrapage" de 1961 à ce jour justifiait l'embauche des services spécialisés des ingénieurs-conseils, qui ont été rémunérés selon le tarif des honoraires minimums de la Corporation des Ingénieurs du Québec.

"Ce n'est un secret pour personne, a poursuivi le ministère, que l'accélération des travaux routiers du Québec, de 1960 à 1967, a été telle qu'il a fallu trouver une formule pratique pour assurer une collaboration étroite entre les services techniques de génie de la Voirie et ceux des ingénieurs-conseils. Cette solution de nécessité, qui a été recommandée par l'état-major du ministère, a été adoptée pour faire face à une tâche extraordinaire et libérer le personnel pour la synchronisation des éléments de cette tâche et la poursuite des programmes réguliers du ministère.

"L'opération routière "rattrapage" a été accentuée de plus par la tenue à Montréal de l'Exposition universelle et Internationale de 1967, a dit le ministère. Le calendrier routier de la seule région métropolitaine de Montréal, d'une valeur de plus de $350 milions, prévoyait une période de réalisation de dix ans qui a dû être comprimée à quatre ans afin de faire face aux échéances.

"Cette politique de la Voirie du Québec, a ajouté le ministère, est courante dans tous les Etats américains, canadiens, dans les grands centres urbains et en Europe. Enfin, elle ne met pas en danger l'emploi à plein temps des ingénieurs du gouvernement et permet d'assurer une coopération nécessaire et bien équilibrée avec l'entreprise privée."

Dans sa requête, le Conseil syndical des professionnels du Québec avait soutenu qu'au contraire cette politique mettait en danger le plein emploi des ingénieurs du gouvernement.

Le Conseil dont les 1,600 membres sont en grève depuis le 9 mai avait insité d'autre part sur le coût exorbitant des recours à l'entreprise privée. S'appuyant sur les livres des comptes publics, il avait reproché notamment au gouvernement d'avoir dépensé une somme de $45,000,000 en contrats accordés à des firmes privées de 1961 à 1964.

L'organisme avait enfin accusé le gouvernement de vouloir, dans ses négociations avec les ingénieurs en grève, favoriser un régime basé sur le service "aux amis".

Arsenal de Valcartier : aucune décision n'a été prise — *M. Rock Brisson*

OTTAWA (PC) — Le président de Canadian Arsenals Ltd, M. Rock Brisson, a fait savoir hier que le gouvernement étudiait présentement une offre faite par St-Lawrence Manufacturing Co. pour l'acquisition d'une usine de munitions près de Valcartier, mais qu'aucune décision n'avait encore été prise.

Le président de la société de la couronne a dit que l'affaire était entre les mains du ministre de l'Industrie, M. C.M. Drury, qui était absent d'Ottawa hier. Les négociations se poursuivent.

L'usine est située près du camp militaire de Valcartier et emploie près de 360 hommes et femmes.

St-Lawrence Manufacturing se porterait acquéreur de l'usine avec l'aide de la Société générale de financement créée par le gouvernement du Québec.

Canadian Arsenals doit limiter son activité à la production de munitions et, depuis quelque temps, son activité a décru. La société a vendu des usines qu'elle possédait à Québec, Valleyfield, Shawinigan et Lindsay.

Elle possède encore quatre usines à Québec, Montréal, Toronto et Valcartier.

Le plafond de la dette des USA sera porté à $330 milliards

WASHINGTON. (AFP) — La commission financière de la Chambre des représentants a approuvé hier le relèvement du plafond de la dette du gouvernement de 328 à 330 milliards de dollars. Le président Johnson avait demandé que ce plafond soit porté à 332 milliards.

Le projet sera probablement soumis à la Chambre des représentants d'ici quinze jours. Il sera ensuite transmis au Sénat.

La décision de la commission de réduire de moitié la demande de l'administration semble résulter d'un rapport de la commission fiscale du Congrès selon lequel le déficit budgétaire pour l'année en cours pourrait n'être que de 2.5 milliards de dollars, comparé à une estimation officielle de 3.9 milliards.

Le rapport déclare en outre que le budget 1966-67 pourrait être excédentaire, alors que l'administration prévoit un déficit de 1.8 milliard de dollars. La commission estime en effet que les plus-values fiscales résultant du boom économique gonfleront sensiblement les recettes du gouvernement cette année et l'an prochain.

Toute chose tourne en dette, même un soufflet.
Proverbe arabe

VISITE des CHANTIERS DE LA MANICOUAGAN
Téléphonez à 747-2444
poste 47

LE CENTRE DU COUVRE-PLANCHER

SOLDE DE $1,000,000. DE TAPIS



VENEZ LE VOIR A UN DE NOS 3 MAGASINS
SI VOUS NE POUVEZ VENIR
APPELEZ 274-5528
UN DE NOS EXPERTS PASSERA CHEZ VOUS

Si le tapis que vous désirez était trop cher le mois passé... vous l'obtiendrez jeudi, vendredi et samedi à $3 ou $5 DE MOINS LA V.C.

Originairement $8 à $9, maintenant $5 la ver. car.
Ordinairement $10 à $12, maintenant $7 la ver. car.
Originairement $12 à $14, maintenant $9 la ver. car.

Grand choix de motifs et couleurs. Acrilan*, Nylon, Creslan (R) et 100% laine inclus. Une occasion unique de vous procurer le meilleur tapis chez Montreal Floor Covering Ltée bien entendu.

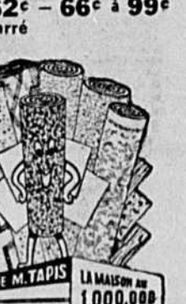
DuPONT 501 EPAIS
Tapis de nylon Parade des roses. (Tapis seul.) — Rég. 12.95 ver. car. Maintenant, ver. car. $9

BROADLOOM / CARPETTES / VINYLE HORS SERIE / MOSAIQUE • Portez à votre compte • 3 ANS POUR PAYER • GARANTIE DE SERVICE POUR 10 ANS Montreal Floor remplacera votre tapis au besoin

LA MAISON AU 1,000,000 DE TUILES!

MILLION

TUILES VINYLE D'AMIANTE
2 couleurs en spécial. Grandeur 12"x12"
Imaginez 1 pied carré pour SEULEMENT 12¢ chacune

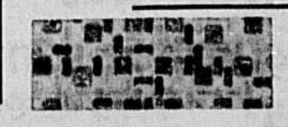




NOUVEAU VINYLE COUSSINE
$2.98 verge carrée
2, 3 et 4 verges de large
Idéal pour tous les planchers parce qu'il est coussiné de mousse entre le vinyle et le fond. Peut être installé très facilement. Pas besoin de colle.
Quelques imparfaits à $2.49 verge carrée

100,000 VERGES DE VINYLE
2 VERGES de large SEULEMENT — SEULEMENT LA VERGE $1.19
4 VERGES de LARGE — SPECIAL LA VERGE $1.35

PRELART ORDINAIRE
30 COULEURS - 4 VERGES de LARGE — GRANDE VENTE la verge carrée 89¢
Nombreux modèles - 3 ver. de large — Rég. 89¢ MAINTENANT REDUIT à la verge carrée 79¢



100,000 FEUILLES DE MOSAIQUE
PRIX SPECIAUX
29¢ – 39¢ – 49¢ – 62¢ – 66¢ à 99¢ le pied carré

Le centre du COUVRE-PLANCHER
MONTRÉAL FLOOR COVERING LTÉE

3424, ave du PARC (angle Sherbrooke) Auparavant rue Bleury — Stationnement à côté du magasin — 842-8871

15 est, BERNARD (angle St-Laurent) Stationnement autour du magasin — 274-5528

392, boul. LAFLEUR Ville LaSalle Centre d'achats Pont-Mercier — 366-7705

Tous nos magasins ouverts jusqu'à 6 h. — Jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. — Samedi 5 h.

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, MERCREDI 25 MAI 1966 — 82e ANNEE — No 120

Une dizaine de familles fuient devant les flammes

Un incendie de deux alertes a forcé une dizaine de familles à évacuer leur logement, vers 2 h. 30 hier après-midi, dans le quartier St-Henri. Trois pompiers ont été légèrement blessés en luttant contre les flammes qui faisaient rage dans des hangars à l'arrière des logements portant les numéros civiques de 3041 à 3053, rue Albert, près de l'intersection de la rue Atwater. Les pompiers blessés sont: le lieutenant Lucien Robillard, 35 ans, du 1411, rue Plessis, qui s'est coupé à un doigt; le pompier Claude Saindon, 27 ans, du 3000, rue Barkley, coupé à une main; et le pompier Jean-Guy Lavallée, 32 ans, du 8220, rue Baillarge, qui a reçu une matière huileuse dans les yeux. Les blessés ont été traités à l'hôpital Général de Montréal, mais ils ont pu réintégrer leur domicile après y avoir été traités. Les pompiers, dirigés par l'assistant-directeur Dollard Boisvert, ont réussi à circonscrire les flammes en un peu plus d'une heure, en utilisant six lances.



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Les administrateurs des écoles protestantes veulent des commissions scolaires distinctes pour les anglophones et les francophones

Les administrateurs des écoles protestantes du Québec s'opposent fermement à ce que l'on confie, comme le voudrait le rapport Parent, tout l'enseignement de langue anglaise et de langue française à une même commission scolaire régionale dans chaque territoire.

Ils acceptent que toutes les commissions régionales soient désormais neutres et organisent un enseignement confessionnel pour les catholiques, les protestants et les juifs, et un enseignement non confessionnel pour les autres, mais ils préconisent l'existence de commissions distinctes pour les francophones et les anglophones.

Les porte-parole de la Quebec Association of Protestant School Administrators, en expliquant la position officielle de l'organisme dans une conférence de presse, hier après-midi, ont invoqué "des raisons pratiques et des raisons de principe" pour qualifier la recommandation 37 du rapport Parent (volume 4) d'"inacceptable" et de contraire "aux meilleurs intérêts de l'éducation au Québec, tant pour les anglophones que pour les francophones".

Ils ont soutenu que l'application de cette recommandation placerait les écoles anglaises du Québec sous le contrôle de commissions scolaires dominées par des francophones, dans la plupart des régions, ce qui, selon eux, établirait ici pour les anglophones une situation scolaire semblable à celle dont les minorités françaises des autres provinces ont à souffrir.

Appliquant le slogan "Maitres chez nous" aux écoles desservant les Québécois de langue anglaise, les administrateurs scolaires protestants ont invoqué six raisons pour rejeter le concept de la commission régionale unique, ayant juridiction et sur les écoles françaises et sur les écoles anglaises :

1) "Il y a des différences fondamentales dans la philosophie et les traditions des écoles anglaises et françaises au Québec" ;

2) "Il y a des différences fondamentales dans les programmes scolaires et l'administration des écoles françaises et anglaises", principalement parce que les programmes anglais doivent ressembler de près aux programmes en vigueur dans les autres provinces canadiennes, à cause de la "mobilité" des élèves, des professeurs et des parents de langue anglaise d'une province à l'autre ;

3) "Les problèmes de langue rendraient impraticable un système administratif unifié au niveau de l'école", notamment parce que les éducateurs et administrateurs vraiment bilingues sont relativement rares;

4) Dans plusieurs régions du Québec, il y a une disproportion considérable dans l'importance numérique des groupes anglophones et francophones, les anglophones étant en général minoritaires. Or, en pareil cas, soutient l'organisme protestant, "même avec la meilleure volonté, les besoins de la minorité deviennent souvent subordonnés à ceux de la majorité";

5) "Il serait ridicule de détruire les 55 commissions régionales à direction catholique et les 9 régionales à direction protestante récemment créées au Québec", alors qu'elles ont à peine commencé à fonctionner; la disparition des régionales protestantes laisserait dans les 55 régionales à direction catholique devenues "neutres" des fragments de population anglaise si petits qu'aucun enseignement secondaire ne pourrait y être organisé à leur intention;

6) "Le rythme des réformes au cours des trois dernières années a été tel que les éducateurs, les parents et les élèves ont besoin d'un répit pour s'y adapter".

Les administrateurs protestants souhaitent la plus grande coopération possible entre les responsables du système d'éducation des Québécois de langue anglaise et les responsables du système français; mais ils rejettent ce qu'ils appelent "the amalgamation".

Plus précisément, ils recommandent que deux réseaux distincts de commissions scolaires soient établis selon le critère de la langue, que les parents aient le droit de choisir la langue dans laquelle seront éduqués leurs enfants, et que chaque commission régionale, anglaise ou française, soit ahergée d'organiser un enseignement catholique, protestant, juif ou non confessionnel, selon les besoins de la population desservie.

L'interrogatoire de Rivard a duré 4 heures et la PP est satisfaite

par Lucien CHAMPEAU

La PP a soumis Lucien Rivard à un interrogatoire de quatre heures.

Le résultat : satisfaisant !

Telle est la substance des déclarations faites ce matin par l'inspecteur Richard Masson, chef de l'escouade des homicides.

"Nos hommes, les sergents Roland Gilbert et Denis Viau, ainsi que le procureur de la couronne Charles Cliche, de Saint-Jérôme, a-t-il dit, ont été accueillis avec beaucoup de civilité par les autorités de la prison d'Atlanta, Georgie, où Rivard purge une sentence de vingt ans pour trafic de stupéfiants.

"Cette prison, incidemment, même si elle date de soixante ans, est d'un modernisme et d'une propreté étonnants.

"Nos hommes avaient obtenu la permission de s'y rendre à leur guise pourvu que ce ne fût pas un samedi ou un dimanche. Ils sont arrivés lundi."

Quels propos ont-ils échangés avec le bagnard ?

Sur ce point la police garde, pour le moment, un mutisme impénétrable. Elle ménage cette carte pour l'enquête, surtout pour que la défense ne lui reproche pas d'omissions de ce côté.

Elle sait que les deux victimes de Piedmont, André Pa-

Voir RIVARD en page 6

2,500 ouvriers font une grève-éclair pour protester contre la lenteur des négociations

par Jacques LAFRENIERE

Plus de 2,500 ouvriers des usines des Chemins de fer nationaux à la Pointe-St-Charles ont débrayé hier pour protester contre la lenteur des négociations. Le travail a repris à 1 h. ce matin.

Les travailleurs ont quitté leur travail à midi, hier, et, après quelques moments de confusion, ils se sont rendus au parc Marguerite-Bourgeoys, où ils ont fait part de leurs récriminations et entendu leurs dirigeants.

Les meneurs du mouvement semblaient confiants que la grève générale s'étendrait à travers tout le Canada. On leur a dit que les ouvriers des cours de triage de Montréal avaient débrayé, qu'il en était de même de ceux des usines Angus du Pacifique Canadien.

On a prétendu à un certain moment que l'arrêt de travail gagnait toutes les régions de Halifax à Vancouver.

Mais il n'en fut rien. Un porte-parole des Chemins de fer nationaux a déclaré que l'arrêt de travail était confiné aux usines de la Pointe-St-Charles. Seuls, environ cent ouvriers ont refusé de travailler aujourd'hui.

Les négociations qui traînent

Les négociations collectives des 100,000 employés des chemins de fer du Canada se poursuivent depuis plusieurs mois sans succès. Les conventions collectives sont expirées depuis le 31 décembre 1965. Les pourparlers directs de même que les séances de conciliation n'ont donné aucun résultat.

La semaine dernière, un conseil de conciliation, présidé par le juge G. Munroe, a été créé. Son mandat expirera au plus tard dans 90 jours.

Des rumeurs ont circulé aux usines des Chemins de fer nationaux à l'effet que, le juge Munroe étant malade, le conseil de conciliation remettait ses travaux à 90 jours. Mais il n'en serait rien, selon le président général de la Fraternité internationale des wagonniers, M. Ray Peer. M. Peer a déclaré hier devant quelque 700 ouvriers réunis au parc Marguerite-Bourgeoys que le conseil commencerait à se réunir dès lundi prochain.

Plusieurs travailleurs ont crié: "Pas de contrat, pas de travail", ce qui semblait laisser croire que la grève avait débuté pour de bon. Mais cette opinion n'était pas partagée par tous les assistants.

M. Gabriel Dandrieu, secrétaire-financier de la loge 118 de l'Association internationale des machinistes (CTC), a lui aussi déploré la lenteur des négociations.

Tous les dirigeants syndicaux ont exprimé l'avis que l'arrêt de travail étant illégal, valait mieux pour les travailleurs de rentrer au travail. Des ouvriers ont dit: "Nous allons travailler demain. Si dans une semaine rien n'a bougé, nous sortirons de nouveau, et cette fois, ce sera à travers le Canada".

Plusieurs dirigeants des syndicats internationaux ont vu dans la manifestation d'hier un geste de la Confédération des syndicats nationaux pour appuyer sa campagne de recrutement aux usines des Chemins de fer nationaux. La CSN a déjà présenté une requête en accréditation pour représenter les milliers de travailleurs des usines Angus du Pacifique Canadien.

Voir GREVE-ECLAIR en p. 6

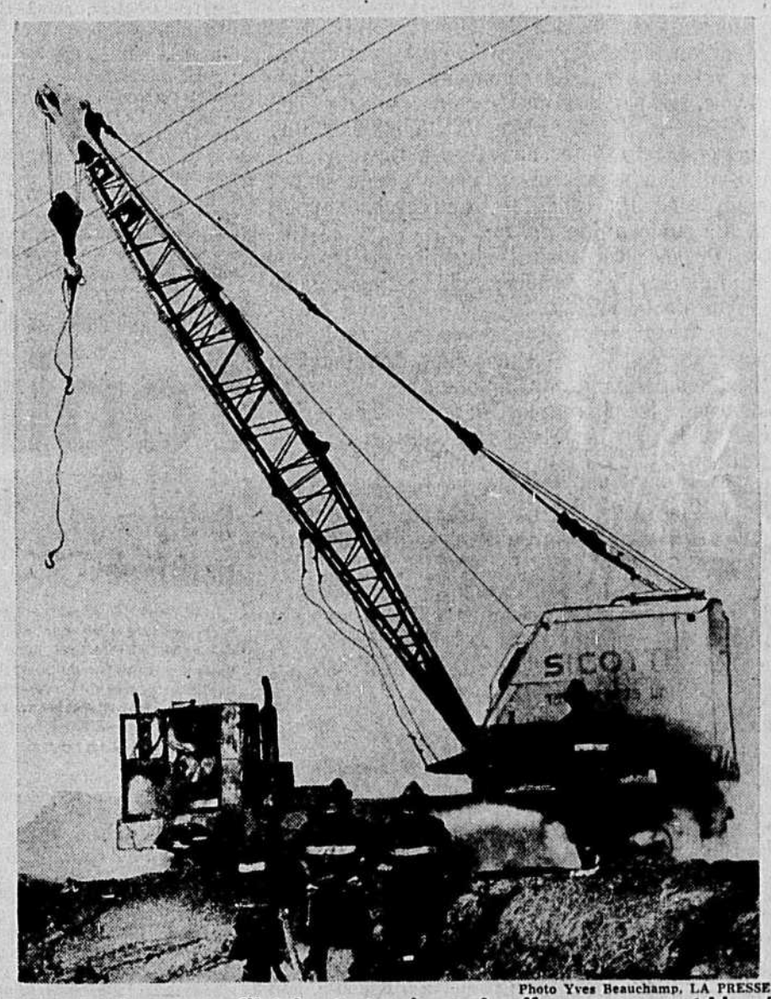


Photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Une grue heurte un fil à haute tension : chauffeur gravement blessé

Un chauffeur de camion de Sicotte Transport Ltée, du 1025 rue Ottawa, a été grièvement blessé, vers 4 h. 40 hier après-midi, lorsque la grue qu'il transportait a heurté un fil à haute tension, près de l'intersection du boul. La Vérendrye et de la rue de L'Eglise, à Côte-St-Paul. Le chauffeur, M. Nicolas Turbide, âgé de 38 ans, du 5440 rue Beaubien, a été transporté à l'hôpital Reine-Elisabeth, ayant été touché par la décharge de 12,000 volts qui a circulé dans la grue puis dans le camion qu'il conduisait. Le courant électrique a déclenché un incendie dans le véhicule, nécessitant l'intervention des pompiers.

Manifestation tardive contre la fête de la reine Victoria

Une vingtaine de personnes ont été appréhendées dans le parc Lafontaine, entre 8 h. 30 et 9 h. hier soir, alors que quelque 200 jeunes gens manifestaient (tardivement) contre la fête de la reine Victoria.

Les manifestants avaient commencé à se grouper, dès le début de la soirée, autour du monument de Dollard des Ormeaux, de même qu'aux abords du chalet du parc Lafontaine.

Les forces de frappe de la police, qui étaient toujours à leur poste hier soir, ont cru bon de ne pas intervenir au début parce que les manifestants étaient très calmes et dispersés en petits groupes.

Toutefois, vers 8 h. 30, les manifestants se sont formés en bloc et ont descendu la rue Calixa-Lavallée. Craignant la répétition des incidents de la veille, les policiers ont décidé d'entrer en action afin de mettre un terme au défilé des manifestants.

Des groupes de dépistage de la police ont reconnu des visages qui semblaient être les mêmes que ceux qu'ils avaient aperçus dans le groupe de manifestants qui avaient semé le désordre la veille.

Ces individus ont été appréhendés et conduits au poste no 4 pour y être interrogés au sujet des incidents de la fête de la reine. Au cours de cette journée, la police avait reçu environ 75 plaintes pour des vitres brisées et des incendies allumés dans des poubelles.

Aucun des manifestants appréhendés n'a toutefois été détenu.

Ces arrestations ont mis un frein à la manifestation en cours et les policiers n'ont pas eu tellement de mal à convaincre les autres à rentrer sagement chez eux.

Trois candidats à la mairie, à Jacques-Cartier, présentent une politique d'industrialisation

par Thomas DUHAIME

Après avoir connu bien des déboires sur le plan municipal, à la suite d'agitations populaires et d'intrigues politiques compliquées, ce qui lui a valu une renommée peu enviable dans la région de Montréal et même à l'extérieur, la ville de Jacques-Cartier s'est donné pour but, depuis ces dernières années, de redorer définitivement son blason.

A la veille d'une autre élection municipale, c'est ce à quoi veulent s'appliquer davantage les trois candidats à la mairie : MM. Roland Therrien, homme d'affaires; Germain Bertrand, contremaitre; et Elzéar Bonhomme, homme d'affaires.

Tous trois se disent également déterminés à donner à Jacques-Cartier le statut d'une ville industrielle et prospère.

La mise en candidature aura lieu samedi prochain et les 14,296 électeurs inscrits sur les listes (propriétaires et locataires) seront appelés à se prononcer le samedi suivant, 4 juin.

Comme dans un grand nombre de municipalités du Québec, le système de rotation existe encore à Jacques-Cartier, ce qui revient à dire qu'il y aura également élection à deux sièges de conseiller, soit dans les quartiers nos 2 et 6.

Même ces cadres sont déjà remplis, et de façon positive : le candidat à la mairie Roland Therrien appuie ouvertement les candidatures de MM. Roger Lachapelle, quartier no 2, et Antonio Thibault, quartier no 6, tandis que son adversaire Germain Bertrand fait déjà campagne en faveur des candidats Charles Collin, quartier n 2, et Lorenzo Defoy, quartier no 6.

Le troisième candidat à la mairie, M. Elzéar Bonhomme, un nouveau venu sur la scène municipale, fait cavalier seul.

Voir JACQUES-CARTIER p. 6

13 comparutions : cinq jeunes hommes condamnés

par Oswald MAMO

Treize jeunes hommes ont comparu, hier, devant le juge Roland Langlois, de la Cour municipale, en rapport avec le "spectaculaire défoulement d'adolescents au parc Lafontaine".

Cinq d'entre eux ont reconnu leur culpabilité d'avoir troublé la paix ou d'avoir refusé de circuler ou d'avoir mis le feu aux paniers à rebuts et ont été condamnés à une amende variant de $15 à $25 plus les frais.

Il s'agit de Guy Lozeau, 19 ans, du 6905a, rue Chambord, d'Yvon Boissé, 19 ans, du 4301 Marquette, app. 2, de Gilles Eccles, 18 ans, du 2032 rue St-Antoine, de Roméo Dubois, 21 ans, du 259 rue de la Montagne et de Pierre Fortin, 19 ans, du 6015 rue Clark, à Pierrefonds.

Les cinq jeunes hommes condamnés sont des journaliers.

Le procès des huit autres a été fixé à lundi prochain et ils ont pu recouvrer leur liberté moyennant un cautionnement de $25.

Voir COMPARUTIONS p. 6

La Russie réduit à $8 millions sa participation à l'Expo 67

OTTAWA (PCf)—L'Union soviétique aurait apparemment décidé de réduire le coût de sa participation à l'Exposition universelle de 1967 à Montréal.

Selon le magazine "L'Union soviétique, aujourd'hui" publié par l'ambassade de l'URSS à Ottawa, le coût de la construction du pavillon russe à l'Expo s'élèvera à $6 millions, ce qui porterait le montant total de sa participation à $8 millions.

Ce chiffre représente environ la moitié de la contribution annoncée en janvier par M. Ivan Shpedko, ambassadeur soviétique au Canada, au cours d'une conférence de presse dévoilant la maquette du pavillon.

Le diplomate avait alors fait savoir que la structure coûterait environ $15 millions, et que d'autres dépenses en rapport avec la participation russe à l'Expo s'ajouteraient à cette somme.

examen de la VUE
VERRES DE CONTACT • LUNETTES MODERNES
Optométristes : G. BOISVERT, O.D. C. VIENS, O.D.
DUPUIS
3e étage 842-5151 Poste 538

LOUEZ
OUTILS et ÉQUIPEMENT pour LA MAISON / L'INDUSTRIE / LA CONSTRUCTION
273-2411
Perco
5272 BOUL. ST-LAURENT
OUVERT le vendredi jusqu'à 8h. p.m. le samedi jusqu'à midi

ESTAMPES en CAOUTCHOUC
VOS COMMANDES SERONT REMPLIES AVEC SOIN !
PRIX VARIES SUIVANT GRANDEURS
Vaste choix de
DATEURS
NUMEROTEURS manuels ainsi que
TAMPONS ENCREURS dans les couleurs : rouge, noir, bleu, violet ou vert.
"Votre centre d'achats d'articles de bureau"
LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
756 Beaubien 273-9501
8559 St-Laurent 381-4263
800 E. Mt-Royal 524-3081
851 Decarie St-Laurent 748-7941

ANALYSES DU SANG
ANALYSES D'URINES
Analyses complètes des urines $2.50
GROSSESSE
Test biologique (rats) Résultat : 36 heures $5.00
TEST BIOLOGIQUE NOUVEAU ! $8.00
RESULTATS 2 HEURES APRES RECEPTION DU SPECIMEN
9 a.m. à 3 p.m. dimanche excepté
Positivité après 8 jours de retard
LIVRAISON GRATUITE avec l'achat de $2.00 et plus PRESCRIPTIONS EXCEPTEES
845-7251
Diverses analyses de sang à prix variés
PHARMACIE MONTREAL
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde
DUQUET & DUQUETTE — PROPS

DIFFICILE DE JOINDRE LES DEUX BOUTS?



Nous pouvons vous y aider. Nos prêts personnels sont rapides, avantageux et très "souples". Venez nous voir!
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
OUVERTE TOUS LES SOIRS DE 7H. À 8H.



Naturalizer
Confort et beauté réunis dans un chic soulier de rue
Ce merveilleux soulier vous procurera le confort sans fin et la suprême élégance si recherchés. Il vous est offert en riche cuir verni noir et en élégant cuir teinté os comportant le nouveau talon étagé et le toujours populaire bout Crest.
Toutes largeurs et pointures $16.95
• Personnel bilingue • Parking gratuit
• Ouvert jeudi et vendredi soirs
Louis Deslauriers Ltée. H. Giroux et Fils Inc.
6914 St-Hubert, 273-2813 • 1500 Mt. Royal E., LA.1-3164
4029 Ontario E., LA.1-9414

Inculpé de tentative de meurtre sur la personne d'un jeune agent

Accusé de tentative de meurtre sur un jeune policier à l'emploi de la ville de Montréal, l'agent André Poitras, âgé de 22 ans, Léo St-Laurent, 20 ans, du 371 de la rue St-Zotique, subit présentement son procès aux Assises devant 12 jurés de langue française. Le juge Fernand Legault préside l'instruction.

Me Rhéal Brunet, procureur permanent de la Couronne, occupe pour le ministère public cependant que Me Philippe-E. Panneton représente le jeune inculpé.

La poursuite a mis en preuve, hier après-midi, que l'agent Poitras avait intercepté une automobile dans laquelle se trouvaient un individu du nom de Pierre Boucher et un deuxième, St-Laurent, au début de la soirée du 10 mars 1966, dans une ruelle en arrière de la rue St-Hubert à la hauteur de la rue Beaubien.

Puis les deux jeunes gens prirent la fuite. Poitras leur donna la chasse et réussit à attraper Boucher.

Et pendant qu'il tenait Boucher... s'en servant comme d'un bouclier, ça été l'expression du policier dans le box aux témoins, l'agent entendit un premier coup de feu, puis un deuxième et un troisième, et vit de la fumée et une flamme sortir d'un revolver. La deuxième balle ricocha dans de la tôle.

Et le policier a ajouté: "Pendant que je tenais Boucher, St-Laurent lui a dit: "Ote-toi, Pierre, je vais le tuer."

Le contre-interrogatoire de Me Panneton

Longuement contre-interrogé par Me Philippe-E. Panneton, avocat de la défense, le témoin a affirmé "avoir sorti son arme avant d'entendre le premier coup de feu, mais n'avoir pas lui-même tiré parce qu'il avait "une bonne protection" devant lui: Boucher".

Et il a répété qu'il s'était fait un bouclier de Boucher.

Le témoin, toujours en réponse à des questions de Me Panneton, a dit que lorsque St-Laurent a tiré la troisième balle, Boucher a tenté de se dégager.

L'instruction du procès s'est poursuivie aujourd'hui.

Autre procès en première division des Assises

Un procès devant jury se déroule aussi en première division des Assises, dans la "Grande Cour", sous la présidence du juge Maurice Cousineau. L'inculpé, Vincent Perno, âgé de 20 ans, de St-Jovite, répond, devant ses pairs, aussi 12 jurés de langue française, du vol à main armée auquel il aurait participé avec trois présumés comparses, le 25 mars 1966, dans la succursale de la Banque Provinciale du Canada, au 3701 de l'avenue Dickens, à St-Michel.

Après que le choix des jurés eut été complété, Me André Ledoux, procureur permanent de la Couronne, a commencé à étayer sa preuve.

Me Nikita Tomesco occupe en défense.

Découverte d'un corps momifié à St-Ferréol

ST-FERREOL. (PCf) — La désaffectation du vieux cimetière de St-Ferréol, petite localité située à environ 8 milles au nord-est de Ste-Anne-de-Beaupré, a amené la découverte d'un corps momifié d'une femme de l'endroit, inhumée il y a un demi-siècle.

Il s'agit du corps de Mme Elie Côté, qui serait décédée à l'âge d'environ 90 ans, il y a une cinquantaine d'années.

Selon le gendre de Mme Côté, M. Paul Lajeunesse, qui est âgé de 92 ans, il semblerait que l'intérieur de la tombe serait intact, bien que cette tombe soit dans la terre depuis déjà un demi-siècle et qu'en outre, au moment de l'inhumation du corps de Mme Côté, le procédé d'embaumement n'existait pas.

Ce cas de momification a été corroboré par le curé de St-Ferréol, l'abbé Théodore Trépanier.

Les canaux de la police portés de trois à six

Par suite d'une décision prise hier par le comité exécutif, des soumissions publiques seront demandées incessamment en vue de l'expansion de la centrale de télécommunications et de l'urgence, au sein du Service de la police de Montréal, et en vue de l'addition de trois canaux.

On se propose ainsi de porter de trois à quatre le nombre de canaux divisionnaires, puis d'installer un "canal général" pour des opérations spéciales (vol à main armée, démonstrations importantes, élections, etc.), puis un "canal de renseignements".

L'accroissement normal du nombre des appels provenant du public, l'augmentation du nombre de véhicules équipés d'appareils radio, les changements d'ordre administratif, la création d'un bureau de renseignements policiers, l'approche de l'Expo, les annexions de Saraguay et de Rivière-des-Prairies, sans compter la possibilité d'annexions futures ou tout au moins de coordination des services policiers sur l'île de Montréal nécessitent, signale-t-on, de donner plus d'expansion au réseau de communications.

On projette un quatrième canal divisionnaire parce que le nombre de véhicules équipés d'appareils radio est passé de 380 (en 1964) à 510 (au début de 1966). Plus de 165 véhicules seront ainsi équipés avant la fin de l'année, soit une augmentation de 75 p. 100 comparativement au 12 juillet 1964, date de l'inauguration du réseau de trois canaux radiophoniques. Il aura autant de canaux divisionnaires que de divisions policières (nord, est, centre et ouest).

Quant au "canal de renseignements", il fera suite à la création, il y a un peu plus d'un an, d'une "centrale d'information" où sont accumulés sur cartes-fiches des renseignements concernant les personnes recherchées, les véhicules ou marchandises volés et tout autre renseignement d'ordre policier.

FAITS divers

Jeune cycliste renversé par une automobile

Un garçonnet de 8 ans, Brian Kadefski, dont les parents habitent au 5612 rue Cork, à Côte-St-Luc, a été renversé par une automobile, vers 8 h. hier soir, alors qu'il roulait à bicyclette dans la rue Melling.

Grièvement blessé à la tête et au bras gauche, l'enfant a été transporté à l'hôpital Reine-Elizabeth et transféré peu après au Montreal Children's Hospital, où il est dans un état critique.

Bambine tuée par un chauffard

La Sûreté provinciale recherche activement un chauffard qui a tué une bambine de 4 ans, vers 2 h. hier après-midi, à Saint-Gérard-de-Magella, comté de l'Assomption.

La petite victime, Céline Ricard, fille de M. et Mme Roland Ricard, de Saint-Gérard-de-Magella a été renversée par l'auto en traversant la chaussée en face de la maison de ses parents.

Recherches pour retrouver un noyé

Les recherches se poursuivent toujours pour retrouver le corps de M. Guy Martin, âgé de 44 ans, du 6210 rue Mignault, qui s'est noyé samedi au cours d'une excursion de pêche dans le parc La Verendrye, près de Val-d'Or, lorsque le canot-automobile dans lequel il avait pris place avec deux compagnons a chaviré.

Des Indiens, qui pêchaient dans ce secteur, ont réussi à sauver les deux autres mais ils n'ont pu retrouver M. Martin.

Dans notre édition d'hier, la victime avait été identifiée par erreur comme étant M. Gaston Martin, de Val-d'Or.

Vol de $1,000 dans une taverne

QUEBEC. (PC) — Un individu armé, portant des verres fumés, s'est emparé d'une somme de $1,000, hier, dans le bureau d'une taverne du quartier Limoilou, dans la basse-ville.

La secrétaire du bureau, Mlle Pierrette Boyer, se trouvait seule lorsque le voleur s'est présenté.

La somme volée constituait les recettes de la fin de semaine.

Epave d'un avion disparu retrouvée

HALIFAX N.-E. (PC) — L'épave d'un avion disparu depuis samedi avec trois personnes à son bord, un bimoteur de la compagnie aérienne Wheeler, a été repérée hier à quelque 60 milles au nord-est de Sept-Iles, sur la Côte nord.

Selon un porte-parole du centre de sauvetage air-mer de Halifax, un hélicoptère de l'ARC s'est posé sur les lieux de l'écrasement de l'appareil et son équipage a retrouvé trois corps.

Le bimoteur, qui s'est perdu au cours d'un vol de 400 milles, avait quitté Sept-Iles pour Goose Bay, Labrador, en emportant M. Ross Chapman, gérant des opérations de vol de Wheeler à Goose Bay, Mme Ross Chapman et un pilote dont l'identité n'a pas été révélée.

Descente dans une présumée maison de jeu de St-Hyacinthe

ST-HYACINTHE. (P. B.) — Une demi-douzaine de policiers municipaux et provinciaux de St-Hyacinthe ont effectué une descente dans une maison de jeu de la rue St-Antoine. Douze individus ont été appréhendés au cours de ce raid effectué durant le long congé de la fête de la Reine. Sylvio Frappier, un Maskoutain qui a eu maille à partir avec la justice pour une affaire analogue en 1962, devait comparaître ce matin sous l'accusation d'avoir tenu une maison de jeu.

Selon le sergent d'état-mapor Théorêt, du détachement de St-Hyacinthe, de la Sûreté provinciale, les policiers auraient effectué cette descente à la suite de plaintes enregistrées par les femmes des joueurs. La maison de jeu était apparemment en activité depuis quelques semaines.

Le raid a été dirigé conjointement par le sergent détective Bernard Sansoucy, de la Sûreté municipale de St-Hyacinthe, et le caporal Gilles Breton, de la Sûreté du Québec.

Une bonne créance devient mauvaise quand on la laisse dormir.

Proverbe français

COMPARUTIONS

SUITE DE LA PAGE 3

Il s'agit de Pierre Pominville, 19 ans, du 6036 avenue du Parc; de Jean-Paul Trudeau, 18 ans, du 8147 est, rue Sherbrooke; de Jacques Tanguay, 18 ans, du 1395 Duhamel; de Fernand Thériault, 18 ans, du 4554 rue Christophe-Colomb; d'André Lauzon, 21 ans, du 4068 rue Rivard; d'André Lagacé, 20 ans, du 1243 rue Barré; d'Ulric Robillard, du 275 rue Richelieu, à St-Hilaire; de John Rotolo, 18 ans, du 301 Ottawa; de Pierre Fournier, 18 ans, du 3712 rue Jeanne-Mance; et de Lionel Aubin, 18 ans, du 2626 rue Leclerc.

RIVARD

SUITE DE LA PAGE 3

quette et Alice Rioux, ont assisté à une fête à laquelle participait Rivard, la veille ou l'avant-veille de leur [illegible] nat. Inutile de p[illegible] police se doute que [illegible] sait long sur ce double cri[illegible].

L'inspecteur Masson a révélé que l'identification des deux corps est complétée et qu'il ne subsiste plus aucun doute sur leur identité.

L'enquête du coroner devrait s'ouvrir à Saint-Jérôme au début de la semaine prochaine.

"Il nous reste de nombreux indices à colliger. Nous affrontons forte partie. Nous ne voulons rien laisser au hasard ou à l'imprévu", a conclu M. Masson.

GREVE-ECLAIR

SUITE DE LA PAGE 3

Même du côté des Chemins de fer nationaux, on croyait fermement qu'il s'agissait d'un [illegible] de la CSN.

[illegible]rs de la CSN, [illegible] employés aux [illegible]ins de fer nationaux, ont déclaré: "Nous croyons que cette grève a été montée par les "internationaux" pour se donner meilleure figure devant les travailleurs. Ils essaient de rejeter l'odieux sur nous. Mais nous n'y sommes pour rien."

JACQUES-CARTIER

SUITE DE LA PAGE 3

Par ailleurs, dans le même cas, on relève sur la liste des candidats déclarés le nom de M. Lucien Brouillette, qui brigue les suffrages comme conseiller dans le quartier no 6.

Le maire s'en va...

Le 15 mars dernier, le maire actuel, M. Jean-Paul Vincent, qui termine un premier mandat, a annoncé qu'il se retirerait de la vie politique pour se consacrer uniquement à ses affaires personnelles. Depuis, il n'a pas manifesté l'intention de changer d'idées: il ne demandera donc pas un renouvellement de mandat.

Avec le départ du maire Vincent, il est à prévoir que la politique qu'il a préconisée durant son court stage à l'hôtel de ville se perpétuera à Jacques-Cartier... si le candidat Roland Therrien est élu.

En effet, dans l'un des manifestes électoraux du candidat Therrien, pour en être convaincu, il s'agit de relever cette profession de foi: "Cette équipe (Therrien-Thibault-Lachapelle), complétée des conseillers demeurant en charge, se propose de continuer l'oeuvre de rénovation vigoureusement amorcée par l'administration Vincent et de donner à Jacques-Cartier un visage digne de celui de la métropole de la rive sud".

Pour sa part, son adversaire le plus en vedette, M. Germain Bertrand, tout en se donnant également comme mission de "redorer le blason de Jacques-Cartier", insiste pour dire qu'il faut désormais installer à l'hôtel de ville une "politique audacieuse", signifiant par là qu'il ne faut plus se contenter de demander à Québec "ce que nous avons besoin, mais aller le chercher".

L'industrie: le problème de l'heure

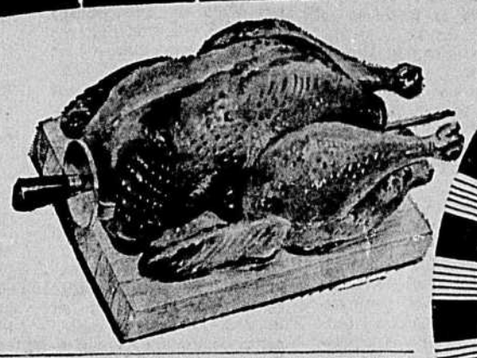
D'après leurs programmes respectifs, les trois candidats demeurent également convaincus que l'expansion et l'avenir de Jacques-Cartier reposent sur son développement industriel.

Cette ville de la rive sud, dont la population s'est décuplée au cours des dernières années (50,000 habitants), a rejoint dans le temps de le dire un budget de l'ordre de près de $7 millions. Par ailleurs, son développement résidentiel ayant pris les devants, il reste que ce sont les petits et moyens propriétaires qui font toujours les frais de la plus large part de l'impôt foncier.

Ceux qui veulent améliorer le sort de Jacques-Cartier et lancer cette ville-champignon dans l'orbite des grands centres industriels — soit, en l'occurence, les candidats à la mairie Therrien, Bertrand et Bonhomme, ont confié à leurs électeurs qu'ils souhaitaient pouvoir exploiter à son maximum le parc industriel maintenant en place, et qui n'attend plus que la demande... l'offre étant là.

EXAMEN DE LA VUE
Bruno Quesnel O.D., Optometriste, bureau chez
People's Credit JEWELLERS LTD.
1015 ouest, Ste-Catherine - VI. 9-7071

POULET EVISCERE CATEGORIE "A" 2 A 4 LB LB 37¢



SUCRE SAC 5 LB 39¢

BEURRE "EXCEL" LB 59¢

AILES DE POULET "WHITE ROCK" Boîte 2½ lb 85¢

CRETONS "MARTIN" 12 oz 69¢

CUISSES ET POITRINES DE POULET "WHITE ROCK" Boîte 2½ lb 1.49

SMOKE MEAT 'MARTIN' Paquet de 2 oz 4/99¢

SAVON "BREEZE" FORMAT FAMILIAL	1.69
SAVON "BREEZE" FORMAT GEANT	99¢
DETERSIF LIQUIDE "SWAN" BOUTEILLE 24 on.	69¢
PATE A DENT "STRIPE" FORMAT REGULIER	3/1.00
LAIT EN POUDRE "CARNATION" BOITE 3 lb	1.19
NOURRITURE POUR BEBE "HEINZ" POT 4¾ on.	6/79¢
CEREALES POUR BEBE "HEINZ" BOITE 16 on.	47¢
BREUVAGE A L'ORANGE OU ORANGE ET PAMPLEMOUSSE "TANG"	2/47¢
BREUVAGE pamplemousse "TANG"	2/39¢
BREUVAGE ananas et pamplemousse "TANG"	2/39¢
THE "RED ROSE" BOITE 60 sacs	79¢
POELON TEFLON DE "DUPONT" chacun	2.99
GUIMAUVES "KRAFT" CELLO 11¼ on.	2/49¢
CEREALES "TINTIN" BOITE 7½ on.	39¢
CEREALES "TINTIN" BOITE 11 on.	49¢
MARGARINE "FLEISHMAN" BOITE 1 lb	55¢
GARNITURE A DESSERT "LUCKY WHIP" BOITE 2 on.	4/99¢
SACS A POUBELLES INTERIEURES "SNAP OFF" ROULEAU 15 sacs	55¢
FEVES GERMEES "MONTREAL" BOITE 28 on.	2/39¢
SAUCE CHINOISE "MONTREAL" BOUTEILLE 5 on.	19¢
PAPIER DE TOILETTE "VANITY" ROULEAUX	6/89¢
CEREALES "KELLOGG" APPLE JACKS BOITE 7 on.	2/69¢
CEREALES "KELLOGG" APPLE JACKS BOITE 10 on.	45¢
CIRE LIQUIDE "VISTA" BOUT. PLASTIQUE 32 on.	1.09
CHIFFON DE "JOHNSON" rose et bleu	59¢
ASPERGES LONGUES "PRESIDENT" BOITE 12 on.	39¢
TARTES AU CITRON "EXCEL"	49¢
JUS DE PRUNEAUX "WELCH" BOUTEILLE 24 on.	3/1.00
BREUVAGE aux RAISINS "WELCHADE" BOITE 32 on.	3/1.00
FLOCONS DE MAÏS "KELLOGG" BOITE 8 on.	19¢
PAIN "EXCEL"	2/41¢
CREME GLACEE "EXCEL" ½ gallon plastique	89¢

Chaque dollar d'achat chez votre marché "EXCEL" vous donne une chance de gagner une de ces trois CHEVROLET automatiques 1966; demandez vos coupons de participation à la caissière.

GAGNEZ 3 CHEVROLET 1966 TAXES de VENTE et LICENCE INCLUSES



VALEUR TOTALE $10,000

Cette promotion se termine le 18 juin 1966

TIRAGE LE 25 JUIN 1966

POMMES DE TERRE nouvelles 5 lb 35¢

CHOUX nouveaux de Californie Etats-Unis No 1 lb 10¢

TOMATES MEXICAINE 7 x 7 3 lb 49¢

Prix en vigueur les 26-27-28 mai 1966
POUR VOTRE MARCHE EXCEL LE PLUS PRES
COMPOSEZ: 731-7641

NOUVEAU!
AUSSI AVANCE QUE L'ERE SPATIALE!
Economisez avec le nouveau
CLAPBOARD D'ALUMINIUM DE COULEUR TISCO
Fini Plastique cuit
Aluminium Tisco très épais
Couche protectrice permanente
VOUS EPARGNEZ BEAUCOUP PLUS
Aucun autre CLAPBOARD COMME ÇA
Finis grain de bois profondément incrusté à l'aspect et au touché du bois naturel.
TISCO PRODUITS D'ALUMINIUM
3388 EST JEAN-TALON - 722-1115
Portes, fenêtres en aluminium. Auvents en fibre de verre

Nécrologie

Père Marcel Brunet, c.s.c.

Samedi dernier, le 21 mai, le père Marcel Brunet, c.s.c., fils de Omer Brunet, décédé, et de Jeanne Sarrazin, est décédé des suites d'une leucémie aiguë, à l'âge de 44 ans. Son corps a été exposé au collège Sainte-Croix où il fut éducateur durant 17 ans ; le service funèbre a eu lieu lundi soir, après quoi il a été inhumé au cimetière de la Congrégation de Sainte-Croix, à Saint-Laurent.



Marcel Brunet avait fait ses études primaires à l'école Jean-Talon, son cours classique au collège André-Grasset et sa théologie au scolasticat des Pères de Sainte-Croix, à Sainte-Geneviève-de-Pierrefonds où il reçut l'ordination sacerdotale en 1947. Un stage d'études de deux ans à Paris lui avait donné une maîtrise ès arts.

Outre ses confrères et collègues, ses nombreux amis et élèves, il laisse pour le regretter, sa mère, sa grand-mère, Mme Omer Pilon, ses soeurs et frères : Jeannine (Mme Gérard Marotte), Rita (Mme Georges-A. Leblanc), Hélène (Soeur Saint-Anselme, c.s.c.), Claire (Mme Maurice Goulet), Denise (Mme Gabriel Jarry), Lucille (Mme Bernard Gendron), Gisèle (Mme Jacques Ouimet), Gilles, époux de Monique Huot, et Claude.

M. Michael A. Foley

M. Michael A. Foley, père de M. Donald Foley qui est journaliste au Montreal Star, est décédé hier à l'âge de 53 ans, à la suite d'une longue maladie, à l'hôpital Hôtel-Dieu.

La dépouille est exposée à 4737, avenue de Lorimier. Les funérailles auront lieu à 9 h. du matin, vendredi, à l'église St. Dominic's, avenue de Lorimier. L'inhumation suivra au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Né à Montréal, le défunt était le fils de feu John Foley et Mary Margaret Fogarty. Il était à l'emploi d'Eastern Shipping Company.

Outre son épouse née Anita McDuff, le défunt laisse : deux fils, MM. Andrew et Don Foley ; trois filles, Mme Fernand Blanchette (Kathleen) et Mlles Frances et Rita Foley ; deux frères, M. Edward Foley, de Montréal, et M. William P. Foley, de Los Angeles ; ainsi qu'une soeur, Mary, de Vancouver.

Le lieut-détective Léo Plouffe déménage

Les bureaux et le laboratoire du lieutenant-détective Léo Plouffe, du Service de la police de Montréal, seront prochainement déménagés au troisième étage du quartier général de la rue Bonsecours.

Le spécialiste du désamorçage de bombes et ses hommes, qui sont experts dans des analyses de toutes sortes, feront place au Service des télécommunications qui agrandit ses bureaux.

Cet agrandissement et l'installation permanente du laboratoire de M. Plouffe répondent à un accroissement toujours plus grand de travail et cet accroissement s'amplifiera davantage lors de la venue de millions de visiteurs à l'Expo 67.

Le laboratoire voisinera le bureau de l'Identité judiciaire, qui est dirigé par le capitaine-détective René Mongeau.

Un imprimeur de billets de loterie avoue sa culpabilité

SAINT-JEROME, (C.B.) — Roger Bussières, âgé de 40 ans, imprimeur à Rigaud, a reconnu sa culpabilité aux accusations d'avoir imprimé, puis distribué, des billets de loterie. Il comparaissait, hier matin, en Cour des sessions de la paix, à Saint-Jérôme, devant le juge Armand Sylvestre. Celui-ci a remis à un mois le prononcé du jugement.

La complice de Bussières, Sylviane Lachapelle, a elle aussi avoué sa culpabilité au premier chef d'accusation. Elle a dû verser un cautionnement de $200 pour retrouver sa liberté provisoire, et Bussières, $500.

Etaient présents à la comparution les policiers des escouades de la moralité de Montréal et de la Sûreté provinciale, qui ont mis à jour le réseau illégal. L'imprimerie en cause était situé aux environs de Morin Heights.

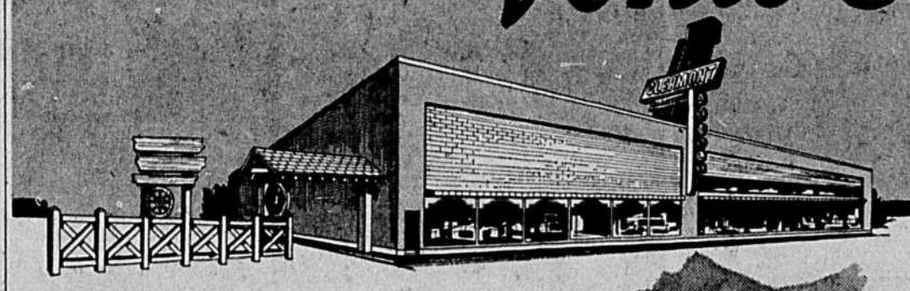
Partis politiques abolis au Nigéria

LAGOS. (Reuter) — Les dirigeants militaires du Nigéria ont aboli tous les partis politiques en précisant que l'armée demeurerait au pouvoir pendant trois ans. Le chef du gouvernement militaire, le major-général Johnson Aguivi-Ironsi, a dit à la radio hier, que cette mesure a pour but d'unifier la nation.

Clermont
MEUBLES SUR LA PLAZA
1949-1966

Vente Anniversaire

NOUS CÉLÉBRONS NOTRE 17e ANNIVERSAIRE ; DES AUBAINES FORMIDABLES VOUS ATTENDENT.



ESCOMPTE DE
20% à 60%
SUR DES CENTAINES D'ARTICLES
SURVEILLEZ NOS ETIQUETTES ROUGES
elles vous assurent une économie appréciable.
Vous payez MOINS chez CLERMONT et vous obtenez beaucoup PLUS.
Vous serez satisfait d'un achat CLERMONT.

Les 3 derniers jours – $550,000.00 de stock à solder



VOUS POUVEZ GAGNER UNE MAGNIFIQUE CHEVROLET CAPRICE '66 TOIT RIGIDE
(UNE VALEUR DE $5,000.00)
DISTRIBUTEUR :
CLERMONT MOTOR LIMITEE — 5363, ST-DENIS — MONTREAL
OU UN DES HUIT TELEVISEURS FLEETWOOD
L'automobile sera tirée au sort le 25 juin. Un téléviseur portatif sera tiré chaque semaine jusqu'à 25 juin. Votre vendeur vous renseignera sur les règles du concours.

Un achat spécial !

Futurs mariés ! Elégant mobilier de chambre exclusif à Clermont

Joli mobilier de noyer, fini satiné. L'ensemble comprend le bureau triple 72" avec 9 tiroirs et miroir horizontal encadré, le chiffonnier 4 tiroirs, la tête de lit ajourée 54".

SPECIAL ANNIVERSAIRE
$249.95

Supplément pour table de chevet $34.95



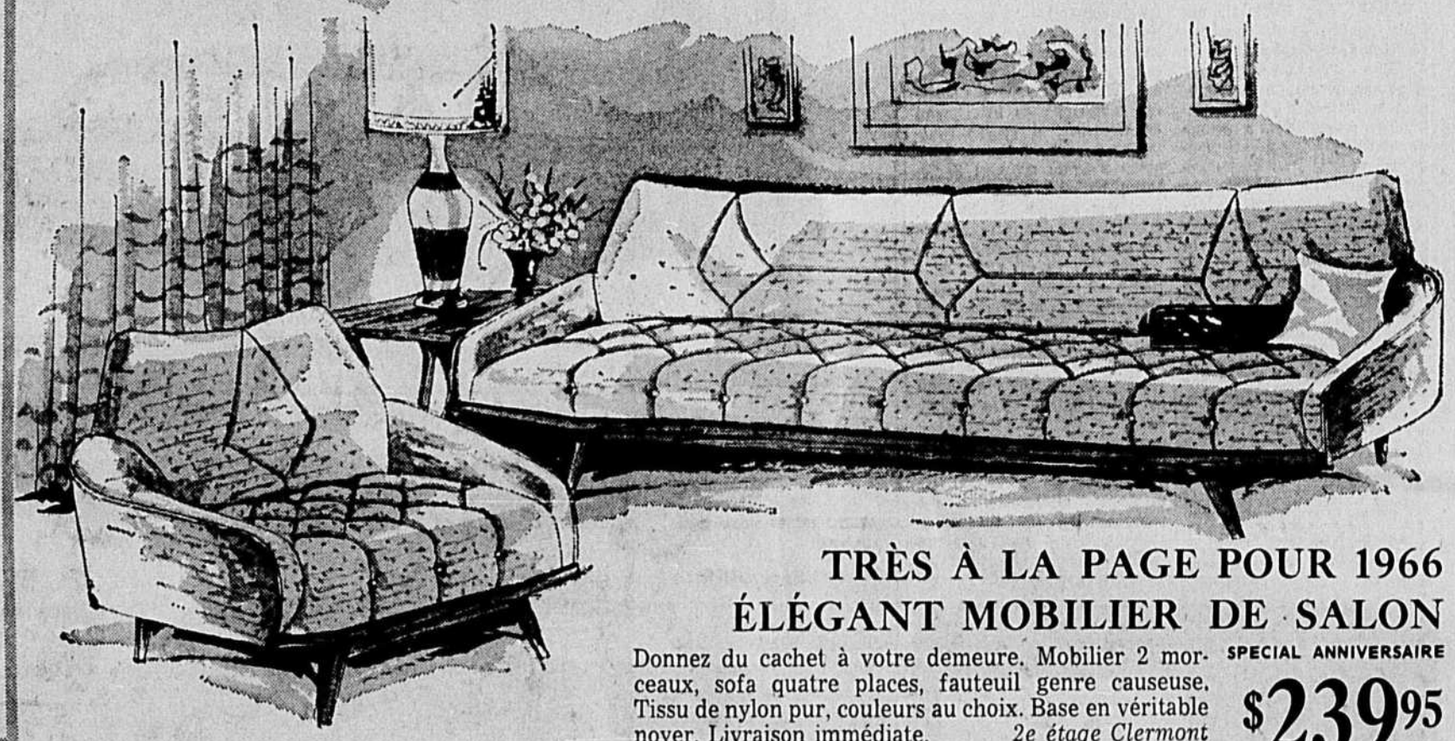
Spécial ! Lit Continental SINGER
2+2+2+2+2=2

Matelas piqués	Sommiers-caisse assortis	Oreillers en mousse	Têtes rembourrées	Ensembles de pattes	"Continental" complets

Largeurs 36" ou 39"

SPECIAL ANNIVERSAIRE $109.95 les deux ensembles complets

SPECIAL ANNIVERSAIRE $59.95 Un ensemble complet



TRÈS À LA PAGE POUR 1966
ÉLÉGANT MOBILIER DE SALON
Donnez du cachet à votre demeure. Mobilier 2 morceaux, sofa quatre places, fauteuil genre causeuse. Tissu de nylon pur, couleurs au choix. Base en véritable noyer. Livraison immédiate. *2e étage Clermont*

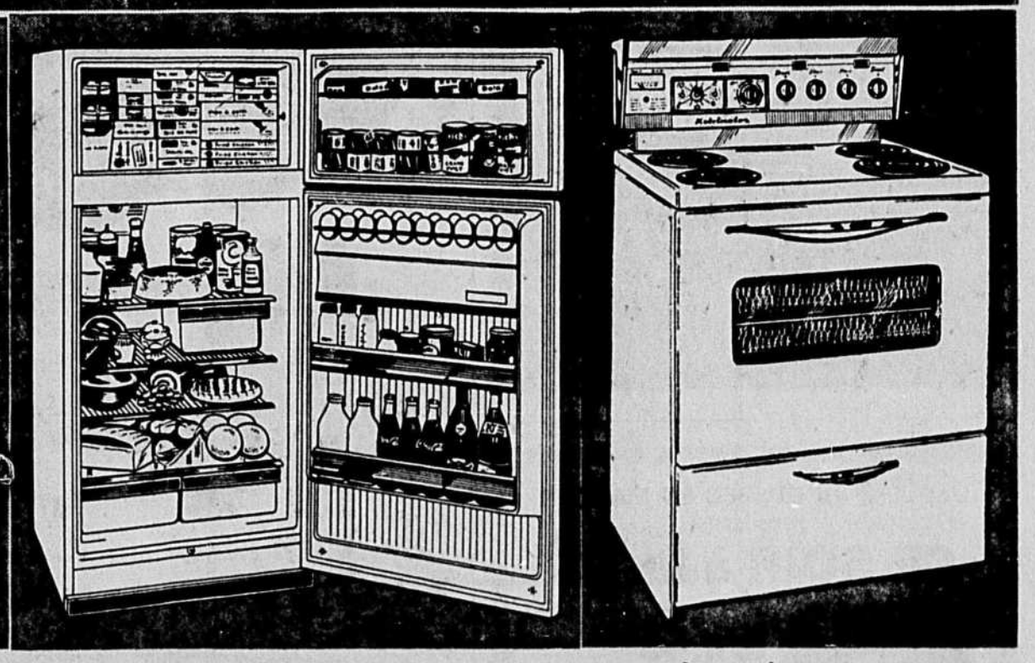
SPECIAL ANNIVERSAIRE
$239.95

60 MOBILIERS DE SALON A SOLDER

Les appareils de rêve Kelvinator pour la ménagère



Les deux morceaux
EN GRAND SPÉCIAL CLERMONT
$385.00



LESSIVEUSE AUTOMATIQUE KELVINATOR
Modèle CW350
Vous donne : Action de lavage turbulente en profondeur. Cycle de préfrottage "Magic Minute". Sélecteur de charge à cycles multiples pour grosse ou petite charge. Deux réglages de température. Grande cuve d'une capacité de 12 livres. Surface et couvercle en porcelaine durable. Garantie de 5 ans.

SÉCHEUSE AUTOMATIQUE KELVINATOR
Modèle CDE350
Vous donne : Sélecteur de cycle automatique tout usage. Filtre à charpie commode et efficace. Trois réglages de température. Cuve de porcelaine. Réglage sans chaleur pour assouplir, aérer, dépoussiérer.

REFRIGÉRATEUR KELVINATOR
Sans givre 14 pi. cu.
Modèle K784
SPECIAL CLERMONT $369.95
Réfrigérateur de Luxe sans givre avec circulation d'air froid. Congélateur sans givre d'une capacité de 130 livres. Tablettes en fil d'acier pour une durée plus longue. Plateau à viande en porcelaine. Légumiers jumelés avec circulation d'air frais. Tablettes réglables dans la porte. Garantie de 5 ans sur l'unité refroidissante, et un an sur tout le réfrigérateur.

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE KELVINATOR
Modèle KR361
SPECIAL CLERMONT $249.95
La cuisinière la plus pratique pour la ménagère. Elle possède une sonde pour contrôler avec précision la durée de cuisson, une rôtisserie, une fenêtre panoramique avec lumière intérieure pour le four. Un contrôle automatique du four, avec horloge-minuterie. Les éléments de surface complètement amovibles et à action thermostatique. Tiroir utilitaire pleine largeur.

Clermont
MEUBLES SUR LA PLAZA

Un seul magasin Clermont Meubles sur la Plaza
6255 rue ST-HUBERT, Montréal — 273-7711
Entre Bellechasse et Beaubien
HEURES D'AFFAIRES : OUVERT TOUS LES JOURS JUSQU'A 6 H.
JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 10 H.

- 4 ETAGES DE MARCHANDISES EN ETALAGE
- JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER
- ENTREPOSAGE GRATUIT
- STATIONNEMENT GRATUIT VOISIN ET A L'ARRIERE DE NOTRE MAGASIN

SOLDE À ½ PRIX

au "Coin du jardinage" Eaton

Arbres . . . buissons . . . rosiers

Solde GRANDIOSE ! Ci-dessous, un simple aperçu des aubaines de jardinage offertes à MOITIE PRIX ! Premiers arrivés, premiers servis. Plants de qualité, soigneusement inspectés.

Profitez de ces aubaines partout chez Eaton

EN VILLE au cinquième étage

à la "Terrasse" de **POINTE-CLAIRE**

Au **MAGASIN-ENTREPÔT**

N'oubliez pas qu'EATON est à la portée de votre téléphone

COMPOSEZ 842-9211

Commandes acceptées jusqu'à épuisement des quantités

Profitez au maximum grâce au NOUVEAU COMPTE EATON si FLEXIBLE



Rosiers à prix d'aubaines

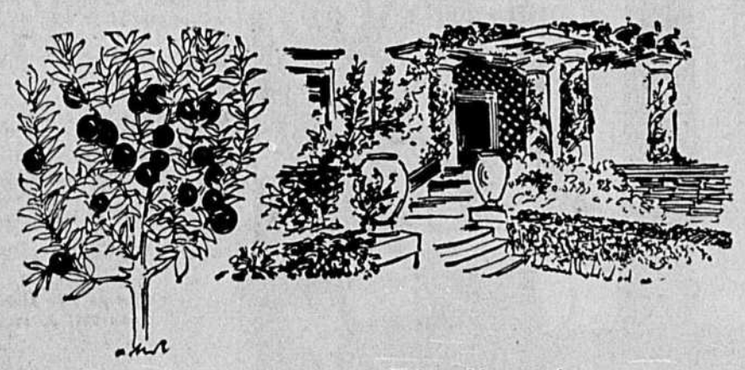
Rég. 1.59 chacun
Spécial, chacun .79

1. Campanile, rose
2. Picturale, rose
3. Joie, rouge
4. Etoile de Hollande
5. Paix, jaune

Vigoureux rosiers précultivés

Rég. 3.49 chacun
Spécial, chacun 1.74

6. "Fireking", rouge
7. Canicule, rouge



Arbres fleuris et ombreux : 5' à 6' de hauteur

	REG.	SPECIAL
18. Lombard populaire.	3.99	1.99
19. Pommes rouges et jaune transparent.	2.99	1.49
20. Saule pleureur doré.	2.99	1.49

Pommiers nains

21. McIntosh et Melba.	3.99	1.99
22. Pommier sauvage.	3.99	1.99
23. Massif de bouleau.	7.50	3.75
24. Massif fleuri "Almey".	4.98	2.49
25. Erable écarlate.	9.98	4.99
26. McIntosh courant.	3.98	1.99
27. Délicieuse pommier rouge.	4.98	2.49
28. Jaune transparent.	4.98	2.49
29. Merisier Montmorency.	3.98	1.99
30. Erable.	5.98	2.99
31. Melba courant.	4.98	2.49
32. Poirier "Bartlett" courant.	3.98	1.99

Floribunda

Rég. 1.59 chacun
Spécial, chacun .79

8. Eutin, rouge
9. Floradora, rouge
10. Mode, rose
11. Rosette rose
12. Pinocchio, jaune
13. Rouge français
14. Alain, rouge
15. Pinocchio, rose
16. Vogue, rose
17. Tête d'or, jaune

Spécial ! Buissons arborescents

Rég. 1.25. Spécial .62

33. Lilas pourpré
34. Cinchona doré
35. Hydrangea

Buissons très en demande à prix spéciaux

Rég. 3.59. Spécial 1.79

36. Similioranger
37. Cornouiller

Obtenez VOUS AUSSI votre part d'aubaines de jardinage PARTOUT CHEZ EATON : en ville (au 5e étage), à Pointe-Claire et au MAGASIN - ENTREPOT

EATON en ville (rayon 280) au cinquième étage et à Pointe-Claire

magasin du SOUS-SOL EATON

OUVERT EN VILLE JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'À 9 H.



"Arnel" léger à prix léger... pour le printemps et l'été

Un achat spécial d'EATON signifie pour vous une aubaine sans pareille ! Voici des tricots frais, sans-souci et "sensas" pour la maison et les vacances ; ils ne tiennent pas plus de place qu'un mouchoir ! Tons pastels de rose, bleu et jaune. Tailles pour dames et jeunes filles.

A. Modèle séduisant pour taille forte, encolure arrondie, jupe seyante et minimanche. Tailles 16½ à 24½.

B. Modèle fourreau, encolure arrondie et ceinture à volonté. Tailles 10 à 18.

C. Modèle chemisier classique à ceinture même tissu, manches courtes et jupe à plis non pressés. Tailles 12 à 20.

SPECIAL **6.95**

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville seulement (rayon 941) au sous-sol



Bas fins sans coutures !

SPECIAL

3 paires 1.39 .49 la paire

Ne ratez surtout pas ça ! Séduisants à souhait pour le printemps et pour l'été ; tulle 15 deniers. Talons et pointes renforcées pour un usage accru. Tons beige, cacao et brun; pointures proportionnées 8½ à 11. Faites provision pour les mois à venir !

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville seulement (rayon 901) au sous-sol



Ensembles 2-pcs pour fillettes !

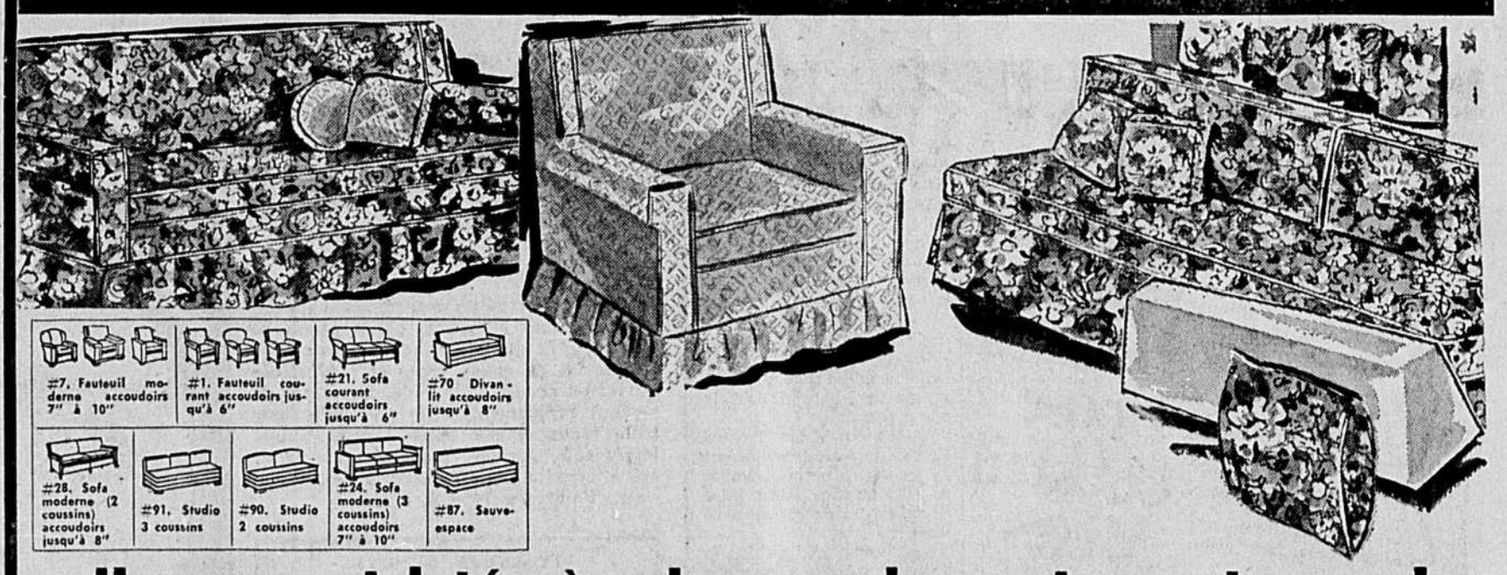
SPECIAL

3 pour 3.70 1.89

Jolis ensembles de coton pour fillettes... les shorts sont très indiqués pour le jeu ! Corsage imprimé et sans manches, boutonné au dos ; ceinture élastifiée à l'arrière. Devant à taille aplatie. Roug,e flamingo, orange et vert ; tailles 7, 8, 10, 12, 14.

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville seulement (rayon 910) au sous-sol



Housses et jetés à prix superbement avantageux!

Housses confectionnées

Un solde du manufacturier... elles sont soigneusement coupées ! Elles sont munies de cordonnet, jupes frangées et coussins réversibles. Elles s'ajustent parfaitement, elles sont lavables ! Tons unis de vert forêt, or désert, brun fenaison, écume de mer ; imprimés à fleur dans les tons de vert et brun.

Fauteuil **9.99** Sofa **19.99** Studio 2 et 3 coussins **12.99**

Divan-lit **14.99** Studio-lit **13.99**

Ensembles de housses

Coton d'usage pour salle de jeu, chalet, chambre d'invité ou garçonnière. Munies de cordonnet et plis d'aisance. Se lavent en un clin d'oeil ; prérétrécis pour ajustement durable. Choix d'imprimés à fleur dans les tons de vert et brun.

A. Lit continental 39" **9.99**
B. Coussin assorti 15" **2.99**
C. Tentures courtes, 48" x 63" La paire **6.99**
D. Traversin de forme fuselée **3.99**
E. Traversins en polyester, Chacun **2.99**
F. Cache-oreillers à glissière **2.99**

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville seulement (rayon 967) au sous-sol

Spécial ! Couvre-sol rutilant ! Blanc 12' de largeur !

.65 la verge carrée

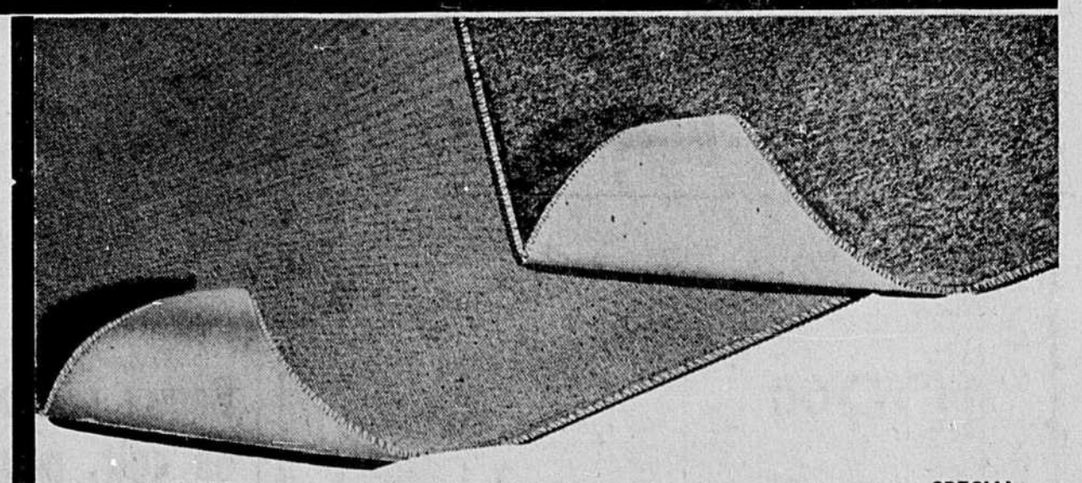
Une offre exceptionnelle de couvre-sol ; surface émail cuit d'excellente qualité. chalet, etc... 12' de largeur seulement; Très indiqué pour cuisine, salle de jeu, nous taillerons selon vos mesures. Choix de 3 motifs.

A. Effet marbré, blanc cassé ou beige.
B. Motif de tuile, blanc cassé ou beige.
C. Motif de volute de ton beige.

Exemples de prix :
12' x 9"; 12 verges carrées **7.80**
12' x 10'6"; 14 verges carrées **9.10**
12' x 12'; 16 verges carrées **10.40**
12' x 15'; 20 verges carrées **12.98**

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville seulement (rayon 967) au sous-sol



Tapis viscose à endos mousse à prix ultra-modique

Jolis tapis viscose à bordures surjetées et endos antidérapant. Suffisamment grands pour salles de séjour, chambres à coucher. Tons de vert avocat, rouge, orange, or, beige miel ou brun épice. Motif tweed dans les tons de acajou et vert.

SPECIAL
9' x 12' **38.00**
6' x 9' **19.00**

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville seulement (rayon 967) au sous-sol

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS. JEUDI ET VENDREDI : 9 H. 30 A 9 H.
LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. TOUS LES MATINS : 842-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE : 842-9331

MONTREAL, MERCREDI 25 MAI 1966 — 82e ANNEE — No 120

Français prioritaire: "Pour Lesage, c'est le placer au-dessus de l'anglais sur les affiches routières"

— Pierre Bourgault

par Gilles Pratte

Le président du Rassemblement pour l'indépendance nationale est particulièrement satisfait de l'enthousiasme que son parti soulève à travers toute la province.

M. Pierre Bourgault a noté hier soir devant deux auditoires, un de 240 personnes réunies au collège Saint-Henri et un de 600 personnes, à l'hôtel de ville de Longueuil, que les résultats de la campagne dépassent toutes ses espérances.

Au début, le RIN comptait présenter un maximum de 50 candidats et aujourd'hui, "il y en a 73 patriotes qui ont été assez courageux pour faire une trouée, une brèche".

S'adressant aux jeunes qui voteront pour la première fois le 5 juin, M. Bourgault a dit: "Je ne ferai pas comme M. Lesage qui vous méprise depuis trois ans et qui vous fait maintenant la cour pour un mois.

"Je ne vous vanterai pas, je vous dirai seulement que vous êtes des citoyens comme les autres avec les mêmes devoirs et les mêmes droits et j'ajouterai: "Que votre premier vote ne soit pas un geste de soumission, mais un acte d'homme libre".

Le chef indépendantiste a ensuite raillé le premier ministre Jean Lesage au sujet de son intention de faire du français une langue prioritaire au Québec.

Si nous avons bien compris les explications de M. Lesage, a lancé l'orateur, pour lui, faire du français une langue prioritaire, ça veut dire mettre le français au-dessus de l'anglais sur les affiches routières. . . Et puis après?

L'Algérien qui vendait des balances

A ce chapitre, la position du RIN, toujours chaleureusement accueillie dans les assemblées publiques, est claire: dans un Québec indépendant, la seule langue officielle sera le français.

M. Bourgault possède tout un arsenal de petites histoires vraies pour bien faire sentir l'impossibilité dans laquelle se trouve le citoyen de bien gagner sa vie en français au Québec.

Il y a celle de cet Algérien, de ce Pied-noir qui après avoir vendu pendant 15 ans des balances Toleto en Algérie vient s'établir au Québec. Il postule un emploi pour la même compagnie au Québec. La compagnie reconnait ses mérites, est sur le point de l'engager mais comme il ne parle pas anglais, elle le refuse. Aujourd'hui, cet Algérien est concierge.

C'est avec des histoires de ce genre que M. Bourgault frappe le plus fort contre "cette minorité de 400 employeurs qui, au Québec, refuse systématiquement d'apprendre le français et force un million de Québécois français à gagner leur vie en anglais."

Et le chef indépendantiste d'enchainer à l'adresse des jeunes Canadiens français aux études: "Ne vous faites pas d'illusions. Si les choses ne changent pas, votre compétence ne vous servira à rien si vous n'apprenez pas l'anglais. Vous seriez bien mieux de plaquer vos études et d'aller chez Berlitz apprendre l'anglais, vous auriez plus de chances de trouver une job."

Relevant ensuite une déclaration du ministre des Transports, Mme Claire Kirkland-Casgrain pour qui être bilingue est une supériorité, M. Bourgault commente: quand vous êtes obligés de parler la langue d'une petite minorité pour gagner votre vie, ce n'est pas une supériorité, c'est de l'esclavage . . . Aucun peuple au monde n'a toléré une telle situation.

Puis prenant un peu le ton du rêve, l'orateur enchaine: "Un jour pas très lointain, le président de la république du Québec viendra à la radio et à la télévision vous dire: "Citoyens du Québec où que vous soyez dans le monde, réjouissez-vous, vous avez maintenant un pays."

Mais avant que ce jour ne se lève, le RIN continue à dénoncer une situation qui défavorise les Canadiens français, chez eux, sur leur sol.

C'est ainsi précise M. Bourgault qu'à cause du système anglais-protestant et français-catholique, la Commission des écoles catholiques de Montréal perd chaque année $2 millions en taxes que les compagnies comme Eaton que nous faisons vivre, paient à la petite minorité anglo-saxonne qui n'est là que pours nous assimiler le plus rapidement possible.

Et il note que le RIN a fait une petite étude dans la région de Hull où pour deux compagnies seulement les Canadiens français perdent, au même jeu, $82,000 par année.

Quand nous réclamons l'instruction gratuite, enchaine l'orateur, Québec nous répond: "Nous n'avons pas d'argent". C'est ça le statut particulier. Nous récupérerons l'argent qu'on nous a volé depuis cent ans."

Quant à l'impossibilité pour le Québec de faire son indépendance, M. Bourgault cite quelques chiffres. Depuis la guerre, 55 pays ont obtenu leur indépendance. Tous étaient plus petits, moins populeux et moins bien organisés que le Québec.

Actuellement, 118 pays sont représentés aux Nations unies. Si le Québec devenait indépendant, il serait le neuvième quant au territoire et le 56e quant à la population.

Et de cet élan, l'orateur rejoint le slogan populaire du RIN: "On est capable."



photo LA PRESSE

Les commissaires étrangers à l'Expo

Plus de 120 délégués, représentants de plus de 70 pays de tous les continents, se sont inscrits, hier à l'hôtel Windsor de Montréal, où doit se dérouler jusqu'à vendredi la 3e Conférence des commissaires généraux des pays inscrits à l'Exposition universelle de 1967. On voit ici, de gauche à droite, M. Denis Dimitriou, commissaire général de la Grèce, accompagné de M. N. Chryssopoulos, architecte responsable du pavillon grec, et de Mme A. Moretti, elle-même architecte, du ministère du Commerce d'Athènes, s'entretenant avec l'hôtesse de l'Expo qui va leur faire visiter le terrain de l'exposition.

A la demande du gouvernement les firmes d'ingénieurs ont repris une partie de leur travail concernant l'avant-projet sur Sidbec

Les firmes d'ingénieurs qui ont préparé l'avant-projet concernant Sidbec ont dû reprendre une partie de leur travail afin de faire porter leurs recherches dans des directions qu'elles n'avaient pas touchées dans le rapport qu'elles ont remis, il y a quelques semaines, à la direction de Sidbec.

Ce rapport n'a pas encore été rendu public, mais de sources autorisées, on apprend qu'il préconise une seule option bien précise, et c'est pour satisfaire à la demande de quelques membres du gouvernement que les ingénieurs se sont remis à la tâche. Ce travail imposera un nouveau délai de deux ou trois mois à ceux qui doivent prendre les décisions définitives concernant la sidérurgie québécoise.

Le nouveau président et administrateur de Sidbec, M. Jean-Paul Gignac, dont la nomination a été annoncée hier, a déclaré au représentant de LA PRESSE qu'il ne voulait pas pour l'instant donner des précisions concernant le statut éventuel de Sidbec.

"Je préfère attendre, a-t-il dit, d'avoir étudié de façon approfondie l'avant-projet qui vient d'être remis par les quatre firmes d'ingénieurs, avant de me prononcer. Je me garde, a-t-il poursuivi, de mettre de l'avant toute idée préconçue, et c'est à al lumière des besoins de la sidérurgie qu'un choix sera fait entre le statut d'entreprise mixte ou celui d'entreprise publique pour Sidbec.

M. Gignac, qui depuis 1961 était commissaire de l'Hydro-Québec, remplace M. Gérard Filion qui vient de démissionner pour s'occuper plus activement de la direction de Marine Industries. On se souvient que M. Filion a été élu président de cette dernière société à la fin du mois dernier, à la suite du décès de M. Ludger Simard.

Interrogé à ce sujet, M. Filion a déclaré que lorsque le choix s'est présenté, "il a tout simplement opté pour Marine Indstries. Il a précisé qu'à 57 ans, il ne se sent plus assez jeune pour présider au démarrage et au développement d'une nouvelle entreprise. D'autre part, a-t-il dit, Marine Industries est une entreprise déjà bien établie et qui présente de grandes possibilités d'avenir. Il s'écoulera au moins dix ou quinze ans avant que Sidbec ne prenne l'envergure de Marine Industries."

Marine Industries et ses filiales Forano et Volcano ont réalié un chiffre d'affaires consolidé de plus de $50,000,000 en 1965, et M. Filion espère doubler ce résultat au cours des dix prochaines années.

Le RN accuse Bourgault d'être un imposteur

M. Jacques Brunet qui porte les couleurs du Ralliement national contre M. Pierre Bourgault dans le comté de Duplessis, a déclaré que le Rassemblement pour l'indépendance nationale constituait une imposture de la pire espèce.

"Comme Fidel Castro à Cuba, a-t-il dit, M. Bourgault présente un programme démocratique. Mais, en même temps, des marxistes notoires sont candidats du RIN. Ainsi Mme Bertrand-Ferretti, candidate dans Laurier, est membre active de "Parti-Pris", un mouvement communiste qui a déclaré ouvertement son intention de faire du Québec un deuxième Cuba. De même, le Dr Jacques Ferron est un marxiste notoire. Or, a dit M. Jacques Brunet, comme par hasard le Dr Ferron est aussi candidat du RIN."

"Si les journaux du Québec et Radio-Canada font une telle publicité à Pierre Bourgault, a ajouté M. Brunet, c'est parce que ces média d'information sont noyautés par une petite clique de marxistes."

Les ingénieurs de l'Hydro désirent rencontrer Binette

En réponse au télégramme que l'Hydro-Québec faisait parvenir lundi dernier à ses ingénieurs en grève et dans lequel elle retirait son offre des 18 et 20 mai et retournait aux termes de l'entente du 14 juin 1965, le président du syndicat des ingénieurs, M. Jean-Guy Rodrigue, a adressé hier soir une missive au ministre provincial des ressources naturelles, M. Gaston Binette, sollicitant une entrevue dans le plus bref délai possible.

La missive stipule que le 23 mai le syndicat a reçu "un télégramme de l'Hydro-Québec disant qu'elle retirait les propositions qu'elle avait faites précédemment et qu'elle revenait à l'entente du 14 juin 1965, ce qui constitue à nos yeux une rupture des négociations".

"Connaissant votre souci de trouver un solution au conflit qui nous oppose à la direction de l'Hydro-Québec, déclare M. Rodrigue, nous voudrions vous rencontrer le 25 mai si possible pour discuter du problème."

Un témoin implique Darabaner dans l'incendie de "La Tour"

par Maurice Laperrière

QUEBEC. — Moise Darabaner aurait confié à un mystérieux personnage de Montréal du nom de Gaston Reed le soin de mettre le feu à l'édifice connu sous le nom de "La Tour", propriété de Gaston Cadrin, dans l'après-midi du 4 mars 1965.

Dernier témoin à l'enquête préliminaire de Gaston Cadrin, l'homme d'affaires de Québec, que le ministère public accuse d'avoir conspiré avec Darabaner pour mettre le feu à cette construction, Gaston Constantin, dont le nom a été lié dès le début au réseau d'incendies criminels et de fraude, a dit que Reed était la "torche" dont Darabaner se servait chaque fois qu'il voulait mettre le feu.

Le juge Albert Dumontier, de la Cour des sessions de la paix qui préside l'enquête, a cependant rejeté cette dernière partie du témoignage en déclarant qu'il n'a pas à s'occuper des autres causes pouvant survenir.

"J'ai, dit-il une cause à présider, celle-ci, et cela me suffit."

On se souvient que le 5 avril dernier, au début de l'enquête préliminaire de Cadrin, Me Anatole Corriveau, procureur de la Couronne, avait déclaré qu'à ce stade des procédures il ne pouvait faire entendre un témoin des plus important "parti qour quelque part aux Etats-Unis mais on ne sait où" et qu'il serait préférable d'ajourner pour que les fins de la justice soient bien servies. Me Corriveau avait aussi révélé que Darabaner serait appelé à témoigner pour la Couronne.

A la reprise de l'audience, hier matin, Gaston Constantin, qui fut le contrôleur des affaires de Darabaner et qui occupe maintenant un emploi de voyageur, a été longuement questionné par Me Anatole Corriveau et par Me René Letarte, procureur de Cadrin, sur l'identité de Gordon Reed, personnage de langue anglaise qu'il a rencontré à six ou sept reprises au bureau de Darabaner.

Constantin a dit à la Cour qu'après avoir étudié la possibilité d'obtenir un prêt de $700,000 environ pour consolider les dettes de Gaston Cadrin, on chercha à vendre une des constructions qu'il possédait. Puis, il fut question de transformer l'édifice "La Tour" en une maison d'habitations multiples, avec piscine intérieure et terrain de stationnement. Cependant, l'édifice avait été loué au gouvernement provincial.

C'est à ce moment que Darabaner aurait dit à son contrôleur qu'il fallait trouver un moyen de disposer du locataire et que si un incendie assez important ravageait l'édifice, celui-ci partirait. "J'ai une "torche" pour examiner les lieux" aurait-il dit.

Le juge Dumontier a cependant déclaré que le mot "torche" était illégal dans la preuve.

Constantin a poursuivi son témoignage en disant que Darabaner partit pour Montréal durant une fin de semaine et qu'à son retour, il lui déclara: "The job is done and well done."

Constantin a décrit Reed comme un homme très ordinaire, dans la quarantaine, mesurant 5 pieds et 10 pouces, pesant environ 200 livres, cheveux chatain. Il a aussi déclaré s'être rendu à deux reprises au bureau d'un avocat de Québec, Me J.-J. Bédard, en compagnie de détectives de la Sûreté municipale, pour "intercepter" Reed qui devait s'y trouver. Les deux visites se sont soldées par un échec.

Constantin a également révélé que Reed a tenté de le rejoindre à trois reprises, au téléphone à son travail depuis un mois. La première et la troisième fois, l'interurbain était de Montréal. La deuxième fois l'homme était à Miami City. Constantin était absent dans les trois cas.

A une question du président du Tribunal, Constantin a dit qu'il n'a pas tenté de découvrir l'adresse de Reed parce que cela ne l'intéressait pas. Il n'a pas non plus tenté de le rejoindre au téléphone parce qu'il ne veut plus avoir affaire à ces gens..

Interrogé par Me René Letarte, le témoin a admis que les négociations avec Gaston Cadrin avaient été amorcées avec M. Marcel Côté, courtier en immeuble, qui partageait un bureau avec Darabaner. Il a également admis qu'il n'y a jamais eu de formule de signée autorisant Darabaner à servir d'intermédiaire pour un prêt. Il n'a lui-même jamais négocié avec Gaston Cadrin

La Couronne ayant déclaré sa preuve clause, la défense affirma qu'elle n'avait pas de témoin à faire entendre. Le juge Albert Dumontier a pris la cause en délibéré. Il rendra sa décision le 15 juin procain.

Marc-André Dubois, accusé d'avoir conspiré avec Gaston Cadrin en vue de mettre le feu à la manufacture Champlain Footweare Inc., à St-Emile, le 15 mai 1964, a également vu la décision du Tribunal reportée au 15 juin.

La tour de l'Expo, c'est de Lausanne qu'elle viendra!

LA CHRONIQUE DE L'EXPO

PAR RAYMOND GRENIER

Il en est re-re-question. Et, cette fois, c'est pour de bon, semble-t-il.

Il y aura une "tour de l'Expo"!

C'est ce qu'affirment des sources très sérieuses. La Compagnie de l'Expo aurait même déjà passé la commande.

Elle se dressera dans "la Ronde"; mais non pas au bout de cette nouvelle extension orientale de l'île Sainte-Hélène, où MM. Jean Drapeau et Lucien Saulnier ont si longtemps rêvé d'en construire une. Son caractère, d'ailleurs, impose un emplacement différent.

Il s'agit, en effet, du fameux "Spiral" qui fut une des attractions sans précédent de la très belle Exposition nationale suisse de Lausanne, en 1964.

Pour ne pas être une tour commémorative du 325e anniversaire de Montréal et ne pas mesurer 325 mètres, ce n'en est pas moins une construction qui dominera aisément l'exposition avec ses 83 mètres, c'est-à-dire plus de 272 pieds.

Lausanne avait appelé cette tour "le Spiral" parce qu'il s'agit d'un ascenseur panoramique spiraloïde, d'une cabine-ascenseur de 60 places qui s'élève en tournant autour d'une tour d'acier cylindrique comme autour d'un axe, offrant ainsi aux passagers une vue panoramique à la fois changeante et globale.

L'ascenseur étant extérieur, le système original de rotation permet de faire un tour d'horizon complet. A Montréal, l'an prochain, on commencera donc par avoir une vue panoramique de "la Ronde", puis, au fur et à mesure que l'on s'élèvera, de toute l'exposition.

La sensation que l'on éprouve à grimper de la sorte autour du fût métallique ajoute, au plaisir d'admirer le paysage, un piquant que l'on n'oublie pas.

La cabine a deux étages et fait 12 courses à l'heure, à une vitesse de 5 pieds à la seconde et en effectuant 3 rotations par course.

La tour métallique est construite sur une fondation en béton de 40 pieds de diamètre, cette base étant ancrée sur 24 pieux métalliques enfoncés jusqu'à 55 pieds dans le sol. Tous les mouvements de l'ascenseur peuvent être commandés aussi bien de la cabine que de la machinerie qui est au sommet de la tour. Le fonctionnement des machines est absolument silencieux.

A Lausanne, les prix étaient de près de 75 cents la course pour les adultes et de près de 50 cents pour les enfants (trois et deux francs suisses).

De l'Exposition de Lausanne, la Compagnie de l'Expo a déjà acheté les minirails qui permettront aux visiteurs de faire le tour de différents secteurs de l'exposition.

U Thant au "Pavillon des Nations unies"

M. U Thant, secrétaire général de l'ONU, viendra à Montréal, vendredi prochain, pour assister à la cérémonie qui doit marquer l'inauguration des travaux de construction d'un "Pavillon des Nations unies" à Expo 67.

Ce pavillon n'est pas payé par l'ONU (dont on connait les difficultés financières). Il est dû à l'initiative de l'Association pour les Nations unies et sera financé par un groupe de compagnies canadiennes.

Auprès de M. U Thant, vendredi après-midi, lorsqu'il hissera le drapeau de l'ONU sur l'île Notre-Dame, la présence de nombreuses personnalités canadiennes soulignera l'importance que notre pays attache à ce nouveau pavillon, témoin du rôle essentiel de cette organisation internationale sur la "Terre des hommes".

Assisteront à la cérémonie, notamment, M. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures, et l'ambassadeur du Canada aux Nations unies, M. Paul Tremblay, ainsi qu'un représentant du gouvernement du Québec et le maire de Montréal, M. Jean Drapeau.

M. Drapeau cause de l'Expo avec le maire de New York

M. Drapeau a causé de l'Expo, hier matin, avec M. John Lindsay, le nouveau maire de New York.

Le maire montréalais était arrivé, lundi soir, à New York, pour une "opération tornade" en faveur de l'Exposition universelle de l'an prochain et pour y inviter les millions de citoyens de la grande métropole américaine.

Après son entrevue avec M. Lindsay, dans le bureau de celui-ci et en présence des représentants de la presse, de la radio et de la télévision, M. Drapeau s'est rendu au grand magasin Macy, où un stand publicitaire d'Expo 67 est déjà en place. Il s'y est entretenu avec le président de Macy, M. David L. Yunich. Là aussi se trouvaient des représentants de la presse et de la radio.

Le maire de Montréal s'est également entretenu, par la suite, avec M. John Tillman, directeur de l'information du poste WPIX-TV, avec M. F. M. Flynn, président du "Daily News", ainsi qu'avec M. Sulzberger, éditeur du "New York Times". Au "New York Times", M. Drapeau a même été invité à assister à la conférence quotidienne des chefs des différents services de la rédaction.

Après un dîner offert en son honneur, M. Drapeau a terminé cette journée comme invité d'un responsable d'un réseau radiophonique reliant 18 villes américaines.

Avant de reprendre l'avion pour Montréal, à midi, M. Drapeau sera interviewé par Henry Mara. Cette interview sera diffusée par trois postes de New York, par Radio-Canada et par la BBC de Londres. Au déjeuner, il sera également l'hôte interviewé du programme de Mimi Benzell radiodiffusé par le réseau est de la NBC.



U Thant

La situation trouble au Canada: comme ailleurs, tout simplement

PHILIP DEANE

Un de mes amis, dont les ancêtres s'installèrent ici au dix-huitième siècle, se plaignait avant-hier que le pays fût devenu fou, agité, mesquin, dénué de respectabilité, déboussolé. La bombe du Parlement l'avait choqué. La violence de la querelle entre MM. Diefenbaker et Pearson lui donne la nausée, dit mon ami. L'affaire Gerda Munsinger blesse son patriotisme. Les bagarres de Radio-Canada lui semblent enfantines.

Si vous éprouvez les mêmes émotions que mon ami, consolez-vous. De pareils problèmes se posent aux pays étrangers et se sont toujours posés. Ils se sont toujours posés chez nous aussi, mais nous oublions. Si vous avez atteint un certain âge, vous vous souvenez sans doute du scandale qui éclata en Alberta quand on découvrit que le premier ministre était adultère. Et l'affaire Profumo? Et ce parlementaire français qui organisait des représentations de ballet où il mettait en scène de jeunes danseuses dévêtues?

Les querelles de Radio-Canada? Il y en a eu de pires, en 1959, par exemple. Il y en a eu en France, en Angleterre et presque partout ailleurs. Les grèves, les coups de poing et de matraque parmi les ouvriers? C'est ancien. Les jeunes qui ne respectent pas leurs aînés, s'habillent d'une manière excentrique, se droguent? Jamais ce n'a été autrement.

S'agit-il de décadence?

Mais est-ce que le malaise général, la baisse de la moralité, me demandait mon ami, ne signifient pas que nous entrerons bientôt dans une période de décadence? L'Angleterre, justement lorsqu'elle entrait dans sa période d'ascendance, souffrait d'un énorme malaise, de querelles religieuses, sociales et même dynastiques.

Je ne crois pas qu'il existe de rapport entre la tranquillité publique, la dignité politique qui nous plait, et le progrès ou l'avenir de la civilisation. Je ne crois non plus que le Canada passe par une crise particulière. Il y a toujours des problèmes qu'on peut examiner ensemble et dont on peut conclure qu'ils constituent une crise. Mais il y a toujours le revers de la médaille.

Le problème de l'indépendance

MM. Kierans et Gordon sonnent l'alarme et nous préviennent que nous perdrons notre indépendance si nous laissons les Américains dominer notre économie. Mais nous ne serions certainement pas plus indépendants, nous aurions même moins d'espoir d'indépendance si nous n'avions pas profité des méthodes, des placements américains: on n'aurait pas obtenu tous ces avantages sans y mettre le prix. Je ne dis pas que nous ne devrions pas cultiver l'intention de rester indépendants, mais si nous pouvons nous permettre le luxe de l'indépendance, c'est parce que le géant du sud a investi chez nous. A nous de lui fixer des limites, si c'est possible.

Le biculturalisme

La crise biculturelle? Est-elle vraiment plus sérieuse que jamais? Si vous avez soixante ans, racontez donc aux jeunes de votre famille toutes les crises semblables que vous avez traversées. Regardons un peu la Belgique. Quand on n'y habite pas, on s'en fait certaines idées. C'est le pays que défendit le digne roi Albert 1er de 1914 à 1918; c'est un pays de bourgeois sages et travailleurs; c'est la patrie de M. Spaak, grand internationaliste; c'est à l'université de Louvain que l'oncle Georges ou l'oncle Henri ont fait leurs études. Voilà que la respectable Belgique explose. Ce n'est pas notre pays. Seules nos crises sont sérieuses bien entendu.

Le deuxième procès de Thomas Pytell, accusé de recel d'obligations, débute

QUEBEC. (M.L.) — Le deuxième procès de Thomas Pytell, du 7184 de la rue Nord-Gaudias, à Montréal, accusé de recel d'obligations d'une valeur de $19,000, s'est ouvert hier matin, aux assises, devant un jury de langue anglaise. Le Tribunal est présidé par le juge Eugène Marquis, de la Cour supérieure.

On se souvient que Pytell a subit un premier procès lors des assises de janvier dernier. Le juge Gérard Lacroix fut alors obligé d'ordonner la formation d'un nouveau jury, le premier étant en profond désaccord après deux heures de délibérations.

Pytell est accusé d'avoir eu en sa possession des obligations volées à la résidence de M. Roméo Laniel, de Pointe Claire, en août 1964. Tout comme ce fut le cas lors du premier procès, M. Lionel Rodrigue, président du bureau de courtiers en valeurs de placement de Montréal, Durocher-Rodrigue et Cie, a témoigné.

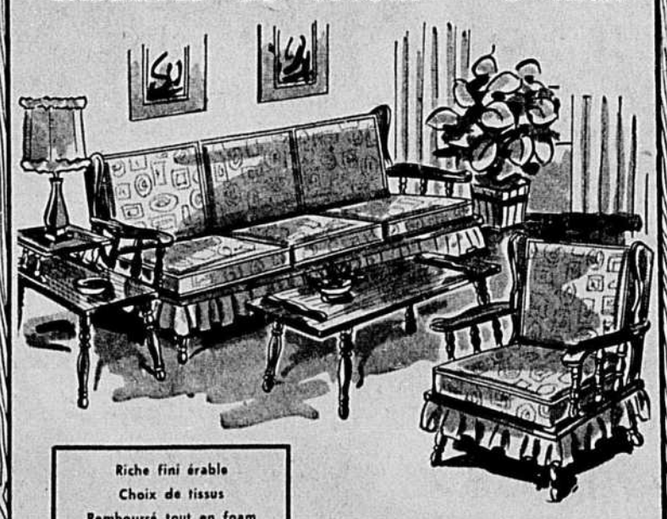
M. Rodrigue a vendu à M. Laniel les obligations rapportées volées; c'était des obligations des RR. SS. de la Présentation de Marie.

Mme Roméo Laniel est venue témoigner pour identifier les obligations volées dans le coffre fort de son mari, au moment où ils étaient en voyage.

Le montant total du vol est de $80,000. On sait que les voleurs n'ont pas encore été capturés.

La Couronne est représentée par Me Maurice Lagacé et Me Marc Choquette. La défense est représentée par Me Lawrence Corriveau.

NOUVELLE VEDETTE
CETTE SEMAINE A LA
BOUTIQUE COLONIALE
ENSEMBLE DE VIVOIR — 8 MCX



Riche fini érable
Choix de tissus
Rembourré tout en foam
Construction robuste

Comprenant:
Sofa 3 sièges
Fauteuil
1 table à café
2 tables de bout
2 lampes de table
1 lampe de plancher

SEULEMENT $199



A. FORGET INC

OUVERT jusqu'à 9 h. 30 jeudi et vendredi soirs
6707 ST-LAURENT Tél.: 274-5568
juste au nord de St-Zotique

VOTRE MÉDECIN VOUS PARLE

RÉDIGÉ SOUS LES AUSPICES DU COLLÈGE DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Les psychoses puerpérales

Dr Lorraine Trempe, M.D.

Pour les médecins, l'état puerpéral commence au moment de la fécondation, se continue pendant la grossesse, aboutit à l'accouchement et a, pour dernier terme, le sevrage et le retour de couches. Cette définition d'un grand accoucheur date de plus de cent ans et n'a pas encore changé. Et quand on parle de psychose, c'est-à-dire de troubles mentaux, puerpéraux, on désigne tout désordre névropathique ou psychopathique qui survient pendant la grossesse, ou peu après l'accouchement, ce qui englobe les psychoses de la lactation.

Le nombre de ces "folies de la femme enceinte", comme on appelait autrefois cette psychose, diminue d'année en année. Que les Américains en aient donné une interprétation nettement psychiatrique : mariage non satisfaisant, répulsion pour la sexualité, frigidité, rejet de l'enfant nouveau-né, ce n'est pas suffisant; comme est trop étroit un cadre purement endocrinologique. Il existe d'autres notions causales et nombreuses, au rôle fort difficile à préciser. Ainsi, l'âge de l'accouchée, les circonstances de son accouchement, la primiparité (1er enfant) ou la multiparité, le sexe de l'enfant, les circonstances sociales, l'hérédité surtout, et les maladies psychiques antérieures. Autant de facteurs que le médecin se doit de considérer.

La "folie des femmes enceintes' mauvaise expression qui devrait être remplacée, survient, soit dès les premiers instants de la grossesse, ce qu'on appelle en médecine la psychose gravidique, ou après l'accouchement, c'est la psychose du post-partum. La psychose gravidique est différente selon qu'on la condidère avant le sixième mois de la grossesse, après le sixième mois ou au cours de la gravidité (mot qui veut dire état de la femme enceinte).

Avant le sixième mois, ce qui est surtout noté, est l'état anxieux de la future mère dont l'angoisse éclate brusquement la nuit, ou le jour, ou le jour et la nuit. En cet état elle perd son intérêt pour les travaux habituels, ou pour son apparence. Elle est à la recherche d'un réconfort et en plein désarroi, avec des phases d'excitation maniaque ou l'exagération de petites manies habituelles.

Que certaines femmes soient dans un état d'exaltation parce qu'elles sont enceintes, il n'en reste pas moins, que d'autres, plus rares heureusement, rentent dans cette catégorie avec des éléments plus ou moins psychologiques.

Après le sixième mois, il se peut que la gravidique rentre dans un état mélancolique — ce qu'on appelle dans le peuple la dépression — ou bien, avec une humeur fort maussade, qu'elle présente une agitation nettement pathologique, névropathique, devrais-je dire, et des troubles caractériels.

Pendant toute la grossesse, surviennent des troubles qui n'ont rien à voir avec la psychose, troubles que toute femme enceinte non surveillée ou peu surveillée, peut présenter. C'est de la polynévrite, de la chorée, de l'épilepsie qu'il faut différencier de l'éclampsie, problème important. Après l'accouchement, les troubles psychiques surviennent dans les jours qui suivent l'accouchement ou plus tard après quelques semaines : c'est la confusion mentale ou délire aigu puerpéral, ou encore plus tardivement, parce qu'on a arrêté l'allaitement, qu'on n'a jamais nourri, qu'on a fait une fausse couche antérieure à l'accouchement dont on n'a jamais parlé, qu'on a une montée de lait.

Nous n'avons pas à insister davantage sur cette question, que toute femme en âge d'avoir un enfant peut condidérer d'un oeil méfiant. Pour l'une comme pour l'autre de ces psychoses puerpérales — comme on le voit, il en a plusieurs formes — il y a des traitements efficaces et, nous l'avons dit en commençant, elles ne sont pas aussi fréquentes qu'on se plait à imaginer. Il y en a, d'accord, mais de moins en moins.

Et, franchement, il faut bien le dire, parce que les femmes qui deviennent enceintes de nos jours, savent qu'il y a des accidents de gravidité et qu'elles se font suivre et soigner par un médecin durant leur grossesse, de façon à prévenir tout accident pathologique.

Et c'est ce que doit faire toute femme enceinte.

LA PETITE HISTOIRE DE L'AVIATION

Le neuf octobre 1890, Clément Ader devient le premier homme à voler à bord d'une machine motorisée. Son appareil, l'Eole, vole sur environ 150 pieds à quelques pouces "d'altitude". Cet exploit s'accomplit dans le parc du Château Armaivilliers, près de l'actuel port du Bourget, en France.

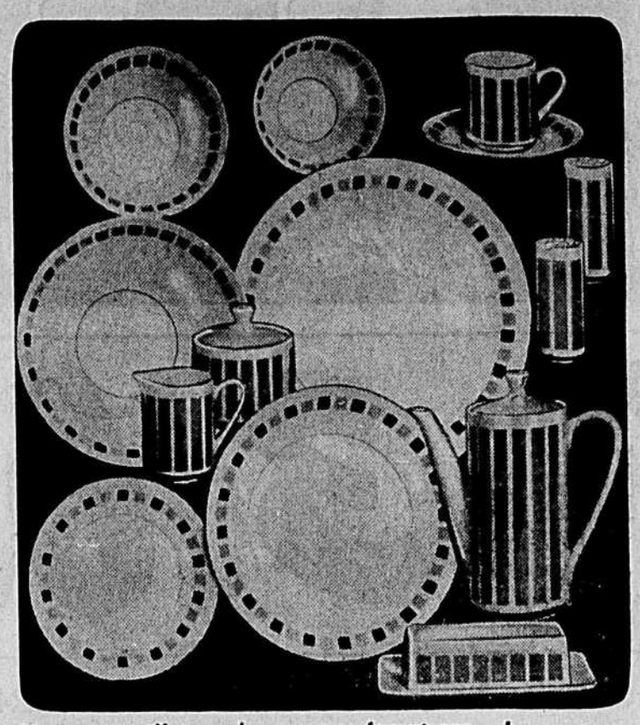
OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS

EN VILLE JUSQU'A 9 H. P.M.
FAIRVIEW — POINTE-CLAIRE JUSQU'A 10 H. P.M.

ON NE PAIE PAS PLUS CHER CHEZ... Simpson

EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE





Attrayant motif sous glaçure ne se fanant pas...!

Service à dîner Cera-Stone 8 couverts

Cera-Stone de "Mikasa". Superbes lignes de style contemporain dans un choix de 2 motifs attrayants. Les couleurs chaudes et vibrantes furent appliquées sous glaçure, ce qui les rend à l'épreuve de l'eau chaude, des détersifs; elles ne se fanent pas. Choix de :

Orig. 39.99

"Mirage" — Vert mousse et jeune sur fond blanc, accessoires décoratifs.

"Kerry Blue" (non représenté) — Fleurs avec feuilles vertes sur fond blanc; accessoires bleus.

29.99 Ens. de 59 pièces Mens. $5

L'ensemble comprend 59 pièces, 8 de chaque : tasses, soucoupes, assiettes à salade, assiettes à dîner, bols à céréales, à fruits; 1 plateau rond, 1 légumier sans couvercle, 1 cafetière, 1 beurrier avec couvercle, salière et poivrière, 1 crémier et 1 sucrier avec couvercle. Orig. ens. de 59 pces pour 8, 39.99 Ens. **29.99** — Mens. $5



A. Verre à eau. B. Sorbet. C. Vin. D. Liqueur. E. Claret. F. A jus, sur pied. G. Martini. H. "Old Fashioned". J. Verre à eau 10 oz.

Spécial! Cristal motif "Pinwheel"

Cette verrerie de classe au motif "Pinwheel" est en cristal au plomb importé d'Europe ! Chaque pièce a été soufflée, taillée et polie à la main ! Vous apprécierez l'élégance de sa forme, son équilibre parfait, l'éclat du cristal aux multiples facettes étincelantes ! Venez dès maintenant faire votre choix !...

Spécial **1.99 Ch.**



K) Verre à eau L) Martini M) Assiette à sorbet N) Sorbet P) Cocktail Q) Vin R) Sherry S) "Old Fashioned" T) Verre à eau 10 oz.

½ prix! Cristal "Cross and Olive"

Rég. 3.98

Superbe cristal très fin à la sonorité exquise et au décor étincelant !... Eléments libres en cristal au plomb très fin taillé et poli à la main ! Toutes ces pièces ont été réalisées avec un goût incomparable ! Venez en choisir plusieurs !...

1.97 Ch.



Pièces cristal "Cross and Olive"

Cristal de première qualité soufflé, taillé et poli à la main !... Dotés d'un décor élégant, ce seront d'excellents cadeaux très appréciés !

U. Carafe à Martini. Capacité 32 oz. — Rég. 13.98 Ch. **10.99**

V. Cendrier 7 po. Rég. 15.98 Ch. **10.99**

W. Vase 10 po. Rég. 17.98 Ch. **12.99**

X. Crémier, sucrier sur plateau. Rég. 16.98. 3 pièces, ens. **11.99**

Y. Bonbonnière avec couvercle. Sur pied. Hauteur 7 po. Rég. 16.98 Ch. **11.99**

Z. Panier avec anse. Hauteur 6¼ po. Rég. 12.98 Ch. **9.99**

AA. Beurrier avec couvercle. Diam. 6½ po. Rég. 9.98 Ch. **6.99**

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **842-7221**

SIMPSON — PORCELAINE ET VERRERIE (757) AU CINQUIEME
AUSSI A FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

En vente aussi à Fairview-Pointe Claire

La Vente commence Jeudi et se termine Samedi ! Venez tôt pour un meilleur choix !

MANTEAUX DE VISON PLEINE LONGUEUR

Simpson vient d'acheter des manteaux de vison de première qualité avant la hausse des prix des fourrures; c'est pourquoi il peut vous les offrir à d'aussi bas prix ! Choix de 2 groupes très spéciaux.

Achetez dès maintenant votre manteau de vison !

● Vison Pastel Naturel ● Vison Foncé d'élevage Naturel ● Vison "Dawn" Naturel



Luxueux manteau ¾ vison pastel naturel

Toujours à la mode, le classique manteau de vison ¾ !... Il est vous est offert avec col châle ou col drapé, dos de coupe ample et poignets roulés. Tailles 10 à 18. Ch. **$1000** Mens. 34.50

Elégantes jaquettes vison pastel naturel

Lors de vos sorties, soyez élégantes en arborant l'une de ces jaquettes de vison !... Elles sont faites de peaux riches et soyeuses choisies avec précaution ! Modèles à dos droits et cols à la dernière mode ! Deux longueurs : 22 à 23 po. Ch. **$600** Mens. $21

Etoles de vison naturel à peaux descendues

Tons flatteurs de Vison Pastel naturel ou naturel foncé d'élevage ! Modèles avec encolure dégagée rehaussant la beauté de la Femme. Ch. **$330** Mens. $17

GROUPE SPECIAL
$1188
Mens. $41

GROUPE SPECIAL
$1488
Mens. $51

Tailles 8 à 40, mais pas dans toutes les teintes

A l'époque où vous pourriez payer beaucoup plus cher, Simpson, grâce à son très grand pouvoir d'achat, vous offre des manteaux de Vison à prix spéciaux !

Collection des plus nouveaux modèles ! Manteaux à col châle, drapé ou cranté; poignets doubles. Dos de coupe ample.

Initiales personnelles brodées dans chaque manteau, jaquette ou étole achetés durant cette grande vente !

Entreposage gratuit si vous ne désirez pas prendre livraison de votre Vison avant l'automne prochain.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SIMPSON — SALON DE LA FOURRURE (740) AU TROISIEME
AUSSI A FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

5 modes d'achat

- Plan mise de côté
- Compte Universel
- Compte Courant
- Comptant
- Conditions faciles de paiement



Chapeaux de vison à peaux entières

SPECIAL **$89** Ch.
Mens. $7

Rien n'est plus élégant qu'une tête coiffée d'un chapeau de Vison !... Nous vous offrons des bérets, tambourins, chapeaux à bords en Vison foncé d'élevage, Vison pastel ou Vison teint noir.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SIMPSON — SALON DE LA FOURRURE (740) EN VILLE SEULEMENT

HEURES D'AFFAIRES :

EN VILLE : 9 H. A.M. à 5 H. 30 P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. P.M.

FAIRVIEW-POINTE-CLAIRE : 9 H. 30 à 6 H. P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 10 H. P.M.

SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT dès 8 H. A.M. 842-7221

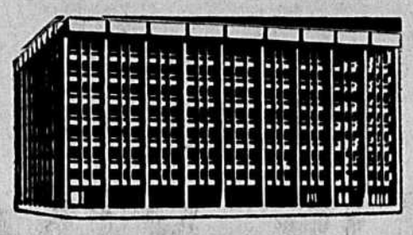
MORGAN VENTE D'ÉTÉ

TROIS JOURS SEULEMENT

les jeudi, vendredi et samedi 26, 27 et 28 mai !

AUX CINQ MAGASINS MORGAN

Centre-ville, Dorval, Rockland, Boulevard et Snowdon



Stationnement commode et facile au PARKADE (plusieurs niveaux) rue Aylmer. Prix modérés Morgan

Profitez de ces offres avantageuses pour articles d'été!

Commandes téléphoniques honorées maintenant, téléphoner à 842-6261 jusqu'à 7 h ce soir.

Les standards téléphoniques seront ouverts demain à compter de 8 h du matin jusqu'à 9 h du soir.
En commandant mentionnez le numéro de l'article.

10 pages d'articles à prix spéciaux . . . pour la famille et le foyer !



No A-1

Vêtements sport d'été pleins de coloris . . . au rabais pour fillettes et adolescentes !

A. Tenue short en coton . . . corsage sans manches, décolleté arrondi, rayures pleines de coloris, short de couleur unie assortie. Rouge ou marine. Aussi modèle : blouse avec col pointu, short uni avec taille semi-élastique, poche arrière. Rouge, bleu ou rose. Tailles 7 à 14. **2.49**
Prix courant 2.98

B. Tenue short Jamaica . . . corsage sans manches, applique de couleur contrastante, parement à frange et short jamaïca imprimé. Coton frais en rose, rouge ou bleu. Tailles 8 à 14.
Prix courant 2.98 L'ens. **2.49**

C. Blouse style "Far-west" pour fillettes — Modèle sans manches en coton, col à pointes transformable, piqûres sellier. Blanc/rouge ou blanc/bleu. Tailles 7 à 14.
Prix courant 2.59 **1.99**

D. Short denim pour fillettes et adolescentes — Denim de coton "Sanforized", braguette à glissière, poches avant et arrière. Marine, bleu délavé, avoine ou rouge. Tailles 8 à 14. **2.49**
Prix courant 2.98
Tailles 10 à 14x. **3.49**
Prix courant 3.98

E. Tricot coton style "gamin"... manches au coude, rayures rouge/blanc ou bleu/blanc. Tailles 7 à 14
Prix courant 2.98 **2.49**

F. Pantalon "pattes d'éléphant" en coton . . . petits boutons dorés. Marine ou rouge. Tailles 7 à 14.
Prix courant 2.98 **2.49**

G. Maillots de bain pour fillettes . . . modèles à une ou deux pièces, en tricot nylon extensible, Maillot, corsage fleuri . . . en bleu roi. Deux-pièces à corsage imprimé et short assorti de ton uni en rouge ou bleu roi. Tailles 8 à 14.
Prix courant 3.98 **3.29**

H. Marinière imperméable . . . en rayonne/coton imperméable à doublure caoutchoutée. Modèle à capuchon avec noeud coulissant, trois poches avant. Olive ou rouge. Tailles 7 à 14.
Prix courant 3.98 **3.29**

Téléphoner à 842-6261

J. Socquettes pour fillettes... coton peigné, talons et pointes renforcés nylon. Blanc. Pointures 7 à 11, demi-pointures comprises. **.49**

K. Culotte de coton frais . . . coupe précise, confection soignée. Taille élastique et bande à la jambe. Blanc. P.M.G.
Prix courant .89, ch. **.69**

VETEMENTS POUR FILLETTES, RAYON 70, TROISIEME
Aussi DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON



No A-2

Vêtements de haute qualité pour garçons . . . à prix spéciaux pour l'été !

A. Pantalon en coton croisé . . . Mode européenne, poches "Western" coupées à l'horizontale. Bleu, beige ou vert. Tailles 8 à 18. **3.69**
Prix courant 4.98

B. Chemise-T en frais tricot coton . . . manches courtes, col ajusté ; indéformable et de teintes inaltérables. Assortiment de motifs à rayures en vert, rouge ou bleu. Tailles 8 à 16. **1.79**
Prix courant 2.50

C. Short "Bermuda" en frais coton léger ; bleu clair ou noir. Tailles 8 à 16. **1.59**
Prix courant 1.98

D. Sous-vêtements de marque "Penman" (non représentés) . . . d'un fabricant canadien réputé ; confection soignée et proportionnée en beau coton. Blanc. Tailles P.M.G. et 8 à 16. **3 pour 1.69**
Prix courant .67, ch.

E. Chaussettes en nylon extensible . . . (non représentées), lavables et séchables à la machine ; indéformables. Bleu, gris ou brun. Une seule grandeur pour 6 à 10½. **.59**
Prix courant 1.00, la paire

Téléphoner à 842-6261

VETEMENTS ET ARTICLES POUR GARÇONS—RAYON 63, 38—TROISIEME
Aussi à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON
Article à magasin Centre-Ville et Dorval seulement

les cinq magasins Morgan **OUVERTS JEUDI et VENDREDI SOIR**

Magasin CENTRE-VILLE et SNOWDON jusqu'à 9 h
DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD, jusqu'à 10 h

No A-3

Prix spéciaux ! Vêtements d'été indispensables, tout confort pour enfants et bébés !

A. Blouse de guingan coton . . . chapeau assorti. Gais quadrillés en rouge, bleu, rose. Tailles 4, 5, 6 et 6X. **1.99**
Prix de vente — L'ens.

B. Short en denim extensible . . . confection soignée en denim de nylon/coton indéformable, taille élastique. Denim bleu ; tailles 4, 5, 6 et 6X. **1.57**
Prix courant 1.98

C. Deux-pièces pour bambines . . . corsage sans manches à pois et short assorti à demi-taille élastique. En frais coton léger, bleu royal, rouge ou vert. Tailles 2, 3, 3x. **1.88**
Prix de vente L'ens.

D. Costume deux-pièces pour petits garçons . . . en frais coton. Chemise à manches courtes en plaid de couleur et short à demi-taille élastique de teinte unie. Marine, brun. Tailles 4, 5, 6, 6x. **2.98**
Prix courant 3.98 L'ens.

E. Sortie de bain à capuchon . . . en tissu éponge frais, doux et absorbant. Boutonnage avant ; blanc à garniture bleue ou rouge. Tailles 4, 6, 6X. **2.27**
Prix courant 2.98

F. Maillot deux-pièces pour bambines. Short ou denim bleu extensible avec ceinture. Corsage assorti, rouge/blanc ou jaune/blanc ; tailles 4, 6, 6X. Prix de vente **2.47**

G. Chemise-T en tricot coton . . . bonne confection et parfaitement proportionnée, tissu frais, confortable et durable. Tons prédominants : or/brun, bleu/gris, rouge/gris ou rouge vin/gris. Tailles 4, 5, 6, 6x. **1.57**
Prix courant 1.98

H. Short en coton chino pour garçons . . . style à taille élastique, braguette avant à glissière. Lavable à la machine. Marine, antilope, bleu ardoise ou gris. Tailles 4, 5, 6, 6x. **1.37**
Prix courant 1.69

J. Pyjama en tricot coton . . . joli imprimé "Sleepytown" ; pour bambins et bambines. En merveilleux tricot coton léger. Imprimé bleu ou jaune sur blanc. Tailles 1, 2, 3, 4. **1.57**
Prix courant 1.98

K. Culotte "Babycrest" pour enfants . . . coton éponge doux et frais à taille élastique; parfaitement proportionnée et seyante. Bandes confortables en tricot coton aux jambes. Blanc. Tailles 1, 2. **3 pour 2.00**
Prix courant .79 ch.

Téléphoner à 842-6261

VETEMENTS POUR ENFANTS — RAYON 69 — TROISIEME
Aussi à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

NE MANQUEZ PAS LES RECLAMES SPECIALES DE 9 H DU MATIN . . . DERNIERE PAGE DE CE CAHIER !

VENTE D'ÉTÉ MORGAN



No E-1

Sacs à main classiques en cuir

Prix courant 12.95

8.99 ch.

Venez nous voir et profitez de cette aubaine. Quatre modèles sur cinq sont représentés. Sacs à main classiques très élégants avec doublures simili-cuir facile à nettoyer avec un linge humide. Pochettes intérieures avec compartiments à glissières. Tous en blanc ou os pour s'harmoniser avec vos tenues d'été.

No E-2

Sacs à main sport simili-cuir !

Sacs à main en simili-cuir grenu, modèles jeunes, faciles à nettoyer avec un linge humide... tous doublés de plastique. Compartiment à glissières et pochettes intérieures et extérieures. Blanc ou os.

Prix courants 7.95 **4.99** ch.

No E-3

Sacs à main d'été, en pailles !

C'est le temps de vous procurer un sac à main pour la saison estivale. Profitez de cette offre à prix d'économie au cours de la "Vente d'Eté" Morgan. Trois modèles sont représentés : vaste choix... quelques-uns en rotin plastisé et d'autres en viscose genre crochet ...tous avec pochettes intérieures et doublés de tissu. Blanc, noir ou naturel.

500 — Se vendaient 5.95 **3.99**

600 — Se vendaient 7.95 **4.99**

No E-4

Portefeuilles français, cuir de belle qualité !

Prix courant 5.95

3.29

Hâtez-vous afin de profiter de ce prix avantageux. Portefeuilles français en cuir durable avec compartiments pour billets de banque et tickets, monnaie, etc. En maroquin : noir, rouge ou brun. En cuir tanné : brun pâle ou foncé.

Téléphoner à 842-6261 sauf por articles E-3

SACS A MAIN — RAYON 59 — REZ-DE-CHAUSSEE

Aussi à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON



No E-5

Escarpin en cuir très souple. Empeigne à l'espagnole, tissée main !

Escarpin le plus en vogue de la saison offert à prix avantageux ! En cuir très souple, empeigne tissée-main et talon illusion reporté à l'arrière. En noir, beige ou blanc. Pointures 6½ à 9½; largeur AA ; 5½ à 10, largeur B.

Prix courant 15.95

12.99

No E-6

Souliers d'Antonio à la toute dernière mode estivale... prix avantageux !

Prix courant 21.95 **13.98**

Des souliers de styles nouveaux pour l'été offerts à un prix de vente ! Modèles magnifiques faits main par d'Antonio avec des cuirs et tissus de la plus haute qualité ; talons et bouts les plus nouveaux et semelles confortables moulées. Cinq modèles seulement sont ici représentés mais nous en avons plusieurs autres... tous d'un blanc neige mode ! Pointures 5½ à 10 ; largeurs AAA à B.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SOULIERS — RAYON 31 — ETAGE MODE — DEUXIEME

Aussi à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



No E-7

Prix de vente ! Sandales importées d'Italie, pour adolescentes !

3.99 la paire

Sandales italiennes à très bas prix. Choix vaste de modèles populaires, brides, lanières... toutes avec semelles de cuir solide. Cognac, blanc, "cordovan" ou havane. Pointures 5 à 10. **Pas en vente à Snowdon.**

No E-8

Prix spécial ! Sandales de cuir !

la paire **2.59**

Sandale de marque renommée. Empeigne fabriquée en cuir solide et semelle en caoutchouc épais, empeigne finie élan piquée à la semelle pour plus de durabilité. Quoi de plus frais et confortable ? Blanc, rouge ou brun. Pointures 8½ à 3, largeur moyenne.

Téléphoner à 842-6261

CHAUSSURES POUR ENFANTS — RAYON 81 — TROISIEME

Aussi à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON (sauf avis contraire)



No E-9

Gants courts de fantaisie... en chevreau souple, importés !

Prix de vente

4.98

Gants courts populaires, non doublés, coupe mode, chevreau fin avec coutures entièrement piquées et garnis de détails piqûres. Blanc ou noir. Pointures 6¼ à 7½.

No E-10

Gants importés de France ! Coton crocheté à la main

De France ! Gants qui s'harmoniseront très bien avec vos tenues du jour et du soir. Coton mercerisé crocheté à la main. Blanc, noir, marine ou beige. Pointures 6½, 7, 7½. Prix de vente la paire **2.98**

No E-11

Jolis gants courts en nylon double texture !

Gants frais en nylon double texture, importés pour la belle saison. Des piqûres nouvelles ajoutent à leur beauté. Blanc ou noir. Ils seront le complément parfait pour vos tenues de ville et campagne. Pointures A (6-7), B (7-8).

Prix de vente la paire **.99**

Téléphoner à 842-6261 (commandes honorées selon pointures et couleurs seulement)

GANTS, — RAYON 20 — REZ-DE-CHAUSSEE

Aussi choix à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON



No E-12

Vente de souliers au "budget". Profitez de ce prix avantageux !

Prix courant 10.95 **6.66**

Venez voir le choix de modèles au goût du jour... souliers habillés et sport, filet ou cuir aux teintes estivales.

A) Modèle en cuir verni noir avec courroies, garni de cuir souple. Aussi modèle en cuir souple blanc garni de cuir grenu. Pointures 6½ à 9, largeur AA, 5½ à 9, B.

B) Modèle en filet, parement noeud en cuir verni, talon illusion. Noir, bleu ou blanc. Pointures 6½ à 9, largeur AA, 5½ à 9, B.

C) Modèle en cuir avec courroies, talon recouvert cuir verni noir. Blanc. Aussi modèle en cuir verni noir. Pointures 6½ à 9, largeur AA, 5½ à 9, B.

D) Modèle en cuir avec courroies, empeigne en filet, talon illusion. Blanc. Pointures 6½ à 9, largeur AA, 5½ à 9, B.

E) Escarpin en filet, talon illusion. Blanc. Pointures 6½ à 10, largeur AA, 5½ à 9, B.

Téléphoner à 842-6261 (1 paire par cliente jusqu'à épuisement du stock)

SOULIERS DU BUDGET, RAYON 94, TROISIEME

Aussi à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



No E-13

Prix de vente. Montres suisses pour dames, messieurs... incabloc, boîtiers étanches métal ton argent ou or !

A) Montre-dateur automatique pour hommes, choix de cadrans, bracelet cuir. **24.49**

B) Montre à remontage manuel pour hommes. Bracelet cuir. **12.49**

C) Montre délicate pour dames à remontage manuel, bracelet cordonnet. **12.49**

E) Montre ronde, modèle sport, pour dames, remontage manuel, bracelet cuir. Parfaite pour la femme d'affaires et de profession. **14.99**

Téléphoner à 842-6261

MONTRES, REVEILS — RAYON 107 — REZ-DE-CHAUSSEE

Aussi à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

Article E-14 non en vente à Snowdon

No E-14

Prix spécial de vente !

Réveil de voyage de marque renommée!

4.99 ch.

Article indispensable pour le voyage. Compact, léger, réveil de grande précision avec boîtier similicuir. Brun, rouge ou vert. Cadeau pour toutes occasions.

Pas à Snowdon

No E-15

Pendentif perle de culture !

Pendentif délicat présenté dans une boîte-cadeau. Chaînette d'or blanc ou jaune 10 carats, garni d'une perle de culture lustrée. Touche féminine pour modes d'été, cadeau de rêve en toutes circonstances.

Prix courant 7.50 **4.49**

No E-16

Choix de parures pour oreilles percées !

Prix Courants 2.00 et 3.00 la paire **1.49**

Vaste choix de modèles... gitanes, pendants, boutons et autres, montures métal ton or ou argent. Profitez de cette offre à prix avantageux pendant la "Vente d'Eté" Morgan.

No E-17

Jolis colliers en similiperles de culture !

De fabrication canadienne renommée. Simili-perles uniformes ou en chute. Choix de longueurs ; courts, ordinaires ou sautoir.

A) Colliers un rang. Ch. **.99**

B) Colliers deux ou trois rangs. Ch. **1.49**

C) Parures pour oreilles, forme bouton, assorties aux colliers. La paire **.89**

No E-18

Élégants bracelets... un seul bas prix!

Choix de bracelets qui combleront vos tenues estivales. Modèles et couleurs modes pour le printemps et l'été. Hâtez-vous afin de mieux choisir. **Seulement, ch. .69**

Téléphoner à 842-6261 (pour article E-17 seulement)

BIJOUX-MODE — RAYON 23 — REZ-DE-CHAUSSEE

Aussi, choix à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Téléphoner à 842-6261 JUSQU'A 7 H MERCREDI SOIR — De 8 h a.m. à 9 h p.m. jeudi

RÉCLAMES du MATIN

JEUDI - MAGASIN DU CENTRE

Pas de commandes postales ni téléphoniques.
Quantités limités! Choix incomplet de tailles et couleurs.

POUR DAMES

FIXATIF ADORN ... CHOIX DE DEUX FORMULES — 120 bombes de 7 onces... étiquette "bleue" ou "rouge"... garde vos cheveux en place sans laque ni colle. **Rez-de-chaussée. Moitié prix** **.83**

BAS DE NYLON PREMIERE QUALITE... 4 paires seulement par cliente — Aubaine imbattable... bas de nylon 400 aiguilles, 15 deniers, pointes remaillées, couleur vison. Pointures 9 à 11! Prix économique! **Rez-de-chaussée.** **.28**

CHEMISIERS D'ETE POUR DAMES — Imprimés gais, teintes unies... manches courtes ou à monter et manches longues. Tailles 10 à 18 dans le lot. — **Rez-de-chaussée, Ord. 1.99** **.99**

PARAPLUIES... 120 seulement! Variété de tissus, couleurs et poignées. **Rez-de-chaussée. Ord. 3.95** **1.99**

ENSEMBLES BROCHE ET BOUCLES D'OREILLES — Présentation en boîte... variété de modèles. **Rez-de-chaussée. Moins que moitié prix** **.99**

125 paires seulement... GANTS CHEVREAU — Gants courts, choix de modèles et couleurs. **Rez-de-chaussée. Moins que moitié prix** **2.00**

ROBES D'ETE ECHANTILLON... moitié prix et moins — 75 jolies robes de notre étage mode. Taille 12. Choix de tissus, modèles, couleurs. Une aubaine sans pareille. **Deuxième.** **$10**

100 seulement... CHAPEAUX D'ETE — Aubaine sensationnelle... grand choix de jolis modèles en pailles, soies et autres tissus. Coloris mode. **Deuxième. Moitié prix et moins.** **1.00**

SOUTIENS-GORGE ETROITS — Choix de modèles et tissus... en blanc, du 32 au 38, A, B, C. Aussi: un lot de modèles longs à boutonnage agrafes avant... du 34 au 38 D. Blanc seulement. **Deuxième.** **1.00 / 2.00**

ROBES ECHANTILLONS — A la boutique "Ville et Campagne", tailles "échantillon". Aubaines merveilleuses. **Deuxième.** **11.00**

100 paires seulement... SOULIERS ECHANTILLONS — Modèles printemps-été, faits main, nouveaux talons, nouvelles pointes. **Deuxième. Prix bien bas.** **4.99**

PYJAMAS TOOKE — Modèles de coupe classique... tissu de longue durée. Flanellette et plaid rouge. P.M. — **Deuxième. Ord. 5.00 et 6.00** **2.99**

CULOTTES POUR DAMES — Modèle à jambes évasées. Blanc. P.M.G. **Deuxième. Prix courant 2.50** **1.50**

ROBES FOURREAUX D'AUSTRALIE — Imprimés d'été... fleurages et dessins géométriques en coton lustré et rayonne/toile. 10 à 18. **Deuxième. Ord. 16.98** **8.49**

CORSAGES D'ETE — Importation d'Australie... coton soyeux lustré, imprimés, coupe classique. 10 à 20. **Deuxième. Ord. 12.98** **6.49**

SHORTS ET JAMAICAS D'ETE... à prix très modiques — Shorts courts et Jamaicas de coupe étudiée, en coton voilier ou popeline... tons mode de: rouge, beige, marine ou blanc. 8 à 16. **Troisième.** **.50**

ROBES ECHANTILLONS — Robes échantillons de notre rayon du budget. Tailles 11. **Troisième.** **6.99**

IMPERMEABLES EN COTON, A GLISSIERE — 40 imperméables en coton, glissière avant. Choix de couleurs pastel et tailles. **5.00**

100 PAIRES DE SOULIERS ECHANTILLON — Cuirs de haute qualité; modèles élégants. 5 et 5½. **Troisième. Moitié prix.** **2.99**

CULOTTES EN RAYONNE — Jambes élastiques; choix de tons unis et imprimés: blanc, maïs, rose, bleu. P.M.G. **Troisième. Ord. .49 ch.** **4/1.00**

IMPRIMES DE COTON, 36 po. de largeur — 300 verges de jolis imprimés de fantaisie; tissu lavable. **Troisième. Moitié prix et moins.** la verge **.33**

CARTON A CHAPEAUX "SKYWAY" — Elégant carton carré; revêtement Koroseal* sur envers de Pelon. Rouge ou coloris astèques. Pochettes, 2 serrures, longue poignée. **Cinquième. Moitié prix** **21.25**
*Marque déposée

POUR HOMMES

CHEMISES BLANCHES A BAS PRIX IRRESISTIBLES — Chemises blanches de belle coupe, de confection soignée en tissus de haute qualité... manches longues, poignets droits ou doubles dans le lot. Une aubaine sensationnelle! Choix incomplet de tailles. Quelques-unes légèrement salies sur le comptoir. **Rez-de-chaussée.** **1.00**

CHEMISES SPORT AU RABAIS — 2 seulement par client — Choix imposant de modèles et coloris. Couleurs mode. P.M.G.EG dans le lot. **Rez-de-chaussée.** **2.00**

CHAUSSETTES COURTES... BIEN EN BAS DU PRIX ORDINAIRE — Modèles extensibles et en laine, couleurs mode masculines de: brun, rouge, bleu et autres. Choix incomplet de pointures. **Rez-de-chaussée.** **.50**

CRAVATE MODE—Grand choix de cravates Térylène* et mélanges Térylène*, motifs fantaisie, rayures et "dans le vent". Elégantes couleurs. **Rez-de-chaussée.** **.50**
*Marque déposée

MONTRES DUMAI POUR HOMMES — Mouvement suisse à remontage manuel, modèles 17 rubis, bracelets cuir ou extensibles, boîtiers en métal jaune ou blanc. Incabloc. **Rez-de-chaussée. Moins que moitié prix** **11.99**

CINTRES POUR COMPLETS D'HOMMES — Cintres solides, barre pour pantalon. **Rez-de-chaussée. Moitié prix** **1.49**

POUR ENFANTS

CHEMISES SPORT POUR GARÇONS! 150 chemises en popeline de coton; jolis imprimés; manches courtes. 8 à 16. **Troisième. Moins que moitié prix** **.88**

PANTALON GENRE FLANELLE POUR GARÇONS! 60 seulement! Tissu Térylène*/viscose; demi-taille élastique. 8 à 12. **Troisième. Ord. 5.77** **2.88**
*Marque déposée

ROBES "GRAND-MERE" POUR FILLETTES ET ADOLESCENTES! En coton imprimés parements dentelle et volants. Jaune, bleu, or, noir. Fillettes: 8 à 14; adolescentes: 10 à 14x. **Troisième. Moins que ½ prix.** **1.88**

IMPERMEABLE POUR FILLETTES! Tissu mixte bleu nylon/coton, piqûre blanche, poches à revers, capuchon escamotable. 7 à 12. **Troisième. Ord. 4.99** **2.88**

SOULIERS POUR ENFANTS — Aubaines extraordinaires; choix vaste de modèles. Choix incomplet de pointures: 8½ à 4. **Troisième.** **2.99**

100 PAIRES DE SOULIERS POUR ADOLESCENTES! Prix exceptionnel; divers styles et teintes. Choix incomplet de pointures: 5½ à 10. **Troisième.** **1.00**

TENUES DE JEU EN COTON OUATINE — Pour bébés! Veste et jambières en coton ouatiné lavable à la machine... maïs ou aqua, 12, 18, 24 mois. **Troisième. Ord. 2.98** **1.97**

FUSEAUX EN COTON OUATINE — Pour bambins! Lavables à la machine, coutures surpiquées, élastiques à la cheville. Bleu roi ou rouge. 4, 6, 6x. **Troisième. Prix courant 1.98** **2/1.98**

JEU DE BASEBALL — Du plaisir à coeur joie pour les petits. **Quatrième. Prix courant 1.49** **.89**

POUR LE FOYER

CARPETTES DE LAINE — Jolis motifs et coloris... réversibles. **Quatrième.** 25 po. x 48 po.; 30 po. x 60 po. **Ord. 10.98 et 14.98** **6.99** et **9.99**

POTS A CONFITURE — 30 magnifiques pots en verre à bords en argent importés d'Angleterre. **Quatrième. Moins que moitié prix.** **1.88**

AUBAINES MAGNIFIQUES SUR POELON ET CASSEROLE DE TEFLON* — Modèles très épais recouverts de Teflon* qui vous permet de cuire les aliments sans gras et les empêche de coller éliminant ainsi le récurage. Poêlon de 9 po. ou casserole de 2 pintes. **Sixième. Ord. 2.98** ch. **1.99**
*Marque déposée

TABLIER DE BARBECUE — En coton lavable, de teintes inaltérables... indispensable! **Sixième. Ord. .98** **.49**

RALLONGE ELECTRIQUE DE 15 PI. — S'adapte à tout genre de prise de courant ordinaire. **Sixième. Ord. 1.19** **.66**

ENSEMBLE D'USTENSILES DE CUISINE — En métal léger plaqué chrome, manches noirs, un ensemble comprend: louche, cuillier, tourne-mets, fourchette, presse-purée et support à crochets. **Sixième. Ord. .98** **.66**

TABLES D'EXTREMITE — 31 tables de style provincial français, façon bois d'arbre fruitier; quelques-unes à plateau cuir. **Sixième.** **19.99**

BERCEUSES D'ETE — 35 chaises légères à cadre en aluminium inoxydable, sangles de couleur. **Cinquième.** **5.98**

DISTRIBUTEUR DE CORDE — 120 distributeurs en céramique à visages amusants d'animaux; corde et ciseaux compris. Environ 4½ po. de hauteur. **Quatrième. Moitié prix** **.49**

SALIERES ET POIVRIERES — 37 ensembles en fine porcelaine Royal Adderly à délicats motifs floraux. **Quatrième. Ord. 1.95** **.99**

DISTRIBUTEUR POUR PAPIER MOUCHOIR — 56 jolies boîtes en paille; environ 10" x 5½" x 2½". **Quatrième. Ord. 1.50** **.79**

HOUSSES POUR CHAISE CORBEILLE — Riches motifs espagnols de couleur; garnissage de mousse confortable. **Quatrième. Ord. 8.95** **5.99**

COUVRE-LITS PIQUES — Genre jeté très en demande... gai motif floral ou à marguerites. Pour lit jumeau ou à deux places. **Quatrième. Ord. 24.95** **15.00**

RIDEAUX DE DOUCHE — En épais plastique à motif floral, 72 po. sur 72 po. Lilas, melon, champagne ou vert. **Quatrième. Ord. 4.95** **2.98**

DIVERS

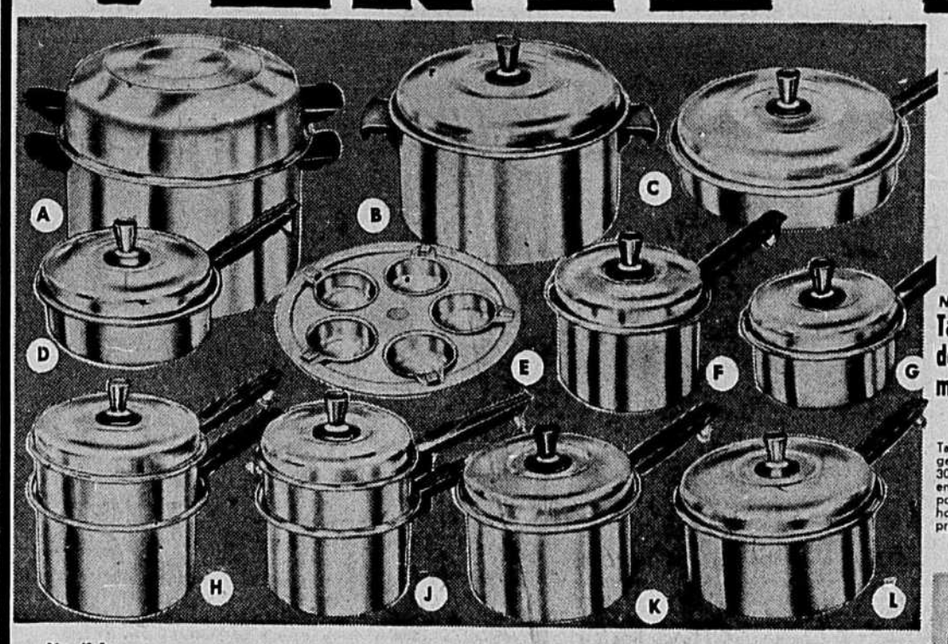
40 ALBUMS DE DECOUPURES — Couverture coussinée en vinyle; 40 feuilles grises; 12 po. x 18 po. **Rez-de-chaussée. Moins que moitié prix** **2.67**

"FLASCUBES" POUR CAMERAS — Pour toutes les caméras "Instamatic"; quatre par cube. **Rez-de-chaussée.** ch. **.49**

BONBONS A L'ORANGE ET AU CITRON — Délicieuses tranches d'orange et de citron acidulées... prix modique! **Rez-de-chaussée.** la lb **.29**

BALLES DE GOLF DUNLOP "65" — Quantité limitée... prix exceptionnel! **Quatrième. Ord. 15.00 la douz.** **9.99**

VENTE D'ÉTÉ



No. K-1

20% de rabais sur batterie de cuisine Baycrest en acier inoxydable!

Batterie de cuisine Baycrest de Morgan... en acier inoxydable à trois épaisseurs 18/8, métal à l'épreuve de la corrosion, facile à nettoyer, intachable et qui ne brûle pas. Fond à chauffe rapide, uniforme, couvercles étanches et poignées isolantes...

A. Fait-tout couvert de 8 pintes. Prix courant 19.98 **15.98**
B. Fait-tout couvert de 6 pintes. Prix courant 13.98 **11.18**
C. Poêlon couvert de 10 po. Prix courant 9.98 **7.98**
D. Poêlon couvert de 7½ po. Prix courant 7.98 **6.38**
E. Pocheuse. Prix courant 3.98 **3.18**
F. Casserole couverte de 55 onces. Prix courant 7.98 **6.38**
G. Casserole couverte de 42 onces. Prix courant 6.98 **5.58**
H. (3 pièces) Bain-marie de 78 onces. Prix courant 13.98 **11.18**
J. (3 pièces) Bain-marie de 55 onces. Prix courant 11.98 **9.58**
K. Casserole couverte de 78 onces. Prix courant 9.50 **7.60**
L. Casserole couverte de 110 onces. Prix courant 10.98 **8.78**

No. K-3

Colonne de salle de bain

4.97

Accessoire joli et utile! Colonne en chrome brillant munie de quatre crochets, extrémités à ressort, qui permet de régler la hauteur. Facile à assembler.



No. K-2

Table à repasser de voyage avec molleton et housse!

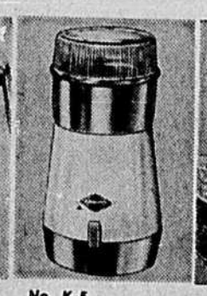
2.97

Table compacte et facile à ranger... légère, elle ne pèse que 30 onces; 48 po. de longueur environ, se plie et se transporte facilement; molleton et housse traitée au Silicone compris.



No. K-4

Tabouret très utile! Léger, pieds entidérapants en métal plaqué laiton, siège coussiné recouvert de vinyle bleu d'entretien facile. Environ 16 po. de hauteur. **4.88**



No. K-5

Moulin à café électrique. Permet de moudre une quantité suffisante de café pour six tasses. Mouture réglable. Utile pour moudre noix et épices. **9.88**

Téléphoner à 842-6261



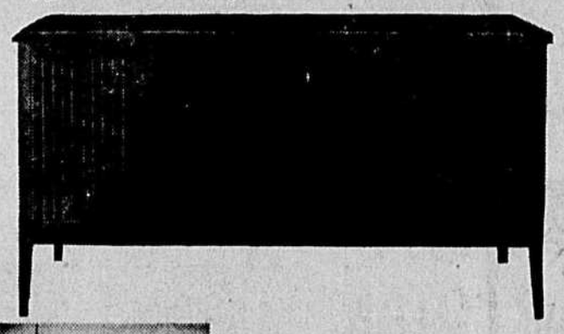
No. K-6

Ensemble de salle de bain, 4 pièces. L'ensemble en plastique simili-cristal taillé motif losange incolore ou rose comprend: corbeille à papier, distributeur de papier mouchoir, boîte pour menus articles et verre. **4.99**

ARTICLES DE MAISON — RAYON 37 — SIXIEME
Aussi à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

No. K-7

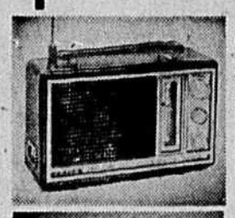
Appareil combiné Baycrest stéréo AM/FM tout transistorisé à prix avantageux!



Prix courant 399.95 **$339**

Appareil combiné Baycrest de Morgan... agréable à l'oeil comme à l'oreille! Combiné stéréo AM/FM doté des caractéristiques suivantes: • Châssis puissant AM/FM entièrement transistorisé à rendement 40 watts • Quatre haut-parleurs sensibles • Commande AFC qui empêche le glissement du poste FM • Lampe témoin FM • Change-disque AT5 Garrard, aiguille diamant • Joli meuble façon noyer • Dimensions: 54 po. x 26 po. x 16½ po.; modèle HB4402.

24 mensualités de 16.20



No. K-8

Radio AM/FM à 11 transistors. Radio à 11 transistors, bandes de fréquence AM/FM, dispositif intégré AFC qui empêche le glissement du poste FM, cadran vernier; coffre en cuir noir, écouteur et piles. Dimensions: 7" L.; 4¼" H.; 2½" P.; modèle ORION. **24.88**



No. K-9

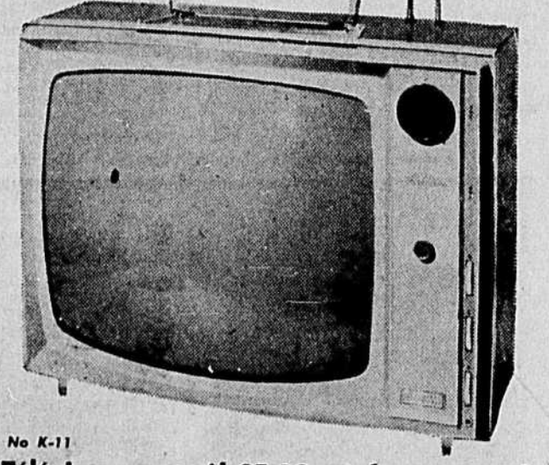
Radio transistor "Playmate". Récepteur idéal pour la maison, la plage, le chalet. Radio à 12 transistors d'une bonne tonalité et réception; comprend l'étui en cuir, les écouteurs magnétiques et les piles. Dimensions: 5¾" L.; 3½" H.; 1¾" P.; modèle PM 200 **14.88**



No. K-10

"Walkie-talkie" à 3 transistors. Très divertissant pour les enfants! Peut capter et envoyer des messages! Ce "Walkie-talkie" à trois transistors fonctionne sur deux piles de 9 volts, 2 commandes de conversation "on/off", antenne télescopique intégrée. Dimensions: 5⅝ po. x 2½ po. x 1¼ po. **15.88**

Téléphoner à 842-6261



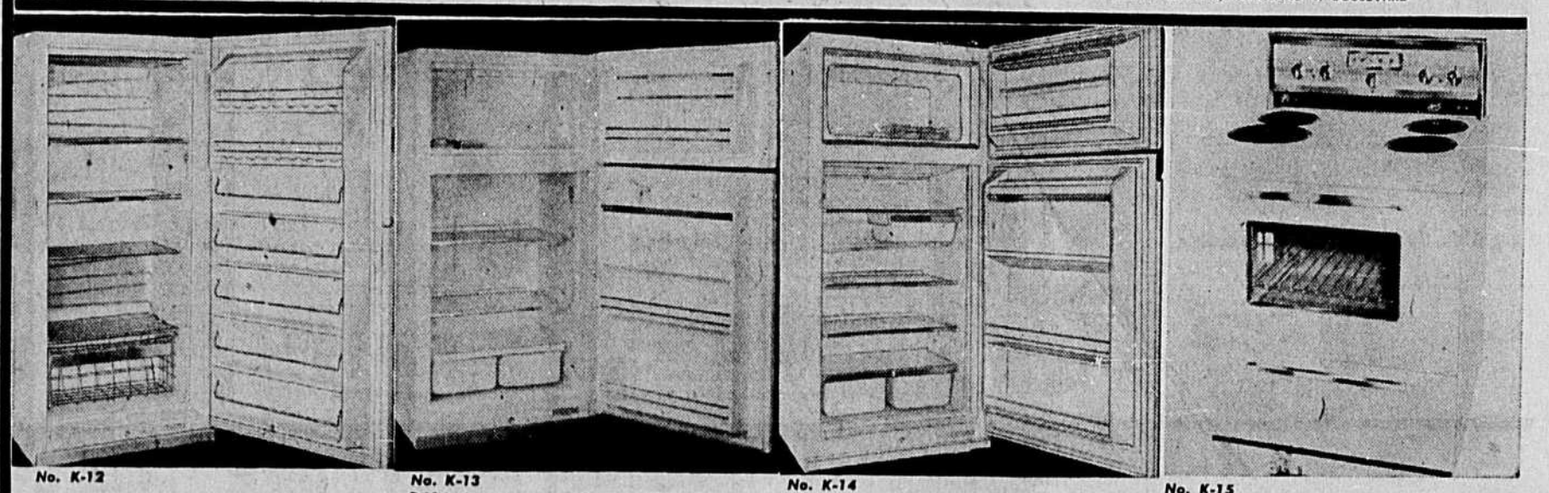
No K-11

Téléviseur portatif GE 19 po. façon noyer!

Modèle parfait à l'intérieur comme à l'extérieur de la maison... appareil portatif GE doté des caractéristiques suivantes: • Châssis à transformateur puissant et circuits de précision gravés d'un fonctionnement efficace • Lampe écran de 19 po. "Daylight-Blue" ne fatiguant pas les yeux • Haut-parleur de 6 po. sur 2 po. Dyna-Power monté en façade • Indicateur de postes éclairé • Antenne télescopique Di-pôle intégrée • Joli coffret façon noyer grenu • Dimensions: 21½ po. de largeur, 13 po. de profondeur, 16½ po. de hauteur, modèle 95T54. **18 mensualités de 12.40** **199.88**

Téléphoner à 842-6261

RADIOS ET TELEVISEURS — RAYON 96 — SEPTIEME
Aussi à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



No. K-12

Réfrigérateur-congélateur AMC 2 portes, système "no-frost"!

• 13.3 pi. cu., pouvant contenir 122 lb d'aliments dans le congélateur Zero-Zone. • Pas de dégivrage requis dans le réfrigérateur et le congélateur. • Jet-Flow qui permet de garder les aliments plus frais dans le réfrigérateur. • Deux bacs en porcelaine pour garder les légumes à la bonne température. • Contre-porte aménagée de casiers pour oeufs; compartiment pour beurre et fromage. • Porte à fermeture magnétique; s'ouvrant à droite ou à gauche. • Dimensions: 59 po. de hauteur, 30 po. de largeur; 28 po. de profondeur; modèle H155M. **24 mensualités de 12.30** **$259**

No. K-13

Réfrigérateur congélateur AMC de 14 pi. cu. Modèle à deux portes!

• Capacité de 14 pi. cu. pouvant contenir 109 lb d'aliments dans le congélateur Zero-Zone. • Dégivrage automatique dans la partie réfrigérée • Bacs de porcelaine jumelés et tiroir coulissant pour la viande • Une clayette coulissante et trois fixes. • Compartiments indépendants pour le beurre et le fromage. • Dimensions: 63 po. de hauteur, 30 po. de largeur, 28 po. de profondeur; modèle H154R. **24 mensualités de 10.90** **$229**

No. K-14

Congélateur armoire AMC de 14 pi. cu.

• Modèle compact vous permettant d'acheter des aliments en grosse quantité! • Peut contenir jusqu'à 525 lb d'aliments. • Congélation ultra-rapide grâce aux deux serpentins congélateurs • Aménagement de rangement sur la porte • Lampe-témoin de sécurité si le courant manque • Porte à fermeture magnétique, serrure et clé. • Dimensions: 59½ po. de hauteur, 30 po. de largeur, 28 po. de profondeur; modèle VF 155. **18 mensualités de 12.40** **199.88**

No. K-15

Cuisinière électrique AMC 30 po. avec four automatique

• Four spacieux à minuterie automatique. • Quatre commutateurs "Infinite Heat". • Porte à fenêtre amovible. • Tiroir de rangement pleine largeur. • Panneau arrière à garniture façon noyer grenu. • Dimensions: 46 po. de hauteur totale, 30 po. de largeur, 26 po. de profondeur; modèle E430. Finition de ton cuivre, $10 en plus. **18 mensualités de 10.50** **169.88**

Téléphoner à 842-6261
APPAREILS MENAGERS — RAYON 73 — CINQUIEME
Aussi à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



No. K-16

Cireuse Hoover avec jeu quatre bichons

27.44

Appareil léger et facile à manoeuvrer... moteur puissant, deux brosses qui fonctionnent comme sur un coussin d'air, bourrelet protecteur pour les meubles plus bichons de feutre, de laine d'agneau, laine d'acier et applicateurs de cire. Modèle no 5333



No. K-17

Aspirateur Constellation Hoover et accessoires

Emploi facile! Construction en acier robuste, moteur puissant, boyau extensible au double de la longueur, sac à jeter et logement pour cordon plus accessoires. **46.44**

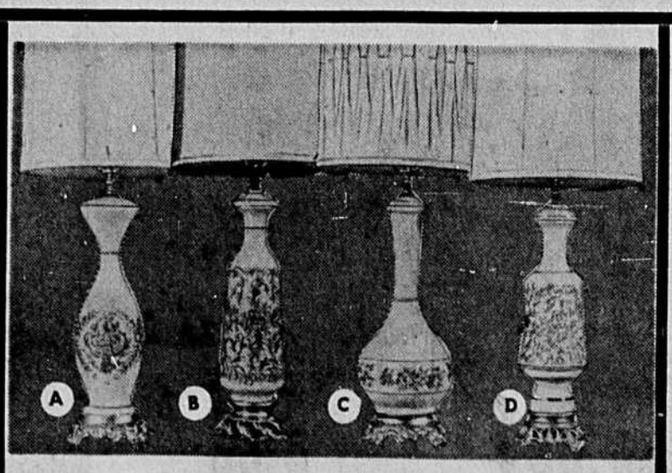


No. K-18

Aspiro-balai Hoover pour tapis épais

Nettoie en profondeur... moteur puissant, commutateur à la portée du doigt, manche de vinyle réglable à trois positions et logement pour cordon. **54.88**
Jeu d'accessoires **19.88 en sus**
10 mensualités de 5.90
Téléphoner à 842-6261

ENTRETIEN DES SOLS — RAYON 58 — QUATRIEME
Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard



No. K-19

Elégantes lampes en verre français... à prix réduits! Solde du manufacturier!

Verre français... blanc "triplex", socle en métal coulé couleur vieil or... jolie forme "urne"...choix de quatre modèles classiques, décor main en relief de couleur dorée: livrée avec abat-jour de tissu blanc. Environ 34 po. de hauteur. Rabais de plus de 30%!

Prix courant 25.00 et 30.00 **16.99**

Téléphoner à 842-6261
ACCESSOIRES-MAISON — RAYON 52 — QUATRIEME
Aussi DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



No. K-20

Peintures Canadian Pittsburgh de très belle qualité durable!

A. **Peinture d'extérieure.** Peinture blanche, brillante, d'une inégalable facilité d'emploi, inaltérable et d'une grande résistance aux rigueurs de notre climat... pour maisons, garages, clôtures. Prix courant 8.50 le gallon **6.79**

B. **Email gris pour parquets.** Gris moyen seulement! Grand pouvoir couvrant sur bois et béton... sols de salle de jeux, vestibules, escaliers... à l'intérieur ou à l'extérieur. Le gallon **4.49**

Téléphoner à 842-6261
PEINTURES, RAYON 90, SIXIEME

CAHIER No 5 / PAGES 43-58 — LA PRESSE — THEATRE / BANDES DESSINEES / FINANCE

MONTREAL, MERCREDI 25 MAI 1966 — 82e ANNEE — No 120

LA CHRONIQUE DE

PHILIP DEANE

Faute de mieux Johnson se fie à Cao Ky

TORONTO. — Il n'y a aucun doute, le président Johnson a accordé son aide au général Ky au Vietnam. Tel est l'avis, du moins, d'hommes politiques démocrates bien informés avec lesquels je me suis entretenu à Washington en fin de semaine.

Le général Ky n'aurait pas pu transporter ses forces sans que les Américains le sachent. Ils auraient pu fort bien l'arrêter ou prévenir ses adversaires, s'ils avaient voulu faire échouer son entreprise.

Selon mes sources d'information, le président Johnson espère que le général Ky sera victorieux. C'est un peu question d'amour-propre : le général Ky a été placé dans les bonnes grâces de M. Johnson à Honolulu, mais c'est aussi le résultat de calculs pratiques, même cyniques et certainement réalistes. De l'avis de la Maison Blanche il n'y a pas d'alternative au général Ky. Pas qu'il soit censé être un chef de génie ou de grande intégrité, mais tout autre chef ne saurait être meilleur, et n'aurait pas l'expérience et l'influence de Ky.

Le pouvoir grâce au coup d'Etat

Tout premier ministre sud-vietnamien, depuis la chute de Diem, a saisi le pouvoir après un coup d'Etat dans lequel il avait des partenaires ambitieux. Chaque changement de gouvernement a été suivi par une lutte meurtrière entre les partenaires. Un des chefs émergea brièvement comme vainqueur, et le processus tout entier recommença avec de nouveaux complots, de nouveaux coups d'Etat, et une nouvelle équipe au pouvoir avec des membres qui se chamaillent entre eux.

S'il y avait dans les coulisses un homme de destin, un de Gaulle, vietnamien, cela vaudrait la peine de le laisser renverser le général Ky. Mais, à quoi bon remplacer Ky par un autre général à peu près identique ?

De l'avis de la Maison Blanche, Ky a fait preuve de certaines qualités. Il a su conserver son emprise sur l'Aviation sud-vietnamienne pendant quelques années; aucun autre général n'avait fait autant.

L'aviation est une élite quelconque, elle a un certain esprit de corps. Ce n'est pas l'élite idéale pour gouverner un pays, mais elle a une certaine cohérence et les Américains n'ont pas l'embarras du choix.

Espoirs de la Maison Blanche

La Maison Blanche espère que le général Ky sera vainqueur dans ses querelles avec le reste du Vietnam. Pourquoi alors les démentis officiels, pourquoi les déclarations équivoques, la neutralité des porte-parole du Département d'Etat à Washington ? La réponse est que si les Américains appuyaient Ky trop chaleureusement, cela pourrait ternir son blason, et il leur a demandé lui-même de prétendre qu'ils s'opposent à ses prises de position. D'autre part, la position américaine, du point de vue protocolaire est infiniment plus tenable en feignant la neutralité. Dans ces conditions, si le général Ky ne réussit pas, les Etats-Unis pourront s'entendre plus facilement avec ses successeurs, ce qui serait impossible si Washington n'avait pas soigné les apparences de la neutralité.

Cela peut paraître paradoxal, mais la Maison Blanche est d'avis que le général Ky a plus de chance de maintenir une certaine stabilité pendant la période électorale américaine qui commencera bientôt, que n'importe quel autre chef vietnamien. Le président Johnson ne voudrait certainement pas changer de politique au Vietnam, permettant ainsi à ses adversaires de dire qu'il avait eu tort dès le commencement de cette crise.



téléphoto UPI

LE LEADER républicain au Sénat, le sénateur Everett Dirksen, a surpris ses collègues du Capitole, hier, en retournant à son bureau sur des béquilles. Ayant subi une intervention chirurgicale, il y a deux semaines, après s'être fracturé une côte, M. Dirksen s'est dit en bonne forme, mais impatient de reprendre son travail. Il a notamment demandé au président Johnson de réunir plus souvent les chefs parlementaires américains.

Wilson et Erhard souhaitent des accords avec la France sur l'OTAN

LONDRES. (AFP, PA, UPI) — Le chancelier de l'Allemagne, et le premier ministre Erhard, et le premier ministre de Grande-Bretagne, M. Harold Wilson, sont tombés d'accord sur la nécessité de maintenir le système intégré de défense de l'OTAN et d'arriver à des accords avec la France sur sa participation future à l'alliance atlantique.

C'est ce que révèle le communiqué publié aujourd'hui, à l'issue de la visite de deux jours faite par le chancelier allemand à Londres. M. Erhard est rentré à Bonn aujourd'hui et il a déclaré aux journalistes que M. Wilson et lui-même s'étaient entendus sur toutes les questions essentielles, sauf une : le financement des frais en devises de l'armée britannique du Rhin.

A ce sujet, le communiqué annonce que le chancelier de l'Echiquier et le ministre allemand des Finances se rencontreront prochainement afin de créer une commission mixte chargée d'examiner toutes les méthodes permettant de trouver une solution satisfaisante à ce problème.

Cette commission devra faire rapport aux deux gouvernements avant le 15 septembre 1966.

Il a également été convenu que les deux gouvernement devraient poursuivre leurs efforts visant à améliorer les relations avec l'Union soviétique et les pays d'Europe orientale. Le chancelier et le premier ministre ont réaffirmé leur opinion qu'un élément essentiel de tout règlement durable en Europe doit être la réunification de l'Allemagne sur la base du principe de l'autodétermination. Ils ont reconnu l'importance du rôle du gouvernement des Etats-Unis et des gouvernements d'autres pays alliés pour arriver à un tel règlement.

Les deux leaders politiques ont noté que leurs gouvernements restaient toujours prêts à accepter toute mesure de nature à diminuer la tension en Europe, sans modifier l'équilibre des forces militaires au désavantage de l'Occident.

Au sujet des relations entre la Grande-Bretagne et le Marché commun, le communiqué déclare : "Le premier ministre et le chancelier ont réaffirmé leur foi en une unité européenne plus large à laquelle tous les pays d'Europe qui le désirent pourraient se joindre à part entière. M. Wilson a réaffirmé la volonté de la Grande-Bretagne d'adhérer à la CEE en même temps que ceux des membres de l'AELE (les Sept) qui le désirent, pourvu que des moyens soient trouvés pour sauvegarder les intérêts essentiels du Royaume-Uni et du Commonwealth".

M. Erhard a souligné, à cet égard, que le gouvernement allemand a toujours appuyé l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun et qu'il continuera de le faire.

La ligne Maginot va être vendue à l'encan

PARIS (AFP) — La ligne Maginot va être mise en vente. C'était une série de forts, de casemates et de blockhaus prétendûment infranchissables, mis en place entre 1925 et 1939 et qui devaient assurer vers l'Allemagne l'invulnérabilité des frontières françaises. C'était, disent aussi les analystes, une sorte de symbole du repli de la France sur elle-même.

En fait, les armées allemandes la tournèrent vers l'ouest en passant par la Belgique, et la ligue Maginot en 1940 fut capturée à revers presque sans coup férir. La puissance des armes modernes l'a rendue complètement désuète.

Voici que maintenant elle va être progressivement mise en vente. Peut-être certaines parties profondément enterrées et pourvues de moyens de communication souterrains seront-elles acquises par la protection civile? Peut-être les forts seront-ils aménagés en musées.

En tout cas, l'héritière la plus moderne de toutes les lignes de fortification, qui, des châteaux forts du Moyen-Age aux villes fortes de Vauban ont toujours "couvert" la France, va être vendue à l'encan. Signe des temps.

L'opposition américaine veut la vérité sur le Sud-Vietnam

WASHINGTON (PA,UPI,AFP) — Le leader de la majorité républicaine au Sénat, M. Everett Dirksen, a dit au président Johnson hier que le Congrès veut avoir des réponses sur ce qui se passe au Vietnam. Le président n'a pas rencontré les leaders du Congrès depuis plusieurs mois.

Le sénateur, qui se remet d'un accident, a déclaré qu'il avait proposé au président une rencontre bipartisane des leaders du Congrès. Selon le sénateur Dirksen, ceux-ci ont besoin de plus d'information de base au fur et à mesure que décline le support populaire.

Selon le leader républicain, les Américains commencent à s'exaspérer de l'instabilité du gouvernement Ky. La situation change de jour en jour et il devient de plus en plus difficile de se faire une opinion. Faisant état des lettres qu'il a reçues le sénateur a dit que la majorité des Américains veulent que la guerre prenne fin le plus tôt possible. L'homme de la rue s'indigne de voir que son pays, avec tous ses atouts, sa richesse et sa puissance, n'ait pas encore été capable d'aménager un accord honorable.

Rusk et Thant parlent

Dans un discours prononcé à New York hier, le secrétaire Dean Rusk a dit que les Etats-Unis doivent sortir vainqueurs du Vietnam parce que le conflit constitue un "test critique" des soi-disant "guerres de libération" préconisées par le monde communiste.

Selon M. Rusk, une très forte majorité des gouvernements du monde libre sont en faveur des efforts actuellement accomplis par les Etats-Unis au Vietnam, la paix et la sécurité dans cette partie du monde étant devenues essentielles à la sécurité et des Etats-Unis et du monde libre. Le secrétaire a évoqué l'accord de l'Otase en 1954, accord par lequel il est convenu que les Etats-Unis participeront au conflit tant que le peuple vietnamien en exprimera le désir.

De son côté, parlant à Atlantic City, le secrétaire de l'ONU U Thant, s'est élevé contre l'abus qu'on commet en envisageant constamment la situation en termes d'idéologies. Il est de plus en plus évident, dit M. Thant, que la soi-disant "bataille pour la démocratie au Sud-Est asiatique ne correspond à aucune réalité.

Ce qui est véritablement en jeu, a-t-il ajouté, c'est l'indépendance, l'identité et la survivance même du Vietnam.

Deux influents journaux américains ont parlé du Vietnam hier. Le "New York Post" s'est inquiété du "triomphe" de Ky à Danang, "un succès qui pourrait bien l'inciter à lancer de nouvelles offensives militaires. Il n'a pas été transformé en homme d'Etat du fait de ce coup de force et son appétit bien connu pour le sang et le fer va s'accroitre".

Pour sa part, le "Wall Street Journal" pose la question de savoir si le gouvernement des Etats-Unis ne ferait pas mieux de s'en dégager. L'influent porte-parole de la haute finance américaine note que la propagande de Moscou a fini par présenter les nations communistes comme les bons et les Etats-Unis comme les méchants. Pourtant, note le journal, les Etats-Unis sont en train d'être saignés à mort au Vietnam et en même temps critiqués dans le monde entier.

"Les Etats-Unis semblent en train de perdre davantage qu'ils ne gagnent", dit le journal, le moment est peut-être venu de "reconnaitre que la situation politique et militaire a mal tourné".

Des étudiants rédigent dans leur sang une lettre à la Croix-Rouge

HUE, Sud-Vietnam (AFP) — Les étudiants de Hué ont adressé aujourd'hui au président de la Croix-Rouge internationale une lettre écrite avec leur sang. Ils ont adressé au président Johnson un "ultimatum" qui expire jeudi à midi.

Ils réclament l'arrêt immédiat du soutien américain au "pouvoir sanguinaire des généraux Ky et Thieu", "sinon, poursuit le message des étu-

ants, nous rejetterons toute otestation de bonne foi amé-aine et nous serons, bien algré nous, obligés d'accuser bliquement le gouvernement éricain de violer l'autonomie Vietnam".

e président de la Croix-uge internationale est prié ntervenir "pour mettre fin massacre des habitants du utre-Vietnam".

a lettre a été "rédigée" de-t le consulat américain à é. Une dizaine d'étudiants, t deux jeunes filles, se sont aillé l'index et tracé cha-une phrase. Le message a uite été remis au consul éricain, M. James Bolling-t, avec "prière de faire sui-".

Trois escouades "antivaches" pour La Nouvelle-Delhi

LA NOUVELLE-DELHI (AFP) — Sacrées ou non, les vaches ne pourront plus désormais errer impunément dans les rues de la Nouvelle-Delhi. En effet, la municipalité de la capitale indienne vient d'annoncer aujourd'hui la création immédiate de trois escouades de "cowboys municipaux" chargés d'emmener les vaches errantes à la fourrière, où leurs propriétaires devront payer vingt roupies (environ $4.50) par tête pour les récupérer.

La municipalité, qui estime à 22,000 le nombre des vaches sillonnant les rues de la capitale, espère que ses "cowboys" pourront en attraper soixante par jour.

regon : victoire d'un candidat vorable à la guerre au Vietnam

D'après UPI) — M. Robert lican, un protégé du président Lyndon Johnson, a été dsi hier porte-étendard du rti démocrate à l'élection sériale dans l'Oregon. M. lican a obtenu environ deux rs des suffrages contre son ersaire, M. Howard Morse, un partisan de la paix au tnam.

a guerre au Vietnam a constué un des thèmes principaux de la campagne des deux candidats démocrates.

Dans le camp républicain, le gouverneur de l'Oregon, M. Mark Hatfield, a été désigné pour faire la lutte à M. Duncan. M. Hatfield est un des critiques de la politique américaine au Vietnam.

Toutefois, on estime que M. Hatfield, le gouverneur sortant de l'Oregon, part favori contre M. Duncan qui aura fort à faire pour remonter la pente.

Le jour de la Fête des mères, une femme aurait dépecé, avec un complice, le corps de son mari



ARKADELPHIA, Ark. (UPI-PA) — Une macabre histoire d'amour s'est terminée aujourd'hui par l'arrestation d'Edith Louise Schmidt, âgée de 27 ans, accusée du meurtre de son mari, et par celle d'un présumé complice, Glenn Stewart, âgé de 30 ans, qui s'est finalement rendu hier à la police après une chasse à l'homme dans les marais de la région d'Arkadelphia, en Arkansas. Il a été également accusé de meurtre au premier degré.

Le corps de la victime, Larry Schmidt, âgé de 35 ans, a été trouvé coupé en cinq morceaux le jour de la Fête des mères, le 8 mai dernier.

Dans sa première version de l'affaire, Mme Schmidt a raconté à la police que c'était Stewart qui avait assassiné son mari le 30 avril, que le meurtrier l'avait enlevée, elle et ses deux enfants, et qu'il les avait terrorisés durant 16 jours. D'où les recherches intensives pour retrouver Stewart.

Finalement, Mme Schmidt a avoué qu'elle était amoureuse de Stewart et qu'elle avait comploté la mort de son mari avec son "amoureux".



Passez donc au carrefour où l'on se pose le plus délicieux problème à Montréal



Quel carrefour? Mais voyons, Le Carrefour, rendez-vous du Tout-Montreal à la Place Ville-Marie! On s'y pose le plus agréable des problèmes: lequel de ses trois merveilleux restaurants faut-il visiter? Essayez-les tous les trois—et vous hésiterez encore. Il n'y a pas une solution à ce problème: il y en a trois!

Vous garderez un souvenir inoubliable du Stampede, renommé pour ses succulentes entrecôtes. Passez au comptoir de notre boucher et choisissez vous-même le plus tendre des biftecks de l'ouest. (Notre maître boucher choisit méticuleusement les meilleures viandes en provenance de l'ouest.)
Votre entrecôte sera découpée, préparée et pesée selon vos désirs. Vous pourrez alors y imprimer au fer rouge la marque: bien cuit, à point ou saignant.
Vous n'aurez plus qu'à vous asseoir et à vous recueillir quelques minutes avant de déguster la plus délicieuse des entrecôtes grillées au charbon de bois.
Le Stampede est ouvert pour le déjeuner de midi à 3 heures p.m., et de 6 à 11 heures p.m. du lundi au samedi.



THE STAMPEDE



Le Carignan doit son nom au fameux régiment de Nouvelle-France et perpétue la tradition toute québécoise de la bonne chère et des vins fins. Si vous ne savez pas à quel point une vraie tourte québécoise peut être bonne, profitez de l'occasion. Ou bien vous pouvez déguster les plats traditionnels de la cuisine française. A notre carte des vins figurent plusieurs bouteilles spécialement importées pour le Carignan.
Ouvert de midi à 3 heures p.m. pour le déjeuner. Et de 6 heures p.m. à 1 heure a.m., où nous vous offrons lumière tamisée et musique pour dîner et danser.

Le Carignan

Dès que vous entrez au Bluenose (nous devrions dire, dès que vous montez à bord), vous sentez l'odeur salée de la mer. Et en particulier la délicieuse odeur de toutes les bonnes choses qui proviennent de la mer.
Au Bluenose vous savourerez le plus dodu des saumons du Pacifique, de délicieux ombles de l'Arctique, de succulentes huîtres de la côte Atlantique et bien d'autres poissons et fruits de mer du monde entier.
Pour vous mettre l'eau à la bouche, imaginez une de nos spécialités — un homard garni de palourdes et de crevettes fraîches, le tout cuit sur des algues marines.
Ouvert du lundi au samedi, de midi à 3 heures p.m. et de 6 à 11 heures p.m. Le dimanche de 6 heures à minuit.



THE BLUENOSE INN

LES RESTAURANTS DE LA PLACE VILLE-MARIE SONT ADMINISTRÉS PAR L'HÔTEL REINE ELIZABETH

FAGECCQ suggère que Québec prenne à sa charge l'enseignement classique relevant des universités

"Si les universités pensent que les collèges veulent devenir de petites universités, c'est qu'elles-mêmes ne sont que de grands collèges."

C'est ce que remarque la Fédération des associations générales des étudiants des collèges classiques du Québec (FAGECCQ) au début d'un mémoire soumis au ministère de l'Education et à l'Université de Montréal. La Fédération y demande que le ministère "prenne en main l'enseignement secondaire et collégial encore sous la responsabilité des facultés des Arts des diverses universités", ce qui équivaut, à peu de chose près, à réclamer la disparition de ces facultés des Arts, dont le rôle essentiel est d'établir les programmes et de décerner le B.A. aux étudiants des collèges classiques.

Mais ce n'est là qu'une des recommandations du mémoire, qui porte sur le problème de la reconnaissance par les universités des crédits obtenus par les étudiants au niveau du collégial ou du pré-universitaire, et celui, plus vaste, du manque de coordination entre université et collèges d'une part, entre université et université d'autre part.

Deux fois les mêmes cours

"Certains collèges donnent à l'heure actuelle une série de cours à option, surtout en Sciences sociales, qui paraissent assez semblables à certains cours donnés par des facultés universitaires... En Lettres, on a cité le cas de deux professeurs du collège Sainte-Marie qui, paraît-il, enseignent le même cours à la fois au collège et à l'université ; l'un d'eux affirmerait même qu'il a l'impression de donner un meilleur cours au collège, puisqu'il le présente devant un auditoire plus réduit, permettant une meilleure communication."

Mais, précise le mémoire, quand un étudiant qui a suivi un tel cours (et on mentionne plusieurs exemples, surtout en Sciences sociales) arrive à l'université, il n'obtient pas de crédit pour ce cours et doit le refaire de nouveau. D'où, perte de temps et gaspillage.

Quand les collèges ont commencé à offrir ces options, ils le firent en collaboration avec l'Université, ou plutôt, avec les facultés. Mais celles-ci, semble-t-il, ont depuis perdu tout contrôle.

Manque de coordination

C'est ce qui a amené le comité qui a rédigé le mémoire à aborder le problème plus vaste des rapports entre les facultés universitaires et les collèges. "Faut-il opter pour la centralisation ou la décentralisation ? Le système français ou le système américain ? Il semble que notre "système" ait jusqu'à récemment oscillé entre ces deux pôles, d'ailleurs mal définis l'un et l'autre, adoptant toujours une formule hybride, un compromis entre les deux."

En quelques mots, le tableau brossé par FAGECCQ se résume à ceci : les facultés des Arts font des efforts, plus ou moins efficaces, pour réorganiser le classique en fonction des nouvelles orientations du système d'éducation, et particulièrement en fonction de certaines des recommandations du rapport Parent, mais les autres facultés semblent ne tenir à peu près aucun compte de ces changements.

Ce qui a pour conséquence un fouillis complet d'exigences contradictoires, d'inégalités, de pertes de temps pour les étudiants, de dédoublements de cours, etc. . .

Où la licence mène au B.A.

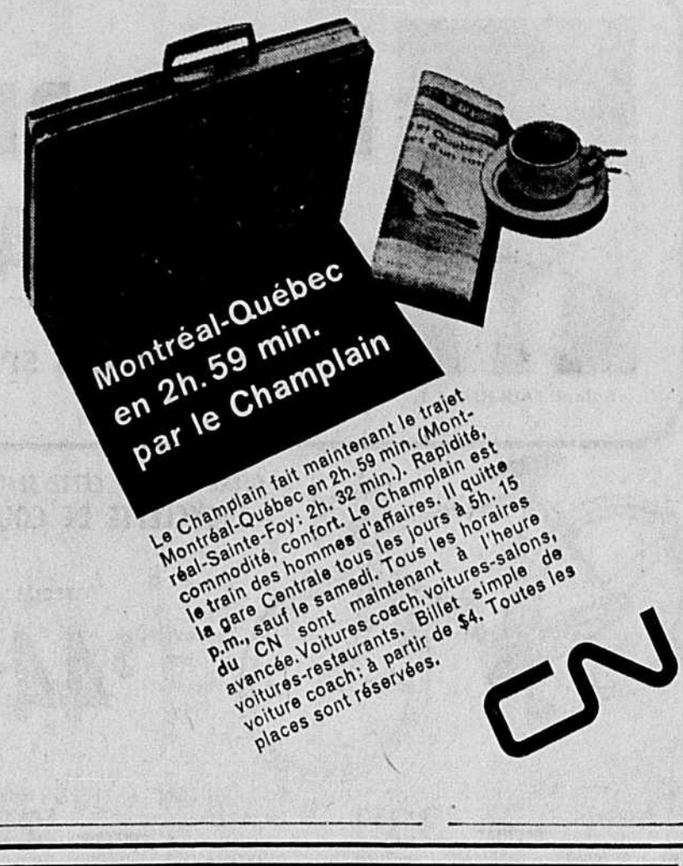
FAGECCQ cite en particulier le cas de "la superposition loufoque des baccalauréats : B. Com., ou B. Sc. par-dessus B.A., B. Péd. tantôt en dessous, tantôt en dessus, ou même l'arrangement à trois étages, avec le B. Péd. coiffé du B.A. et surcoiffé du B. Sc. Il y a mieux encore : une licence en sciences servant de base à un baccalauréat en sciences, ou une licence en pédagogie supportant un baccalauréat ès arts . . . Chaque faculté, semble-t-il, peut fixer elle-même sa nomenclature, ce qui fait que les unes la calquent sur Harvard, les autres sur la Sorbonne (qui de son côté s'apprête à adopter la nomenclature américaine)."

Le problème général, dont la question des nomenclatures n'est qu'une partie, serait donc celui des rapports, ou plutôt de l'absence de rapports entre université et université, entre faculté et faculté, entre faculté et collège.

"Le problème concerne les modalités d'application d'une structure; c'est-à-dire qu'il faut une coordination par le haut de toutes les maisons d'enseignement, qui puisse contrôler le mouvement et le diriger de façon appropriée."

A cet effet, FAGECCQ réclame la création d'une commission gouvernementale constituée de représentants de tous les corps en présence, chargée de superviser le règlement de problèmes aigus tels la question des crédits, de préparer le terrain pour la mise sur pied du niveau public d'études post-secondaires, et de permettre une évolution parallèle des trois universités (Montréal, Laval et Sherbrooke) et de leurs collèges affiliés, afin que le décalage ne devienne pas trop grand entre elles.

Le mémoire de la Fédération contient aussi deux séries de recommandations, l'une adressée à l'Université de Montréal, l'autre au ministère de l'Education.



Le Champlain fait maintenant le trajet Montréal-Québec en 2h. 59 min. (Montréal-Sainte-Foy: 2h. 32 min.). Rapidité, commodité, confort. Le Champlain est le train des hommes d'affaires. Il quitte la gare Centrale tous les jours à 5h. 15 p.m., sauf le samedi. Tous les horaires du CN sont maintenant à l'heure avancée. Voitures coach, voitures-salons, voitures-restaurants. Billet simple de voiture coach: à partir de $4. Toutes les places sont réservées.

CN

l'école SOUS TOUS SES ASPECTS

L'APEUQ veut participer à tous les aspects de la vie scolaire

QUEBEC. (PC) — Le président de l'Association des professeurs d'éducation des universités de Québec, M. Gilles Dussault, a déclaré, à Québec, en fin de semaine, que les membres de cet organisme veulent participer à tous les aspects de la vie scolaire, particulièrement au sein des principaux comités du ministère de l'Education et de tous les organismes intéressés à l'éducation sur le plan provincial, national et international.

M. Dussault, qui est aussi secrétaire de la faculté des Sciences de l'éducation à l'université Laval de Québec, s'adressait aux professeurs d'éducation des universités Laval, McGill, Bishop, de Montréal et de Sherbrooke, réunis en congrès pour la première fois, afin d'exposer le travail accompli dans leurs institutions respectives quant à la formation des maitres.

M. Maurice Barbeau, doyen de la faculté des sciences de l'éducation de Laval, estime que l'une des responsabilités les plus impérieuses sous l'angle de l'organisation pédagogique des universités consiste en une revision des voies de communication entre professeurs et étudiants, et dans la façon, pour l'étudiant, d'accéder à la communication.

A son avis, il est actuellement nécessaire d'amorcer un renouveau didactique dans le sens d'une autonomie beaucoup plus grande de l'étudiant dans son acheminement vers la connaissance et d'une disponibilité plus considérable du professeur pour la recherche et pour la direction intellectuelle de l'étudiant.

En ce qui concerne la formation pratique des futurs maîtres, M. Barbeau établit que "sa faculté a beaucoup plus d'espoirs et de projets que de réalisations concrètes".

Il estime que l'expansion rapide de certains secteurs de la faculté des sciences de l'éducation de Laval, comme le baccalauréat en pédagogie et le nombre considérable d'inscriptions, sont un obstacle à la mise sur pied d'un mécanisme valable d'entrainement des maitres.

Le doyen a terminé son exposé en parlant des relations professeurs-étudiants qui, selon lui, vivent dans un "mouvement de coopération progressif".

D'autre part, l'APEUQ a décidé de former un comité spécial qui aura pour mission de "déterminer les moyens pour assurer une collaboration étroite avec le ministère de l'éducation du Québec".

L'association, qui reconnait la nécessité de cette collaboration, considère la formation de ce comité comme pouvant être efficace dans la mesure où des membres mandatés travailleront à étudier les bases théoriques et les moyens d'action.

La CIC réclame des changements dans l'enseignement agricole

La Corporation des instituteurs et institutrices catholiques du Québec réclame une transformation du programme de formation des jeunes agriculteurs et un recyclage des cultivateurs adultes, en fonction du nouveau type d'agriculture qui s'implante au Québec.

Cette demande est contenue dans un mémoire que la CIC destine à la Commission royale d'enquête sur l'agriculture, et qui était à la disposition des directeurs généraux des écoles du Québec, réunis en congrès dans la banlieue de Québec, en fin de semaine dernière.

Le document comporte sept recommandations précises en ce sens. La CIC suggère d'abord que les programmes d'enseignement agricole soient organisés de telle sorte que les futurs agriculteurs soient incités à poursuivre leurs études dans les établissements de niveau pré-universitaire et professionnel. Elle voudrait aussi que l'enseignement à tous les échelons soit basé entièrement sur la conception de l'agriculture commerciale qui correspond aux exigences de la société actuelle.

La Corporation propose aussi que les finissants des options agricoles du niveau préuniversitaire et professionnel soient invités à effectuer des stages d'entrainement avant d'exploiter une ferme.

Le gouvernement devrait, à son avis, créer des fermes d'Etat pour recevoir ces stagiaires, et devrait aussi subventionner un certain nombre d'exploitations agricoles privées dans le même but.

A la fin de leur période d'entrainement, les jeunes agriculteurs pourraient profiter d'un programme de crédit et de financement pour se lancer à leur propre compte.

La CIC recommande enfin que l'Etat s'empresse de former le plus grand nombre possible de spécialistes à la fois capables de réentrainer les cultivateurs adultes et de les aider à gérer leur ferme pendant la période de recyclage.

L'association professionnelle d'enseignants donne deux raisons qui l'ont incitée à intervenir auprès de la Commission sur l'agriculture : il s'agit d'abord d'une question de bien commun qui intéresse toute la population de la province, et deuxièmement, la CIC est concernée par l'aspect professionnel de la question.

"L'avenir de l'agriculture est lié à la réforme de l'enseignement agricole, et cet enseignement est affaire de structure scolaire, de programmes, de méthodes, toutes questions dans lesquelles notre responsabilité est engagée."

L'U. de M. étudiera le problème de la création des instituts

L'Université de Montréal a formé un comité spécial chargé d'étudier les modalités d'application des recommandations du rapport Parent au nouvel enseignement post-secondaire.

Dans un communiqué publié lundi, l'Université insiste sur l'importance de ces changements, et sur le fait que les programmes d'études et la structure même du collégial sont mis en cause par la création éventuelle des instituts polyvalents.

Le comité spécial, créé par la Commission des études de l'université, comprendra les doyens de plusieurs facultés et écoles. Il prévoira l'adaptation des programmes actuels de la Faculté des Arts à ceux des futurs instituts, "en tenant compte des travaux préparatoires qui se poursuivent ailleurs".

"De plus, poursuit le communiqué, au cours de cette période de transition, il importe de reviser les conditions d'admission à l'université en coordonnant les positions des diverses facultés, et d'analyser la question de la reconnaissance par l'université des crédits obtenus dans certaines matières par les élèves des collèges classiques."

"La planification de l'enseignement est d'une importance vitale et l'université de Montréal est consciente que cette planification doit être élaborée par des spécialistes et en tenant compte de l'enseignement à tous les niveaux et particulièrement au niveau post-secondaire."

Prise d'armes au Collège de Saint-Jean

SAINT-JEAN — Le ministre associé de la Défense, M. Léo Cadieux, présidera samedi, le 28 mai, la prise d'armes et la distribution des prix au Collège militaire royal de Saint-Jean.

La quatorzième promotion du officiers qui seront dirigés vers l'armée, la marine ou l'aviation. Le commandant en est le colonel J. Armand Ross, qui recevra dignitaires, parents et le public.

ÉLECTIONS PROVINCIALES

ÉLECTEURS DES RÉGIONS ENVIRONNANTES DE L'ÎLE DE MONTRÉAL ET DE LA VILLE DE LAVAL

REVISION DES LISTES ÉLECTORALES

(SECTIONS URBAINES)

AVIS

VOUS DEVEZ DÉPOSER VOS DEMANDES en inscription, en radiation ou en correction, à l'un des endroits suivants : (le plus près de votre domicile)

BUREAUX OUVERTS AUJOURD'HUI ET DEMAIN, de 8 heures a.m. à 10 heures p.m.

ARGENTEUIL
Pour les électeurs des endroits suivants seulement
BROWNSBURG : 1) 282, Elmwood
LACHUTE : 2) 426, Robert
(Bureau du président d'élection : M. Richard Valois)

BEAUHARNOIS
Pour les électeurs des endroits suivants seulement
VALLEYFIELD : 1) 93, Avenue Grande-Ile
147, Saint-Laurent
127, Saint-Jean-Baptiste
(Bureau du président d'élection : M. Benoit (Gustave) Brault)
BEAUHARNOIS : 2) 17, Alice
ST-TIMOTHEE PAROISSE : 3) 50 est, Rang Sainte-Marie

BERTHIER
Pour les électeurs des endroits suivants seulement
BERTHIERVILLE : 1) 464, Montcalm
SAINT-GABRIEL-DE-BRANDON : 2) 318, Dequoy
SAINT-BARTHELEMI : 3) 1,981, Du Parc
(Bureau du président d'élection : M.Bertrand Gervais)

CHAMBLY
Pour les électeurs des endroits suivants seulement
LONGUEUIL : 1) 766, Dollard
61 est, Saint-Charles
(Bureau du président d'élection : M. J.-Eloi Gervais)
BOUCHERVILLE : 2) 110, L. H. Lafontaine
JACQUES-CARTIER : 3) 271, Léo
SAINT-LAMBERT : 4) 188, Walnut
LEMOYNE : 5) 243, Saint-Louis
GREENFIELD PARK : 6) 66, Queen

CHATEAUGUAY
Pour les électeurs des endroits suivants seulement
CHATEAUGUAY : 1) 101, Violette
CHATEAUGUAY-CENTRE : 2) 23, Saint-Léon
(Bureau du président d'élection : M. Pierre-Paul Dubuc)

DEUX-MONTAGNES
Pour les électeurs des endroits suivants seulement
DEUX-MONTAGNES : 1) 705, Guy
SAINT-EUSTACHE (ville) 2) 338, Saint-Eustache
SAINT-EUSTACHE (paroisse) : 3) 377, Grande Côte
SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC 4) 59, 12e Avenue
(Bureau du président d'élection : M. Roland Fortier)

HUNTINGDON
Pour les électeurs de la ville d'Huntingdon seulement
HUNTINGDON : 1) 62, Châteauguay
(Bureau du président d'élection : M. Claude Pilon)

IBERVILLE
Pour les électeurs de la ville d'Iberville seulement
IBERVILLE : 1) 252, Missisquoi
(Bureau du président d'élection : M. Jean-L. Villeneuve)

JOLIETTE
Pour les électeurs des endroits suivants seulement
SAINT-CHARLES-BORROMEE : 1) 115, Bousquet
JOLIETTE : 2) 569, Archambault
(Bureau du président d'élection : M. Paul Jolicoeur)

LABELLE
Pour les électeurs de Mont-Laurier seulement
MONT-LAURIER : 1) 195, du Pont
(Bureau du président d'élection : M. Joachim Ricard)

L'ASSOMPTION
Pour les électeurs des endroits suivants seulement
L'ASSOMPTION : 1) 87, Ange-Gardien
SAINT-PAUL-L'ERMITE : 2) 321, Jeanne d'Arc
CHARLEMAGNE : 3) 24, Saint-Jacques
SAINT-HENRI-DE-MASCOUCHE : 4) 197 ouest, Sainte-Marie
LACHENAIE : 5) 1062, Belcourt
REPENTIGNY : 6) 559 A, Notre-Dame
(Bureau du président d'élection : M. Gustave Caron)

NAPIERVILLE-LAPRAIRIE
Pour les électeurs des endroits suivants seulement
BROSSARD : 1) 8584, Marie-Victorin
SAINT-CONSTANT : 2) 225, Boisvert
LAPRAIRIE : 3) 288, Chemin Saint-Jean
(Bureau du président d'élection : M. Vianey-Maurice Cloutier)

RICHELIEU
Pour les électeurs des endroits suivants seulement
TRACY : 1) 617, route Marie-Victorin, app. 2
SOREL : 2) 70, du Roi, Edifice de la Banque Royale, suite 5
SAINT-JOSEPH-DE-SOREL : 3) 204, McCarthy
(Bureau du président d'élection : M. Richard Lemay)

ROUVILLE
Pour les électeurs des endroits suivants seulement
MARIEVILLE : 1) 191, Sainte-Marie Nord
MONT-SAINT-HILAIRE : 2) 411, des Moulins
(Bureau du président d'élection : M. Thomas Lahaise)

SAINT-HYACINTHE
Pour les électeurs des endroits suivants seulement
SAINT-HYACINTHE : 1) 1580, Morison
1555, des Cascades,
(Place du Marché)
(Bureau du président d'élection : M. J.-B. Richard Bousquet)
LA PROVIDENCE : 2) 305, Sainte-Anne
SAINT-JOSEPH : 3) 220, Champlain

SAINT-JEAN
Pour les électeurs de la cité de Saint-Jean seulement
SAINT-JEAN : 1) 215, Saint-Georges
413, Maisonneuve
83, Saint-Jacques
(Bureau du président d'élection : M. Yves Deland)

TAILLON
Pour les électeurs des endroits suivants seulement
JACQUES-CARTIER : 1) 1850, Brébeuf
1539, Papineau
2230, Bédard
(Bureau du président d'élection : M. Arthur Babeux)
LAFLECHE : 2) 3160, MacKay
SAINT-HUBERT : 3) 950, Coderre

TERREBONNE
Pour les électeurs des endroits suivants seulement
SAINT-JEROME : 1) 465, Saint-Georges
344, Bocage
390, Place du Marché
(Bureau du président d'élection : M. Guy Mathieu)
TERREBONNE : 2) 145, Saint-André
ROSEMERE : 3) 425, Grande-Côte
PAROISSE SAINTE-THERESE : 4) 14, 79e Avenue
PAROISSE SAINTE-THERESE OUEST : 5) 15, Lavigne
CITE DE STE-THERESE : 6) 97, Blainville Est
SAINT-ANTOINE-DES-LAURENTIDES : 7) 742, 17e Avenue
VILLAGE SAINTE-ADELE : 8) 92, Valiquette
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS : 9) 5, Sainte-Anne

VAUDREUIL-SOULANGES
Pour les électeurs des endroits suivants seulement
VILLE ILE-PERROT : 1) 116, Montée Sagala
COTEAU-DU-LAC : 2) Coteau-du-Lac, Mme Bruno Sauvé
DORION : 3) 69, Saint-Charles
(Bureau du président d'élection : M. J.-Marc Valois)

VERCHERES
Pour les électeurs des endroits suivants seulement
SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE : 1) 463, Rabastalière
VILLE DE CHAMBLY : 2) 637, Saint-René
BELOEIL : 3) 349, Brousseau
VERCHERES : 4) 115, Route Marie-Victorin
(Bureau du président d'élection : M. Jean-Marie Moreau)

POUR LES AUTRES DISTRICTS, CONSULTEZ LE QUOTIDIEN DE VOTRE RÉGION

N.B. Tout électeur peut demander par écrit et sous serment l'inscription de son nom sur la liste électorale de même que celui de ses proches parents domiciliés dans une section urbaine du même district électoral.

PUBLIÉE PAR LE PRÉSIDENT GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS
FRANÇOIS PROUIN, C.R., 417, boul. Valcartier, Loretteville

NOUVELLES INTERNATIONALES • NOUVELLES INTERNATIONALES



GAGNEZ
CE CHALET (TOUTES SAISONS)
DE STYLE CANADIEN
SITUÉ AU
MONT ÉCHO

JOUEZ AU FABULEUX K-RO
CKAC/73 AU CADRAN

MONT-ECHO INC

MAGNIFIQUES TERRAINS À VENDRE

DE 15,000 à 45,000 PIEDS

subdivisés selon

un plan d'urbanisme moderne et original.

MONT ECHO INC.: Waterloo 539-2601

Renseignez-vous dès maintenant !

Ouganda: on ignore le sort du roi rebelle, dont le palais est occupé

KAMPALA. (PA, AFP, UPI) — Les forces du gouvernement de l'Ouganda ont capturé hier soir le palais du roi "rebelle" Mutesa II, mais on ne connait pas le sort du monarque du Bouganda, la région la plus vaste et la plus riche du pays. Selon les différentes versions, il serait disparu ou en état d'arrestation ou mort.

Des coups de feu étaient encore tirés ce matin autour du palais du "kabaka" (roi)) du Bouganda, pendant que les forces ougandaises de sécurité poursuivaient le nettoyage des poches de résistance. Les coups de feu étaient tirés par les partisans du roi, depuis les diverses ailes de l'immeuble.

Hier soir, le gouvernement avait annoncé que le palais avait été occupé après avoir été assiégé toute la journée et que de nombreuses armes avaient été saisies.

De source officielle, on annonce que les incidents d'hier auraient fait 22 morts, mais des bruits courent à Nairobi, capitale du Kenya, selon lesquels on compterait plus de 200 morts ou blessés.

A Kampala même, un calme inquiet règne. De nombreuses boutiques, les écoles et les bureaux sont fermés, mais les services publics fonctionnent.

Les incidents d'hier sont le résultat d'une épreuve de force entre l'autorité centrale et le Bouganda. En vertu de la constitution de 1962, le Bouganda jouissait d'un statut de semi-indépendance et le roi Mutesa était le président national de l'Ouganda. Mais en février dernier, le premier ministre Milton Obote suspendit la constitution, enleva la présidence au roi, assuma lui-même le poste de chef de l'Etat et fit adopter une constitution unitaire.

La dernière crise a été précipitée par le roi Mutesa qui, vendredi dernier, demanda au président Obote de retirer le gouvernement central de Kampala et du Bouganda avant le 30 mai. Obote répliqua en déclarant l'état d'urgence lundi soir et, hier, il faisait attaquer le palais du roi à Mengo, en banlieue de la capitale.

Les débardeurs songeraient à se joindre aux marins en grève en Grande-Bretagne

LONDRES (PA, AFP) — La grève des gens de mer en Grande-Bretagne semble devoir s'aggraver à la suite de la déclaration faite hier, par un des dirigeants du syndicat, qui a précisé que l'arrêt de travail pourrait durer un mois, ce qui serait désastreux pour l'économie du pays.

Cette déclaration pessimiste du secrétaire du syndicat des gens de mer, M. William Hogarth, coïncide avec la perspective que les débardeurs pourraient également faire la grève.

D'autre part, un autre chef syndicaliste, porteur d'une carte du parti communiste, Jack Dash, a averti le gouvernement qu'il serait extrêmement dangereux d'employer la Marine royale pour dégager les quais encombrés par les navires immobilisés par la grève.

En vertu de l'état d'urgence proclamé lundi, des effectifs militaires pourraient être affectés au ravitaillement essentiel.

Le gouvernement espère éviter d'appliquer les mesures d'urgence, mais si la grève n'est pas réglée d'ici à une semaine, des remorqueurs de la Marine royale pourraient être chargés de déplacer les navires immobilisés pour faire place aux navires étrangers qui apportent vivres et matières premières.

M. Dash a aussi donné l'avertissement que le travail diminue sensiblement pour les débardeurs alors que les quais sont tous occupés par des navires paralysés.

Jusqu'ici quelque 16,000 marins en grève paralysent 550 navires.

Les meurtrières de Sylvia Likens sont condamnées au bagne à vie

INDIANAPOLIS (UPI) — Le juge Saul I. Rabb a condamné à l'emprisonnement à vie Mme Gertrude Wright Baniszewski, âgée de 38 ans, et sa fille Paula, âgée de 18 ans, qui ont été reconnues coupables, la semaine dernière, du meurtre de Sylvia Likens, âgée de 16 ans. Son fils John, âgé de 13 ans, et deux jeunes voisins, Richard Hobbs et Coy Hubbard, tous deux âgés de 15 ans, trouvés coupables d'homicide involontaire, ont été condamnés à des peines de 2 à 21 ans de détention dans une maison de redressement.

Plus de 70 témoins ont comparu durant le procès. Leurs témoignages ont révélé que la jeune Sylvia, qui pensionnait chez les Baniszewski, avait été torturée, brûlée avec des cigarettes allumées, marquée avec un tisonnier chauffé à blanc, jetée en bas d'escaliers, obligée de coucher dans la cave et affamée. Mme Baniszewski, que l'avocat de la poursuite a comparée à une "bête sauvage", est mère de sept enfants.

Commonwealth : abolition de l'extradition

LONDRES. (AFP) — Les ressortissants du Commonwealth accusés de crimes politiques ne seraient plus extradés aux termes de proposition visant à amender la loi de 1881 sur l'extradition au sein du Commonwealth et contenues dans un "Livre blanc" publié hier.

Selon ces propositions, adoptées au cours d'une récente conférence des ministres de la Justice de l'association, l'extradition serait interdite s'il était établi que la personne qui en fait l'objet risque d'être poursuivie ou condamnée en raison de sa race, de sa religion, de sa nationalité ou de ses convictions politiques.

En revanche, le Livre blanc énumère, pour la première fois, 28 délits et crimes qui rendraient obligatoires l'extradition au sein du Commonwealth et au nombre desquels figurent notamment : l'assassinat, le viol, la bigamie, le trafic d'esclaves, la piraterie, la mutinerie et le chantage.

Le gouvernement britannique, rappele-t-on, va procéder à la réforme de la loi de 1881 avant la fin de la présente session parlementaire. L'affaire Enahoro en 1963, au cours de laquelle un leader de l'opposition nigérienne réfugié en Angleterre a été livré à son pays où il a été condamné à une lourde peine de prison, avait soulevé de vives controverses qui ont apparemment été à l'origine des réformes envisagées.

Une autre fille de Mme Baniszewski, âgée de 15 ans, qui avait également été reconnue coupable de meurtre au premier degré, a obtenu un procès séparé, à la demande de l'avocat de la poursuite qui a affirmé avoir de nouvelles preuves à présenter au tribunal. Le procès de Stéphanie devant un grand jury doit commencer aujourd'hui.

La vertu trouve preneur au Pérou

LIMA, (UPI) — La compagnie d'assurance Italo-Péruvienne annonce qu'elle est prête à accepter le risque d'émettre une assurance de $1,600 sur la vertu d'une jeune Italienne, risque qui a été refusé par les Lloyds de Londres. La compagnie, dirigée par des Péruviens d'origine italienne, assumerait ce risque afin "d'exalter les vèrtus de la femme italienne".

La société Lloyds avait refusé la requête d'un Silicien habitant le nord de l'Italie qui voulait assurer la vertu de sa fille de 16 ans avant qu'elle n'aille travailler comme serveuse en Allemagne.

La compagnie péruvienne précise que la prime pour la police d'assurance qu'elle offre ne serait que de $1.88 par mois.

Chez nous! Les fruits australiens en conserve



Les meilleurs abricots, pêches, poires et cocktails de fruits australiens en conserve nous arrivent des Antipodes!

Pourquoi les pêches, les poires, les abricots et les cocktails de fruits australiens mis en conserve sont-ils vraiment les meilleurs que vous ayez jamais goûtés? Parce que ces fruits sont entourés de tous les petits soins imaginables dans les vergers les plus ensoleillés du monde.
Et aussi, parce qu'ils sont cueillis et apprêtés au moment où ils atteignent le sommet de la perfection comme saveur. Chaque boîte renferme uniquement des fruits de la meilleure catégorie qui soit — FANTAISIE — parce que l'Australie vous expédie *uniquement* ses meilleurs produits. Savourez donc ces pêches, ces poires, ces abricots et ces cocktails de fruits en conserve de l'Australie ensoleillée, aujourd'hui!

Actuellement en vente dans votre magasin préféré! Recherchez le mot "Australia" sur l'étiquette.

IGA

OU MAGASINER EST UN PLAISIR

NOUS DONNONS LES TIMBRES Gold Star AVEC TOUT ACHAT



PRODUITS DE BEAUTE ET SANTE POUR LA FAMILLE

100 TIMBRES Gold Star EXTRA
INSTANTINE BAYER Format 50 comprimés 99¢

50 TIMBRES Gold Star EXTRA
BAND-AID JOHNSON Paquet de 25 49¢

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — Avec l'achat de n'importe quel format — JUS D'ORANGES TROPICANA FRAIS de FLORIDE

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — CARAMELS KRAFT Paquet 14 onces 45¢

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — BISCUITS OREO CHRISTIE Paquet 10½ onces 47¢

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — MAP-O-SPREAD Boite 28 onces 61¢

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — BREUVAGES AUX FRUITS ALLEN 2 boites 48 oz 73¢

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — BREUVAGE INSTANTANE AU CHOCOLAT HERSHEY Bte 1 lb 59¢

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — GARNITURES Variées à Sundae SHIRRIFF Pot 8 onces 31¢

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — TABLETTES DE CHOCOLAT GEANTES HERSHEY Chacune 39¢

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — GUIMAUVES ANGELUS "LOWNEY" Paquet 1 livre 39¢

50 TIMBRES Gold Star EXTRA — CIRE LIQUIDE CRISTAL SUCCES Rabais 13¢ Bte 32 oz $1.16

50 TIMBRES Gold Star EXTRA — SHAPOOING LIQUIDE OU LOTION LUSTRE CREME Grand format 79¢

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — DR. BALLARD ALIMENTS VARIES POUR CHATS 4 boites 15 oz 78¢

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — STRIPE CREME DENTIFRICE Gros tube 35¢

25 TIMBRES Gold Star EXTRA — SERVIETTES PAPIER BLANC NAP-RITE Paquet de 100 33¢

50 TIMBRES Gold Star EXTRA — DETERSIF A LESSIVE BREEZE AVEC SERVIETTE PAQUET GEANT 1.05

100 TIMBRES Gold Star EXTRA — DETERSIF A LESSIVE BREEZE PAQUET KING SIZE 1.93

SERVIETTES COULEURS VARIEES "FLEURS D'ETE" "CAMTEX" SERVIETTES DE BAIN 20" x 40" Chacune 89¢

SERVIETTES POUR LES MAINS 15" x 25" Chacune 59¢

DEBARBOUILLETTES 2 12" x 12" 49¢

BISCUITS SUPER MIX DAVID Paquet 75 bisc. 59¢

BREUVAGE A L'ORANGE DEL MONTE BAS PRIX 2 boites 48 oz 75¢

PECHES EN DEMIES LYNN VALLEY BAS PRIX 2 boites 20 oz 57¢

POIRES DESSERT IGA ROYAL GUEST BAS PRIX 2 boites 15 oz 43¢

POIS VERTS IGA NON CLASSES BAS PRIX 4 boites 20 oz 69¢

TOMATES CHOIX MISS CANADA BAS PRIX 3 boites 28 oz 89¢

BEURRE D'ARACHIDES YORK CRUNCHY ou CREMEUX Pot 16 oz 49¢

FROMAGE TRANCHE LONG OU CARRE BORDEN Pqt 8 oz 39¢

SOUPE AYLMER POULET RIZ — POULET NOUILLES — CHAMPIGNONS BAS PRIX 4 boites 10 oz 69¢

PAIN A VIANDE AMBASSADOR Boite 12 onces 39¢

SIROP DE TABLE "MONARCH" Bouteille 32 onces 63¢

PAINS AUX RAISINS "IGA" Eparg. 13¢ 2 pains 12 oz 29¢

M. ZERO SUGGERE

JUS d'ORANGES CONGELE HORSEY ou SHIRRIFF 5 boites 6¼ oz $1.00

PATATES FRITES CONGELEES VALLEY FARM Sac 2 livres 39¢

FISH STICKS A L'AIGLEFIN BLUE WATER Paquet 14 onces 59¢





...ET AUSSI LE BOULANGER

PETITS GATEAUX ST-JOSEPH RICHSTONE Eparg. 10¢ Boite de 12 45¢

ROULES JUMELES A LA GELEE WESTON Eparg. 6¢ Pqt 37¢

DOIGTS DE DAMES VACHON Eparg. 6¢ Boite 49¢

GAGNANTS SUPER-BINGO

$100.00 SEMAINE DU 16 AU 20 MAI, 1966

M. Pierre-Paul Legault, 4920, Ste-Suzanne, Pierrefonds
Mlle Berthe Benoit, 210A, avenue Grande Ile, Valleyfield
M. Fernand Brabant, 24, avenue St-Cyrille, Montréal 8
Mme E. Pesant, 10743, avenue Papineau, Montréal 12
M. Albani Wilson, 10665, Georges-Baril, Montréal

2 ENSEMBLES SEALY
Mme Hubert Gravel, 3102, Paul-Pau, Montréal 5

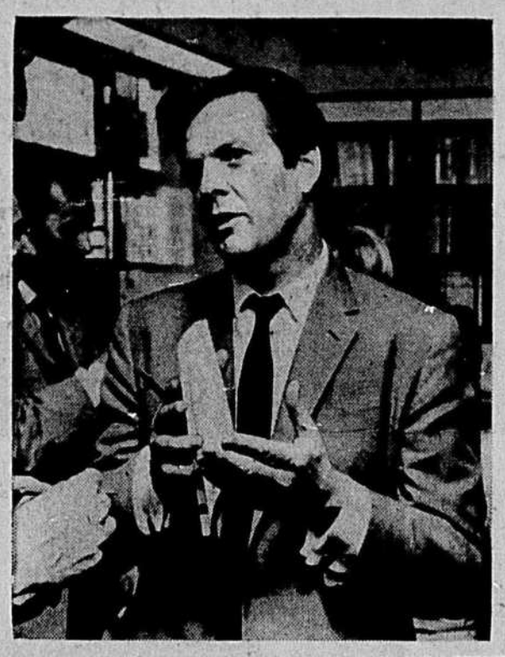


photo LA PRESSE

Un nouvel ouvrage de Roger Fournier

Hier soir avait lieu à la librairie Bertrand le lancement d'un nouvel ouvrage de Roger Fournier intitulé "Les Filles à Moune". Il s'agit d'un recueil, composé de neuf nouvelles; la longueur de chacune varie de 10 à 15 pages. Ce livre fait suite à deux romans, "Inutile et adorable", publié en 1964 et "A nous deux", publié en 1965. Tous les ouvrages de M. Fournier ont été publiés par le Cercle du Livre de France.

A Nice, une exposition d'artistes canadiens

NICE (AFP) — L'exposition "Artistes canadiens d'aujourd'hui", qui rassemble les oeuvres d'une vingtaine de peintres et sculpteurs canadiens, et qui est la première du genre organisée à Nice, a été inaugurée cette semaine au Musée des Ponchettes, en présence du consul général du Canada à Marseille, M. Bussière.

La plupart des oeuvres exposées sont non figuratives. Elles ont toutes été exécutées en France par des artistes canadiens dont plusieurs vivent sur la Côte d'Azur, comme Roussil, Burka et Beaulieu.

C'est sous le couvert des relations canadiennes que cette exposition est présentée, avec l'aide du gouvernement canadien et dans le cadre du 4e Festival des arts plastiques qui organise simultanément diverses expositions à Cannes, à Antibes et à St-Paul de Vence chaque année au printemps.



photo LA PRESSE

"Footsteps In The Snow" est terminé

Le film canadien "Footsteps In The Snow" vient d'être terminé. On se rappelle que ce film, tourné l'hiver dernier dans les Laurentides ainsi que dans la métropole, se déroule dans le milieu de la jeunesse d'aujourd'hui, et plus précisément parmi les adeptes des "goofballs". Il met en vedette Veronica Lake, Ovila Légaré et Peter Kastner ainsi que plusieurs jeunes acteurs encore inconnus du public. Le film, dont une version française doublée vient d'être terminée, sous le titre "Des pas sur la neige", sortira en octobre à Montréal et sera lancé peu de temps après dans le reste du Canada, aux Etats-Unis et peut-être en Europe. Ce film est une production d'Evergreen Films et il a été réalisé par Martin Green. Il sera distribué au Québec par Phoenix Films et ailleurs par Allied Artists de New York. Le contrat de distribution a été signé hier après-midi au cours d'une conférence de presse. Sur notre photo : M. Jacques Déom, représentant de Phoenix Films (à gauche), M. Green, également producteur du film et représentant de Evergreen Films, et, debout M. Jack Goldstein, représentant de Allied Artists. Parmi les projets d'Evergreen Films, mentionnons une comédie tournée l'an prochain sur le site de l'Exposition universelle, et dont la vedette sera le célèbre comédien britannique Peter Sellers.

MUSIQUE

Soirée de concertos

FESTIVAL ARS ORGANI
Hier soir
A la Queen Mary Road United Church

PROGRAMME

Concerto Op. 4, No 2 en si bémol ..... Handel
Soliste : Gaston Arel, organiste
Concerto en fa majeur ..... Carl Heinrich Graun
Soliste : Gaston Arel
Concerto en la majeur ..... Bach
Soliste : Kenneth Gilbert, claveciniste
Concerto Op. 4, No 4, en fa majeur ..... Handel
Soliste : Gaston Arel

par Jean Vallerand

Soirée de concertos au troisième concert du Festival Ars Organi, hier soir, à la Queen Mary Road United Church. Les concertos de clavier de Bach et de Handel étant familiers à tous les mélomanes, c'est Carl Heinrich Graun qui constituait l'élément de surprise. Né en 1703, Graun était de dix-huit ans le cadet de Jean-Sébastien Bach : c'est là le seul point qui rapproche les deux hommes. Musicalement, ils sont aux antipodes l'un de l'autre. Le "Concerto en fa majeur pour orgue et cordes" de Graun est de la musique de style galant fort apparentée à cette "tafelmusic" (musique de table) dont Telemann, un autre contemporain de Bach, était le maître.

Musique de divertissement, admirablement écrite et finement exécutée par Gaston Arel à l'orgue. L'ensemble instrumental qui accompagnait les concertos au programme a joué presque avec indifférence et pas toujours de façon rythmiquement irréprochable.

Contre ce fond sonore quelque peu dissocié du contexte d'ensemble, Kenneth Gilbert a été précis et très professionnel dans la partie de solo du "Concerto en la majeur" de Bach.

Concert d'une riche matière, mais qui manquait peut-être de préparation suffisante.

HORAIRES

ALOUETTE : "Doctor Zhivago" : 8:15. Dimanche : 7:30. Matinées : 2:00.
ASTOR : "Spy who came in from the cold" : 9:20. Dimanche : 1:10, 5:15, 9:20. "Red Line 7000" : 7:25. Dimanche : 3:10, 7:25.
AVENUE : "A patch of blue" : 1:15, 3:15, 5:15, 9:20.
BIJOU : "Un chien dans un jeu de quilles" : 12:15, 3:39, 6:43, 10:07. "Une ravissante idiote" : 1:41, 5:05, 8:29.
CANADIEN : "Le chant du monde" : 12:05, 3:25, 6:30, 10:00. "L'enfant du cirque" : 1:45, 5:00, 8:15.
CAPITOL : "Dr Goldfoot and the bikini machine" : 10:35, 12:50, 3:05, 5:15, 7:30, 9:45.
CHAMPLAIN : "Un dimanche à New York" : 2:27, 6:06, 9:45. "En suivant mon coeur" : 12:43, 4:22, 8:01.
CHATEAU : "Les maîtresses du Dr. Jekyll" : 2:50, 6:15, 9:35. "Le monstre de Venise" : 1:15, 4:40, 8:00.
CINE-ETOILE : "Girls happy" : 9:30. "L'homme sans visage" : 6:30. "Les femmes d'abord" : 8:00.
CINEMA DE MONTREAL : "Le sport favori de l'homme" : 1:01, 6:16. "Le secret de l'île sanglante" : 2:58, 8:12. "L'homme à tout faire" : 12:01, 4:35, 9:50.
CINEMA FESTIVAL : "Onibaba" : Du lundi au samedi : 7:30, 9:30.
CINEMATHEQUE CANADIENNE : (360 McGill) "Go West" : 6:30. "A très bientôt" : 9:00.
CINERAMA—THEATRE IMPERIAL : "Battle of the Bulge" : tous les soirs à 8:30. Merc. sam. : 2:00. Dimanche : 1:00, 4:45, 8:30.
CINE-RIO : "Curse of Mommy's thomb" : 6:30. "Exodus" : 8:00. Dimanche : 1:00.
CREMAZIE : "En suivant mon coeur" : 12:43, 4:22, 8:01. "Un dimanche à New York" : 2:27, 6:06, 9:45.
DAUPHIN : "Muriel" : sur semaine : 7:30, 9:35.
DORVAL : Salle Rouge : "Irma la Douce" : 9:20. Merc., sam., lun. : 2:35. "Tom Jones" : 7:00. Merc., sam., lun. : 12:30. Dim. : 2:15.
Salle Dorée : "Judith" : 9:30. Merc., sam. : 3:00. "Boeing Boeing" : 7:40. Merc., sam. : 1:10. Dimanche : 1:45.
ELECTRA : "James Bond 007 contre Dr. No" : 12:20, 4:11, 8:02. "L'aventurier du Kenya" : 2:14, 6:05, 9:56.
ELYSEE : Salle Resnais : "Sandra" : 7:30, 9:45.
Salle Eisenstein : "La vieille dame indignée" : sur semaine 7:30, 9:30.
EMPIRE : "Au seuil de la vie" : 6:35, 9:40. "La maîtresse suédoise" : 8:15.
FRANÇAIS : "Les maîtresses du Dr. Jekyll" : 12:30, 3:35, 6:40, 9:45. "Le monstre de Venise" : 2:05, 5:10, 8:15.
GRANADA : "Salut les cousins" : 2:50, 6:15, 9:40. "Le mors aux dents" : 1:10, 4:35, 8:00.
JEAN-TALON : "Le chant du monde" : 6:30, 10:00. "L'enfant du cirque" : 8:15.
KENT : "A thousand clowns" : 12:40, 2:45, 4:55, 7:00, 9:10.
LA SCALA : "Pépées pour l'Orient" 12:50, 5:15, 9:50. "L'amour primitif" 2:10, 8:20. "L'amour à la chaine" 3:40, 7:00.
LAVAL : "Echappement libre" : 12:20, 4:50, 9:35. "Espions contre le service secret" : 1:50, 6:35. "La chute de la maison Usher" : 3:25, 8:10.
LIDO (Laval) : "Le sport favori de l'homme". "Le gros coup".
LOEW'S : "The Silencers" : 10:30, 12:45, 2:55, 5:10, 7:25, 9:40.
MERCIER : "L'aventurier du Kenya" : 12:20, 4:06, 7:57. "James Bond contre Dr. No" : 2:12, 6:03, 9:54.
MONKLAND : "Irma la Douce" : 12:05, 4:40, 9:25. "Tom Jones" : 2:30, 7:15.
MONTCALM : "L'aventurier du Kenya" : 6:05, 9:56. "James Bond 007 contre Dr. No" : 8:02.
OUTREMONT : "Irma la Douce" : 12:05, 4:40, 9:25. "Tom Jones" : 2:30, 7:15.
PALACE : "Flight of the Phoenix" : 10:15, 12:55, 3:35, 6:15, 8:50.
PAPINEAU : "Salut les cousins" : 1:15, 4:35, 8:00. "Le mors aux dents" : 3:00, 6:25, 9:55.
PARISIEN : "La Ronde" : 10:10, 12:25, 2:40, 4:50, 7:05, 9:25.
PLACE VILLE-MARIE : "Shop on the Main Street" : 12:00, 2:15, 4:35, 6:55, 9:20.
PLACE VILLE-MARIE : (Petit cinéma) "Zorba the Greek" : 12:50, 3:30, 6:10, 8:50.
PLAZA : "Le chant du monde" : 12:05, 3:25, 6:30, 10:00. "L'enfant du cirque" : 1:45, 5:00, 8:15.
REX : "Les sept voleurs de Chicago". "Accusé, levez-vous". "Les Commancheros".
RIALTO : "Tarzan and the valley of gold" : 2:55, 6:25, 9:55. "Frankenstein conquers the world" : 1:20, 4:50, 8:15.
RITZ : "Le coup de l'oreiller". "Les menteurs". "Chère Brigitte" : sur semaine : 6:00.
RIVOLI : "Salut les cousins" : 2:50, 6:10, 9:30. "Le mors aux dents" : 1:15, 4:40, 8:00.
SAINT-DENIS : "Une ravissante idiote" : 12:10, 3:34, 6:38, 10:02. "Un chien dans un jeu de quilles" : 1:48, 5:12, 8:36.
SAVOY : "Judith" : 2:45, 6:15, 9:45. "Boeing Boeing" : 1:00, 4:30, 8:00.
SEVILLE : "The Sound of Music" : 8:15. Matinées: merc., sam. 2:15.
SNOWDON : "The Pawnbroker" : 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:05.
STRAND : "Tarzan and the valley of gold" : 11:45, 3:10, 6:30, 9:55. "Frankestein conquers the world" : 10:15, 1:35, 5:00, 8:25.
VAN HORNE : "Judith" : 2:30, 6:10, 9:50. "Boeing Boeing" : 12:45, 4:20, 8:05.
VENDOME : Festival du film japonais.
VERDI : "Résurrection" : 1:00, 4:30, 8:10
VERDUN : "La diablesse aux cheveux roux" : 12:00, 2:50, 5:40, 8:30. "Le diable dans la chair" : 1:25, 4:15, 7:05, 9:55.
VERSAILLES : Salle bleue : "Tarzan and the valley of gold" : 6:20, 9:45. Sam. dim. lun. : 2:55, 6:20, 9:45. "Frankenstein conquers the world" : 8:15. Sam. dim. lun. : 1:20, 4:45, 8:10.
Salle Rouge : "Les maîtresses du Dr. Jekyll" : 2:05, 5:10, 8:05. "Le monstre de Venise" : 6:40, 9:40.
VIAU : "Topkapi". "Les trois soldats de l'aventure". "Le Rufian" : 6:00.
VILLERAY : "L'aventurier du Kenya" : 12:30, 4:19, 8:08. "Dr. No" : 2:27, 6:16, 10:08.
WESTMOUNT : "Darling" : 12:30, 2:45, 5:00, 7:15, 9:30.
YORK : "Le gendarme à New York" : 1:15, 3:15, 5:15, 9:20.

La TV aux Concerts populaires

Au cours de l'été 1964, grâce à une initiative du maire Drapeau, les mélomanes de la Métropole ont eu l'occasion d'assister à d'excellents concerts d'un genre nouveau donnés à l'aréna Maurice-Richard. C'est que la plupart des auditeurs pouvaient s'asseoir à des tables joliment décorées et éclairées à la chandelle et déguster vins, fromages, charcuteries et pâtisseries tout en écoutant de la fort agréable musique interprétée par d'excellents artistes. Ces concerts reprendront pour la troisième fois, cet été.

Pour la première fois, d'autre part, Radio-Canada télévisera pendant 13 semaines une partie de ces concerts hebdomadaires, le jeudi soir à 10 h.

Parmi les chefs d'orchestres invités par le directeur musical de ces concerts, Alexander Brott, il y aura Pierre Hétu, Wilfrid Pelletier et Jean Deslauriers. Au nombre des artistes qui se feront entendre avec l'orchestre, mentionnons Claire Gagnier, Pierre Duval, Colette Boky et Léonard Bilodeau.

Nouveau président

M. Harry H. Smith, gérant de la section commerciale pour la firme Swedish American Line, a été élu à la présidence du Traffic Club of Montréal pour la saison 1966-67 lors de la réunion annuelle du 18 mai 1966.

M. Smith est à l'emploi de Swedish American Line depuis 17 ans et est bien connu dans le monde du transport.



Un réalisateur de film : Fielder Cook

M. Fielder Cook, réalisateur américain de télévision et de cinéma, était de passage à Montréal hier pour préparer la sortie ici de son dernier film, "A Big Hand For The Little Lady", dont il est à la fois le réalisateur et le producteur. Le film met en vedette Joanne Woodward et Henry Fonda, entourés de Jason Robards, Paul Ford, Burgess Meredith et Charles Buckford. Le départ du film : une joute de poker qui risque de tourner au tragique, mais l'auteur du film nous a prévenu qu'il s'agissait là avant tout d'une comédie. Le film sortira le 10 juin au cinéma Capitol.

Quilico remplace Gobbi à l'Opéra et triomphe !

par Pierre Saint-Germain,
correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — Le baryton montréalais venait d'accomplir un exploit et l'auditoire qui remplissait le Palais Garnier ne lui a pas ménagé son admiration. La haute direction de l'Opéra chantait également les louanges de Louis Quilico. "Il faudra un jour lui élever un monument", disait-on dans les coulisses.

Comme on sait, Tito Gobbi avait claqué la porte de l'Opéra parce qu'il jugeait insuffisantes les répétitions de "Don Carlos" de Verdi. Pas de metteur en scène, un costume qui tombe en morceaux, des artistes différents selon les représentations et dont certains ne viennent même pas répéter, avait accusé la vedette italienne.

Tito Gobbi, estimant qu'il ne pouvait dans ces conditions donner le meilleur de lui-même, avait résilié son contrat.

A trois jours de la reprise du chef-d'oeuvre de Verdi, l'Opéra de Paris était affolé. Le scandale fit son tour de presse. Mais à quel autre baryton de réputation internationale pouvait-on lancer un SOS ?

Le nom de Quilico vint sur toutes les lèvres.

Il avait chanté le rôle à Paris il y a quelques années.

Sans perdre une seconde, on se mit à la recherche de Quilico. On télégraphia chez lui, à Rome. Il est à Landau, en Allemagne, répondit-on. Nouveau télégramme, mais en vain. Quilico avait quitté Landau à 7 heures du matin et se dirigeait en voiture vers Stuttgart pour y prendre l'avion à destination de Rome.

A 4 heures 30, Quilico arrivait dans la capitale italienne et prenait connaissance du SOS. Impossible, se dit-il. Je dois enregistrer "Hercule" de Haendel à Vienne. Le directeur général de l'Opéra de Paris insista, le ministère français des Affaires culturelles se mit de la partie, tout le monde priait Quilico de venir. Il obtint enfin de Vienne l'autorisation de chanter "Don Carlos" deux fois.

En compagnie de sa femme, la pianiste Lina Pizzolongo, qu'il connut à Montréal mais épousa à Rome, après des fiançailles à New York, Quilico était accueilli en héros à Paris mercredi. Il ne lui a fallu qu'une répétition générale, jeudi, pour se mettre en forme.

— J'ai chanté une trentaine de fois "Don Carlos" mais j'avoue que je "nageais" un peu à la répétition, m'a-t-il déclaré avant une représentation. Normalement, pour une reprise, il faut répéter une semaine.

Après avoir mangé un bifteck saignant et rien d'autre, Quilico s'est présenté à l'Opéra à 8 heures. Il s'est maquillé lui-même, comme d'habitude, avec des produits achetés à la pharmacie du coin. Il avait oublié son maquillage à Strasbourg, où il avait chanté "Les Contes d'Hoffmann" au début de la semaine.

— Vous est-il déjà arrivé, comme Gobbi, de faire scandale ?

— Non, mais une fois je me suis bagarré à Paris avec un soprano qui trouvait que je prenais une note trop longue. J'ai abandonné la répétition, mais j'étais là pour la représentation.

— Vous connaissez personnellement Gobbi ?

— Oui. Je l'admire pour son talent. Quand j'étais en petites culottes, c'était mon idole.

Des photographes arrivent en trombe et bombardent Quilico de leurs flashes.

— Vous irez à Montréal bientôt ?

— En décembre je dois jouer "Rigoletto". Il est question de donner "Otello" pour l'Expo mais j'attends la réponse définitive. Si elle ne vient pas d'ici dix jours, j'ai peur qu'il ne soit trop tard. J'ai beaucoup d'offres de l'étranger. J'irai à Toronto en août prochain pour des répétitions de "Macbeth" qui sera présenté en septembre par la Canadian Opera Company.

L'orchestre vient de prendre place dans la fosse. Dans un moment, Paris saluera bien haut le "Don Carlos" le plus "sensationnel" et le mieux payé que l'Opéra ait connu.

Un film sur le Greco

TOLEDE (AFP) — Le film "El Greco" vient d'être présenté en première mondiale au Musée Santa-Cruz de Tolède, en présence du prince Juan Carlos de Bourbon et de son épouse, la princesse Sophie de Grèce. Mel Ferrer, producteur du film, a accueilli les quelque 600 personnes invitées à ce gala donné au profit des pauvres de Tolède. Le ministre de l'Information et du tourisme espagnol, M. Manuel Fraga Iribarne, le ministre de l'Education, M. Manuel Lora Tamayo, et la duchesse d'Albe étaient parmi les personnalités présentes :

"El Greco", réalisé par le metteur en scène italien Luciano Salce, retrace les trente années que le célèbre peintre d'origine grecque, arrivé en 1577 à Tolède, passa dans la ville.

Commençant DEMAIN
LA SCALA
PAPINEAU ET BEAUBIEN, TÉL: RA. 1-5107
3 GRANDS FILMS "SEXY"
LES RITES D'AMOUR
(dans le secret d'Eros) VOYEZ
"L'Amour Primitif"
Jeunes filles en danger
"Pépées pour l'Orient"
et ceux qui vivent de...
"L'Amour à la Chaîne"
2e SEMAINE
"JERRY SOUFFRE-DOULEUR"
"L'HOMME A TOUT FAIRE"

Franc ! Incroyable !
"RITUAL of LOVE"
Jeunes en danger !
"DEVIL in the FLESH"
3ème vue "GO JOHNNY GO"
SYSTEM
SYLVER & ST CATHERINE ST W
3 vues à l'affiche !

CINEMA de MONTREAL
AU MEME PROGRAMME
3 GRANDS FILMS
COULEURS
L'HOMME A TOUT FAIRE
"LE SECRET DE L'ILE SANGLANTE"
"LE SPORT FAVORI DE L'HOMME"

GAGNANT DE 6 PRIX DE L'ACADEMIE
UNE PRODUCTION CARLO PONTI
DAVID LEAN'S FILM
OF BORIS PASTERNAK'S
DOCTOR ZHIVAGO
IN PANAVISION® AND METROCOLOR
BILLETS EN VENTE
Mats à 2 h. mer. $1.50; sam. et fêtes $2.00; dim. $2.50.
Soirs à 8.15, du lun. au jeu. $2.50; ven. et sam. $3.00.
Dim. à 7.30 p.m. $2.50
ALOUETTE
STE-CATHERINE & BLEURY UN. 1-2807
8e SEMAINE

Ensemble ARISTOCRATE
$799.
Réfrigérateur 10 pi. cu. ROY INCLUS
Rég. $1099.
PROFITEZ des SPÉCIAUX de notre
50e ANNIVERSAIRE
1916 1966
ENSEMBLE DE CUISINE – 5 mcx
Chromé comprenant une grande table de 36" x 48" ouverte à 60". Dessus en arborite à motifs incrustés et 4 chaises recouvertes de plastique nylon.
MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER – 7 mcx
Comprenant un bureau triple, commode, et lit construit en contre-plaqué noyer sur des panneaux d'érable solide. Miroir à bascule, et tiroirs à queue d'aronde avec divisions antipoussière.
En plus : un sommier à base et matelas à ressorts.
Deux lampes de bureau complètent ce mobilier.
• COMPTANT
• TERMES FACILES
• MISE DE COTE sans frais additionnels
MOBILIER DE SALON – 6 mcx
Chesterfield 2 pièces. Sofa de 80" de longueur de construction solide et recouvert d'un tissu de nylon frisé de première qualité. Dossier moulé en "polyfoam" et coussins faciles d'entretien et pourvus de fermetures éclair. Pour compléter ce mobilier : une table à café, une table étagère avec dessus arborite noyer et une lampe de table et une lampe de pied trois intensités, avec abat-jour en fibre de verre teinté.
LIVING ROOM FURNITURE MANUFACTURERS Limited
J.-MAURICE LANGELIER, prés.
OUVERT TOUS LES JOURS de 9 h. 30 à 5 h. 30
JEUDI et VENDREDI jusqu'à 9 h. p.m.
SAMEDI, 5 h. p.m.
Tél. 526-4491
2566 est, STE CATHERINE (Près Frontenac)

l'école

SOUS TOUS SES ASPECTS

•

Pour la première fois, l'Université McGill a nommé un Doyen des étudiants, en la personne de M. Cecil D. Solin, professeur de mathématiques. En annonçant cette nomination, le principal M. Robertson a déclaré que le nouveau Doyen "sera le lien qui unit les étudiants et l'université. Il conseillera les étudiants et leurs représentants sur des sujets non académiques, tels que la discipline, la santé, les résidences, l'athlétisme, les clubs et les organisations."

•

Poursuivant leur programme de bourses GM, les sept sociétés General Motors du Canada annoncent que 25 finissants du cours secondaire recevront l'automne prochain des sommes variant de $200 à $2,000 qui leur permettront d'entrer à l'université. Chacune de ces bourses sera accompagnée d'une subvention officielle de $500 à $800 aux universités qui participent à ce programme de bourses. Depuis 1955, plus de 350 étudiants se sont mérité des bourses GM.

•

Deux professeurs de l'Université de Montréal ont reçu des doctorats honorifiques d'autres universités du pays. Ce sont M. Ernest Rouleau, titulaire de la section botanique de la faculté des Sciences, qui reçoit un doctorat ès sciences de l'Université Memorial de Saint-Jean, Terre-Neuve, et le Dr Jacques Genest, directeur du département de médecine de la faculté de Médecine, à qui l'Université Queen's de Kingston offre un doctorat honorifique en droit.

•

Douze professeurs de français des écoles secondaires du Canada suivront des cours d'été de l'Université de Toronto à Saint-Pierre et Miquelon. Les douze enseignants, deux de l'Ontario et un de chacune des autres provinces (plus Yukon et Territoires du nord-ouest), ont reçu des bourses de langue française des fabricants des rasoirs Remington. Ces bourses sont offertes par la compagnie à l'occasion du Centenaire de la confédération. Le récipiendaire québécois est Mlle Madeleine Galipeau, de Lachine.

•

M. Michel Gouault, du secrétariat de l'Entr'aide universitaire mondiale du Canada, quittera Montréal le 29 mai pour se rendre en Afrique occidentale d'expression française. Il y préparera le séminaire international que l'EUMC tiendra en 1968 dans cette partie du continent africain. Son voyage a été rendu possible par une subvention spéciale de l'Unesco. M. Gouault représentera également en Afrique plusieurs autres organismes : l'Institut canadien d'éducation des adultes, l'UCE, l'UGEQ et l'ACELF.

•

Un total de $360,000 de subventions a été accordé cette année à différents projets de recherches entrepris dans les laboratoires du département de physique de la faculté des Sciences de l'Université Laval. D'autres subventions ont aussi été offertes pour fins de recherche en physique théorique. Cette aide financière, reçue de diverses sources (Conseil national de recherche, Conseil de recherche pour la Défense, Commission de contrôle de l'énergie atomique du Canada) est la plus importante jamais obtenue dans ce domaine à l'Université Laval.

•

Un étudiant du collège de Lévis, Jean Bernard, a remporté à Québec les honneurs d'un concours oratoire organisé par les clubs Optimiste du Québec et de l'est de l'Ontario. Les huit finalistes, tous âgés de moins de 16 ans, devaient traiter de "l'optimisme, qualité essentielle à la jeunesse". L'épreuve finale du concours a eu lieu au cours du congrès des clubs Optimiste.



Prix du président

Lors de son assemblée générale annuelle, le président de la Société de criminologie, Me Joseph Cohen, c.r. a remis, au nom du Conseil d'administration de la Société, le prix du président pour 1966, au père Noël Mailloux, o.p., professeur à l'Institut de psychologie de l'Université de Montréal, ancien président de la Société de criminologie de Québec et de la Société canadienne de criminologie.

Venez chez STEINBERG GRANDE



RÔTI DE PALETTE

BOEUF de CHOIX, TENDRE et JUTEUX

30¢ DE MOINS LA LB **39¢**

VIEILLI COMME LE BIFTECK !
POUR LE POT-AU-FEU OU RAGOUT !



RÔTI DE COTES CROISEES

DE CHOIX, LE MEILLEUR AU CANADA !

18¢ DE MOINS LA LB **63¢**

REMPLISSEZ VOTRE CONGELATEUR
GRACE A CE TRES, TRES BAS PRIX !

La vente se continue toujours . . . et quelle vente, croyez-moi . . .

Profitez de l'occasion offerte et congelez plusieurs morceaux de boeuf coupés selon votre goût. Vous serez conquise par les formidables aubaines ainsi réalisées.

Comme toute maîtresse de maison à la recherche d'économies, vous ne voudrez pas rater cette occasion unique d'épargner.

La grande vente de boeuf de marque rouge de Steinberg vous assure qualité et bas prix.

- Toutes les coupes de boeuf de marque rouge sont inspectées et approuvées par le gouvernement.
- Elles sont garanties à 100%.
- Vous obtenez la coupe et le poids désirés.

Demandez à Pierre, votre boucher de confiance, de vous aider si vous êtes indécise dans le choix d'un morceau de boeuf qui plaira à toute la famille.

Venez profiter de la formidable vente de boeuf de marque rouge de votre magasin d'alimentation Steinberg situé près de chez vous.

Ne tardez pas !



RÔTI DE PALERON

DESOSSE et ROULE

16¢ DE MOINS LA LB **69¢**

PLEINE ET FRANCHE SAVEUR
BAS PRIX ECONOMIQUE !



BOEUF haché très maigre

100% PUR BOEUF !

10¢ DE MOINS LA LB **49¢**

POUR VOS PAINS DE VIANDE, HAMBURGERS !



PETIT BARBECUE PORTATIF PLIANT

AVEC GRILLE EN NICKEL

Robuste Chacun **99¢** lèchefrite au fini cuit



DECOUPEZ ET ECHANGEZ les COUPONS de CETTE SEMAINE DU LIVRET D'EPARGNES DU PRINTEMPS STEINBERG

TIMBRES PINKY SUPPLEMENTAIRES SUR :
- Verres Boléro Tall Boy (orange)
- 2 fourchettes
- Verre à champagne

EPARGNEZ SUR
- Gâteau à étages frais
- Pommes de terre de table

Participez au concours No 3
"AVENTURE AU SOLEIL"
Gagnez des prix de valeur.

Fèves Steinberg 6 boites 15 oz $1.00
Avec ou sans LARD, dans une SAUCE-TOMATE — 11¢ de MOINS !

Soupes Clark CONDENSEES 8 boites 10 oz $1.00
AUX TOMATES ou LEGUMES — 8¢ de MOINS !

Tomates entières 3 boites 28 oz $1.00
De CHOIX, ORCHARD KING — 5¢ de MOINS !

Confitures variées 4 pots 12 oz $1.00
Marque AYLMER — Avec PECTINE, DELICIEUSES

Biscuits Feuilles d'Erable 29¢
FRAIS DE STEINBERG — 30 par paquet

Macaroni varié Paquet de 2 lb 39¢
GATTUSO, FACILE A PREPARER

Fraises franchées 2 paquets 15 oz $1.00
CONGELEES, DE FANTAISIE, MARQUE STEINBERG

Framboises CONGELEES 2 paquets 15 oz 85¢
STEINBERG, QUALITE DE FANTAISIE

Fish & Chips d'aiglefin Paquet 20 oz 59¢
CONGELE, DE FANTAISIE, RUPERT — 4¢ de MOINS !

KETCHUP DE TOMATE

DE MARQUE STEINBERG, 16¢ DE MOINS !
REHAUSSE LA SAVEUR DE TOUTE VIANDE
Lisse corsé 4 Bout. 15 oz $1.00

CAFÉ CREAM-O

INSTANTANE, 100% PUR
SAVEUR RICHE ET AGREABLE
Pot 6 oz 70¢ 10¢ DE MOINS

BOISSON A L'ORANGE

HONEY DEW, 24¢ DE MOINS !
AJOUTER L'EAU, BRASSEZ ET SERVEZ
CONGELEE SAVOUREUSE 4 Boites 10 oz $1.00



JUS DE TOMATES

ORCHARD KING, 5¢ DE MOINS !
SERVEZ-EN AVANT CHAQUE REPAS
Qualité de fantaisie 3 Btes 48 oz $1.00

Nectar de pruneaux Boite 19 oz 10¢
NON-SUCRE, DE MARQUE BRIGHT

Papiers-mouchoirs 2 boites pour 35¢
200 par bte - SCOTTIES, BLANCS, ROSES, JAUNES - 2¢ de MOINS !

Beurre d'arachides

DE MARQUE STEINBERG, 16¢ DE MOINS !
Homogénéisé, Délicieux sur sandwiches
FACILE A ETENDRE 4 Pots 9½ oz $1.00

Nettoyeur Ajax 5 grosses boites $1.00
AU JAVENOL — 13¢ de MOINS !

Papier DE TOILETTE **Purex** 2 rouleaux par pqt 29¢
BLANC, ROSE ou JAUNE — 2¢ de MOINS !

MARGARINE

DE MARQUE CARNAVAL
Chaque paquet contient 2 barres ½ lb
A BAS PRIX 4 Pqts 1 lb $1.00

GRATUIT : UNE BOITE 20 oz LIQUIDE
CIRE VINYL SIMONIZ
Achetez 1 boite, l'autre gratuite 2 boites 20 oz 79¢ (Quantités limitées)

GRATUIT UN PAQUET 10½ oz PETIT FOUR LIDO
BISCUITS MELANGES
ACHETEZ 1 PQT, L'AUTRE GRATUIT
2 paquets de 10½ oz **49¢**

GRATUIT UN PAQUET de 12 oz de variétés diverses
BONBONS CARNAVAL
ACHETEZ 1 PQT, L'AUTRE GRATUIT
2 paquets de 12 oz **39¢**

GRATUIT UN PAQUET 3½ oz HUMPTY DUMPTY
BATONNETS de MAIS
FRAIS ET CROQUANTS
2 sacs de 3½ oz **25¢**

GRATUIT UNE BOUTEILLE 25 oz REALEMON
JUS de CITRON
ACHETEZ 1 BOUT., L'AUTRE GRATUITE
2 bout. de 25 oz **49¢**

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.	
—	Abitibi	11⅛	11⅛	—	
—	Algoma	29	28¾	—	
700	Alliance	115	115	115	
—	Alcan 2 pr	42¼	42¼	—	
—	AngT 4¼ pr	37	37	—	
—	AngT 265p	47¾	47¾	—	
—	AngT 390 pr	50	50	—	
—	Argus	19½	19½	—	
—	Arg 2.70 pr	45	45	—	
200	ArgC pr	11¾	11¾	11¾	
1625	Alcan	40	39½	39½	
—	Alcan pr	44	44	—	
—	Asbestos	21½	21½	—	
—	Atl Sug	26½	26½	—	
—	Atl Sug A	22½	22½	—	
—	Bq CN	64	63	—	
—	Bq d'Eparg	14½	13⅝	—	
—	Bq Imp-C	63¾	63¾	—	
25	Bq Mont	58½	58½	58½	
—	Bq N-E	68½	68½	—	
—	Bq PC	45	43¾	—	
107	Bq Roy	74	74	74	
—	Bq Tor-D	61	61	—	
—	Bathurst P	24	23⅝	—	
—	Bath wts	10½	10¼	—	
—	Bath P (A)	54	53½	—	
125	Bell Phone	51	51	51	
500	BowMer Pr	50	50	50	
—	Bowater	8⅝	8⅝	—	
—	Brazil	9⅛	9¾	—	
—	BA Bk Note	66	66	—	
—	B AOIL	31¼	31¼	—	
—	BC Forest	18⅝	18⅝	—	
—	BC Phone	65	61	—	
1700	Brinco	5⅛	5½	5½	
—	CAE	9½	9½	—	
—	Cal Pow	26	26	—	
—	Can Cem	42½	42½	—	
—	Can Cem Pr	25	24½	—	
—	CD Sugar	23	23	—	
—	Can Iron	22¾	20⅝	—	
—	Can Iron P	89½	89½	—	
—	Can Malt	19	19	—	
—	C Pack A	81½	81½	—	
—	C Saf 4.40 P	92½	92½	—	
—	CSL	34	34	—	
160	C S L Pr	6¼	6¼	6¼	
200	C Brew	6⅞	6⅞	6⅞	
—	C B Alm A	23	23	—	
—	CBAL A w	935	900	—	
—	CBAL B w	900	900	—	
—	C Bronze Pr	90	90	—	
—	C Chem w	615	595	—	
—	C Fndtn	10	10	—	
—	C I L	18½	18½	—	
—	C I L Pr	80½	80½	—	
—	C I Pow	27	27	—	
—	CI Pow 5.20%	18¼	18	—	
—	C Marconi	6⅝	6½	—	
150	CPR	57	56⅞	57	
—	CPR 4% Pr	9	9	—	
C	Pfins	11¾	11¾	—	
—	C Refract	17	17	—	
—	C Vickers	18	18	—	
—	Central Del	10½	10	—	
100	Chemcell	12¾	12¾	12¾	
—	Che 1.75 Pr	31	31	—	
—	Col Cell	7	7	—	
—	Col Cell Pr	22½	22½	—	
50	Cons Paper	37⅞	37⅞	37⅞	
—	Cons Text	21½	21	—	
—	Consu Glass	12	11¾	—	
—	Comingo	40¼	40¼	—	
—	Coronation	175	175	—	
—	Corpex	7	7	—	
—	Couvr "A"	5¾	5¾	—	
—	Crain RL	30	30	—	
—	Cr Zell (A)	25c	25	—	
—	Denison	45½	44⅝½	—	
800	Dist Seag	31	31	31	
100	D Bridge	22	22	22	
—	Do Fasco	24	23⅝	—	
—	D Glass	14½	14	—	
—	Dosco	11	11	—	
—	D Stores	22	22	—	
—	Domtar	18¼	18¼	—	
—	Domtar P	19½	19½	—	
50	D Text	34½	34½	34½	
—	Donohue	8	7¾	—	
—	Du Pont	40	39½	—	
—	Du Pont P	81½	81½	—	
—	Dupuis A	7½	7½	—	
—	E Koot	29½	29½	—	
—	Electrolux	32½	32	—	
—	Falcon	93½	91	—	
—	Fam Play	26½	26½	—	
25	Fraser	27½	27½	27½	
—	Fr Pete	390	390	—	
—	G Dynam	56½	56½	—	
—	GS Wares p	93	93	—	
—	GL Paper	26½	26½	—	
—	Guar Trust	11¼	11¼	—	
—	Hdy Andy	6¾	6¾	—	
—	Harding A	40	39⅜	—	
—	Hk Sidd	460	460	—	
—	Hollinger	22¼	22⅛	—	
—	Home A	18¾	18¾	—	
—	Home B	20¼	18½	—	
—	Horne Pf	285	285	—	
—	H Smith p	37½	37½	—	
—	Hud Bay M	77½	77½	—	
25	HBC	16¼	16¼	16¼	
100	Husky Oil	12	12	12	
—	Imp Oil	53¼	53¼	—	
—	Imp Tob	14⅛	14⅛	—	
—	Ind Accep	21¼	21¼	—	
—	Inglis	8	8	—	
—	Inland NG	9¼	9¼	—	
25	Int Nickel	94	94	94	
—	Int Pap	30	29⅜	—	
200	Int Util	29¾	29¾	29¾	
50	Int Util Pr	31¼	31¼	31¼	
—	Inter PL	80	80	—	
—	Invest Gr A	13¼	13¼	—	
—	Labatt	17⅜	17¼	—	
—	Laur Fin	8	7¾	—	
—	Laur F 6¼	19	19	—	
—	Lewis	7¼	7¼	—	
—	Loblaw A	9⅛	9⅛	—	
—	Loblaw B	10	10	—	
—	Loeb M	13¾	13⅜	—	
100	MacKinn	19½	19½	19½	
—	MacLaren B	26	26	—	
—	MB & PR	26	26	—	
—	Marit Elec	24¼	24	—	
200	Marit Tel	20¼	20¼	20¼	
100	Massey F	35¼	35¼	35½	
—	McAllister	7¾	7¼	—	
10500	Marit Tel d	50	48	50	
—	Miron 6%	9¾	9½	—	
—	Mitch R A	12½	12	—	
—	Molson A	32½	32½	—	
—	Molson B	32½	32	—	
—	Mtl Loco	16	15⅜	—	
—	Mtl Trust	17¼	17¼	—	
—	Moore Corp	84½	84	—	
—	Morse R A	18	17⅝	—	
—	Mussens	8	8	—	
5000	NFLD Light	10¼	10¼	10¼	
25	Noranda	51¼	51¼	51¼	
500	North&CGas	27½	27½	27½	
50	NS LP	12¼	12½	12½	
—	Ocean Fish	11½	11	—	
—	Oilvie	13⅜	13⅜	—	
—	Oshawa A	25	25	—	
—	Pac Pete	12½	12	—	
—	Phillips C	32	31½	—	
—	Placer	25⅜	25⅜	—	
100	Pow Corp	11⅜	11⅜	11⅜	
—	Pow C 4¾	41¼	41¼	—	
—	Price Br	13½	13¼	—	
—	Price Pr	83¼	83¼	—	
100	QN Gas	12½	12½	12½	
—	Que Phone	22¼	22¼	—	
—	Reitman's	11¼	11	—	

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.	
—	Reitman's A	9½	9	—	
—	Rio Algom	22⅛	21½	—	
—	Rolland A	11¾	11¾	—	
—	Rothmans	26¾	26¼	—	
—	Royal T p	18⅝	18⅜	—	
—	St-L Cem A	31¼	31⅛	—	
—	St-L Corp A	93	92½	—	
—	Salada F	10	9¾	—	
—	Shell Can	21	20⅝	—	
—	Shell I p	26	25½	—	
—	Sher W	32½	32	—	
—	Shop Save	13¼	13	—	
—	Sicard	6	6	—	
—	Simpsons	28¾	28	—	
—	Soc GP	7⅛	7	—	
100	Sogemines	11¾	11¾	11¾	
—	Southam	36	36	—	
—	Steel Can	23¼	23½	—	
—	Steinbg A	23½	22¾	—	
—	Steinbg p	97	97	—	
—	Texaco C	59½	59	—	
25	T Fin A	10⅜	10⅛	10⅜	
—	Tr-C Corp	7½	7½	—	
—	Tr-C PL	32½	32	—	
—	Tr Mt PL	17¼	17⅛	—	
—	Un A A	16¼	15⅜	—	
—	Un Carbide	24½	24½	—	
—	Wajax	12¼	12	—	
100	Walk GW	30½	30½	30½	
1200	W Coast T	27	26¾	26⅞	
—	Weston A	19	19	—	
—	Weston B	22	21½	—	
—	Zeller's	25	24½	—	
—	Zeller's Pr	43	43	—	

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Ind.	13 S. pub.	7 Banq.	85 Comb.	8 Pap.
Clôture — 24 mai	159.08	138.26	119.39	151.44	114.79
Clôture — 20 mai	158.75	138.25	120.17	151.28	114.76
Sem. dernière	158.55	137.19	118.86	150.81	115.60
Mois dernier	167.74	146.40	121.92	159.34	120.21
Haut — 1966	171.39	158.41	132.91	164.02	129.44
Bas — 1966	158.55	137.19	118.63	150.81	114.76
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	118.03	147.25	112.39

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA			
3 Perpetuels	1965	73	74
4 1er avril	1967	98½	99¼
5 1er juillet	1970	97¾	98½
5½ 1er aout	1980	97½	98½
2¾ 15 juin	1968	96	96½
3¼ 1/2 juin	1976	82½	83½
4¼ 1/2 sept.	1972	92¼	93
5½ 1/2 oct.	1975	98½	99⅛
4½ 1/2 sept.	1983	87	87¾
5¼ 1 mai	1990	94	95
5½ 1 oct	1969	100	100¾
CNR 5½ 15 dec	1971	100	100¾
CNR 5¾ 1 jan.	1985	100	101
CNR 4½ 1 avril	1967	99	99¾
CNR 4 1 fev.	1981	82½	83½
CNR 5 oct.	1987	90¾	91½
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
A M F C	1987	91¼	92¼
BC Elect	1967	98¼	98¾
BC Elect	1989	93¼	94½
BC Elect	1977	97½	98½
Man Hyd	1988	91	92
N. B.	1989	92¼	93¼
NFLD	1985	89	90
N. S.	1985	91¾	92¾
Ont	1970	90	91
Ont.	1985	95½	96½
On. Hyd.	2¾	1968	94	95
Ont. Hyd.	5¼	1965	92¼	93¼
Que.	5½	1990	91½	92½
Que.	3	1969	91½	92½
Que	5¼	1987	89¼	90¼
Que. Hyd.	3¼	1974	81¾	82¾
Que. Hyd	5½	1988	91¾	92¾
Que Hy.	5	1995	84½	85½
Saskat.	5½	1985	94½	95¼
MUNICIPALITES				
Montreal 5¾ juin	1989	92½	93½
Tor Mt 5½ 15 juin	1985	94	95
Vanc 5¼ 15 juin	1977	92½	93½
Hamit 5¼ 15	1977	91¼	92¼
EMPRUNTS CONVERTIBLES				
Abitibi 4½	1966	99½	102
Brazil Tr 4½	1971	90	93
Cdn Petrofina 4	1972	88	90
Cdn Utilities 5¼	1977	135	—
Inland Cont 4½	1976	98	—
Int Nat Gas 5½	1977	90	93
Loblaw 4¼	1976	160	—
Lob Lease 5½	1973	99½	100
Pace Pete 5	1977	96	—
Simpson's 5	1976	207	—
Simpson's 5½	1979	133	—
TC Pipeline 5	1989	100	103
TC Pipeline 5	1988	130	135
Triad 4¼	1971	90	97
Utea Twn El 6¼	1981	117	—
W Coast 5½ xd	1988	110	113
INDUSTRIES			
Abitibi 6¾	1977	100	102
Algoma 5¼	1978	91	93
Aluminium 4½	1973	90½	91½
BP Tanker 6¼	1985	99½	100½
BA Oil 5½	1977	91	93
Can Cement 3⅜	1975	84	86
Can Br Alum 5¾	1980	95	96
CIL 5¼	1977	94¼	97¼
CPR 5	1983	87½	89
CP Foncier 5¾	1965	91	93
Dosco 6	1985	90	92
Dom Stores 5½	1985	95	96
Domtor 5¾	1990	91	92
Eaton Acc 5¾	1985	94	95
Imp Oil 3	1972	93	93
I A C 6½	1983	98	100
Ray Tr Mfg 6	1975	98	99
Raynat 6¼	1981	98¾	99¼
Shell Oil 5½	1977	98	100
St Law Corp 5	1978	90	91
Simpsons 4¾	1973	93	95
Traders Fin 5¼	1985	85	87
Woodward's 4¾	1985	95	96
Weston 5½	1983	91	93
SERVICES PUBLICS			
Ang Can Tel 6	1983	96	98
Alta G Tk 5¾	1985	94½	96½
Bell Tel 5¼	1984	96	98
Bell 3¾	1979	79	81
Bell 6¼	1978	100¼	102¼
Bell 5½	1982	93½	95½
Bow Pow 3¾	1980	79	81
Braz Tr 4¾	1970	93	—
BC Phone 5¼	1986	96	98
Calgary P 5¼	1982	96	—
Can Elect 4	1968	95	—
C West NG 5¾	1982	94	—
Can Gas 5¾	1984	94	—
Can Gas 5	1978	89	91
Gt Lakes 5¾	1977	95	97
Lakeland NG 6	1982	92	95
Marit El 5¾	1983	94½	—
NFLD & P 5½	1978	94	—
N Ont N Gas 5¾	1982	92	94
Northw Ut 5¾	1968	95	—
Que Nat Gas 5¼	1985	89	91
Que Nat 6	1988	92	94
Que Tel 5¾	1963	92½	—
TC Pipe 5.85	1987	92	94
Union G 5½	1977	93½	95½
IMMEUBLES			
Grant Coach 6	1978	94	—
Eaton R 3½	1968	94	96
Eaton 5	1978	89	91
Steinbg 6	1984	95½	97½
Loblaw's 5½	1983	92	—

dividendes

	Taux	Paiement	Enrg.
Belding-Corticelli (ord.)	$0.17½ tr.	1-8-66	30-6-66
Bethlehem Copper Corp.	$0.10 tr.	20-6-66	1-6-66
Ciments du St-Laurent "A" et "B"	$0.25 —	31-7-66	15-7-66
Gordon Mackay "A" et "B"	$0.12½ tr.	15-6-66	1-6-66
Jamaica Public Service (ord.)	$0.15 tr.	4-7-66	31-5-66
id. (7% priv.)	$1.75 tr.	4-7-66	31-5-66
Robinson Little (ord.)	$0.20 tr.	30-6-66	15-6-66
Scottish & York Holdings	$0.03½ — (X)	15-7-66	15-6-66
Viceroy Manufacturing	$0.12½ tr.	21-6-66	10-6-66
Victoria & Grey Trust	$0.12½ tr.	15-6-66	27-5-66
Weldwood of Canada Ltd	$0.12½ tr.	1-7-66	3-6-66

(X)—Sur les nouvelles actions fractionnées à 2 pour 1.

Hall prévoit une diminution des ventes de matériaux de construction au cours de 1966

Le président de la société Domtar Limited a déclaré que le manque de fonds hypothécaires au cours de 1966 entrainera probablement une diminution dans la vente des matériaux de construction.

Lors de l'assemblée annuelle de la société, M. W. N. Hall a précisé que ce manque de fonds est le résultat de notre économie généralement forte et du taux d'intérêt élevé sur les prêts ordinaires.

A ce sujet, il a affirmé que "par rapport à l'année 1965, l'on prévoit une diminution dans la construction de maisons, de l'ordre de 20,000 à 40,000 unités, soit de 12 à 25 pour cent".

Prenant la parole en anglais et en français, M. Hall a d'autre part exprimé l'avis que "l'industrie canadienne pourrait intensifier grandement son développement, si l'on pouvait remplacer le sectarisme et les zizanies d'ordre politique par des programmes d'évolution bien ordonnés et si, au cours des débats parlementaires, l'on pouvait faire preuve de plus d'objectivité, de tolérance et de modération".

M. Hall a, dans un autre domaine, qualifié de "modeste" la hausse de $5 la tonne qu'ont annoncée les producteurs de papier-journal de l'est du Canada, soulignant qu'elle atteint à peine 4 pour cent et représente "la première au cours d'une période de 10 ans durant laquelle le prix de la main-d'oeuvre a augmenté de 47 pour cent".

Léger déclin des cours à l'ouverture

La tendance des cours débute étroitement en baisse ce matin sur les Bourses de **Montréal.**

Le groupe le plus faible est celui des métaux. Inco, parmi les cuprifères, perd 1 point à 94 et Alcan, aux aciers, fléchit de ⅝ à 39½.

Parmi les services publics, CPR fléchit de ⅜ à 57 et Newfoundland Light perd ¼ à 10¼ sur une transaction de 5,000 actions Brinco gagne ⅛ à 5⅝.

Aux industrielles, Northern & Central Gas fléchit d'environ ⅝ à 27⅞ sur une transaction de 500 actions. Alliance Crédit fléchit de 5 cents à $1.15. Massey et Industrial Acceptance fléchissent de ¼ à 35⅝ et 21 respectivement. Walker-Gooderham perd ⅛ à 30½ et la banque de Montréal gagne ⅛ à 58½.

Aux minières, Augustus gagne 3 cents à 48 cents, et Agassiz 2 à 40 cents. Wisconsin perd 5 cents à 55 cents.

* * *

TORONTO — On notait des reculs aujourd'hui à l'ouverture à Toronto.

Parmi les principales valeurs, Union Carbide et Simpsons ont chacune reculé de ¼ à 24 et 28½ respectivement.

Pyramid a perdu ⅛ à 12⅜, chez les métaux. De son côté, Campbell Chibougamau a perdu 10 cents à $8.60.

Parmi les pétroles de l'Ouest,



Great Canadian Oil a fléchi de 1 point à 11⅞, dans le secteur des valeurs spéculatives, New Hosco a acquis 10 cents à $3.25 et Spooner 3 cents à $1.06.

* * *

NEW YORK — Une atmosphère de prudence semble régner et les cours sont inégalement en baisse en début de séance à Wall Street.

Ce ton de prudence est davantage accentué par le déclin de 12 pour cent dans les ventes de nouvelles automobiles.

General Motors perd 1 point, Chrysler une fraction mais Ford demeure inchangé.

Les "blue chips" suivantes fléchissent toutes d'une fraction : Du Pont, Standard Oil (New Jersey), American Tel., Texaco, NY Central, Sears, Roebuck et General Electric. Par contre Eastman Kodak hausse de 1 point.

* * *

LONDRES — Après un début de séance calme et prudent un bon intérêt se développe au Stock Exchange et la cote se raffermit sensiblement. Une demande soutenue émanant surtout de compagnies d'assurances, de banques et de fonds de placement encourage de nombreux gains aux industrielles. Les vedettes sont fermes et à 14h.45 l'indice du Financial Times s'inscrivait à 368.5 son plus haut niveau cette année, et une hausse de 2.6 points sur la veille.

* * *

PARIS. (AFL) — Le marché conserve d'excellentes dispositions. La fermeté est générale dans les compartiments de valeurs françaises et les premiers coups, longuement discutés, font souvent apparaître de nouvelles et sensibles plus-values sur les derniers cours de clôture.

cote des grains

24 mai 1966

Marché à terme :

WINNIPEG

LIN :

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	2.92⅜	2.92⅜	2.92⅜	2.92⅜
Juil.	2.96⅛	2.96⅛	2.96	2.96⅛
Oct.	3.01⅜	3.01⅜	3.01½	3.01⅜
Déc.	3.00½	3.00⅜	3.00½	3.00⅜

GRAINE DE COLZA :

Mai	2.75½	2.75¾	2.73½	2.72½
Juil.	2.75	2.75	2.72½	2.72½
Nov.	2.67	2.67	2.66	2.66¼

AVOINE :

Mai	90¼	90⅜	90¼	90¼
Juil.	90⅜	91	90⅜	90⅜
Oct.	90¼	90½	90¼	90
Déc.	—	—	—	88

ORGE :

Mai	1.30½	—	—	1.29⅜
Juil.	1.30⅜	1.30⅜	1.30¼	1.29⅞
Oct.	1.29	1.28¼	1.28½	1.28½
Déc.	—	—	—	1.26⅜

SEIGLE :

Mai	1.25	1.25⅛	1.24⅛	1.24⅜
Juil.	1.27⅛	1.27⅛	1.26⅛	1.26⅜
Oct.	1.31½	1.31½	1.31	1.30⅛
Déc.	1.32⅛	1.32⅛	1.31⅜	1.31⅞

Marché au comptant :

AVOINE : 2 cw 90⅜; ex 3 cw et ex 1 fourragère 87⅜; 1 fourragère 86⅜; 2 fourragère 83⅜; 3 fourragère mélangée 57.

ORGE : 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.30⅜; 2 cw 2-rang 1.28⅜; 3 cw 6-rang 1.29⅜; 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.28⅜; 2 fourragère 1.25; 3 fourragère ei.22.

SEIGLE : 1 et 2 cw 1.24⅛; 3 cw 1.19⅛; 4 cw 1.09⅛; ergoté 1.04⅛; sur voie 1.24⅛.

LIN : 1 cw 2.02⅛; 2 cw 2.87⅛; 2 cw 2.62⅛; sur voie 2.92⅛.

GRAINE DE COLZA : No 1 Cdn 2.75⅜; No 2 Cdn 2.80⅜.

Marché du lin : Prix comptant 2.80⅜.

CHICAGO

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
BLÉ :				
Juil.	1.64⅞	1.64	1.62⅛	1.63⅛
Sep.	1.66⅝	1.63⅞	1.65¼	1.65½
Déc.	1.71½	1.71½	1.70⅝	1.70½
Mars	1.74½	1.74⅝	1.73⅜	1.73⅝
MAIS :				
Juil.	1.27½	1.27⅝	1.26⅝	1.27
Sep.	1.25¼	1.25½	1.24⅝	1.25
Déc.	1.22½	1.22⅝	1.22	1.22¼
Mars	1.26½	1.26⅝	1.25⅞	1.26
AVOINE :				
Juil.	69¼	69⅜	68¾	68¾
Sep.	69⅞	69⅞	69⅛	69½
Déc.	71¼	71⅜	71¼	71½
Mars	72	72¼	72	72¼
SEIGLE :				
Juil.	1.23¼	1.23¼	1.22	1.22½
Sep.	1.25¾	1.26	1.24¼	1.25
Déc.	1.29⅛	1.29⅛	1.28⅛	1.28⅜
Mars	1.32⅜	1.32¾	1.31⅛	1.31⅝
FEVES SOYA :				
Juil.	3.10¼	3.11⅜	3.08⅛	3.08⅛
Août	3.07½	3.08½	3.05⅛	3.05¾
Sep.	2.86½	2.89¼	2.86¾	2.86½
Nov.	2.81¼	2.81⅞	2.78⅝	2.78⅞
Jan.	2.84⅛	2.85½	2.82½	2.82⅝
Mars	2.88¾	2.89	2.85¾	2.85¾

denrées AGRICOLES

Montréal (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Oeufs : prix moyens en carton une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants : extra gros 52.7, A-gros 50.4, A-moyen 48.6, A-petits 47.1.

Beurre : arrivages courants 92 points 58; 93 points 59.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc en gros 42, colore, 42¼.

Pommes de terre : prix de gros, I.P.E. $4 à $4.15 les 75 livres, $2.75 I.P.E. $4 à $4.10 les 75 livres, $2.75 livres, N.-B. $2.30 à 2.45 les 50 livres, 44 à 47 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation no 1 en sacs : 18 à 19, procédé par rouleau, no 2 en sacs : 15 à 16½, autre catégorie pour nourrissage 14 à 14½. Poudre de lait de beurre pour nourrissage 13 à 13⅜ ; poudre de petit lait, 3 à 3¼ cents.

Cours du dollar

MONTREAL (ouverture) — Le dollar américain vaut $1.07⅛ en devises canadiennes.

La livre sterling est cotée à $3.00½.

NEW YORK — Le dollar canadien vaut en devises américaines, $0.92 29/32.

La livre sterling gagne 5/64 à $2.79 3/16.

Devises étrangères

Source : Nang	Can	Nationale
Afrique du Sud	dand	1.51
Allemagne	Mark	.2681
Argentine	Peso	.0038
Australie	Dollar	1.200
Autriche	Schilling	.0418
Belgique	Franc	.0217
Brésil	Escudo	.00050
Chili	Escudo	.2434
Danemark	Couronne	.1537
Espagne	Peseta	.0180
France	Franc	.2197
Hollande	Florin	.2968
Italie	Lire	.001724
Japon	Yen	.002977
Mexique	Peso	.0862
Norvège	Couronne	.1505
Nouvelle-Zélande	Livre	2.9930
Pérou	Sol	.0404
Suède	Couronne	.2090
Suisse	Franc	.2485
Tchécoslovaquie	Couronne	.1500
Venezuela	Bolivar	.2401

Cote de l'or

LONDRES. (PC) — Cote de l'once d'or fin en argent américain au marché libre de l'or européen : $35.13 1/20 (251 shillings, 8 pence).

PARIS (PC) — Le Napoléon, ancienne pièce d'or française de 20F, cote $44.50 au marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce américaine de $10, vaut 168.00F au marché libre de l'or européen.

NEWYORK au comptoir

24-5-66

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Chng Net
ACF Ind	5100	48	47	47	— ⅛
Address	8500	69	67⅛	67½	+1
Allegany	2600	11⅜	11⅜	11⅜	+ ¼
Allis Ch	18800	32¾	31⅝	31¾	—
Alcan Alm	8100	37¾	37¼	37¼	+ ⅛
Amerada	29100	82½	81	81½	+ ½
Am Can	7500	53¼	51⅞	52⅞	+ ¾
Am Cyan	9200	38⅝	38	38½	+ ½
Am Home	11900	74¾	72⅝	73	+ ½
Am Mot	33300	9¼	8⅞	9	+ ⅛
Am Smelt	4700	65⅛	64	64⅞	+1½
Am Std	3700	21	20¾	20¾	— ¼
Am Sugar	2800	28⅜	27¾	28¼	+ ½
Am Tel	81200	55⅛	55⅛	55¼	
Am Tob	17200	34¼	33⅝	34¼	+ ½
Amsted	900	44½	44	44½	+ ¼
Ancnda	12300	88	86	86	— ½
Armco Stl	7800	55⅜	55	55	+ ¼
Armst Ck	6700	58¼	57¾	57⅞	— ⅛
Avco Corp	14400	26	25⅜	25½	+ ¼
Babcock	4300	33	32	33	+1⅛
Balt Ohio	500	34½	34½	34½	+ ⅛
Beth Steel	19700	33	32⅛	32⅜	
Boeing	36100	67½	65¾	66¾	+2⅛
Borden	43	38¼	37½	38	— ⅛
Borg War	3000	44⅜	43⅞	44¼	— ⅛
Bos Edison	2900	40⅞	40	40⅜	+ ⅛
Brunwk	26500	9⅜	8⅞	9	+ ⅛
Burl Ind	22900	42⅜	41¼	42⅛	+ ⅜
Burrghs	85700	65⅞	62⅜	62⅞	— ⅜
Calumet	10800	43⅞	42¾	43⅛	+ ⅛
Campbl RL	1100	21¾	21½	21¾	+ ⅛
Camp Soup	9900	30	29⅛	29⅜	— ⅛
Can Dry	800	25⅜	25	25	— ⅛
Can Sou Ry	110	54	54	54	— ½
Cdn Brew	1000	7¼	6⅞	6⅞	— ⅛
CPR	2900	53⅜	52¾	52¾	+ ⅛
Cease Jl	7400	25⅝	24⅝	25¼	+ ⅜
Cater Tr	19600	44¼	43½	43½	— ⅛
Celanese	6100	76¾	75¾	76¼	+ ⅞
Ches Ohio	2800	72⅞	71¾	72⅞	+1
Chrysler	48100	43⅜	41⅞	43¼	+1⅛
Cities Sv	6600	42⅞	42⅞	43⅛	+1
Clark Eq	4300	29⅛	29	29	+ ½
Clevite	800	46⅜	45	46⅜	+1⅛
Coca Cola	3900	78½	77¾	78	+ ½
CBS	15200	54½	53¾	53¾	+ ¼
Col S Oh

Inscrits à T.-Rivières

CE SOIR

PREMIERE COURSE
— AMBLE — Cond. 1 — $300

1 Rapid Rise,	N. Dumont
2 Adam Spangler,	F. Robitaille
3 Billy Everett,	R. Grenier
4 Sawmill Gloria,	G. Lachance
5 Dern Hardy,	R. Dumont
6 Meadow Lad,	M. Leclair
7 Northwood Cash,	M. Lévasseur
8 Cycle Adios,	A. Rivard

DEUXIEME COURSE
— TROT — Cond. 9 — $350

1 Swansea,	R. Grenier
2 Barland,	J.-C. Corbin
3 Success Nana,	F. Robitaille
4 Gloomy Day,	N. Dumont
5 Canadian Rea,	R. Dumont
6 Dandy Averill,	G. Villeneuve
7 J. Worthington,	J.-C. Martineau
8 Fedor Dick,	P. Filion

TROISIEME COURSE
— AMBLE — Cond. 1 — $300

1 Kokomo's Star,	J.-C. Corbin
2 Will Frost,	C. Savignac
3 Hal Dean,	R. Grenier
4 Meadow Reward,	P. Hébert
5 Raceway Chris,	A. Rivard
6 Flying Bel,	G. Côté
7 Miss Minton,	N. Dumont
8 Handy Ibaf,	M. Lévasseur

QUATRIEME COURSE
— AMBLE — Cond. 4 — $350

1 Jolie Betty,	G. Villeneuve
2 Carol A. Colby,	S. Dubord
3 Jay Talley,	H. Ouellet
4 Lina M. Vonian,	J.-J. Martineau
5 Nellie Herbert,	J.-C. Corbin
6 Spree,	A. Rivard
7 Edgewood Eva,	P. Hébert

CINQUIEME COURSE
— TROT — Cond. 10 — $450

1 Freeland,	R. Cyrenne
2 Trusty Lass,	W. Plourde
3 Lash Hanover,	A. V. D. Paelt
4 Ben Resent,	G. Guay
5 Royal Ruth,	R. Paquin
6 Patoka Ed,	L. Ouellette
7 Guy Put Jr,	P. Laroche
8 Rosebud Belle,	H. Ouellet

SIXIEME COURSE
— AMBLE — Cond. 5 — $400

1 Roger Adios,	G. Perreault
2 The G. Winchell,	J. Chabot
3 Iole Van Peter,	C. Savignac
4 True Jack,	R. Gélinas
5 Freight Orbit,	J.-J. Martineau
6 Fritzie F. Mor,	A. Rivard
7 Mr Hushby,	J. Quessy

SEPTIEME COURSE
— AMBLE — Cond. 3 — $350

1 Chuck Peters,	J.-C. Corbin
2 Willow Brook N.,	R. Quessy
3 Toddy Pointer,	P. Lefebvre
4 Drummond Gene,	G. Dumont
5 Norma B,	P. Hébert
6 Eric Is Boy,	R. Grenier
7 Calumet Cash,	A. Rivard
8 Widower Gold,	G. Lachance

HUITIEME COURSE
— AMBLE — Cond. 8 — $550

1 Desmond's Son,	R. Dumont
2 Hickory Vampi.,	W. Plourde
3 Doctor Abbe,	P. Hébert
4 Miss Champion,	J.-C. Corbin
5 Colonel Walt,	J. Quessy
6 Widower Von,	F. Robitaille
7 Eddie Mason,	A. Rivard
8 Oak Glen,	R. Quessy

NEUVIEME COURSE
— AMBLE — Cond. 3 — $350

1 Gertie G,	J.-P. Gauthier
2 Nip Abbey,	G. Villeneuve
3 Southampton,	P. Courteau
4 Sponky,	V. Gagnon
5 Philippe Bel,	C. Rocheleau
6 Miss McWay,	L. Dubé
7 Henley Adam,	R. Quessy
8 Sekiwese,	A. Rivard

DIXIEME COURSE
— AMBLE — Cond. 2 — $300

1 Honest Pick,	C. Savignac
2 Marshall Blue,	J.-C. Corbin
3 Darwin G,	R. Paquin
4 Docteur Vet,	R. Beaudoin
5 Buckeye Pick,	G. Guay
6 Pineclap,	R. Quessy
7 Linda Scott,	R. Bardier
8 Little Phil,	P. Hébert

Inscrits à Sherbrooke

CE SOIR

COURSE ECOLE
TROT AMBLE — COND. 2 - 3 - 4
$100

1—Stase Boy, R. Jutras
2—Rices G. Dream, I. Jutras
3—Miguette, A. Rouleau
4—Bobinette Ibas, G. Robichaud
5—Tony Abe, M. Vallières
6—Sine Bakie, G. Roy

PREMIERE COURSE
AMBLE — $200

1—Direct Express, H.-F. St-Denis
2—Dennis Ansu, R. Trudel
3—Little Bete, H. Lepage
4—Le Doidat, C. Sévigny
5—Love Lu Palis, I. Jutras
6—Miss Valentine, F.S. Kidd
7—Jone Glen, D. McKissey

DEUXIEME COURSE
AMBLE — COND. $225

1—Ellen Hebert, G. Lefebvre
2—Eldor's Richeman, Gilles Jutras
3—North Wood Cannon, H. Lepage
4—Good Will Express, I. Jutras
5—Mississaga, G. Robichaud
6—Shelby, T.-F. Nadeau
7—Diane's Lady, Larry Mosher

TROISIEME COURSE
CONDITION — $200

1—My Dream, I. Jutras
2—Joey Butler, Marcel Marcoux
3—Miss Chippy, Gilles Jutras
4—Drummond Tip, Ralph Babbin
5—Adios Petrina, N. Lachance
6—Sep Pine, F. St-Denis

QUATRIEME COURSE
AMBLE — COND. — $200

1—Norma's Dream, Gilles Jutras
2—Earl Adios, G. Robichaud
3—Kita Clap, J. Perron
4—Purletta, I. Jutras
5—Deda, F. Côté
6—Rocky Spirit, André Morin
7—Adios Whitney, C. Grenier
Eligible :
Reno Ibas, D. McKenney

CINQUIEME COURSE
AMBLE — COND. — $250

1—Twilight Star, F. St-Denis
2—George Lewis, C. Chabot
3—Sonny Buble, G. Robichaud
4—Anita Adios, F. Desrochers
5—Kate Peters, G. Surprenant
6—Indian Melody, H. Lepage
7—Prince Lou, I. Jutras

SIXIEME COURSE
AMBLE — COND. — $275

1—Sir Velvet, Guy Jutras
2—Lou Direct, C.-R. Lafond
3—Audry Boy, G. Robichaud
4—Hope's Star, M. Leroux
5—Super Kwight, H. Lepage
6—Jean Clap, H.-F. Brochu
7—Pershing's Lad, C. Mathieu

SEPTIEME COURSE
AMBLE — COND. — $250

1—Sarmview Mir, C. Chabot
2—Adios Vicky, G. Roy
3—Jacquot, C. Sévigny
4—Timeridge Adios, F. Desrochers
5—Pipe Gr. Dream, C. Mathieu
6—Kady Ibat, G. Robichaud
7—Nat's Son, Malo

HUITIEME COURSE
TROT — COND. — $200

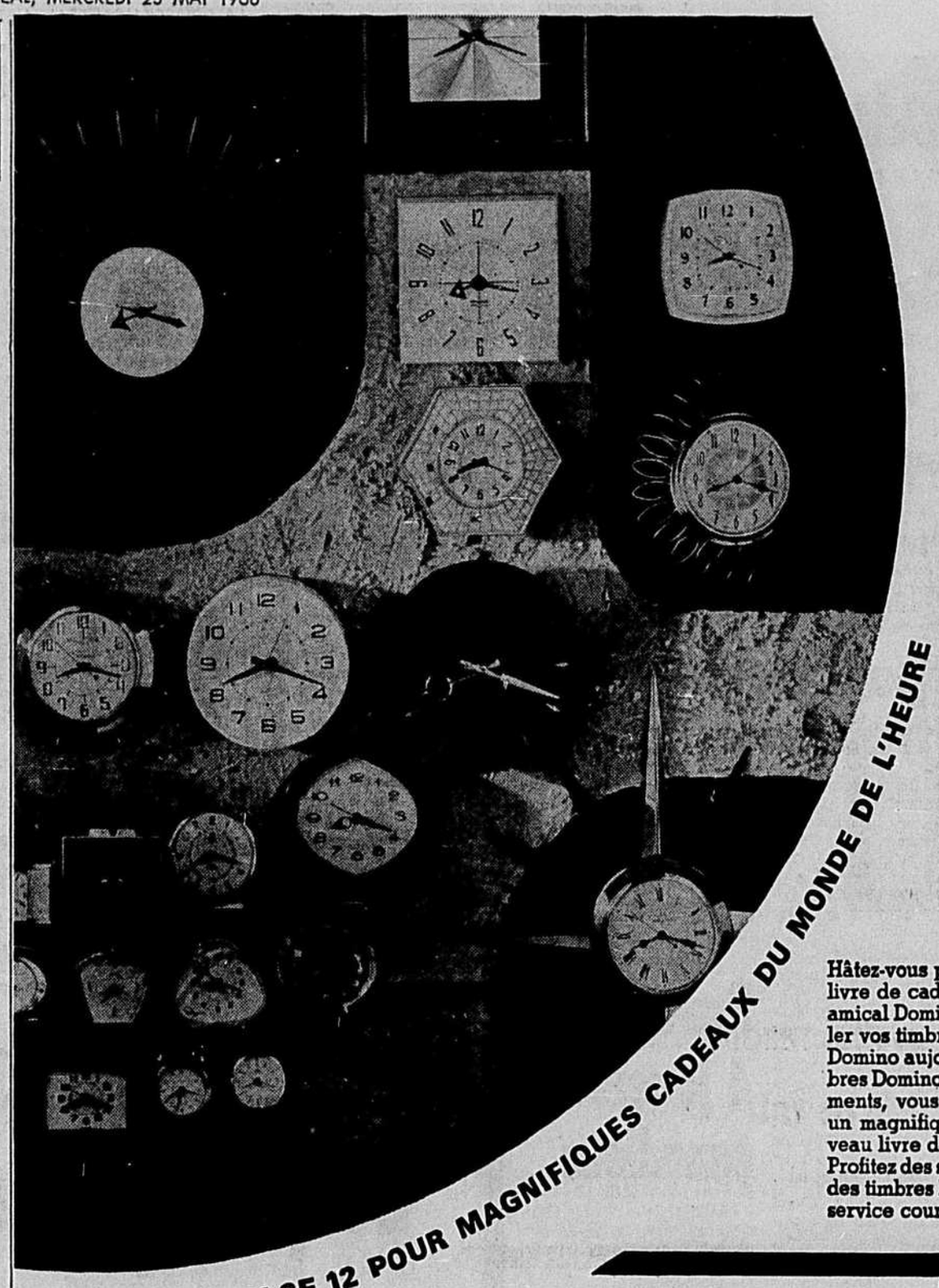
1—Lorenz Vonian, A. Fontaine
2—C. Steele, C.-O. Surprenant
3—North Wood Battle, G. Surprenant
4—Donover, C. Dennett
5—Audeniat, R. Jutras
6—The Mixer, Gilles Jutras
7—Dulligan, F. Desrochers
Eligibles :
Miss Francine, C.-F. Côté
High Trend, F. St-Denis

NEUVIEME COURSE
AMBLE — PREFERE — $350

1—Admiral Express, G. Robichaud
2—Santa Glory, S. Fabi
3—Miss Mironack, C. Grenier
4—Flare Wick, F. Brochu
5—Dudley Counsel, G. Pelletier
6—Billy Pin, A. Morin

DIXIEME COURSE
AMBLE — COND. — $200

1—Armbro Carmen, I. Jutras
2—Donato Ibas, J. Lefebvre
3—Golden Arrow, S. Fabi
4—T. Bird, B. Hébert
5—Lucy C. Harvester, A. Beaudoin
6—Lasal Direct, C. Chabot
7—Green Dale, G. Roy
Eligibles :
Baby Sandwich, A. Rouleau
Princess Mar Mic, J. Jutras



VOIR PAGE 12 POUR MAGNIFIQUES CADEAUX DU MONDE DE L'HEURE

TOUS SONT D'ACCORD AU

"C'est BON!"

Hâtez-vous pour recevoir une copie du nouveau merveilleux livre de cadeaux des timbres Domino! Il vous attend à votre amical Dominion, ainsi que les nouveaux livrets pour accumuler vos timbres Domino! Commencez à accumuler les timbres Domino aujourd'hui! Chaque fois que vous échangez des timbres Domino pour des cadeaux gratuits ou des certificats d'aliments, vous devenez automatiquement éligible pour gagner un magnifique BONI GRATUIT de votre choix dans le nouveau livre de cadeaux Domino! Visitez Dominion maintenant! Profitez des splendides aubaines de qualité Dominion! Recevez des timbres Domino gratuits avec chaque achat et profitez du service courtois et amical du Dominion!

GAGNE LE MAGNIFIQUE CADEAU GRATUIT



Mme F. H. RICHARDSON
5783 Côte-St-Luc, Mtl 29

TOUT EST GARANTI!

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture le 28 mai au Dominion de l'Ile de Montréal, Longueuil, St-Lambert, St-Vincent de Paul, Valleyfield, Beauharnois, St-Eustache, Répentigny, St-Jérôme, Ste-Agathe, Ste-Adèle, Chomedey, Beloeil et St-Jean d'Iberville.

DOMINION STORES LIMITED

100 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat
COMMANDE de $5.00 ou PLUS
Lundi seulement le 30 mai au Dominion de l'Ile de Montréal et des environs

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
avec coupon et achat de FRANKFURTERS "DOMINO" Paquet 1 lb
Se termine mardi 31 mai au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
avec coupon et achat de BOLOGNE "HYGRADE" 24 oz
Se termine mardi 31 mai au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
avec coupon et achat de CORNED BEEF "SHOPSY'S" Cry-o-Vac 2-3 lbs
Se termine mardi 31 mai au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
avec coupon et achat de POMMES "McINTOSH" Surchoix du Québec 5 lb ou plus
Se termine mardi 31 mai au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
avec coupon et achat de OIGNONS Jaunes No 1 Sac 2 lb
Se termine mardi 31 mai au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
avec coupon et achat de TOMATES No 1 De la Floride Celle 2 lbs
Se termine mardi 31 mai au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
avec coupon et achat de ARACHIDES SALEES "NUTSWEET" Pqt 24 oz
Se termine mardi 31 mai au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
avec coupon et achat de Soupe "Calelli" Poulet-Nouilles Env. 25¢
Se termine mardi 31 mai au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
avec coupon et achat de Breeze bleu Format Géant ou Familial
Se termine mardi 31 mai au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
avec coupon et achat de Détergent liquide "SWAN" Rég. ou Géant
Se termine mardi 31 mai au DOMINION

EXTRA SPÉCIAL!

SACS DE THÉ "RICHMELLO" ORANGE PEKOE Paquet de 90 sacs 79¢

LAIT EVAPORE 6 boites 16 oz $1.00
"CRINO" — BAS PRIX SPECIAL!

SOUPE AYLMER 6 boites 10 oz $1.00
POULET NOUILLES ou RIZ ou aux CHAMPIGNONS

NECTAR de PRUNE Boite 19 oz 10¢
"BRIGHT'S"

MARMELADE 4 pots 12 oz $1.00
A L'ORANGE "COTTEE"

BIERE D'EPINETTE 3 bout. 30 oz 35¢
"ALLAN'S" (PLUS DEPOT) SPECIAL!

En vente à Dorval, 875 Curé Labelle, Chomedey
4265 est, Jean-Talon — 6825 Côte-des-Neiges



CUIT SUR LES LIEUX!
GATEAU ETAGE
BON-BON au CITRON
Epargnez 20¢ Chacun 49¢



SURTOUT À CAUSE DE LA VIANDE!

La plupart des gens (et surtout les papas) font leurs emplettes en pensant à leur famille. Les aliments qu'ils aiment sont les aliments que vous achetez. Le temps et l'effort dépensés à faire les achats, à choisir soigneusement et judicieusement les produits dans les limites de votre budget, sont toujours bien appréciés par les éloges que vous font les membres de votre famille. Un grand nombre de papas font aussi l'excursion hebdomadaire au DOMINION — et, vous croiriez en les voyant au département des viandes, qu'ils font une découverte eux-mêmes . . . si l'on juge la façon avec laquelle ils causent avec le commis-boucher au sujet de la qualité, de la tendreté, de la saveur et du bon goût des viandes Dominion . . . mais vous connaissez bien aussi ces avantages. Si le chef de famille chez-vous n'a pas encore fait cette découverte . . . donnez lui le plaisir de connaître les viandes de qualité DOMINION dès cette fin de semaine. Il appréciera encore plus votre bon flair pour les découvertes.



VENTE DE BOEUF!

BIFTECK RONDE COMPLETE DESOSSEE **RÔTI de CROUPE** "SILVERSIDE" 79¢ lb

Epargnez 10¢ la livre sur ces spécieux non annoncés tel que: T-Bone, Côtelettes de boeuf, Bifteck délicatisé ou Surlonge.

ROTI POINTE SURLONGE DESOSSE ET ROULE — VIEILLI A LA PERFECTION — LA LIVRE 99¢

BIFTECK de RONDE HACHE FRAIS A CHAQUE HEURE — IDEAL POUR LE GRIL BAR-B-Q — LA LIVRE 79¢

JUS de TOMATES "LIBBY'S" DE FANTAISIE — Boite 48 oz 39¢ — BAS PRIX SPECIAL! — 4 BTES 20 OZ 69¢

FÊVES au LARD BRUN FONCE DANS LA SAUCE AUX TOMATES "LIBBY'S" — 2 BTES 15 OZ 45¢

ALIMENTS pour CHIENS "SOCIETY" SAVEURS ASSORTIES — SPECIAL! — 3 BTES 15 OZ 55¢

PAPIER de TOILETTE "BALLET" BLANC — ROSE — JAUNE — Pqts 4 rouleaux 53¢ — SPECIAL! — 3 PQTS 2 ROUL. 79¢

ARTICLES POUR LA MAISON!

DETERGENT OMO 20¢ DE RABAIS PAQUET GEANT 80¢

DETERSIF LUX Liquide — 8¢ de rabais — Format géant 79¢

SAVONS LUX Pour votre toilette — 15¢ de rabais — 6 pains rég. 79¢

ESSUI-TOUT "Kleenex" assortis — 2 roul. 150 53¢

EPICERIE EN VEDETTE!

SHORTENING CRISCO POUR FRIRE-ROTIR ou VOS PATISSERIES Boite 3 livres $1.31

BONBONS Gelée ou Fèves à la gelée Sac 1 lb 39¢ "Enchantment" assortis

PAIN AUX RAISINS "Richmello" — pains 12 oz 2/43¢

CAFE RICHMELLO Frais moulu au moment de l'achat — Sac 1 lb 85¢

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS avec coupon et achat de CEREALES "NOURIC" Bte 14 oz 49¢ — Se termine mardi 31 mai au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS avec coupon et achat de SPAGHETTI Chef Boy-Ar-Dee. Boulettes de viande. Bte 15 oz 35¢ — Se termine mardi 31 mai au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS avec coupon et achat de BEEF-A-RONI "CHEF BOY-AR-DEE" Bte 15 oz 35¢ — Se termine mardi 31 mai au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS avec coupon et achat de SARAN WRAP Roul. 12" x 50' 41¢ — Se termine mardi 31 mai au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS avec coupon et achat de Breuvage à l'orange "CORONATION" Bout. 64 oz 59¢ — Se termine mardi 31 mai au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS avec coupon et achat de Empois "Niagara" Vaporisateur 15 oz 69¢ — Se termine mardi 31 mai au DOMINION

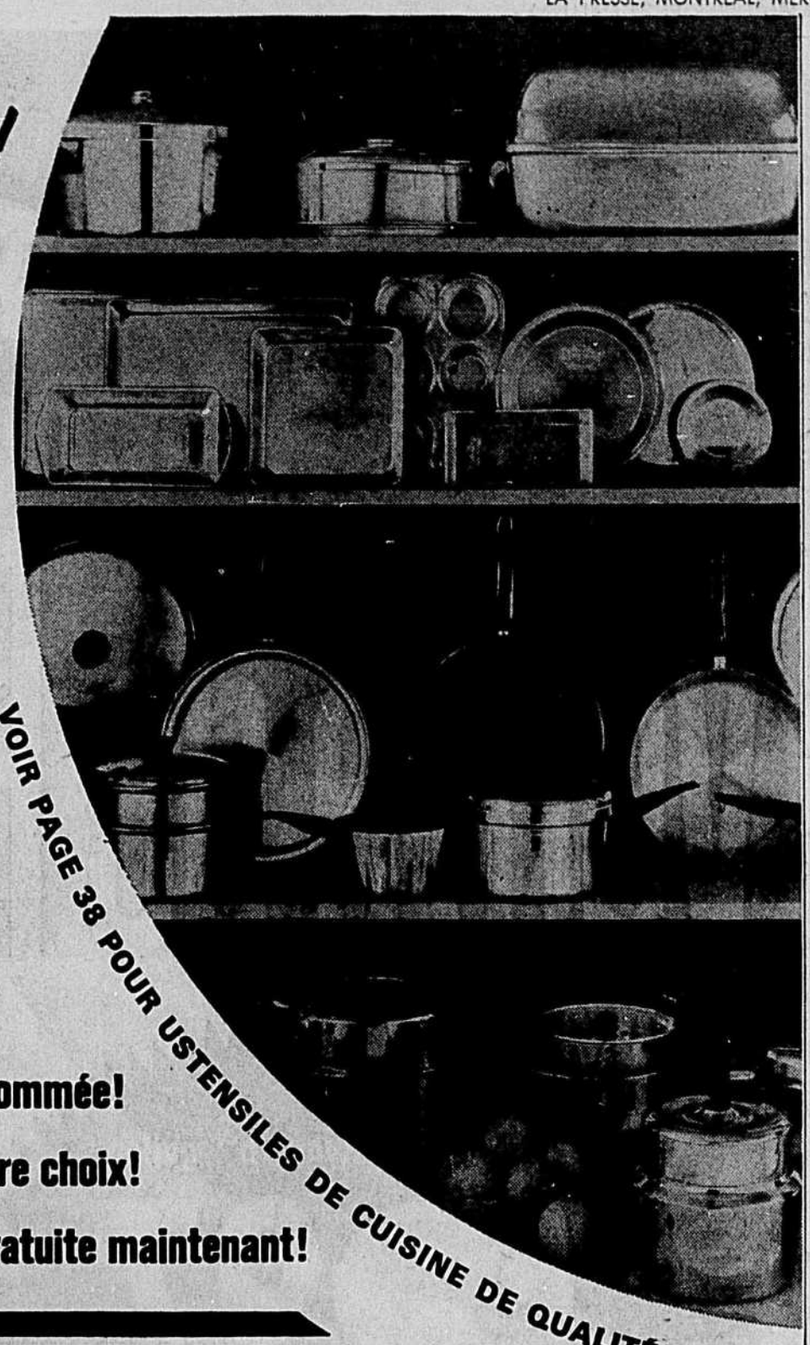
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS avec coupon et achat de Purée de tomates "CORONATION" Bte 6 oz 2/33¢ — Se termine mardi 31 mai au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS avec coupon et achat de Patates blanches Entières "SEACLIFF" Bte 20 oz 2/45¢ — Se termine mardi 31 mai au DOMINION

SUJET DU NOUVEAU LIVRE de CADEAUX DOMINO!

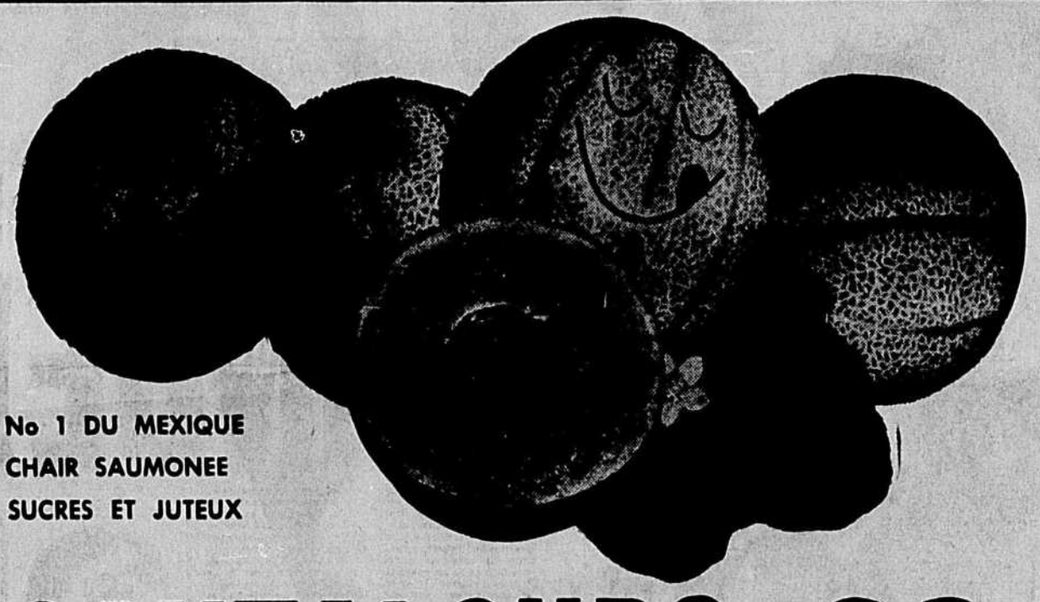
magnifique GRATUIT

"



VOIR PAGE 38 POUR USTENSILES DE CUISINE DE QUALITÉ

- Plus beau et volumineux que jamais!
- Articles de qualité renommée!
- Plus de 1200 magnifiques cadeaux!
- Gagnez l'article de votre choix!
- Quelque chose pour tout le monde!
- Obtenez votre copie gratuite maintenant!



No 1 DU MEXIQUE
CHAIR SAUMONEE
SUCRES ET JUTEUX

CANTALOUPS GROS FORMAT 45 — 29¢
DELICIEUX SERVIS AVEC DE LA CREME GLACEE!

MAÏS EN ÉPIS SPECIAL! 6 EPIS POUR 49¢
GRAINS ENTIERS — JEUNES ET TENDRES DE LA FLORIDE

CONCOMBRES FRAIS 2 POUR 29¢
DES SERRES DE L'ONTARIO — LONGS ET VERTS

HARICOTS VERTS LA LIVRE 29¢
FRAIS DE LA LOUISIANE — JEUNES ET TENDRES

CHAMPIGNONS FRAIS BOITE 1 CHOPINE 39¢
"SLACK'S" No 1 BLANC NEIGE — SUCCULENTS AVEC BIFTECK

MÉLANGES À GÂTEAUX 2 PQTS 19 OZ 89¢
Assortis — "DUNCAN HINES" — 9 délicieuses saveurs SPECIAL!

MAÏS en GRAINS NIBLETS 5 BTES 14 OZ $1.00
Maïs en crème ou Haricots jaunes "GREEN GIANT" SPECIAL!

OLIVES COCKTAIL 3 POTS 12 OZ $1.00
Marinades Chow — Chow ou Gherkins "CORONATION"

BISCUITS SANDWICH 4 PQTS 13¼ OZ $1.00
Coco — Vanille — Monaco ou Fudge "LIDO" SPECIAL



EXCLUSIF AU DOMINION!
BAS PRIX SPECIAL!
PAQUET DE 12
2 POUR 49¢
Ordinaires sucrés ou cannelle

FAITES BON ACCUEIL A L'AGENT RECENSEUR ET soyez du nombre au Canada

COCKTAIL de FRUITS Bte 28 oz 53¢
DE CHOIX "DOMINO"

PAIN de BLE 2 pains 24 oz 39¢
ENTIER OU CONCASSE "RICHMELLO"

FROMAGE TRANCHE Pqt 16 oz 67¢
"DOMINO"

BREUVAGES GRAND PRIX 6/49¢
EN CANETTES — SAVEURS ASSORTIES, 10 OZ

variété d'aliments congelés

CHOUX BRUXELLES Pqt 10 oz 29¢
"DOMINO" DE FANTAISIE

MAIS en GRAINS Pqt 2 lb 49¢
ENTIERS "DOMINO"

JUS D'ORANGE 4 btes 6¼ oz 95¢
CONCENTRE "DOMINION"

CHAUSSONS Pqt 10¼ oz 49¢
AUX FRUITS ASSORTIS "PEPPERIDGE"

MARGARINE
"BLUE BONNET" Vite Color 2 pqts 1 lb 73¢

CAFÉ MELITTA
MOUTURE EXTRA FINE
BOITE 1 LIVRE $1.29

VEDETTES D'ARTICLES DIVERS

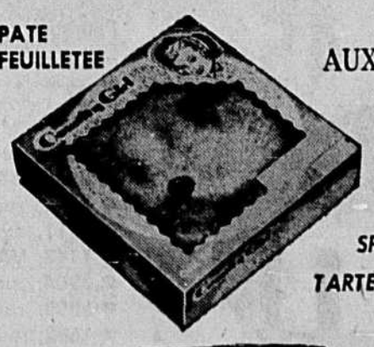
SEAU à GLACE Chacun 99¢
ISOLANT LEGER AVEC COUVERCLE

GLACIERE Chacune 1.99
PORTATIVE, LEGERE, FORMAT FAMILIAL

SAC à PIQUE-NIQUE 1.98
COULEURS ET MOTIFS VARIES

DENTIFRICE STRIPE Grand tube 35¢
A L'HEXACHLOROPHENE EPARGNEZ 4¢

TARTES Country Girl
PATE FEUILLETEE



AUX CERISES
UNE AUTRE EXCLUSIVITE DOMINION!
SPECIAL! TARTE 24 oz. 49¢

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — avec coupon et achat de BEURRE D'ARACHIDE "RICHMELLO" Pot 16 oz 43¢ — Se termine mardi 31 mai au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — avec coupon et achat de FROMAGE en Tranche "DOMINO" Ordinaire, fort ou piment. Pqt. 8 oz 2/70¢ — Se termine mardi 31 mai au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — avec coupon et achat de CREME CAPILLAIRE "BRYLCREEM" gros tube 85¢ — Se termine mardi 31 mai au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — avec coupon et achat de SHAMPOOING 'HALO' Format Economique, rég. ou sec 1.49 — Se termine mardi 31 mai au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — avec coupon et achat de NETTOYEUR pour les VITRES "WINDEX" Vaporisateur 15 oz 59¢ — Se termine mardi 31 mai au DOMINION

"C'est magnifique!" DOMINION

Nouvelles de la Palestre

Escrime :

Une forte équipe d'escrimeurs de la Palestre Nationale prendra part au Championnat du Canada, qui se déroulera en fin de semaine, à Ottawa. Le tournoi se déroulera aux trois armes, au sabre, à l'épée et au fleuret, et durera trois jours, demain, dimanche et lundi.

L'équipe "Les Mousquetaires de la Palestre" est formée de : (chez les hommes) Carl Schwende, Jacques Charron, Alex Shamie, Madge Conyd, Gérard Agoues, G. Nebel, Michel Joffre et Aldo Beusadours.

Pour les combats au fleuret, l'équipe du centre Cherrier est formée de : Mme Jeanne Gilbert, Ginette Mongeau et Nicole Boucher.

Lors du championnat provincial féminin disputé dernièrement, ce tournoi a été gagné par Fleurette Campeau, du club Immaculée-Conception, suivie de Jeanne Gilbert, de la Palestre, et Gilain Gray, de l'Université de Montréal.

Badminton :

Le club des adolescents de la Palestre prend part actuellement à une compétition de badminton. Dans des rencontres disputées au début de la semaine, P. Provost a défait J.-René Croteau en deux sets consécutifs par 15-4 et 15-2, puis Pierre Provost et fait subir le même sort à Joseph Menna par des comptes de 15-4 et 15-13.

Tournoi de quilles

Le 5e tournoi annuel des ligues de quilles de la Palestre se déroule présentement au centre Cherrier. 29 équipes sont enregistrées à ce tournoi éliminatoire.

Le président du tournoi, Paul-Emile Miron, nous informe qu'au cours des premières éliminations, Mlle M. Savard, de l'équipe Satellite d'André Douville, a réussi le plus haut simple, avec 226, tandis que chez les hommes Jean-Paul Barrette, de l'équipe "Les Joyeux Copains", du capitaine C. Provost, a réussi le plus haut simple, avec 211.

Le plus haut triple, chez les dames, est de 479 pour Mme H. Barrette de l'équipe "Les Joyeux Copains", et chez les hommes M. Denis, de la ligue "Les Fleurs" a remporté le plus haut triple, avec le pointage de 600.

Des 29 équipes inscrites, 13 seront éliminées en fin de semaine. Une bourse de $500.00 sera divisée entre les quatre premières équipes, au plus haut simple homme et femme et au plus haut triple homme et femme.

Formation d'une ligue de fastball à Ville de Laval

Une nouvelle ligue de fastball de calibre intermédiaire "A" est présentement en formation à Laval. Déjà plusieurs équipes ont demandé leur affiliation à cette ligue qui se dirige vers un avenir fructueux. L'on sait qu'à Laval, le nombre d'équipes et de ligues de fastball a augmenté considérablement et l'on est en train d'y établir la plus formidable organisation sportive au Québec.

Les gens de tous les âges et de tous les calibres pourront participer aux activités organisées par le service de la récréation. Laval deviendra d'ici très peu le centre du sport et du conditionnement physique au Québec.

Le directeur du service de la récréation, Arthur Lessard, travaille ardemment à la réalisation d'un programme qui assurera une participation massive aux différentes activités athlétiques et sportives préparées par son service.

Les ligues de fastball, balle-molle et "slow pitch" font partie de ce programme qui procurera aux jeunes et aux moins jeunes un loisir sain et un bon délassement.

Brault restera président de la ligue Récession

VALLEYFIELD (J. D. G.) — M. Jean-Louis Brault a été réélu président de la ligue Récession de Valleyfield incorporée, lors de la sixième assemblée générale annuelle de ses quelque 200 membres, lundi soir, au chalet du club de golf de cette ville. MM. André Leduc et Louis Lalonde ont été réélus directeurs, tandis que M. Jean-Guy Gaudreau (proposé par le comité de nomination) s'est désisté en faveur de M. Pierre Leduc, qui fut élu. M. Gaudreault cumule déjà les fonctions de président du club National dans la ligue de crosse du Québec, et tout laisse prévoir que ses ennuis ne sont pas terminés.

L'exécutif de la ligue de hockey Récession, dont le minimum d'âge de ses membres est de 27 ans, a de plus adopté deux importants changements à sa constitution. Un premier, prévoit la formation d'un comité englobant les quatre instructeurs du circuit, avec un joueur de leur choix, afin d'équilibrer les équipes. Un autre comité, formé de trois membres non-joueurs, verra à faire observer la discipline et les règlements en vigueur.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ | Montréal, mercredi 25 mai 1966 / saint Grégoire VII, pape / 82e année, No 120 / 8 cahiers / 84 pages / La météo : Ensoleillé / Minimum : 50 / Maximum : 75

Grève des vétérinaires : une partie de la viande n'est pas inspectée • En page 67

Barrette démissionne

L'ex-premier ministre québécois abandonne son poste d'ambassadeur à Athènes afin de publier ses mémoires

OTTAWA. (PC) — M. Antonio Barrette, ancien premier ministre du Québec, vient de présenter sa démission comme ambassadeur du Canada en Grèce afin d'être en mesure de publier un livre qui soulève déjà une forte controverse et qui constitue ses mémoires politiques.

La démission de M. Barrette sera probablement en vigueur d'ici quelques semaines.

L'ancien chef de l'Union Nationale a soumis le manuscrit du premier tome de ses mémoires au ministère des Affaires extérieures. On a alors fait savoir à M. Barrette qu'il ne pourrait conserver son poste d'ambassadeur et publier un volume traitant d'un des aspects de la politique canadienne.

Le premier tome des mémoires de M. Barrette doit être lancé demain par la maison Beauchemin.

Dans ce premier volume, M. Barrette critique l'attitude de M. Jean-Jacques Bertrand, le bras droit de M. Johnson au cours de la présente élection provinciale.

L'ancien militant au sein de l'Union Nationale formule également plusieurs critiques à l'endroit du trésorier du parti, durant la période Duplessis, M. Gérald Martineau.

M. Barrette, qui aura 67 ans jeudi, a succédé à feu M. Paul Sauvé comme premier ministre du Québec en 1960. Aux élections de juin, la même année, le parti libéral remportait la victoire. Il avait été ministre du Travail depuis 1944, avant d'être choisi comme chef de son parti, au cours d'un caucus tenu après la mort du premier ministre Sauvé.

Le gouvernement Diefenbaker l'a désigné par la suite ambassadeur du Canada en Grèce, en 1961.

Un informateur du ministère des Affaires extérieures a dit que M. Barrette a accompli une excellente besogne comme ambassadeur. Mais on l'a prévenu qu'il était incorrect pour un fonctionnaire de publier des écrits sur des sujets controversés.

Un reporter de Radio-Canada a interrogé hier 3 anciens dirigeants de l'Union nationale, MM. Gérald Martineau, Antonio Talbot et Jos D. Bégin mais ces derniers ont refusé catégoriquement de commenter le lancement des mémoires de M. Barrette. M. Bégin a déclaré pour sa part qu'il se réserve le droit d'émettre une opinion lorsqu'il aura pris connaissance de ce fameux premier tome des mémoires.

"Un simple hasard", dit Beauchemin

Pour sa part le représentant de la Maison Beauchemin, a affirmé qu'il s'agit d'un simple hasard si ces mémoires sont lancées en pleine campagne électorale.

Il a précisé que le comité de lecture de Beauchemin a reçu le manuscrit il y a un certain temps, mais il n'a fourni aucune date. Il a de plus déclaré qu'aucune pression gouvernementale ou autre n'a été faite tout au long de l'impression de ces mémoires. Enfin il a expliqué que si l'ouvrage en question soulève une controverse politique, ce n'est pas la responsabilité de Beauchemin qui n'a fait, en somme, que servir un client.

En dernière heure

Un confrère du matin publie dans son édition d'aujourd'hui quelques passages des mémoires de M. Barrette. Il est principalement question dans ces quelques passages des reproches adressées par M. Barrette à Jean-Jacques Bertrand, député de Missisquoi, de ne pas l'avoir soutenu contre MM. Gerry Martineau et J.-D. Bégin. L'auteur accuse M. Bertrand, bras droit de M. Johnson, d'être le principal responsable des difficultés que lui opposèrent l'organisateur-chef du parti, M. Bégin et le trésorier de l'UN, M. Martineau lorsqu'il tenta de soustraire la caisse électorale à l'emprise de quelques dirigeants du parti. M. Barrette s'en prend aussi à MM. Martineau et Bégin relativement à leurs méthodes de financement du parti.



M. Antonio Barrette

Lesage se fâche et s'empare d'une pancarte de grévistes

par François Trépanier

QUEBEC. — Le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, a eu une violente altercation, ce matin, dans la capitale provinciale, avec des membres du Conseil syndical des professionnels à l'emploi du gouvernement provincial qui faisaient du piquetage devant les édifices du Parlement.

La discussion a même été animée au point qu'à un certain moment M. Lesage a arraché des mains d'un gréviste une pancarte qui disait : "Qui s'instruit, s'appauvrit !"

L'incident s'est déroulé vers huit heures près de la porte de la bibliothèque du Parlement alors que M. Lesage faisait son arrivée pour présider une réunion des membres du cabinet provincial.

Se retirant de son automobile, M. Lesage, visiblement de mauvaise humeur, s'est approché des grévistes qui étaient près de 75. Il leur a demandé d'abord si leurs négociations avec le gouvernement étaient toujours rompues. Les professionnels lui ont fait savoir que non.

Puis, apercevant la pancarte, M. Lesage s'est saisi de celle-ci et l'a pliée en deux, et d'une voix irritée, il a demandé en même temps au gréviste qui la portait: "Vous croyez à ça, vous, qui s'instruit, s'appauvrit".

Le gréviste a répondu en haussant les épaules: "Il y a des plombiers et des électriciens qui gagnent plus que moi."

Les mots ont continué de fuser. On a abordé ensuite la question du piquetage. M. Lesage a dit : "C'est honteux ce que vous faites là. C'est pas professionnel . . . Je ne suis pas fier de mes professionnels . . ."

La réponse est venue du tac au tac. Un gréviste a fait remarquer: "C'est peut-être réciproque . . ."

Exaspéré par la discussion, le chef du gouvernement provincial s'est finalement engouffré dans le Parlement pour vaquer à ses occupations.

La semaine dernière, un incident du même genre s'était produit devant le Parlement. Les femmes des grévistes avaient alors discuté avec M. Lesage. Celles-ci font du piquetage devant le Parlement tous les mercredis, depuis le 9 mai.



photo Michel Gravel, LA PRESSE

M. Jean Lesage a poursuivi sa tournée électorale hier dans quelques circonscriptions de la région métropolitaine. Il s'est notamment arrêté dans le comté d'Huntingdon, le temps de faire un peu de politique ... et de faire rire à pleines dents ce groupe de "très jeunes" venus le rencontrer.

Les loisirs et l'agriculture au cours secondaire

— Lesage

par Gilles Daoust

DORION. — Le ministère de l'Education a décidé d'étendre son action, de façon concrète, à deux nouveaux champs de l'enseignement, soit ceux de l'agriculture et des loisirs.

Le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, parlant, en compagnie du candidat de Vaudreuil-Soulanges, M. Paul Gérin-Lajoie, devant quelque 450 citoyens de Dorion, a en effet annoncé hier :

— la transformation de l'école Saint-Polycarpe de Dorion en une institution polyvalente dispensant l'enseignement agricole.

— l'organisation, dès septembre prochain à la cité des Jeunes de Vaudreuil, de cours de techniciens en loisirs et sports.

"Il faut, a dit le premier ministre, organiser l'instruction des jeunes agriculteurs dans les écoles polyvalentes du Québec. L'enseignement agricole qui pourra être offert dès le secondaire pourra assurer le renouvellement de la main-d'oeuvre spécialisée dont nous avons besoin."

Selon M. Lesage, l'intégration de l'enseignement agricole à l'intérieur du système à options du secondaire polyvalent permettra aux étudiants de choisir les cours qui conviennent le mieux à leurs intérêts et qui correspondent le mieux à l'économie de la région dans laquelle ils ont été élevés et où ils voudront vivre.

"L'enseignement profession-

Voir LOISIRS en p. 2

Kierans a royalement menti : un vote pour l'UN n'est pas un vote contre l'assurance-santé

— Daniel Johnson

par Claude Turcotte,
envoyé spécial de LA PRESSE

JOLIETTE. — "M. Eric Kierans a royalement menti à la population du Québec, lorsqu'il a dit qu'un vote pour l'Union nationale était un vote contre l'assurance-santé."

M. Daniel Johnson, chef de l'Union nationale, parlait hier soir à Joliette, devant environ 1,200 personnes. Visiblement ennuyé par la chaleur, le député de Bagot a prononcé un discours sur un ton moins vigoureux que ceux des derniers jours, en Abitibi et au Saguenay.

Un des seuls moments où il a vraiment haussé la voix fut lorsqu'il a relevé une déclaration récente du ministre de la Santé, M. Kierans.

M. Johnson a d'abord pris la précaution de s'excuser auprès de son auditoire, avant de lancer son démenti. Il a précisé que le programme de son parti prévoyait l'établissement d'un régime d'assurance-santé, dont l'administration serait confiée à une régie autonome.

"La différence entre le régime d'assurance-santé prôné par les libéraux et le nôtre, c'est que dans le premier cas les petits paient pour les millionnaires, et dans le second, les riches paient la grosse part", a-t-il commenté.

Par ailleurs, M. Johnson a

Voir MENTI en p. 2

Piquets de grève dans les ports mais reprise ce matin des négociations

par Pierre Perrault

Les six sections de l'Association internationale des débardeurs qui ont interrompu le travail depuis le 9 mai dernier ont voté unanimement pour la poursuite d'une grève légale. Ils ont commencé à dresser des lignes de piquets dès 8 h. ce matin pendant que leur comité de négociations se préparait à rencontrer celui des armateurs au bureau du médiateur fédéral, le juge René Lippé. De son côté, la Fédération des armateurs du Canada a révélé que ses membres ont accepté de ratifier les recommandations du médiateur.

Au cours de la journée d'hier, les 4,200 débardeurs qui composent les six sections de Montréal, de Québec et de Trois-Rivières se sont prononcés catégoriquement pour la tenue d'une grève. Les débardeurs ont émis leur opinion lors de réunions générales qui ont eu lieu dans les trois villes mentionnées. Contrairement aux suggestions présentées

Voir PIQUETS en p. 2

La campagne ÉLECTORALE

Le RN en guerre contre les journalistes

Le Ralliement national s'est lancé, hier, dans de violentes diatribes contre les journalistes. Pendant qu'un des chefs conjoints du parti accusait les journalistes de "cochonner" (sic) son parti, l'autre déplorait que la profession journalistique soit devenue un refuge de l'Armée du Salut pour les ratés d'autres professions. Enfin le même parti accuse le leader du RIN d'imposture, déclare que c'est un "miracle" qu'il présente autant de candidats pour le scrutin du 5 juin et accuse les vieux partis d'avoir voulu le tuer dans l'oeuf.

Le RIN est satisfait

Le Rassemblement pour l'indépendance nationale, lui, se dit débordé d'enthousiasme par les résultats de sa campagne jusqu'ici. D'autre part, M. Pierre Bourgault s'est moqué hier de la politique libérale au sujet du français prioritaire. Pour M. Lesage, a-t-il dit, c'est le mettre au-dessus de l'anglais sur les panneaux de signalisation.

Le ministère des Sports

Le candidat unioniste dans Gouin, Gérard Gosselin, dit que son parti est prêt à créer immédiatement un ministère des Sports et qu'un document de 400 pages sur la question a déjà été préparé. De son côté, M. Daniel Johnson a répondu à l'accusation de M. Kierans selon laquelle un vote pour l'UN est un vote contre l'assurance-santé.

Lesage rabroue Cauchon

Le premier ministre Lesage a par ailleurs profité de sa visite dans Beauharnois pour rabrouer le maire Cauchon de Valleyfield, lequel, avec l'appui du député libéral fédéral, se présente contre le député libéral sortant Cadieux sous l'étiquette indépendante.

Enfin Réginald Martel et Claude Gendron continuent à analyser le climat électoral du Québec. Martel analyse la situation dans Charlevoix, le Lac Saint-Jean et Roberval tandis que Gendron analyse celle qui prévaut dans Châteauguay et Beauharnois. (On lira leurs commentaires en page 75).

A cause du Vietnam, la Suède refuse des armes aux Etats-Unis

STOCKHOLM (Reuter) — La Suède refuse de vendre des armes aux Etats-Unis à cause de la politique américaine au Vietnam, apprend-on aujourd'hui de sources sûres.

Un porte-parole du gouvernement suédois a toutefois refusé de confirmer ou de démentir ce rapport.

Une source américaine, par ailleurs, dit que plusieurs délégations des Etats-Unis, en tournée en Suède en vue d'y acheter des armes, ont appris que le gouvernement suédois avait décidé de ne plus permettre d'envoi de fournitures militaires aux Etats-Unis.

Selon cette même source américaine, la décision du gouvernement suédois aurait été prise à cause de l'engagement militaire américain au Vietnam.

En 1956, le premier ministre Tage Erlander avait déclaré au parlement que la Suède n'exporterait pas d'armes aux pays impliqués dans un conflit armé, et des observateurs politiques considèrent que c'est là la raison fondamentale de la décision qui vient d'être prise.

L'opposition américaine veut la vérité sur le Sud-Vietnam

—page 43

Un seul groupe semble s'opposer à la vente de Québec-Téléphone

par Claude Beauchamp,
notre envoyé spécial

RIMOUSKI — Un coup de théâtre a marqué le début des audiences de la Régie des services publics ce matin à Rimouski. Dès l'ouverture de la séance, Me Jacques Deslisle, procureur d'un groupe d'actionnaires qui s'opposent à la vente des actions de Québec-téléphone détenues par Sogebry à Anglo Telephone Company a soulevé la question de savoir s'il n'y avait pas lieu de soulever une cause de récusation du fait que trois régisseurs siégeant actuellement sur le banc se sont déjà prononcés dans un jugement antérieur sur le contrat qui a été signé entre Sogebry et Anglo Canadian.

Le premier ministre de la province a fait approuver par la Chambre une loi annulant le jugement rendu le mois dernier par la Régie pour cause de vice de procédure.

Une longue discussion juridique a suivi l'intervention de Me Deslisle. Le juge Louis-F. Cantin, qui préside les audiences, a alors fait remarquer qu'il était dans les habitudes de la régie de reprendre l'étude de cas sur lesquels elle avait déjà statué.

Me Deslisle, après la reprise de la séance, qui avait été suspendue pour quelques minutes, a décidé de ne pas présenter de motion pour cause de récusation et de permettre ainsi à la Régie de poursuivre ses audiences. De fait, il semble que la famille Trottier, de Québec, représentée par Me Deslisle, sera le seul témoin à se présenter devant la Régie pour s'opposer à la ratification du contrat de vente entre Sogebry et Anglo-Canadian. Les six membres de la Régie se sont rendus à Rimouski pour statuer sur la requête présentée par Sogebry pour approbation de la vente d'actions ordinaires de Québec-Téléphone à Anglo-Canadian. Au cours des audiences qui selon toute apparence se poursuivront jusqu'à jeudi, une douzaine de corps publics, chambres de commerce, municipalités, etc... présenteront des mémoires au régisseur et tous, semble-t-il, se prononceront en faveur de la requête.

Les agents de la PP remettent à vendredi le vote de grève totale

DRUMMONDVILLE — Quelque 600 membres de l'Association des policiers provinciaux du Québec ont décidié hier soir de suspendre jusqu'à vendredi leur décision de faire la grève. Ils se réuniront de nouveau vendredi soir pour entendre un autre rapport de leurs négociateurs et "si on continue de tourner en rond", comme on a dit hier soir, ce sera la "grève totale".

L'impatience des agents de la police provinciale est à son paroxysme. C'est par souci de demeurer encore dans la légalité qu'un vote de grève précédemment proposé a été transformé en une "motion de référence", ce qui reportait la décision à plus tard.

Par ailleurs, l'assemblée générale a décidé d'envoyer un télégramme aux ministres qui se réunissent aujourd'hui en conseil, à Québec, pour leur expliquer les trois propositions de l'association tendant à la reconnaissance syndicale, à la soumission pour discussion de tous les problèmes résultant des relations entre la Sûreté et les agents et les sous-officiers, et la soumission des problèmes non réglés à un juge nommé par le ministre de la Justice.

Dans une lettre qu'il a fait parvenir la fin de semaine dernière aux procureurs de l'association, le ministre de la Justice, M. Claude Wagner, annonçait que vendredi prochain, il serait en mesure de soumettre une "décision importante pour l'avenir de la Sûreté provinciale."

Dans leur télégramme au conseil des ministres, les membres de l'APPQ mettent les ministres en demeure de ne pas se laisser leurrer avec une "Loi de la police", copiée sur celle de la province d'Ontario. "Ce qu'il nous faut, c'est la reconnaissance de notre association", ont proclamé plusieurs membres.

Voir PP en page 2

Une bombe a fait exploser l'année dernière l'avion du Pacifique canadien

OTTAWA. (PC) — Le ministère des Transports annonce que la cause probable de l'écrasement en juillet dernier d'un appareil des Canadian Pacific Airlines près de 100 Mile House, en Colombie-Britannique, a "été l'explosion d'un engin qui a entraîné la désintégration de l'appareil".

Une enquête a en effet démontré qu'une "explosion s'était produite dans le cabinet de toilette de gauche, à l'extrémité arrière de l'appareil".

"L'explosion a été d'une telle force qu'elle ne peut avoir été causée par une substance inhérente à l'appareil."

Les six membres de l'équipage et les 46 passagers que transportait l'appareil de type DC-6B ont perdu la vie dans cet écrasement.

Les enquêteurs, qui ont rassemblé les débris du quadrimoteur et ont examiné tous les autres éléments susceptibles d'intérêt se rapportant au vol de l'appareil, n'ont pu retenir aucune autre cause. L'avion se dirigeait de Vancouver à Whitehorse, au Yukon.

Ils affirment que l'équipage possédait toutes les qualifications requises et que l'appareil était en parfait état à son départ de Vancouver.

Le rapport note "qu'on a relevé les traces d'une substance explosive sur des débris provenant du cabinet de toilette de gauche sans identifer cette substance toutefois.".

SOMMAIRE

Annonces classées / 69 à 73, 76 à 82
Bandes dessinées / 54
Courrier "Que faire ?" / 20
Décès, naissances, etc. / 83
Des mots et des phrases / 10
Editorial / 4
Education / 52
Finance / 56, 57
Horoscope / 16
Jardinage / 58
Loisirs et récréation / 54, 55
Mots croisés / 73
Nouvelles internationales / 43, 48, 49
Nouvelles nationales / 25 à 31
Radio et télévision / 68
Spectacles et concerts / 50, 51
Sports / 59 à 66
Sur les quais / 47
Tribunaux / 11, 14
Vie féminine / 18 à 24
Vie mondaine / 19
Vie syndicale / 67
Votre médecin / 32

Les professionnels nient qu'ils veuillent "envahir" le comté de M. Lesage

QUEBEC (par F.T.) — Le président du Conseil syndical des professionnels à l'emploi du gouvernement provincial, M. André Marcoux a qualifié, à midi, de démagogiques les propos du député de l'Union Nationale de Bellechasse, M. Gabriel Loubier, propos selon lesquels les professionnels envahiraient le comté du premier ministre Jean Lesage pour provoquer sa défaite le 5 juin.

Les propos de Me Loubier sont tout à fait déplacés et laissent croire à la démagogie, a dit M. Marcoux.

"Les professionnes de la fonction publique n'ont pas l'intention de faire de la politique sous aucune forme puisqu'ils sont des fonctionnaires à l'emploi du gouvernement, qu'ils sont honnêtes, sérieux et qu'ils croient à la démocratie."

M. Loubier avait dit s'appuyer sur une information des plus sérieuses en faisant sa déclaration.

"Les professionnels, a ajouté M. Marcoux, sont décidés à poursuivre leur bataille non pas contre un parti politique mais contre leur employeur.

"Il est évident, a déclaré enfin M. Marcoux, que la majorité des professionnels de la fonction publique réside dans le comté de M. Lesage, mais ces professionnels ont suffisamment de maturité pour pouvoir voter eux-mêmes selon leur conscience et non suivant des directives syndicales."

PIQUETS

SUITE DE LA PAGE 1

par le juge Lippé samedi dernier, le vote dans chacun des cas s'est fait à main levée et sans la surveillance des officiers du ministère fédéral du Travail.

A l'issue de l'assemblée de la section 375 de Montréal, le président du syndicat des débardeurs, M. Paul Asselin, a révélé que l'arrêt de travail pourrait durer encore longtemps mais que ses hommes étaient des gaillards tenaces et solidaires.

Vu que le vote a été déclenché sept jours après la remise officielle du rapport de la commission de conciliation au ministre fédéral du Travail, la grève est devenue légale en vertu des dispositions de la loi fédérale des relations industrielles. Les débardeurs ont donc maintenant le droit de dresser des piquets dans le port pour inviter qui de droit à appuyer leur grève.

Pour sa part, le syndicat des employés du port de Montréal (élévateurs à grain) a déclaré qu'il n'a donné aucune directive à ses membres relativement au respect ou à la violation de ces lignes de piquets. Un dirigeant de ce syndicat a néanmoins révélé avoir entendu dire que les membres préféreraient se rendre au bureau-chef du port pour signaler leur présence sur les lieux plutôt que de "provoquer des incidents fâcheux ou des rixes inutiles." "Ils n'entendent pas se chicaner avec les débardeurs" nous disait ce représentant.

Ce matin, toutefois, les employés du port n'ont pas été empêchés de se rendre au travail vu que les lignes de piquets des débardeurs n'avaient pas encore été mises sur pied au moment de leur entrée au travail. Au retour du diner, ils n'ont pas pu pénétrer sur le terrain du port étant donné que les débardeurs leur ont refusé l'admission de la même façon qu'ils ont empêché les camions de venir s'approvisionner dans les élévateurs à grain. Quelques incidents mineurs ont eu lieu. Le principal accrochage s'est produit au coin des rues Nicolet et Notre-Dame où la police de Montréal a dû intervenir de façon préventive.

Par ailleurs, le juge Lippé, qui agit comme médiateur entre les débardeurs et les armateurs, a convoqué les deux parties à une réunion conjointe qui devait se dérouler ce matin à son bureau de la rue Cathcart. Les parties ont appris la nouvelle hier après-midi par la voie d'un télégramme que le juge faisait parvenir à leur comité de négociations respectif. Elles ont immédiatement confirmé leur présence au rendez-vous fixé par le juge.

Le médiateur a souligné le fait que les armateurs et les débardeurs devaient être mis en présence les uns des autres lors de la réunion de ce matin. "Après avoir pris connaissance du résultat du vote des débardeurs, nous avons décidé de réunir les opposants pour voir s'il n'y a pas une autre approche qui puisse mener à la solution du problème. En médiation, quand une formule ne fonctionne pas, il faut recourir à une autre" de prétendre le juge Lippé.

Le secrétaire du syndicat des débardeurs, M. Adrien Lemoine, n'a pas tardé à commenter la nouvelle. "Il est temps que la Fédération des armateurs consente à nous rencontrer face à face, a dit M. Lemoine. Si ceci s'était produit il y a deux semaines, la situation qui existe actuellement aurait déjà été réglée de façon définitive."

Comme le voulait la rumeur que nous mentionnions dans notre édition d'hier, la Fédération des armateurs du Canada a annoncé officiellement que "malgré certaines hésitations surmontées dans l'intérêt national, elle avait accepté les propositions faites le 21 mai par le juge René Lippé."

Par ailleurs, le président de l'Association internationale des débardeurs, M. Teddy Gleason, de New York, a donné aujourd'hui à toutes les sections de l'Amérique du Nord qui sont membres de l'Association l'ordre de refuser de décharger les navires détournés des ports de Montréal, de Québec et de Trois-Rivières. Les trois conditions posées par M. Gleason lundi dernier pour l'émission d'un tel ordre ont été remplies par le syndicat : vote de grève pris par les six sections, grève légale et demande formelle au président.

Maintien des injonctions intérimaires des armateurs

par Jean Dénéchaud

Indépendamment des négociations qui sont actuellement en cours dans la grève des débardeurs, un débat a eu lieu, ce matin, sur la demande d'injonction présentée par trois compagnie d'armateurs (Clark Steamship Ltd., Maritime Agency Inc. et Canada Steamships Lines) contre l'Association internationale des débardeurs, section 375, pour se plaindre qu'on empêche le chargement et le déchargement des navires.

Me Philippe Cutler, procureur des débardeurs, a eu recours à une procédure préliminaire, celle de contester les affidavits déposés à l'appui des trois demandes d'injonction.

Le juge Philippe Lamarre, de la Cour supérieure, après avoir entendu le signataire de l'un des affidavits, le gérant de la compagnie Clark, a pris l'affaire en délibéré et décidera si les affidavits sont suffisants pour l'octroi des demandes d'injonction.

Il a maintenu les injonctions intérimaires au 1er juin et a déclaré qu'il rendra jugement entre-temps sur la suffisance des affidavits.

Les requêtes en injonction allèguent divers incidents qui se seraient produits dans le port, à certains hangars des trois compagnies requérantes. Des groupes se seraient présentés, à certains endroits, les 9 et 10 mai, lors de l'arrêt de travail et auraient incité les débardeurs qui y travaillaient à cesser leur besogne.

Me Cutler s'est attaqué au bien fondé des affidavits. Si ces documents ne sont pas valides, et si, par conséquent, ces affidavits, affirmant qu'on a empêché le travail, qu'on a eu recours à l'intimidation et qu'on a commis des actes de violence ou qu'on a incité les gens à en commettre, n'existent pas, pourquoi continuer le débat, s'est demandé Me Cutler.

Le seul témoin entendu a été M. Jean-Paul Gamache, gérant de la compagnie Clark, l'un des signataires des affidavits. M. Gamache a témoigné qu'il avait eu une connaissance personnelle de certains faits, car il était sur les quais au moment de l'arrêt de travail. Un grand nombre d'autres faits allégués dans les requêtes résultent de déductions.

C'est alors que Me Cutler a soutenu qu'une jurisprudence constante établit qu'en matière d'injonction, on exige de la personne assermentée une connaissance personnelle des faits.

Me André Forget, c.r., qui avec Me Julien Chipman représentait les trois compagnies d'armateurs, a affirmé que les affidavits étaient suffisants. On demande au tribunal, a-t-il déclaré, d'empêcher que certains actes soient exécutés et on déduit par ce qui s'est passé qu'il y a un danger d'intimidation, de violence, etc. On demande que certains incidents ne se produisent plus.

Les déductions contenues dans les requêtes sont raisonnables et proviennent de faits constatés, les affidavits sont amplement suffisants. Contrairement à Me Cutler, il soutient que dans les circonstances le oui-dire est permis et que la déduction de faits prouvés est valable.

Le juge Lamarre a pris la contestation en délibéré et a continué l'instruction des demandes d'injonctions à la date précitée.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 50

Maximum demain : 75

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal, Ottawa et Québec :** Ensoleillé, températures normales aujourd'hui et demain ; vents d'ouest de 20 milles tombant la nuit. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal, 50 et 75 ; Ottawa et Québec, 45 et 75.

Pontiac - Témiscamingue, Abitibi, Laurentides et Mauricie ; région du lac Saint-Jean : Ensoleillé sauf nuages et averses très dispersées l'après-midi, aujourd'hui et demain. Températures normales. Vents du sud-ouest de 20 milles tombant la nuit. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, Sainte-Agathe, La Tuque et Chicoutimi, 45 et 70 ; Rouyn, Noranda et Val d'Or, 45 et 65.

Cantons de l'Est : Nuageux et chaud, puis éclaircies après-midi ; demain, ensoleillé, températures normales. Vents du sud-ouest de 20 milles tombant la nuit. Minimum cette nuit et maximum demain : Sherbrooke, 45 et 75.

Régions de Rimouski, de Gaspé, de la baie Comeau et des Sept-Iles : Nuages, averses très dispersées cessant ce soir ; demain, ensoleillé, sauf quelques intervalles nuageux l'après-midi, moins chaud. Brises légères tournant demain aux vents du sud-ouest de 15 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Rivière-du-Loup, 45 et 70 ; Mont-Joli, 45 et 65 ; Gaspé et Baie Comeau, 40 et 65 ; Sept-Iles, 40 et 60.

PP

SUITE DE LA PAGE 1

L'un des avocats de l'association, Me Phil Cutler, a carrément réclamé la démission du ministre de la Justice, M. Wagner, à cause du manque de responsabilité dont ce dernier avait fait preuve avec l'association qui groupe 2,000 des 2,200 agents de la PP. "Il est évident que M. Wagner ne comprend pas vos problèmes", a-t il dit devant un auditoire qui semblait alors décidé à faire la grève.

Seuls quatre membres ont par la suite approuvé la résolution réclamant la démission du ministre. Le vent a tourné lorsque des membres ont fait valoir que cette résolution, à cause des élections provinciales prochaines, aurait une allure électorale.

C'est Me Cutler qui a demandé aux agents de la PP de suspendre leur décision de faire la grève, car il s'est dit confiant que les ministres, s'ils ont un rapport fidèle qui leur est soumis aujourd'hui par M. Wagner, accepteront d'accorder la reconnaissance de l'association.

La plupart des policiers, étaient venus de Montréal. Très peu de Québec (on a dit "pas un"). Ils étaient favorables dans une forte proportion, au début de l'assemblée, à une grève immédiate. Plusieurs se posaient la question : "M. Wagner veut-il attendre après les élections du 5 juin ?" (Un membre dans l'assistance a crié, en entendant cette question : "Il ne sera plus là !)

Incidemment, M. Wagner et le directeur de la police provinciale, M. Adrien Robert en ont pris pour leur rhume. On a dit de M. Robert qu'il n'était pas le directeur de la police mais un "homme de paille".

Un autre avocat de l'étude Cutler, Lamer, Bellemare, Burns et Robert, Me Antonio Lamer a déclaré avoir rencontré hier matin M. Claude Wagner à son bureau à Montréal. "J'ai tenté d'obtenir un petit morceau de quelque chose, une lueur d'espoir, un hochement de tête, un clin d'oeil. Il n'y eut rien. Sauf des hurlements de part et d'autre".

Pour sa part Me Robert Burns a fait le rapport des négociations "Je ne suis pas en mesure de vous donner de bonnes nouvelles qui vous permettent de considérer vos problèmes réglés", a-t-il dit. Il a accusé les "personnes en charge" de ne par prendre leurs responsabilités.

Il y eut d'abord le 2 mai, une première rencontre (sollicitée depuis le 9 février) avec M. Wagner. Le 12 mai, une lettre de M. Wagner demande aux dirigeants de l'association de rencontrer, le 18, le sous-ministre Julien Chouinard et le directeur A. Robert. La discussion porte toujours sur les trois mêmes questions.

Un membre, après avoir entendu ce rapport, s'est écrié: "Vous avez dit qu'on tournait en rond. Je trouve que c'est des grands ronds. Pourquoi ne prendrait-on pas les grands moyens ?" Ses confrères l'ont applaudi.

Un autre devait ajouter plus tard que c'est en faisant une grève illégale que les policiers de la ville de Montréal avaient obtenu leur reconnaissance.

Le président de l'association, M. ArthurVachon — qui n'assiste pas aux pourparlers, car M. Wagner qui l'a d'abord congédié, "ne veut pas me voir la face", a dit M. Vachon — a prétendu pour sa part que la réaction de M. Wagner est calculée "pour attendre jusqu'au 6 juin, lendemain des élections, pour qu'il n'y ait plus rien". "Il y en a qui se "tanne", a-t-il ajouté, d'entendre la musique wagnérienne".

Finalement M. Cutler, sans le nommer, a fait appel à M. René Lévesque, ministre du Bien-être, qui lors de la grève des réalisateurs de Radio-Canada, aurait prétendu que le conflit était dû à l'incompréhension des problèmes du Québec par Ottawa. "Je dis à ce ministre et aux autres ministres: est-ce que vous aussi vous ne connaissez pas les problèmes du Québec. Ce qu'il faut, c'est la reconnaissance syndicale . . . pour éviter un désastre".

Il est des coutumes qu'il est plus honorable d'enfreindre que de suivre.

Shakespeare

Conférence fédérale-provinciale, fin juin

OTTAWA. (PC) — Le premier ministre, M. Lester Pearson, a annoncé mercredi qu'une conférence fédérale-provinciale se déroulera le mois prochain à Ottawa pour examiner le vaste domaine des rapports financiers des corporations, des règlements sur les valeurs mobilières et des moyens de prévenir les fraudes.

Cette réunion se tiendra les 27 et 28 juin. Des hauts fonctionnaires de toutes les provinces seront présents.

Ces représentants étudieront les possibilités d'améliorer la coordination et d'en arriver à une plus grande uniformité dans le domaine des valeurs mobilières et des lois sur les compagnies.

On discutera les mesures existant déjà dans ces domaines aux niveaux fédéral et provincial.

En vue de préparer la conférence d'Ottawa, une équipe de fonctionnaires fédéraux accompagnés de conseillers extérieurs a déjà pris part à des discussions préliminaires dans les capitales provinciales.

Le communiqué émis par le premier ministre précise que les travaux de la conférence sur une plus grande uniformité dans les lois sur les valeurs mobilières et les compagnies garderont en vue le maintien d'un climat intéressant pour les investisseurs.

MENTI

SUITE DE LA PAGE 1

réaffirmé que son parti était tout à fait libre vis-à-vis d'Ottawa, notamment dans le domaine de la Santé qui est une compétence provinciale.

Démission du président de SIDBEC

On s'attendait à des commentaires du chef de l'Union nationale sur la démission de M. Gérard Filion, à la présidence de SIDBEC. Cependant, M. Johnson a à peine fait allusion à cette décision : "La démission de M. Filion est peut-être une indication que ça ne sera pas un complexe sidérurgique intégré."

Au chapitre de l'économie, le député de Bagot a mentionné que son parti favorisait "une politique déclarée", ce que les Anglo-saxons appellent "Stated politic". Il a expliqué que la politique de son gouvernement serait stable et respectée "c'est-à-dire que les investisseurs sauront que leurs capitaux sont dans un climat favorable à l'entreprise privée, qui est en Amérique du Nord le meilleur pourvoyeur d'emploi".

En outre, dès la formation d'un nouveau gouvernement M. Johnson a "l'intention de faire additionner les factures, puis d'établir des priorités".

Il n'est pas question d'arrêter les progrès en éducation, ni dans le domaine social, ni dans aucun domaine. Mais il s'agira d'abord de mettre de l'ordre et ensuite d'administrer en homme d'affaires, et en éliminant le gaspillage", a-t-il mentionné.

En fait, il a spécifié que l'éducation était la priorité numéro un, sous quelque gouvernement que ce soit.

Le chef de l'Union nationale a reproché au gouvernement libéral d'avoir exercé une forme de chantage à l'endroit des collèges classiques. "Avons-nous les moyens de nous priver des seuls foyers de culture que nous ayions."

"Au contraire, a poursuivi M. Johnson, il faut leur donner la liberté de se développer, en collaborant sans doute avec le secteur public et en respectant le minimum de standard que requiert le bien commun.

Conscient de la victoire

"Je suis conscient que la population va nous accorder un mandat extrêmement important le 5 juin. C'est une formidable responsabilité, nous nous en rendons compte.

Depuis quelques jours, M. Johnson affirme en effet qu'il devient de plus en plus évident que son parti va gagner l'élection.

Il a continué hier soir de condamner les attitudes du gouvernement de M. Lesage comme il a l'habitude de le faire. Cependant, à deux reprises il a formulé des opinions un peu plus nuancées.

Ainsi, alors qu'il reprochait au gouvernement de s'être laissé conduire par les technocrates, M. Johnson a immédiatement ajouté qu'il voulait être bien compris, en précisant que tout gouvernement a besoin des technocrates.

En une autre occasion, le chef unioniste citait les paroles du ministre Emilien Lafrance, selon qui la classe agricole avait été la plus négligée par le gouvernement, mais que les cultivateurs en étaient peut-être les premiers responsables.

Jusqu'à hier, M. Johnson commentait que ce n'était pas très gentil pour les cultivateurs. Hier soir, cependant, il a dit : "Ce n'est pas très gentil, mais il y a un peu de vrai quand même." Quant à l'accusation de négligence de la part du gouvernement, il va de soi que M. Johnson a toujours été entièrement d'accord.

Le député de Bagot n'a par ailleurs fait aucun commentaire sur la présumée bombe libérale, dont M. Antonio Barrette serait l'auteur. On a expliqué ce silence par le fait que M. Barrette est l'ancien député du comté de Joliette et qu'il compte encore de nombreux amis dans cette région.

Le silence de M. Johnson aurait donc été inspiré par la délicatesse et la prudence.

M. Marcel Masse, candidat unioniste dans Montcalm, qui a déjà la réputation d'être "la recrue de l'année" dans le monde politique, jouit d'une popularité incontestable dans la région de Joliette. Il assistait à l'assemblée de son chef et il a reçu deux ovations.

Dans une allocution très énergique, il a notamment déclaré: "Le Québec, c'est trop grand pour être donné à des gens petits".

LOISIRS

SUITE DE LA PAGE 1

nel agricole au niveau secondaire polyvalent, a dit le premier ministre, pourra utiliser un certain nombre d'ateliers, par exemple la menuiserie, l'électricité, la mécanique d'automobile, l'horticulture, l'outillage agricole et permettra à l'étudiant de se familiariser avec les différentes tâche que doit exécuter le cultivateur d'aujourd'hui.

"L'enseignement polyvalent, en milieu agricole, procurera aussi la liberté de choix pour l'étudiant qui désirerait s'orienter vers d'autres métiers."

L'école polyvalente, a expliqué le premier ministre, devient donc l'instrument indispensable à une éducation diversifiée, qui offre un choix réel à l'étudiant et qui prépare une main-d'oeuvre spécialisée dont nous avons tellement besoin pour le Québec fort.

Rappelant la vocation domiciliaire, industrielle et agricole du comté, le premier ministre a dit qu'il était temps de mettre à la disposition de la jeunesse rurale un enseignement agricole approprié.

M. Lesage a déclaré que c'était la raison pour laquelle on avait décidé d'agrandir l'école secondaire de Saint-Polycarpe pour recevoir 1,000 élèves. Cette école deviendra, tel que recommandé par le Comité régional de la planification scolaire, une institution polyvalente bien adéquate pour le milieu qu'elle dessert, c'est-à-dire qu'elle dispensera l'enseignement agricole.

Le premier ministre, rappelant que l'économie du Québec avait évolué dans tous les domaines, a souligné que le revenu d'agriculteur en 1965 était passé de $2,500 à $3,000, et que le budget de l'agriculture, depuis 1960, avait doublé.

M. Lesage a toutefois mentionné une fois de plus qu'il n'y avait pas de prospérité de l'agriculture possible sans une fusion des fermes, initiative pour laquelle le gouvernement allait permettre des subsides.

Selon M. Lesage, quel que soit le travail que nous fassions, nous voyons nos heures de travail diminuer et la civilisation des loisirs s'implanter tranquillement, à mesure que s'élève le niveau de vie.

"L'organisation des loisirs et des sports, a dit le premier ministre, exige un équipement et des cadres que nous n'avons pas connus dans notre jeunesse.

"C'est pourquoi nous entendons créer un ministère des Loisirs, des Sports et du Tourisme afin de coordonner les activités et les initiatives qui existent déjà et de développer dans tous les coins du Québec les ressources nécessaires.

"Il nous faut aussi, a dit M. Lesage, préparer des cadres, un personnel compétent qui saura intéresser les jeunes et les adultes, les guider et les initier au monde de la récréation, du sport, du loisir culturel ou de plein air. C'est pourquoi la cité des jeunes aura dès septembre des cours de techniciens en loisirs."

Le premier ministre a déclaré que le gouvernement disposait déjà des locaux et des installations qui pourront aisément être adaptés aux besoins de formation de ce nouveau groupe de techniciens. Ils devront être en nombre suffisant pour seconder les diplômés universitaires en loisirs et en sports.

Les nouveaux techniciens pourront travailler dans des organismes aussi divers que les centres de loisirs, les terrains de jeux, les colonies de vacances, les centres culturels, les parc, les terrains de camping, les services municipaux de loisirs. Ils seront également des animateurs, des gens sensibilisés aux besoins de la population.

Finances

Parlant d'un tout autre sujet que les loisirs, le premier ministre a assuré hier soir les citoyens de Dorion que les finances de la province n'avaient jamais été en meilleure posture.

"Cette année, a dit M. Lesage, la vente des obligations d'épargne de la province, selon les chiffres que je viens d'obtenir, dépasse de beaucoup ce qu'on avait espéré."

Le premier ministre a ensuite cité un extrait d'un article récent du Financial Post; affirmant que le Québec pourrait bien devenir une sorte de leader en Amérique du nord s'il continue à être administré avec la même finesse et la même compétence.

Victoire

Le chef libéral a fait part à son auditoire d'un rapport-gallup qu'il venait à peine de recevoir sur les tendances du vote lors du prochain scrutin.

"Le rapport que je viens de recevoir, a dit le premier ministre, nous démontre que la population du Québec a déjà compris que les prochaines élections constitueront un véritable balayage en faveur de l'équipe libérale.

M. Lesage a ensuite fait part aux journalistes que l'enquête-gallup avait été confiée à la même compagnie que lors des élections précédentes et que cette compagnie ne se permettait qu'une marge d'erreur de 2 pour cent. "Elle ne s'est jamais trompée au cours des élections précédentes," a dit le chef libéral.

Toute chose tourne en dette, même un soufflet.

Proverbe arabe

VISITE des CHANTIERS DE LA MANICOUAGAN
Téléphonez à 747-2444
poste 47

LE CENTRE DU COUVRE-PLANCHER

SOLDE DE $1,000,000. DE TAPIS



VENEZ LE VOIR A UN DE NOS 3 MAGASINS
SI VOUS NE POUVEZ VENIR
APPELEZ 274-5528
UN DE NOS EXPERTS PASSERA CHEZ VOUS

Si le tapis que vous désirez était trop cher le mois passé... vous l'obtiendrez jeudi, vendredi et samedi à $3 ou $5 DE MOINS LA V.C.

Originairement $8 à $9, maintenant $5 la ver. car.
Ordinairement $10 à $12, maintenant $7 la ver. car.
Originairement $12 à $14, maintenant $9 la ver. car.

Grand choix de motifs et couleurs. Acrilan*, Nylon, Creslan (R) et 100% laine inclus. Une occasion unique de vous procurer le meilleur tapis chez Montreal Floor Covering Ltée bien entendu.

DuPONT 501 EPAIS
Tapis de nylon Parade des roses. — Rég. 12.95 ver. car. (Tapis seul.) Maintenant, ver. car. $9

BROADLOOM / CARPETTES / VINYLE HORS SERIE / MOSAIQUE • Portez à votre compte • 3 ANS POUR PAYER • GARANTIE DE SERVICE POUR 10 ANS Montreal Floor replacera votre tapis au besoin

LA MAISON AU 1,000,000 DE TUILES!

MILLION

TUILES VINYLE D'AMIANTE
2 couleurs en spécial. Grandeur 12"x12"
Imaginez 1 pied carré pour SEULEMENT 12¢ chacune

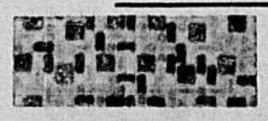




NOUVEAU VINYLE COUSSINE
$2.98 verge carrée
2, 3 et 4 verges de large
Idéal pour tous les planchers parce qu'il est coussiné de mousse entre le vinyle et le fond. Peut être installé très facilement. Pas besoin de colle.
Quelques imparfaits à $2.49 verge carrée

100,000 VERGES DE VINYLE
2 VERGES de large SEULEMENT LA VERGE $1.19
4 VERGES de LARGE SPECIAL LA VERGE $1.35

PRELART ORDINAIRE
30 COULEURS - 4 VERGES de LARGE GRANDE VENTE la verge carrée 89¢
Nombreux modèles - 3 ver. de large Rég. 89¢ MAINTENANT REDUIT à la verge carrée 79¢



100,000 FEUILLES DE MOSAIQUE
PRIX SPECIAUX
29¢ – 39¢ – 49¢ – 62¢ – 66¢ à 99¢ le pied carré

Le centre du COUVRE-PLANCHER
MONTRÉAL FLOOR COVERING, LTÉE

3424, ave du PARC (angle Sherbrooke) Auparavant rue Bleury Stationnement à côté du magasin 842-8871
15 est, BERNARD (angle St-Laurent) Stationnement autour du magasin 274-5528
392, boul. LAFLEUR Ville LaSalle Centre d'achats Pont-Mercier 366-7705



Tous nos magasins ouverts jusqu'à 6 h. — Jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. — Samedi 5 h.

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, MERCREDI 25 MAI 1966 — 82e ANNEE — No 120

Une dizaine de familles fuient devant les flammes

Un incendie de deux alertes a forcé une dizaine de familles à évacuer leur logement, vers 2 h. 30 hier après-midi, dans le quartier St-Henri. Trois pompiers ont été légèrement blessés en luttant contre les flammes qui faisaient rage dans des hangars à l'arrière des logements portant les numéros civiques de 3041 à 3053, rue Albert, près de l'intersection de la rue Atwater. Les pompiers blessés sont: le lieutenant Lucien Robillard, 35 ans, du 1411, rue Plessis, qui s'est coupé à un doigt; le pompier Claude Saindon, 27 ans, du 3000, rue Barkley, coupé à une main; et le pompier Jean-Guy Lavallée, 32 ans, du 8220, rue Baillarge, qui a reçu une matière huileuse dans les yeux. Les blessés ont été traités à l'hôpital Général de Montréal, mais ils ont pu réintégrer leur domicile après y avoir été traités. Les pompiers, dirigés par l'assistant-directeur Dollard Boisvert, ont réussi à circonscrire les flammes en un peu plus d'une heure, en utilisant six lances.



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Les administrateurs des écoles protestantes veulent des commissions scolaires distinctes pour les anglophones et les francophones

Les administrateurs des écoles protestantes du Québec s'opposent fermement à ce que l'on confie, comme le voudrait le rapport Parent, tout l'enseignement de langue anglaise et de langue française à une même commission scolaire régionale dans chaque territoire.

Ils acceptent que toutes les commissions régionales soient désormais neutres et organisent un enseignement confessionnel pour les catholiques, les protestants et les juifs, et un enseignement non confessionnel pour les autres, mais ils préconisent l'existence de commissions distinctes pour les francophones et les anglophones.

Les porte-parole de la Quebec Association of Protestant School Administrators, en expliquant la position officielle de l'organisme dans une conférence de presse, hier après-midi, ont invoqué "des raisons pratiques et des raisons de principe" pour qualifier la recommandation 37 du rapport Parent (volume 4) d'"inacceptable" et de contraire "aux meilleurs intérêts de l'éducation au Québec, tant pour les anglophones que pour les francophones".

Ils ont soutenu que l'application de cette recommandation placerait les écoles anglaises du Québec sous le contrôle de commissions scolaires dominées par des francophones, dans la plupart des régions, ce qui, selon eux, établirait ici pour les anglophones une situation scolaire semblable à celle dont les minorités françaises des autres provinces ont à souffrir.

Appliquant le slogan "Maitres chez nous" aux écoles desservant les Québécois de langue anglaise, les administrateurs scolaires protestants ont invoqué six raisons pour rejeter le concept de la commission régionale unique, ayant juridiction et sur les écoles françaises et sur les écoles anglaises :

1) "Il y a des différences fondamentales dans la philosophie et les traditions des écoles anglaises et françaises au Québec" ;

2) "Il y a des différences fondamentales dans les programmes scolaires et l'administration des écoles françaises et anglaises", principalement parce que les programmes anglais doivent ressembler de près aux programmes en vigueur dans les autres provinces canadiennes, à cause de la "mobilité" des élèves, des professeurs et des parents de langue anglaise d'une province à l'autre ;

3) "Les problèmes de langue rendraient impraticable un système administratif uniflé au niveau de l'école", notamment parce que les éducateurs et administrateurs vraiment bilingues sont relativement rares;

4) Dans plusieurs régions du Québec, il y a une disproportion considérable dans l'importance numérique des groupes anglophones et francophones, les anglophones étant en général minoritaires. Or, en pareil cas, soutient l'organisme protestant, "même avec la meilleure volonté, les besoins de la minorité deviennent souvent subordonnés à ceux de la majorité";

5) "Il serait ridicule de détruire les 55 commissions régionales à direction catholique et les 9 régionales à direction protestante récemment créées au Québec", alors qu'elles ont à peine commencé à fonctionner; la disparition des régionales protestantes laisserait dans les 55 régionales à direction catholique devenues "neutres" des fragments de population anglaise si petits qu'aucun enseignement secondaire ne pourrait y être organisé à leur intention;

6) "Le rythme des réformes au cours des trois dernières années a été tel que les éducateurs, les parents et les élèves ont besoin d'un répit pour s'y adapter".

Les administrateurs protestants souhaitent la plus grande coopération possible entre les responsables du système d'éducation des Québécois de langue anglaise et les responsables du système français; mais ils rejettent ce qu'ils appelent "the amalgamation".

Plus précisément, ils recommandent que deux réseaux distincts de commissions scolaires soient établis selon le critère de la langue, que les parents aient le droit de choisir la langue dans laquelle seront éduqués leurs enfants, et que chaque commission régionale, anglaise ou française, soit ahcrgée d'organiser un enseignement catholique, protestant, juif ou non confessionnel, selon les besoins de la population desservie.

L'interrogatoire de Rivard a duré 4 heures et la PP est satisfaite

par Lucien CHAMPEAU

La PP a soumis Lucien Rivard à un interrogatoire de quatre heures.

Le résultat : satisfaisant !

Telle est la substance des déclarations faites ce matin par l'inspecteur Richard Masson, chef de l'escouade des homicides.

"Nos hommes, les sergents Roland Gilbert et Denis Viau, ainsi que le procureur de la couronne Charles Cliche, de Saint-Jérôme, a-t-il dit, ont été accueillis avec beaucoup de civilité par les autorités de la prison d'Atlanta, Georgie, où Rivard purge une sentence de vingt ans pour trafic de stupéfiants.

"Cette prison, incidemment, même si elle date de soixante ans, est d'un modernisme et d'une propreté étonnants.

"Nos hommes avaient obtenu la permission de s'y rendre à leur guise pourvu que ce ne fût pas un samedi ou un dimanche. Ils sont arrivés lundi."

Quels propos ont-ils échangés avec le bagnard ?

Sur ce point la police garde, pour le moment, un mutisme impénétrable. Elle ménage cette carte pour l'enquête, surtout pour que la défense ne lui reproche pas d'omissions de ce côté.

Elle sait que les deux victimes de Piedmont, André Pa-

Voir RIVARD en page 6

2,500 ouvriers font une grève-éclair pour protester contre la lenteur des négociations

par Jacques LAFRENIERE

Plus de 2,500 ouvriers des usines des Chemins de fer nationaux à la Pointe-St-Charles ont débrayé hier pour protester contre la lenteur des négociations. Le travail a repris à 1 h. ce matin.

Les travailleurs ont quitté leur travail à midi, hier, et, après quelques moments de confusion, ils se sont rendus au parc Marguerite-Bourgeoys, où ils ont fait part de leurs récriminations et entendu leurs dirigeants.

Les meneurs du mouvement semblaient confiants que la grève générale s'étendrait à travers tout le Canada. On leur a dit que les ouvriers des cours de triage de Montréal avaient débrayé, qu'il en était de même de ceux des usines Angus du Pacifique Canadien.

On a prétendu à un certain moment que l'arrêt de travail gagnait toutes les régions de Halifax à Vancouver.

Mais il n'en fut rien. Un porte-parole des Chemins de fer nationaux a déclaré que l'arrêt de travail était confiné aux usines de la Pointe-St-Charles. Seuls, environ cent ouvriers ont refusé de travailler aujourd'hui.

Les négociations qui trainent

Les négociations collectives des 100,000 employés des chemins de fer du Canada se poursuivent depuis plusieurs mois sans succès. Les conventions collectives sont expirées depuis le 31 décembre 1965. Les pourparlers directs de même que les séances de conciliation n'ont donné aucun résultat.

La semaine dernière, un conseil de conciliation, présidé par le juge G. Munroe, a été créé. Son mandat expirera au plus tard dans 90 jours.

Des rumeurs ont circulé aux usines des Chemins de fer nationaux à l'effet que, le juge Munroe étant malade, le conseil de conciliation remettait ses travaux à 90 jours. Mais il n'en serait rien, selon le président général de la Fraternité internationale des wagonniers, M. Ray Peer. M. Peer a déclaré hier devant quelque 700 ouvriers réunis au parc Marguerite-Bourgeoys que le conseil commencerait à se réunir dès lundi prochain.

Plusieurs travailleurs ont crié: "Pas de contrat, pas de travail", ce qui semblait laisser croire que la grève avait débuté pour de bon. Mais cette opinion n'était pas partagée par tous les assistants.

M. Gabriel Dandrieu, secrétaire-financier de la loge 118 de l'Association internationale des machinistes (CTC), a lui aussi déploré la lenteur des négociations.

Tous les dirigeants syndicaux ont exprimé l'avis que l'arrêt de travail étant illégal, valait mieux pour les travailleurs de rentrer au travail. Des ouvriers ont dit: "Nous allons travailler demain. Si dans une semaine rien n'a bougé, nous sortirons de nouveau, et cette fois, ce sera à travers le Canada".

Plusieurs dirigeants des syndicats internationaux ont vu dans la manifestation d'hier un geste de la Confédération des syndicats nationaux pour appuyer sa campagne de recrutement aux usines des Chemins de fer nationaux. La CSN a déjà présenté une requête en accréditation pour représenter les milliers de travailleurs des usines Angus du Pacifique Canadien.

Voir GREVE-ECLAIR en p. 6

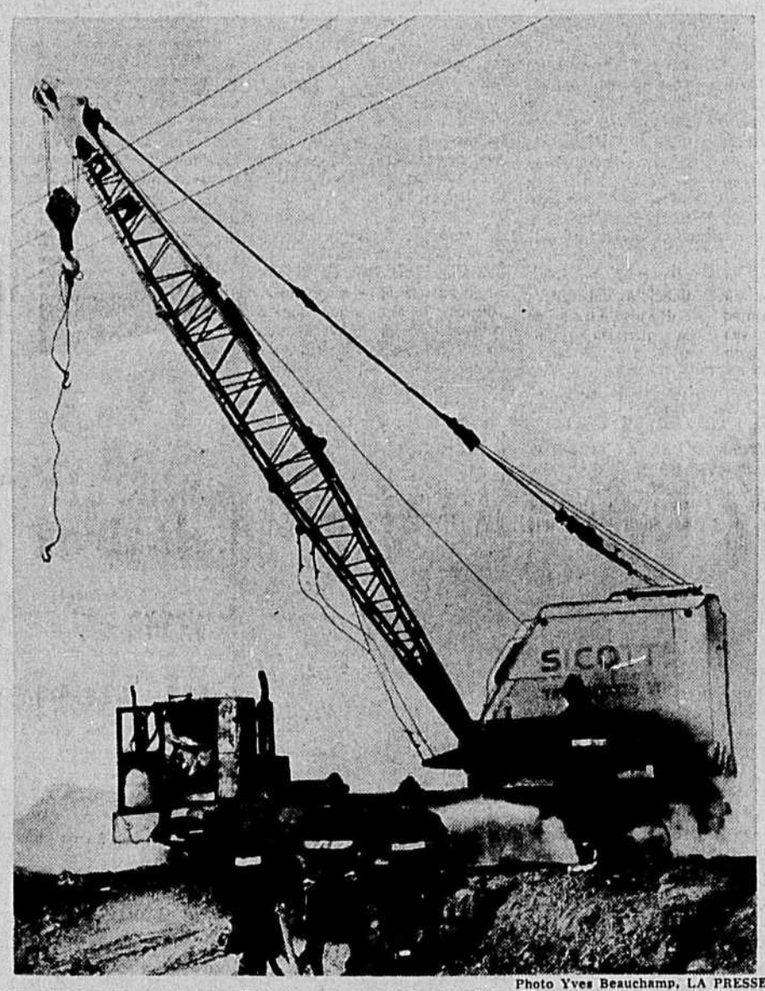


Photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Une grue heurte un fil à haute tension : chauffeur gravement blessé

Un chauffeur de camion de Sicotte Transport Ltée, du 1025 rue Ottawa, a été grièvement blessé, vers 4 h. 40 hier après-midi, lorsque la grue qu'il transportait a heurté un fil à haute tension, près de l'intersection du boul. La Vérendrye et de la rue de L'Eglise, à Côte-St-Paul. Le chauffeur, M. Nicolas Turbide, âgé de 38 ans, du 5440 rue Beaubien, a été transporté à l'hôpital Reine-Elisabeth, ayant été touché par la décharge de 12,000 volts qui a circulé dans la grue puis dans le camion qu'il conduisait. Le courant électrique a déclenché un incendie dans le véhicule, nécessitant l'intervention des pompiers.

Manifestation tardive contre la fête de la reine Victoria

Une vingtaine de personnes ont été appréhendées dans le parc Lafontaine, entre 8 h. 30 et 9 h. hier soir, alors que quelque 200 jeunes gens manifestaient (tardivement) contre la fête de la reine Victoria.

Les manifestants avaient commencé à se grouper, dès le début de la soirée, autour du monument de Dollard des Ormeaux, de même qu'aux abords du chalet du parc Lafontaine.

Les forces de frappe de la police, qui étaient toujours à leur poste hier soir, ont cru bon de ne pas intervenir au début parce que les manifestants étaient très calmes et dispersés en petits groupes.

Toutefois, vers 8 h. 30, les manifestants se sont formés en bloc et ont descendu la rue Calixa-Lavallée. Craignant la répétition des incidents de la veille, les policiers ont décidé d'entrer en action afin de mettre un terme au défilé des manifestants.

Des groupes de dépistage de la police ont reconnu des visages qui semblaient être les mêmes que ceux qu'ils avaient aperçus dans le groupe de manifestants qui avaient semé le désordre la veille.

Ces individus ont été appréhendés et conduits au poste no 4 pour y être interrogés au sujet des incidents de la fête de la reine. Au cours de cette journée, la police avait reçu environ 75 plaintes pour des vitres brisées et des incendies allumés dans des poubelles.

Aucun des manifestants appréhendés n'a toutefois été détenu.

Ces arrestations ont mis un frein à la manifestation en cours et les policiers n'ont pas eu tellement de mal à convaincre les autres à rentrer sagement chez eux.

Trois candidats à la mairie, à Jacques-Cartier, présentent une politique d'industrialisation

par Thomas DUHAIME

Après avoir connu bien des déboires sur le plan municipal, à la suite d'agitations populaires et d'intrigues politiques compliquées, ce qui lui a valu une renommée peu enviable dans la région de Montréal et même à l'extérieur, la ville de Jacques-Cartier s'est donné pour but, depuis ces dernières années, de redorer définitivement son blason.

A la veille d'une autre élection municipale, c'est ce à quoi veulent s'appliquer davantage les trois candidats à la mairie : MM. Roland Tnerrien, homme d'affaires; Germain Bertrand, contremaitre; et Elzéar Bonhomme, homme d'affaires.

Tous trois se disent également déterminés à donner à Jacques-Cartier le statut d'une ville industrielle et prospère.

La mise en candidature aura lieu samedi prochain et les 14.296 électeurs inscrits sur les listes (propriétaires et locataires) seront appelés à se prononcer le samedi suivant, 4 juin.

Comme dans un grand nombre de municipalités du Québec, le système de rotation existe encore à Jacques-Cartier, ce qui revient à dire qu'il y aura également élection à deux sièges de conseiller, soit dans les quartiers nos 2 et 6.

Même ces cadres sont déjà remplis, et de façon positive : le candidat à la mairie Roland Therrien appuie ouvertement les candidatures de MM. Roger Lachapelle, quartier no 2, et Antonio Thibault, quartier no 6, tandis que son adversaire Germain Bertrand fait déjà campagne en faveur des candidats Charles Collin, quartier n 2, et Lorenzo Defoy, quartier no 6.

Le troisième candidat à la mairie, M. Elzéar Bonhomme, un nouveau venu sur la scène municipale, fait cavalier seul.

Voir JACQUES-CARTIER p. 6

FAITS divers

Electrocuté alors qu'il tentait de faire des prouesses

HULL (PC) — Un jeune homme âgé de 21 ans a été électrocuté hier soir alors qu'il faisait des prouesses au haut d'une tour de 60 pieds de hauteur et portant des fils à haute tension.

La victime, Omer Tremblay, de Hull, s'est affaissée au sol sous les yeux horrifiés de son amie, Lise Morrissette, et d'un compagnon, Gilles Bertrand. Tremblay a succombé à ses brûlures dans l'ambulance qui le transportait à l'hôpital.

Un porte-parole de l'Hydro-Québec a déclaré que Tremblay avait touché un fil de 11,000 volts.

Bambine tuée par un chauffard

La Sûreté provinciale recherche activement un chauffard qui a tué une bambine de 4 ans.

Voir FAITS DIVERS en page 6

La Russie réduit à $8 millions sa participation à l'Expo 67

OTTAWA (PCf)—L'Union soviétique aurait apparemment décidé de réduire le coût de sa participation à l'Exposition universelle de 1967 à Montréal.

Selon le magazine "L'Union soviétique, aujourd'hui" publié par l'ambassade de l'URSS à Ottawa, le coût de la construction du pavillon russe à l'Expo s'élèvera à $6 millions, ce qui porterait le montant total de sa participation à $8 millions.

Ce chiffre représente environ la moitié de la contribution annoncée en janvier par M. Ivan Shpedko, ambassadeur soviétique au Canada, au cours d'une conférence de presse dévoilant la maquette du pavillon.

Le diplomate avait alors fait savoir que la structure coûterait environ $15 millions, et que d'autres dépenses en rapport avec la participation russe à l'Expo s'ajouteraient à cette somme.

examen de la vue
VERRES DE CONTACT • LUNETTES MODERNES
Optométristes : G. BOISVERT, O.D. C. VIENS, O.D.
DUPUIS
3e étage 842-5151 Poste 538

LOUEZ
OUTILS et ÉQUIPEMENT pour LA MAISON / L'INDUSTRIE / LA CONSTRUCTION
273-2411
Perco
5272 BOUL. ST-LAURENT
OUVERT le vendredi jusqu'à 8h. p.m. le samedi jusqu'à midi

ESTAMPES en CAOUTCHOUC
VOS COMMANDES SERONT REMPLIES AVEC SOIN !
PRIX VARIES SUIVANT GRANDEURS
Vaste choix de
DATEURS
NUMEROTEURS manuels ainsi que
TAMPONS ENCREURS dans les couleurs : rouge, noir, bleu, violet ou vert.
"Votre centre d'achats d'articles de bureau"
LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
750 Beaubien 273-9501
4359 St-Laurent 381-4261
800 E., Mt-Royal 524-3081
851 Decarie St-Laurent 748-7961

ANALYSES DU SANG
ANALYSES D'URINES
Analyses complètes des urines $2.50
GROSSESSE
Test biologique (rats) Résultat : 36 heures $5.00
TEST BIOLOGIQUE NOUVEAU ! $8.00
RESULTATS 2 HEURES APRES RECEPTION DU SPECIMEN
9 a.m. à 3 p.m. dimanche excepté
Positivité après 8 jours de retard
LIVRAISON GRATUITE avec l'achat de $2.00 et plus PRESCRIPTIONS EXCEPTEES
845-7251
Diverses analyses de sang à prix variés
PHARMACIE MONTREAL
DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

DIFFICILE DE JOINDRE LES DEUX BOUTS?



Nous pouvons vous y aider. Nos prêts personnels sont rapides, avantageux et très "souples". Venez nous voir!
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
OUVERTE TOUS LES SOIRS DE 7H. A 8H.



Confort et beauté
réunis dans un chic soulier de rue
Ce merveilleux soulier vous procurera le confort sans fin et la suprême élégance si recherchés. Il vous est offert en riche cuir verni noir et en élégant cuir teinte os, comportant le nouveau talon étagé et le toujours populaire bout Crest.
Toutes largeurs et pointures $16.95
• Personnel bilingue • Parking gratuit
• Ouvert jeudi et vendredi soirs
Louis Deslauriers Ltée. H. Giroux et Fils Inc.
6914, St-Hubert, 273-2813 • 1500 Mt. Royal E., LA.1-3164
4029 Ontario E., LA.1-9414

Inculpé de tentative de meurtre sur la personne d'un jeune agent

Accusé de tentative de meurtre sur un jeune policier à l'emploi de la ville de Montréal, l'agent André Poitras, âgé de 22 ans, Léo St-Laurent, 20 ans, du 371 de la rue St-Zotique, subit présentement son procès aux Assises devant 12 jurés de langue française. Le juge Fernand Legault préside l'instruction.

Me Rhéal Brunet, procureur permanent de la Couronne, occupe pour le ministère public cependant que Me Philippe-E. Panneton représente le jeune inculpé.

La poursuite a mis en preuve, hier après-midi, que l'agent Poitras avait intercepté une automobile dans laquelle se trouvaient un individu du nom de Pierre Boucher et un deuxième, St-Laurent, au début de la soirée du 10 mars 1966, dans une ruelle en arrière de la rue St-Hubert à la hauteur de la rue Beaubien.

Puis les deux jeunes gens prirent la fuite. Poitras leur donna la chasse et réussit à attraper Boucher.

Et pendant qu'il tenait Boucher... s'en servant comme d'un bouclier, ça été l'expression du policier dans le box aux témoins, l'agent entendit un premier coup de feu, puis un deuxième et un troisième, et vit de la fumée et une flamme sortir d'un revolver. La deuxième balle ricocha dans de la tôle.

Et le policier a ajouté: "Pendant que je tenais Boucher, St-Laurent lui a dit: "Ote-toi, Pierre, je vais le tuer."

Le contre-interrogatoire de Me Panneton

Longuement contre-interrogé par Me Philippe-E. Panneton, avocat de la défense, le témoin a affirmé "avoir sorti son arme avant d'entendre le premier coup de feu, mais n'avoir pas lui-même tiré parce qu'il avait "une bonne protection" devant lui: Boucher".

Et il a répété qu'il s'était fait un bouclier de Boucher.

Le témoin, toujours en réponse à des questions de Me Panneton, a dit que lorsque St-Laurent a tiré la troisième balle, Boucher a tenté de se dégager.

L'instruction du procès s'est poursuivie aujourd'hui.

Autre procès en première division des Assises

Un procès devant jury se déroule aussi en première division des Assises, dans la "Grande Cour", sous la présidence du juge Maurice Cousineau. L'inculpé, Vincent Perno, âgé de 20 ans, de St-Jovite, répond, devant ses pairs, aussi 12 jurés de langue française, du vol à main armée auquel il aurait participé avec trois présumés comparses, le 25 mars 1966, dans la succursale de la Banque Provinciale du Canada, au 3701 de l'avenue Dickens, à St-Michel.

Après que le choix des jurés eut été complété, Me André Ledoux, procureur permanent de la Couronne, a commencé à étayer sa preuve.

Me Nikita Tomesco occupe en défense.

Découverte d'un corps momifié à St-Ferréol

ST-FERREOL. (PCf) — La désaffectation du vieux cimetière de St-Ferréol, petite localité située à environ 8 milles au nord-est de Ste-Anne-de-Beaupré, a amené la découverte d'un corps momifié d'une femme de l'endroit, inhumée il y a un demi-siècle.

Il s'agit du corps de Mme Elie Côté, qui serait décédée à l'âge d'environ 90 ans, il y a une cinquantaine d'années.

Selon le gendre de Mme Côté, M. Paul Lajeunesse, qui est âgé de 92 ans, il semblerait que l'intérieur de la tombe serait intact, bien que cette tombe soit dans la terre depuis déjà un demi-siècle et qu'en outre, au moment de l'inhumation du corps de Mme Côté, le procédé d'embaumement n'existait pas.

Ce cas de momification a été corroboré par le curé de St-Ferréol, l'abbé Théodore Trépanier.

Les canaux de la police portés de trois à six

Par suite d'une décision prise hier par le comité exécutif, des soumissions publiques seront demandées incessamment en vue de l'expansion de la centrale de télécommunications et de l'urgence, au sein du Service de la police de Montréal, et en vue de l'addition de trois canaux.

On se propose ainsi de porter de trois à quatre le nombre de canaux divisionnaires, puis d'installer un "canal général" pour des opérations spéciales (vol à main armée, démonstrations importantes, élections, etc.), puis un "canal de renseignements".

L'accroissement normal du nombre des appels provenant du public, l'augmentation du nombre de véhicules équipés d'appareils radio, les changements d'ordre administratif, la création d'un bureau de renseignements policiers, l'approche de l'Expo, les annexions de Saraguay et de Rivière-des-Prairies, sans compter la possibilité d'annexions futures ou tout au moins de coordination des services policiers sur l'île de Montréal nécessitent, signale-t-on, de donner plus d'expansion au réseau de communications.

On projette un quatrième canal divisionnaire parce que le nombre de véhicules équipés d'appareils radio est passé de 380 (en 1964) à 510 (au début de 1966). Plus de 165 véhicules seront ainsi équipés avant la fin de l'année, soit une augmentation de 75 p. 100 comparativement au 12 juillet 1964, date de l'inauguration du réseau de trois canaux radiophoniques. Il y aura autant de canaux divisionnaires que de divisions policières (nord, est, centre et ouest).

Quant au "canal de renseignements", il fera suite à la création, il y a un peu plus d'un an, d'une "centrale d'information" où sont accumulés sur cartes-fiches des renseignements concernant les personnes recherchées, les véhicules ou marchandises volés et tout autre renseignement d'ordre policier.

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

vers 2 h. hier après-midi, à Saint-Gérard-de-Magella, comté de l'Assomption.

La petite victime, Céline Ricard, fille de M. et Mme Roland Ricard, de Saint-Gérard-de-Magella a été renversée par l'auto en traversant la chaussée en face de la maison de ses parents.

On a repêché quatre cadavres dans le lac Barnabé

ALMA. (PCf) — Une équipe d'hommes-grenouilles a repêché jusqu'à maintenant les corps de quatre des cinq pêcheurs d'Alma qui se sont noyés samedi au lac Barnabé, à quelque 100 milles au nord-ouest d'Alma, dans la région des Passes Dangereuses.

Il s'agit de ceux de Maurice Boily, 25 ans, et de Benoit Bilodeau, 29 ans, qui ont été retrouvés lundi, et de ceux de Jacques Fortin, 32 ans, et de son frère Serge, 28 ans, repêchés mardi.

Seul le corps de Pierre Fortin, cinq ans, fils de Serge, n'a pas encore été retrouvé.

Les recherches interrompues par la tombée de la nuit, mardi soir, se sont poursuivies aujourd'hui.

C'est un pilote de brousse qui a lancé l'alerte, dimanche matin, quand il a aperçu une embarcation renversée sur les eaux du lac Barnabé et des vêtements flottant tout autour.

Jeune cycliste renversé par une automobile

Un garçonnet de 8 ans, Brian Kadefski, dont les parents habitent au 5612 rue Cork, à Côte-St-Luc, a été renversé par une automobile, vers 8 h. hier soir, alors qu'il roulait à bicyclette dans la rue Melling.

Grièvement blessé à la tête et au bras gauche, l'enfant a été transporté à l'hôpital Reine-Elizabeth et transféré peu après au Montreal Children's Hospital, où il est dans un état critique.

Un bambin périt dans un incendie près de Granby

Un bambin de 2 ans, le petit Luc Blanchard, fils de M. et Mme Emile Blanchard, de la route rurale no 3, près de Granby, a péri, vers 10 h. 30 hier soir, dans l'incendie qui a dévasté la maison de ses parents.

L'enfant dormait à l'étage quand les flammes se sont déclarées.

Epave d'un avion disparu retrouvée

HALIFAX N.-E. (PC) — L'épave d'un avion disparu depuis samedi avec trois personnes à son bord, un bimoteur de la compagnie aérienne Wheeler, a été repérée hier à quelque 60 milles au nord-est de Sept-Iles, sur la Côte nord.

Selon un porte-parole du centre de sauvetage air-mer de Halifax, un hélicoptère de l'ARC s'est posé sur les lieux de l'écrasement de l'appareil et son équipage a retrouvé trois corps.

Le bimoteur, qui s'est perdu au cours d'un vol de 400 milles, avait quitté Sept-Iles pour Goose Bay, Labrador, en emportant M. Ross Chapman, gérant des opérations de vol de Wheeler à Goose Bay, Mme Ross Chapman et un pilote dont l'identité n'a pas été révélée.

Descente dans une présumée maison de jeu de St-Hyacinthe

ST-HYACINTHE. (P. B.) — Une demi-douzaine de policiers municipaux et provinciaux de St-Hyacinthe ont effectué une descente dans une maison de jeu de la rue St-Antoine. Douze individus ont été appréhendés au cours de ce raid effectué durant le long congé de la fête de la Reine. Sylvio Frappier, un Maskoutain qui a eu maille à partir avec la justice pour une affaire analogue en 1962, devait comparaître ce matin sous l'accusation d'avoir tenu une maison de jeu.

Selon le sergent d'état-mapor Théorêt, du détachement de St-Hyacinthe, de la Sûreté provinciale, les policiers auraient effectué cette descente à la suite de plaintes enregistrées par les femmes des joueurs. La maison de jeu était apparemment en activité depuis quelques semaines.

Le raid a été dirigé conjointement par le sergent détective Bernard Sansoucy, de la Sûreté municipale de St-Hyacinthe, et le caporal Gilles Breton, de la Sûreté du Québec.

Recherches pour retrouver un noyé

Les recherches se poursuivent toujours pour retrouver le corps de M. Guy Martin, âgé de 44 ans, du 6210 rue Mignault, qui s'est noyé samedi au cours d'une excursion de pêche dans le parc La Verendrye, près de Val-d'Or, lorsque le canot-automobile dans lequel il avait pris place avec deux compagnons a chaviré.

Des Indiens, qui pêchaient dans ce secteur, ont réussi à sauver les deux autres mais ils n'ont pu retrouver M. Martin.

Dans notre édition d'hier, la victime avait été identifiée par erreur comme étant M. Gaston Martin, de Val-d'Or.

RIVARD

SUITE DE LA PAGE 3

quette et Alice Rioux, ont assisté à une fête à laquelle participait Rivard, la veille ou l'avant-veille de leur assassinat. Inutile de préciser que la police se doute que Rivard en sait long sur ce double crime.

L'inspecteur Masson a révélé que l'identification des deux corps est complétée et qu'il ne subsiste plus aucun doute sur leur identité.

L'enquête du coroner devrait s'ouvrir à Saint-Jérôme au début de la semaine prochaine.

"Il nous reste de nombreux indices à colliger. Nous affrontons forte partie. Nous ne voulons rien laisser au hasard ou à l'imprévu", a conclu M. Masson.

GREVE-ECLAIR

SUITE DE LA PAGE 3

Même du côté des Chemins de fer nationaux, on croyait fermement qu'il s'agissait d'un geste de la CSN.

Des organisateurs de la CSN, qui sont aussi employés aux usines des Chemins de fer nationaux, ont déclaré: "Nous croyons que cette grève a été montée par les "internationaux" pour se donner meilleure figure devant les travailleurs. Ils essaient de rejeter l'odieux sur nous. Mais nous n'y sommes pour rien."

JACQUES-CARTIER

SUITE DE LA PAGE 3

Par ailleurs, dans le même cas, on relève sur la liste des candidats déclarés le nom de M. Lucien Brouillette, qui brigue les suffrages comme conseiller dans le quartier no 6.

Le maire s'en va...

Le 15 mars dernier, le maire actuel, M. Jean-Paul Vincent, qui termine un premier mandat, a annoncé qu'il se retirerait de la vie politique pour se consacrer uniquement à ses affaires personnelles. Depuis, il n'a pas manifesté l'intention de changer d'idées: il ne demandera donc pas un renouvellement de mandat.

Avec le départ du maire Vincent, il est à prévoir que la politique qu'il a préconisée durant son court stage à l'hôtel de ville se perpétuera à Jacques-Cartier... si le candidat Roland Therrien est élu.

En effet, dans l'un des manifestes électoraux du candidat Therrien, pour en être convaincu, il s'agit de relever cette profession de foi: "Cette équipe (Therrien-Thibault-Lachapelle), complétée des conseillers demeurant en charge, se propose de continuer l'oeuvre de rénovation vigoureusement amorcée par l'administration Vincent et de donner à Jacques-Cartier un visage digne de celui de la métropole de la rive sud".

Pour sa part, son adversaire le plus en vedette, M. Germain Bertrand, tout en se donnant également comme mission de "redorer le blason de Jacques-Cartier", insiste pour dire qu'il faut désormais installer à l'hôtel de ville une "politique audacieuse", signifiant par là qu'il ne faut plus se contenter de demander à Québec "ce que nous avons besoin, mais aller le chercher".

L'industrie: le problème de l'heure

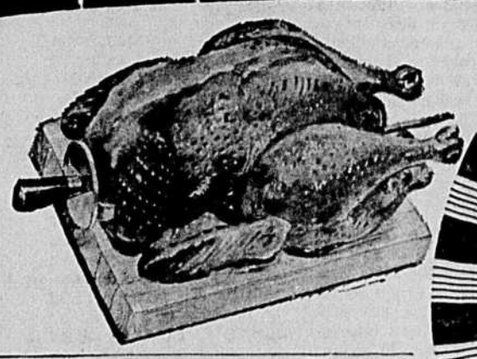
D'après leurs programmes respectifs, les trois candidats demeurent également convaincus que l'expansion et l'avenir de Jacques-Cartier reposent sur son développement industriel.

Cette ville de la rive sud, dont la population s'est décuplée au cours des dernières années (50,000 habitants), a rejoint dans le temps de le dire un budget de l'ordre de près de $7 millions. Par ailleurs, son développement résidentiel ayant pris les devants, il reste que ce sont les petits et moyens propriétaires qui font toujours les frais de la plus large part de l'impôt foncier.

Ceux qui veulent améliorer le sort de Jacques-Cartier et lancer cette ville-champignon dans l'orbite des grands centres industriels — soit, en l'occurence, les candidats à la mairie Therrien, Bertrand et Bonhomme, ont confié à leurs électeurs qu'ils souhaitaient pouvoir exploiter à son maximum le parc industriel maintenant en place, et qui n'attend plus que la demande... l'offre étant là.

EXAMEN DE LA VUE
Bruno Quesnel O.D., Optometriste, bureau chez
People's Credit JEWELLERS LTD.
1015 ouest, Ste-Catherine - VI. 9-7071

POULET EVISCERE CATEGORIE "A" 2 A 4 LB LB 37¢



SUCRE SAC 5 LB 39¢

BEURRE "EXCEL" LB 59¢

AILES DE POULET "WHITE ROCK" Boîte 2½ lb 85¢

CRETONS "MARTIN" 12 oz 69¢

CUISSES ET POITRINES DE POULET "WHITE ROCK" Boîte 2½ lb 1.49

SMOKE MEAT 'MARTIN' Paquet de 2 oz 4/99¢

SAVON "BREEZE" FORMAT FAMILIAL	1.69
SAVON "BREEZE" FORMAT GEANT	99¢
DETERSIF LIQUIDE "SWAN" BOUTEILLE 24 on.	69¢
PATE A DENT "STRIPE" FORMAT REGULIER	3/1.00
LAIT EN POUDRE "CARNATION" BOITE 3 lb	1.19
NOURRITURE POUR BEBE "HEINZ" POT 4¾ on.	6/79¢
CEREALES POUR BEBE "HEINZ" BOITE 16 on.	47¢
BREUVAGE A L'ORANGE OU ORANGE ET PAMPLEMOUSSE "TANG"	2/47¢
BREUVAGE pamplemousse "TANG"	2/39¢
BREUVAGE ananas et pamplemousse "TANG"	2/39¢
THE "RED ROSE" BOITE 60 sacs	79¢
POELON TEFLON DE "DUPONT" chacun	2.99
GUIMAUVES "KRAFT" CELLO 11¼ on.	2/49¢
CEREALES "TINTIN" BOITE 7½ on.	39¢
CEREALES "TINTIN" BOITE 11 on.	49¢
MARGARINE "FLEISHMAN" BOITE 1 lb	55¢
GARNITURE A DESSERT "LUCKY WHIP" BOITE 2 on.	4/99¢
SACS A POUBELLES INTERIEURES "SNAP OFF" ROULEAU 15 sacs	55¢
FEVES GERMEES "MONTREAL" BOITE 28 on.	2/39¢
SAUCE CHINOISE "MONTREAL" BOUTEILLE 5 on.	19¢
PAPIER DE TOILETTE "VANITY" ROULEAUX	6/89¢
CEREALES "KELLOGG" APPLE JACKS BOITE 7 on.	2/69¢
CEREALES "KELLOGG" APPLE JACKS BOITE 10 on.	45¢
CIRE LIQUIDE "VISTA" BOUT. PLASTIQUE 32 on.	1.09
CHIFFON DE "JOHNSON" rose et bleu	59¢
ASPERGES LONGUES "PRESIDENT" BOITE 12 on.	39¢
TARTES AU CITRON "EXCEL"	49¢
JUS DE PRUNEAUX "WELCH" BOUTEILLE 24 on.	3/1.00
BREUVAGE aux RAISINS "WELCHADE" BOITE 32 on.	3/1.00
FLOCONS DE MAÏS "KELLOGG" BOITE 8 on.	19¢
PAIN "EXCEL"	2/41¢
CREME GLACEE "EXCEL" ½ gallon plastique	89¢

GAGNEZ 3 CHEVROLET 1966



TAXES de VENTE et LICENCE INCLUSES
VALEUR TOTALE $10,000

Chaque dollar d'achat chez votre marché "EXCEL" vous donne une chance de gagner une de ces trois CHEVROLET automatiques 1966; demandez vos coupons de participation à la caissière.

Cette promotion se termine le 18 juin 1966

TIRAGE LE 25 JUIN 1966



POMMES DE TERRE nouvelles 5 lb 35¢

CHOUX nouveaux de Californie Etats-Unis No 1 lb 10¢



TOMATES MEXICAINE 7 x 7 3 lb 49¢



EXCEL

Prix en vigueur les 26-27-28 mai 1966
POUR VOTRE MARCHE EXCEL LE PLUS PRES
COMPOSEZ: 731-7641



MONTREAL, MERCREDI 25 MAI 1966 — 82e ANNEE — No 120



photo LA PRESSE

Les commissaires étrangers à l'Expo

Plus de 120 délégués, représentants de plus de 70 pays de tous les continents, se sont inscrits, hier à l'hôtel Windsor de Montréal, où doit se dérouler jusqu'à vendredi la 3e Conférence des commissaires généraux des pays inscrits à l'Exposition universelle de 1967. On voit ici, de gauche à droite, M. Denis Dimitriou, commissaire général de la Grèce, accompagné de M. N. Chryssopoulos, architecte responsable du pavillon grec, et de Mme A. Moretti, elle-même architecte, du ministère du Commerce d'Athènes, s'entretenant avec l'hôtesse de l'Expo qui va leur faire visiter le terrain de l'exposition.

Français prioritaire: "Pour Lesage, c'est le placer au-dessus de l'anglais sur les affiches routières"

— Pierre Bourgault

par Gilles Pratte

Le président du Rassemblement pour l'indépendance nationale est particulièrement satisfait de l'enthousiasme que son parti soulève à travers toute la province.

M. Pierre Bourgault a noté hier soir devant deux auditoires, un de 240 personnes réunies au collège Saint-Henri et un de 600 personnes, à l'hôtel de ville de Longueuil, que les résultats de la campagne dépassent toutes ses espérances.

Au début, le RIN comptait présenter un maximum de 50 candidats et aujourd'hui, "il y en a 73 patriotes qui ont été assez courageux pour faire une trouée, une brèche".

S'adressant aux jeunes qui voteront pour la première fois le 5 juin, M. Bourgault a dit: "Je ne ferai pas comme M. Lesage qui vous méprise depuis trois ans et qui vous fait maintenant la cour pour un mois.

"Je ne vous vanterai pas, je vous dirai seulement que vous êtes des citoyens comme les autres avec les mêmes devoirs et les mêmes droits et j'ajouterai: "Que votre premier vote ne soit pas un geste de soumission, mais un acte d'homme libre".

Le chef indépendantiste a ensuite raillé le premier ministre Jean Lesage au sujet de son intention de faire du français une langue prioritaire au Québec.

Si nous avons bien compris les explications de M. Lesage, a lancé l'orateur, pour lui, faire du français une langue prioritaire, ça veut dire mettre le français au-dessus de l'anglais sur les affiches routières. . . Et puis après?

A ce chapitre, la position du RIN, toujours chaleureusement accueillie dans les assemblées publiques, est claire: dans un Québec indépendant, la seule langue officielle sera le français.

M. Bourgault possède tout un arsenal de petites histoires vraies pour bien faire sentir l'impossibilité dans laquelle se trouve le citoyen de bien gagner sa vie en français au Québec.

Il y a celle de cet Algérien, de ce Pied-noir qui après avoir vendu pendant 15 ans des balances Toleto en Algérie vient s'établir au Québec. Il postule un emploi pour la même compagnie au Québec. La compagnie reconnait ses mérites, est sur le point de l'engager mais comme il ne parle pas anglais, elle le refuse. Aujourd'hui, cet Algérien est concierge.

C'est avec des histoires de ce genre que M. Bourgault frappe le plus fort contre "cette minorité de 400 employeurs qui, au Québec, refuse systématiquement d'apprendre le français et force un million de Québécois français à gagner leur vie en anglais."

Et le chef indépendantiste d'enchaîner à l'adresse des jeunes Canadiens français aux études: "Ne vous faites pas d'illusions. Si les choses ne changent pas, votre compétence ne vous servira à rien si vous n'apprenez pas l'anglais. Vous seriez bien mieux de plaquer vos études et d'aller chez Berlitz apprendre l'anglais, vous auriez plus de chances de trouver une job."

Relevant ensuite une déclaration du ministre des Transports, Mme Claire Kirkland-Casgrain pour qui être bilingue est une supériorité, M. Bourgault commente: quand vous êtes obligés de parler la langue d'une petite minorité pour gagner votre vie, ce n'est pas une supériorité, c'est de l'esclavage . . . Aucun peuple au monde n'a toléré une telle situation.

Puis prenant un peu le ton du rêve, l'orateur enchaîne: "Un jour pas très lointain, le président de la république du Québec viendra à la radio et à la télévision vous dire: "Citoyens du Québec où que vous soyez dans le monde, réjouissez-vous, vous avez maintenant un pays."

Mais avant que ce jour ne se lève, le RIN continue à dénoncer une situation qui défavorise les Canadiens français, chez eux, sur leur sol.

C'est ainsi précise M. Bourgault qu'à cause du système anglais-protestant et français-catholique, la Com[illegible] écoles catholiques de Montréal perd chaque année $2 [illegible] en taxes que les compagnies comme Eaton que nous faisons vivre, paient à la petite minorité anglo-saxonne qui n'est là que pours nous assimiler le plus rapidement possible.

Et il note que le RIN a fait une petite étude dans la région de Hull où pour deux compagnies seulement les Canadiens français perdent, au même jeu, $82,000 par année.

Quand nous réclamons l'instruction gratuite, enchaine l'orateur, Québec nous répond: "Nous n'avons pas d'argent". C'est ça le statut particulier. Nous récupérerons l'argent qu'on nous a volé depuis cent ans."

Quant à l'impossibilité pour le Québec de faire son indépendance, M. Bourgault cite quelques chiffres. Depuis la guerre, 55 pays ont obtenu leur indépendance. Tous étaient plus petits, moins populeux et moins bien organisés que le Québec.

Actuellement, 118 pays sont représentés aux Nations unies. Si le Québec devenait indépendant, il serait le neuvième quant au territoire et le 56e quant à la population.

Et de cet élan, l'orateur rejoint le slogan populaire du RIN: "On est capable."

Arsenal de Valcartier: aucune décision n'a encore été prise — M. R. Brisson

OTTAWA (PC) — Le président de Canadian Arsenals Ltd, M. Rock Brisson; a fait savoir hier que le gouvernement étudiait présentement une offre faite par St-Lawrence Manufacturing Co. pour l'acquisition d'une usine de munitions près de Valcartier, mais qu'aucune décision n'avait encore été prise.

Le président de la société de la couronne a dit que l'affaire était entre les mains du ministre de l'Industrie, M. C.M. Drury, qui était absent d'Ottawa hier. Les négociations se poursuivent.

L'usine est située près du camp militaire de Valcartier et emploie près de 360 hommes et femmes.

St-Lawrence Manufacturing se porterait acquéreur de l'usine avec l'aide de la Société générale de financement créée par le gouvernement du Québec.

Canadian Arsenals doit limiter son activité à la production de munitions et, depuis quelque temps, son activité a décru. La société a vendu des usines qu'elle possédait à Québec, Valleyfield, Shawinigan et Lindsay.

Elle possède encore quatre usines à Québec, Montréal, Toronto et Valcartier.

Appui d'une section de la SSJB à un candidat RIN

Un candidat du Rassemblement pour l'indépendance nationale a reçu l'appui officiel d'une section locale de la Société Saint-Jean-Baptiste.

La section Christ-Roi-Shawinigan a en effet déclaré qu'elle accorde ouvertement son appui à M. Georges-H. Cossette, candidat RIN dans Saint-Maurice.

Une déclaration portant les signatures des sept membres de l'exécutif de la section, rappelle des prises de positions antérieures de la SSJB, aux congrès de 1962 et de 1963, notamment à propos du fait que les Canadiens français constituent une nation, que le Québec est leur Etat national et que la nation canadienne-française, comme toutes les nations de l'univers, possède le droit à l'autodétermination.

La SSJB rappelle aussi une déclaration de Jean XXIII et certaines attitudes de l'Eglise.

Le Conseil national de l'épiscopat canadien déclarait le 18 janvier 1945, selon la SSJB de Shawinigan: "Toutes les nations ont le droit à la vie et à l'indépendance. Cela signifie la liberté politique, le développement économique et la protection de la neutralité."

La SSJB rappelle aussi un extrait de l'encyclique "Pacem in Terris" de Jean XXIII: "Les hommes de tout pays et continent sont aujourd'hui citoyens d'un Etat autonome et indépendant ou sont sur le point de l'être. Personne ne veut être soumis à des pouvoirs politiques étrangers à sa communauté et à son groupe ethnique".

Et la SSJB termine ainsi sa déclaration: "Nous, considérant les discours à l'emporte-pièce ayant cours en cette campagne électorale et traitant avec désinvolture et opportunisme des sujets aussi sérieux et aussi importants pour tous les Québecois que l'indépendance du Québec, la Société Saint-Jean-Baptiste locale, Christ-Roi-Shawinigan, appuyons ouvertement M. Georges-H. Cossette, candidat du Rassemblement pour l'indépendance nationale du Québec, pour son courage et son nationalisme éclairé."

Le RN accuse Bourgault d'être un imposteur

M. Jacques Brunet qui porte les couleurs du Ralliement national contre M. Pierre Bourgault dans le comté de Duplessis, a déclaré que le Rassemblement pour l'indépendance nationale constituait une imposture de la pire espèce.

"Comme Fidel Castro à Cuba, a-t-il dit, M. Bourgault présente un programme démocratique. Mais, en même temps, des marxistes notoires sont candidats du RIN. Ainsi Mme Bertrand-Ferretti, candidate dans Laurier, est membre active de "Parti-Pris", un mouvement communiste qui a déclaré ouvertement son intention de faire du Québec un deuxième Cuba. De même, le Dr Jacques Ferron est un marxiste notoire. Or, a dit M. Jacques Brunet, comme par hasard le Dr Ferron est aussi candidat du RIN."

"Si les journaux du Québec et Radio-Canada font une telle publicité à Pierre Bourgault, a ajouté M. Brunet, c'est parce que ces média d'information sont noyautés par une petite clique de marxistes."

Les ingénieurs de l'Hydro désirent rencontrer Binette

En réponse au télégramme que l'Hydro-Québec faisait parvenir lundi dernier à ses ingénieurs en grève et dans lequel elle retirait son offre des 18 et 20 mai et retournait aux termes de l'entente du 14 juin 1965, le président du syndicat des ingénieurs, M. Jean-Guy Rodrigue, a adressé hier soir une missive au ministre provincial des ressources naturelles, M. Gaston Binette, sollicitant une entrevue dans le plus bref délai possible.

La missive stipule que le 23 mai le syndicat a reçu "un télégramme de l'Hydro-Québec disant qu'elle retirait les propositions qu'elle avait faites précédemment et qu'elle revenait à l'entente du 14 juin 1965, ce qui constitue à nos yeux une rupture des négociations".

"Connaissant votre souci de trouver un solution au conflit qui nous oppose à la direction de l'Hydro-Québec, déclare M. Rodrigue, nous voudrions vous rencontrer le 25 mai si possible pour discuter du problème."

Un témoin implique Darabaner dans l'incendie de "La Tour"

par Maurice Laperrière

QUEBEC. — Moïse Darabaner aurait confié à un mystérieux personnage de Montréal du nom de Gaston Reed le soin de mettre le feu à l'édifice connu sous le nom de "La Tour", propriété de Gaston Cadrin, dans l'après-midi du 4 mars 1965.

Dernier témoin à l'enquête préliminaire de Gaston Cadrin, l'homme d'affaires de Québec, que le ministère public accuse d'avoir conspiré avec Darabaner pour mettre le feu à cette construction, Gaston Constantin, dont le nom a été lié dès le début au réseau d'incendies criminels et de fraude, a dit que Reed était la "torche" dont Darabaner se servait chaque fois qu'il voulait mettre le feu.

Le juge Albert Dumontier, de la Cour des sessions de la paix, qui préside l'enquête, a cependant rejeté cette dernière partie du témoignage en déclarant qu'il n'a pas à s'occuper des autres causes pouvant survenir.

"J'ai, dit-il une cause à présider, celle-ci, et cela me suffit."

On se souvient que le 5 avril dernier, au début de l'enquête préliminaire de Cadrin, Me Anatole Corriveau, procureur de la Couronne, avait déclaré qu'à ce stade des procédures il ne pouvait faire entendre un témoin des plus important "parti qour quelque part aux Etats-Unis mais on ne sait où" et qu'il serait préférable d'ajourner pour que les fins de la justice soient bien servies. Me Corriveau avait aussi révélé que Darabaner serait appelé à témoigner pour la Couronne.

A la reprise de l'audience, hier matin, Gaston Constantin, qui fut le contrôleur des affaires de Darabaner et qui occupe maintenant un emploi de voyageur, a été longuement questionné par Me Anatole Corriveau et par Me René Letarte, procureur de Cadrin, sur l'identité de Gordon Reed, personnage de langue anglaise qu'il a rencontré à six ou sept reprises au bureau de Darabaner.

Constantin a dit à la Cour qu'après avoir étudié la possibilité d'obtenir un prêt de $700,000 environ pour consolider les dettes de Gaston Cadrin, on chercha à vendre une des constructions qu'il possédait. Puis, il fut question de transformer l'édifice "La Tour" en une maison d'habitations multiples, avec piscine intérieure et terrain de stationnement. Cependant, l'édifice avait été loué au gouvernement provincial.

C'est à ce moment que Darabaner aurait dit à son contrôleur qu'il fallait trouver un moyen de disposer du locataire et que si un incendie assez important ravageait l'édifice, celui-ci partirait. "J'ai une "torche" pour examiner les lieux" aurait-il dit.

Le juge Dumontier a cependant déclaré que le mot "torche" était illégal dans la preuve.

Constantin a poursuivi son témoignage en disant que Darabaner partit pour Montréal durant une fin de semaine et qu'à son retour, il lui déclara: "The job is done and well done."

Constantin a décrit Reed comme un homme très ordinaire, dans la quarantaine, mesurant 5 pieds et 10 pouces, pesant environ 200 livres, cheveux chatain. Il a aussi déclaré s'être rendu à deux reprises au bureau d'un avocat de Québec, Me J.-J. Bédard, en compagnie de détectives de la Sûreté municipale, pour "intercepter" Reed qui devait s'y trouver. Les deux visites se sont soldées par un échec.

Constantin a également révélé que Reed a tenté de le rejoindre à trois reprises, au téléphone à son travail depuis un mois. La première et la troisième fois, l'interurbain était de Montréal. La deuxième fois l'homme était à Miami City. Constantin était absent dans les trois cas.

A une question du président du Tribunal, Constantin a dit qu'il n'a pas tenté de découvrir l'adresse de Reed parce que cela ne l'intéressait pas. Il n'a pas non plus tenté de le rejoindre au téléphone parce qu'il ne veut plus avoir affaire à ces gens.

Interrogé par Me René Letarte, le témoin a admis que les négociations avec Gaston Cadrin avaient été amorcées avec M. Marcel Côté, courtier en immeuble, qui partageait un bureau avec Darabaner. Il a également admis qu'il n'y a jamais eu de formule de signée autorisant Darabaner à servir d'intermédiaire pour un prêt. Il n'a lui-même jamais négocié avec Gaston Cadrin

La Couronne ayant déclaré sa preuve clause, la défense affirma qu'elle n'avait pas de témoin à faire entendre. Le juge Albert Dumontier a pris la cause en délibéré. Il rendra sa décision le 15 juin procain.

Marc-André Dubois, accusé d'avoir conspiré avec Gaston Cadrin en vue de mettre le feu à la manufacture Champlain Footweare Inc., à St-Emile, le 15 mai 1964, a également vu la décision du Tribunal reportée au 15 juin.

La tour de l'Expo, c'est de Lausanne qu'elle viendra!

LA CHRONIQUE DE L'EXPO — PAR RAYMOND GRENIER

Il en est re-re-question. Et, cette fois, c'est pour de bon, semble-t-il.

Il y aura une "tour de l'Expo"!

C'est ce qu'affirment des sources très sérieuses. La Compagnie de l'Expo aurait même déjà passé la commande.

Elle se dressera dans "la Ronde"; mais non pas au bout de cette nouvelle extension orientale de l'île Sainte-Hélène, où MM. Jean Drapeau et Lucien Saulnier ont si longtemps rêvé d'en construire une. Son caractère, d'ailleurs, impose un emplacement différent.

Il s'agit, en effet, du fameux "Spiral" qui fut une des attractions sans précédent de la très belle Exposition nationale suisse de Lausanne, en 1964.

Pour ne pas être une tour commémorative du 325e anniversaire de Montréal et ne pas mesurer 325 mètres, ce n'en est pas moins une construction qui dominera aisément l'exposition avec ses 83 mètres, c'est-à-dire plus de 272 pieds.

Lausanne avait appelé cette tour "le Spiral" parce qu'il s'agit d'un ascenseur panoramique spiraloïde, d'une cabine-ascenseur de 60 places qui s'élève en tournant autour d'une tour d'acier cylindrique comme autour d'un axe, offrant ainsi aux passagers une vue panoramique à la fois changeante et globale.

L'ascenseur étant extérieur, le système original de rotation permet de faire un tour d'horizon complet. A Montréal, l'an prochain, on commencera donc par avoir une vue panoramique de "la Ronde", puis, au fur et à mesure que l'on s'élèvera, de toute l'exposition.

La sensation que l'on éprouve à grimper de la sorte autour du fût métallique ajoute, au plaisir d'admirer le paysage, un piquant que l'on n'oublie pas.

La cabine a deux étages et fait 12 courses à l'heure, à une vitesse de 5 pieds à la seconde et en effectuant 3 rotations par course.

La tour métallique est construite sur une fondation en béton de 40 pieds de diamètre, cette base étant ancrée sur 24 pieux métalliques enfoncés jusqu'à 55 pieds dans le sol. Tous les mouvements de l'ascenseur peuvent être commandés aussi bien de la cabine que de la machinerie qui est au sommet de la tour. Le fonctionnement des machines est absolument silencieux.

A Lausanne, les prix étaient de près de 75 cents la course pour les adultes et de près de 50 cents pour les enfants (trois et deux francs suisses).

De l'Exposition de Lausanne, la Compagnie de l'Expo a déjà acheté les minirails qui permettront aux visiteurs de faire le tour de différents secteurs de l'exposition.

U Thant au "Pavillon des Nations unies"

M. U Thant, secrétaire général de l'ONU, viendra à Montréal, vendredi prochain, pour assister à la cérémonie qui doit marquer l'inauguration des travaux de construction d'un "Pavillon des Nations unies" à Expo 67.

Ce pavillon n'est pas payé par l'ONU (dont on connait les difficultés financières). Il est dû à l'initiative de l'Association pour les Nations unies et sera financé par un groupe de compagnies canadiennes.

Auprès de M. U Thant, vendredi après-midi, lorsqu'il hissera le drapeau de l'ONU sur l'île Notre-Dame, la présence de nombreuses personnalités canadiennes soulignera l'importance que notre pays attache à ce nouveau pavillon, témoin du rôle essentiel de cette organisation internationale sur la "Terre des hommes".

Assisteront à la cérémonie, notamment, M. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures, et l'ambassadeur du Canada aux Nations unies, M. Paul Tremblay, ainsi qu'un représentant du gouvernement du Québec et le maire de Montréal, M. Jean Drapeau.

M. Drapeau cause de l'Expo avec le maire de New York

M. Drapeau a causé de l'Expo, hier matin, avec M. John Lindsay, le nouveau maire de New York.

Le maire montréalais était arrivé, lundi soir, à New York, pour une "opération tornade" en faveur de l'Exposition universelle de l'an prochain et pour y inviter les milhons de citoyens de la grande métropole américaine.

Après son entrevue avec M. Lindsay, dans le bureau de celui-ci et en présence des représentants de la presse, de la radio et de la télévision, M. Drapeau s'est rendu au grand magasin Macy, où un stand publicitaire d'Expo 67 est déjà en place. Il s'y est entretenu avec le président de Macy, M. David L. Yunich. Là aussi se trouvaient des représentants de la presse et de la radio.

Le maire de Montréal s'est également entretenu, par la suite, avec M. John Tillman, directeur de l'information du poste WPIX-TV, avec M. F. M. Flynn, président du "Daily News", ainsi qu'avec M. Sulzberger, éditeur du "New York Times". Au "New York Times", M. Drapeau a même été invité à assister à la conférence quotidienne des chefs des différents services de la rédaction.

Après un dîner offert en son honneur, M. Drapeau a terminé cette journée comme invité d'un réseau radiophonique reliant 18 villes américaines.

Avant de reprendre l'avion pour Montréal, à midi, M. Drapeau sera interviewé par Henry Mara. Cette interview sera diffusée par trois postes de New York, par Radio-Canada et par la BBC de Londres. Au déjeuner, il sera également l'hôte interviewé du programme de Mimi Benzell radiodiffusé par le réseau est de la NBC.



U Thant

Le deuxième procès de Thomas Pytell, accusé de recel d'obligations, débute

QUEBEC. (M.L.) — Le deuxième procès de Thomas Pytell, du 7184 de la rue Nord-Gaudias, à Montréal, accusé de recel d'obligations d'une valeur de $19,000, s'est ouvert hier matin, aux assises, devant un jury de langue anglaise. Le Tribunal est présidé par le juge Eugène Marquis, de la Cour supérieure.

On se souvient que Pytell a subit un premier procès lors des assises de janvier dernier. Le juge Gérard Lacroix fut alors obligé d'ordonner la formation d'un nouveau jury, le premier étant en profond désaccord après deux heures de délibérations.

Pytell est accusé d'avoir eu en sa possession des obligations volées à la résidence de M. Roméo Laniel, de Pointe Claire, en août 1964. Tout comme ce fut le cas lors du premier procès, M. Lionel Rodrigue, président du bureau de courtiers en valeurs de placement de Montréal, Durocher-Rodrigue et Cie, a témoigné.

M. Rodrigue a vendu à M. Laniel les obligations rapportées volées; c'était des obligations des RR. SS. de la Présentation de Marie.

Mme Roméo Laniel est venue témoigner pour identifier les obligations volées dans le coffre fort de son mari, au moment où ils étaient en voyage.

Le montant total du vol est de $80,000. On sait que les voleurs n'ont pas encore été capturés.

La Couronne est représentée par Me Maurice Lagacé et Me Marc Choquette. La défense est représentée par Me Lawrence Corriveau.

La situation trouble au Canada: comme ailleurs, tout simplement

PHILIP DEANE

Un de mes amis, dont les ancêtres s'installèrent ici au dix-huitième siècle, se plaignait avant-hier que le pays fût devenu fou, agité, mesquin, dénué de respectabilité, déboussolé. La bombe du Parlement l'avait choqué. La violence de la querelle entre MM. Diefenbaker et Pearson lui donne la nausée, dit mon ami. L'affaire Gerda Munsinger blesse son patriotisme. Les bagarres de Radio-Canada lui semblent enfantines.

Si vous éprouvez les mêmes émotions que mon ami, consolez-vous. De pareils problèmes se posent aux pays étrangers et se sont toujours posés. Ils se sont toujours posés chez nous aussi, mais nous oublions. Si vous avez atteint un certain âge, vous vous souvenez sans doute du scandale qui éclata en Alberta quand on découvrit que le premier ministre était adultère. Et l'affaire Profumo? Et ce parlementaire français qui organisait des représentations de ballet où il mettait en scène de jeunes danseuses dévêtues?

Les querelles de Radio-Canada? Il y en a eu de pires, en 1959, par exemple. Il y en a eu en France, en Angleterre et presque partout ailleurs. Les grèves, les coups de poing et de matraque parmi les ouvriers? C'est ancien. Les jeunes qui ne respectent pas leurs aînés, s'habillent d'une manière excentrique, se droguent? Jamais ce n'a été autrement.

S'agit-il de décadence?

Mais est-ce que le malaise général, la baisse de la moralité, me demandait mon ami, ne signifient pas que nous entrerons bientôt dans une période de décadence? L'Angleterre, justement lorsqu'elle entrait dans sa période d'ascendance, souffrait d'un énorme malaise, de querelles religieuses, sociales et même dynastiques.

Je ne crois pas qu'il existe de rapport entre la tranquillité publique, la dignité politique qui nous plait, et le progrès ou l'avenir de la civilisation. Je ne crois non plus que le Canada passe par une crise particulière. Il y a toujours des problèmes qu'on peut examiner ensemble et dont on peut conclure qu'ils constituent une crise. Mais il y a toujours le revers de la médaille.

Le problème de l'indépendance

MM. Kierans et Gordon sonnent l'alarme et nous préviennent que nous perdrons notre indépendance si nous laissons les Américains dominer notre économie. Mais nous ne serions certainement pas plus indépendants, nous aurions même moins d'espoir d'indépendance si nous n'avions pas profité des méthodes, des placements américains: on n'aurait pas obtenu tous ces avantages sans y mettre le prix. Je ne dis pas que nous ne devrions pas cultiver l'intention de rester indépendants, mais si nous pouvons nous permettre le luxe de l'indépendance, c'est parce que le géant du sud a investi chez nous. A nous de lui fixer des limites, si c'est possible.

Le biculturalisme

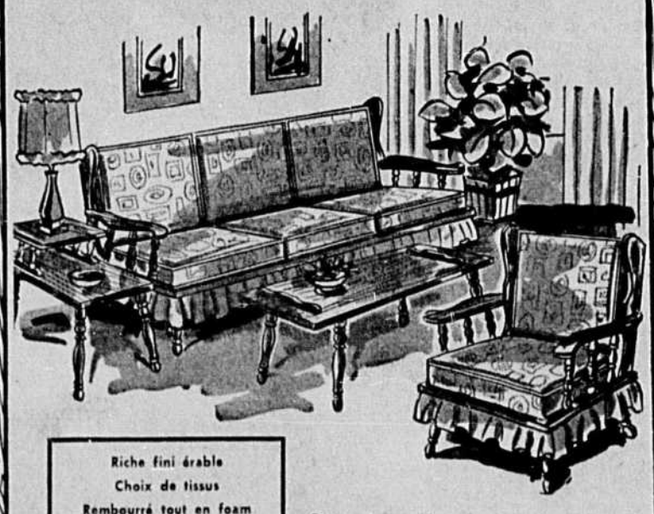
La crise biculturelle? Est-elle vraiment plus sérieuse que jamais? Si vous avez soixante ans, racontez donc aux jeunes de votre famille toutes les crises semblables que vous avez traversées. Regardons un peu la Belgique. Quand on n'y habite pas, on s'en fait certaines idées. C'est le pays que défendit le digne roi Albert 1er de 1914 à 1918; c'est un pays de bourgeois sages et travailleurs; c'est la patrie de M. Spaak, grand internationaliste; c'est à l'université de Louvain que l'oncle Georges ou l'oncle Henri ont fait leurs études. Voilà que la respectable Belgique explose. Ce n'est pas notre pays. Seules nos crises sont sérieuses bien entendu.

NOUVELLE VEDETTE

CETTE SEMAINE A LA

BOUTIQUE COLONIALE

ENSEMBLE DE VIVOIR — 8 MCX

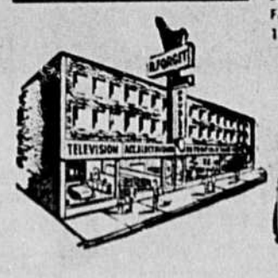


Riche fini érable
Choix de tissus
Rembourré tout en foam
Construction robuste

Comprenant:

Sofa 3 sièges
Fauteuil
1 table à café
2 tables de bout
2 lampes de table
1 lampe de plancher

SEULEMENT $199



A. FORGET INC

OUVERT jusqu'à 9 h. 30 jeudi et vendredi soirs

6707 ST-LAURENT Tél.: 274-5568

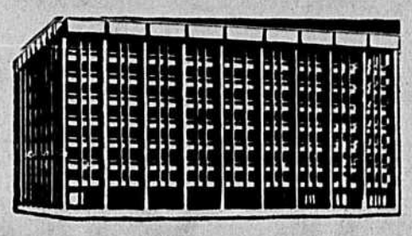
juste au nord de St-Zotique

TROIS JOURS SEULEMENT

les jeudi, vendredi et samedi 26, 27 et 28 mai !

AUX CINQ MAGASINS MORGAN

Centre-ville, Dorval, Rockland, Boulevard et Snowdon



Stationnement commode et facile au PARKADE (plusieurs niveaux) rue Aylmer. Prix modérés Morgan

Profitez de ces offres avantageuses pour articles d'été !

Commandes téléphoniques honorées maintenant, téléphoner à 842-6261 jusqu'à 7 h ce soir.

Les standards téléphoniques seront ouverts demain à compter de 8 h du matin jusqu'à 9 h du soir.
En commandant mentionnez le numéro de l'article.

10 pages d'articles à prix spéciaux ... pour la famille et le foyer !

MORGAN VENTE D'ÉTÉ



No A-1

Vêtements sport d'été pleins de coloris ... au rabais pour fillettes et adolescentes !

A. Tenue short en coton ... corsage sans manches, décolleté arrondi, rayures pleines de coloris, short de couleur unie assortie. Rouge ou marine. Aussi modèle : blouse avec col pointu, short uni avec taille semi-élastique, poche arrière. Rouge, bleu ou rose. Tailles 7 à 14. Prix courant 2.98 **2.49**

B. Tenue short Jamaica ... corsage sans manches, applique de couleur contrastante, parement frange et short jamaïca imprimé. Coton frais en rose, rouge ou bleu. Tailles 8 à 14. Prix courant 2.98 L'ens. **2.49**

C. Blouse style "Far-west" pour fillettes — Modèle sans manches en coton, col à pointes transformable, piqûres sellier. Blanc/rouge ou blanc/bleu. Tailles 7 à 14. Prix courant 2.59 **1.99**

D. Short denim pour fillettes et adolescentes — Denim de coton "Sanforized", braguette à glissière, poches avant et arrière. Marine, bleu délavé, avoine ou rouge. Tailles 8 à 14. Prix courant 2.98 **2.49**
Tailles 10 à 14x. Prix courant 3.98 **3.49**

E. Tricot coton style "gamin" ... manches au coude, rayures rouge/blanc ou bleu/blanc. Tailles 7 à 14 Prix courant 2.98 **2.49**

F. Pantalon "pattes d'éléphant" en coton ... petits boutons dorés. Marine ou rouge. Tailles 7 à 14. Prix courant 2.98 **2.49**

G. Maillots de bain pour fillettes ... modèles à une ou deux pièces, en tricot nylon extensible. Maillot, corsage fleuri ... en bleu roi. Deux-pièces à corsage imprimé et short assorti de ton uni en rouge ou bleu roi. Tailles 8 à 14. Prix courant 3.98 **3.29**

H. Marinière imperméable ... en rayonne/coton imperméable à doublure caoutchoutée. Modèle à capuchon avec noeud coulissant, trois poches avant. Olive ou rouge. Tailles 7 à 14. Prix courant 3.98 **3.29**

Téléphoner à 842-6261

J. Socquettes pour fillettes... coton peigné, talons et pointes renforcés nylon. Blanc. Pointures 7 à 11, demi-pointures comprises. **.49**

K. Culotte de coton frais ... coupe précise, confection soignée. Taille élastique et bande à la jambe. Blanc. P.M.G. Prix courant .89, ch. **.69**

VETEMENTS POUR FILLETTES, RAYON 70, TROISIEME
Aussi DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

No A-2

Vêtements de haute qualité pour garçons ... à prix spéciaux pour l'été !

A. Pantalon en coton croisé ... Mode européenne, poches "Western" coupées à l'horizontale. Bleu, beige ou vert. Tailles 8 à 18. Prix courant 4.98 **3.69**

B. Chemise-T en frais tricot coton ... manches courtes, col ajusté ; indéformable et de teintes inaltérables. Assortiment de motifs à rayures en vert, rouge ou bleu. Tailles 8 à 16. Prix courant 2.50 **1.79**

C. Short "Bermuda" en frais coton léger ; bleu clair ou noir. Tailles 8 à 16. Prix courant 1.98 **1.59**

D. Sous-vêtements de marque "Penman" (non représentés) ... d'un fabricant canadien réputé ; confection soignée et proportionnée en beau coton. Blanc. Tailles P.M.G. et 8 à 16. Prix courant .67, ch. 3 pour **1.69**

E. Chaussettes en nylon extensible ... (non représentées), lavables et séchables à la machine ; indéformables. Bleu, gris ou brun. Une seule grandeur pour 6 à 10½. Prix courant 1.00, la paire **.59**

Téléphoner à 842-6261

VETEMENTS ET ARTICLES POUR GARÇONS—RAYON 63, 38—TROISIEME
Aussi à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON
Article E magasin Centre-Ville et Dorval seulement



les cinq magasins Morgan
OUVERTS JEUDI et VENDREDI SOIR
Magasin CENTRE-VILLE et SNOWDON jusqu'à 9 h
DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD, jusqu'à 10 h

No A-3

Prix spéciaux ! Vêtements d'été indispensables, tout confort pour enfants et bébés !

A. Blouse de guingan coton ... chapeau assorti. Gais quadrillés en rouge, bleu, rose. Tailles 4, 5, 6 et 6X. Prix de vente — L'ens. **1.99**

B. Short en denim extensible ... confection soignée en denim de nylon/coton indéformable, taille élastique. Denim bleu ; tailles 4, 5, 6 et 6X. Prix courant 1.98 **1.57**

C. Deux-pièces pour bambines ... corsage sans manches à pois et short assorti à demi-taille élastique. En frais coton léger, bleu royal, rouge ou vert. Tailles 2, 3, 3x. Prix de vente L'ens. **1.88**

D. Costume deux-pièces pour petits garçons ... en frais coton. Chemise à manches courtes en plaid de couleur et short à demi-taille élastique de teinte unie. Marine, brun. Tailles 4, 5, 6, 6x. Prix courant 3.98 L'ens. **2.98**

E. Sortie de bain à capuchon ... en tissu éponge frais, doux et absorbant. Boutonnage avant ; blanc à garniture bleue ou rouge. Tailles 4, 6, 6X. Prix courant 2.98 **2.27**

F. Maillot deux-pièces pour bambines. Short ou denim bleu extensible avec ceinture. Corsage assorti, rouge/blanc ou jaune/blanc ; tailles 4, 6, 6X. Prix de vente **2.47**

Téléphoner à 842-6261

G. Chemise-T en tricot coton ... bonne confection et parfaitement proportionnée, tissu frais, confortable et durable. Tons prédominants : or/brun, bleu/gris, rouge/gris ou rouge vin/gris. Tailles 4, 5, 6, 6x. Prix courant 1.98 **1.57**

H. Short en coton chino pour garçons ... style à taille élastique, braguette avant à glissière. Lavable à la machine. Marine, antilope, bleu ardoise ou gris. Tailles 4, 5, 6, 6x. Prix courant 1.69 **1.37**

J. Pyjama en tricot coton ... joli imprimé "Sleepytown" ; pour bambins et bambines. En merveilleux tricot coton léger. Imprimé bleu ou jaune sur blanc. Tailles 1, 2, 3, 4. Prix courant 1.98 **1.57**

K. Culotte "Babycrest" pour enfants ... coton éponge doux et frais à taille élastique ; parfaitement proportionnée et seyante. Bandes confortables en tricot coton aux jambes. Blanc. Tailles 1, 2. Prix courant .79 ch. 3 pour **2.00**

VETEMENTS POUR ENFANTS — RAYON 69 — TROISIEME
Aussi à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

NE MANQUEZ PAS LES RECLAMES SPECIALES DE 9 H DU MATIN ... DERNIERE PAGE DE CE CAHIER !

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Hauf	Bas	3 h.
530	Abitibi	11⅛	11⅛	11⅛
50	Algoma	28¾	28⅝	28⅝
9200	Alliance	140	110	135
75	Alcan A Pr	42¼	42¼	42¼
500	Angl CP P	21¼	21¼	21¼
—	AngT 4½ P	37	37	—
200	AngT 265 P	47¾	47¾	47¾
—	AngT 290Pr	50	50	—
100	Argus	19¼	19¼	19¼
—	Arg 2.70 Pr	45	45	—
300	ArgC Pr	11¾	11¾	11¾
2025	Alcan Al	40	39½	39¾
425	Alcan Pr	44	44	44
200	Asbestos	21¼	21¼	21¼
—	Atl Sug	26½	26½	—
—	Atl Sug A	22½	22½	—
—	Bq CN	64	63	—
—	Bq d'Epargn	14½	13⅝	—
100	Bq Imp-C	64	64	64
520	Bq Mont	58¾	58½	58⅝
50	Bq N-E	68	68	68
—	Bq PC	45	43⅜	—
117	Bq Roy	74	74	74
725	Bq Tor-D	61½	61	61½
—	Bathurst P	24	23¾	—
—	Bath Wts	10½	10⅜	—
—	Bath P (A)	54	53½	—
5395	Bell Phone	54½	51	54½
800	BowM P	50	50	50
—	Bowater	8⅝	8⅝	—
460	Brazil	10½	10⅜	10⅜
—	BA B N	66	66	—
250	BA Oil	31½	31⅜	31⅜
100	BC Forest	18¾	18¾	18¾
100	BC Phone	63	63	63
4370	Birinco	5⅜	5½	5⅜
150	BAE	8⅜	8⅜	8⅜
1200	Cal Pow	26	26	26
—	Can Cem	42½	42½	—
—	Can C P	25	24½	—
—	CD Sugar	23	23	—
75	Can Iron	22½	22½	22½
—	Can Iron P	89½	89½	—
—	Can Malt	19	19	—
—	C Pack A	81½	81½	—
—	C Safe4.40P	92½	92½	—
—	CSL	34	34	—
160	CSL Pr	6¼	6¼	6¼
3250	C Brew	6⅝	6¾	6¾
—	C B Alum A	23	23	—
100	CBAL A w	925	925	—
—	CBAL B w	900	900	—
—	C Bronze P	90	90	—
100	C Chem w	610	610	610
—	C Gndtn	10	10	—
—	CIL	18½	18½	—
—	CIL Pr	80½	80½	—
250	CI Pow	27	27	27
—	CI P 5.2%	18¼	18	—
300	C Marconi	6½	6½	6½
740	CPR	57½	56⅞	57½
—	CPR 4% P	9	9	—
—	C Pfina	11¾	11¾	—
—	C Refract	17	17	—
—	C Vickers	18	18	—
—	Central Del	10½	10¼	—
200	Checell	12⅞	12⅝	12⅞
—	Chm 1.75 P	31	31	—
—	Col Cell	7	7	—
—	Col Cell P	22½	22½	22½
120	Cons Paper	38	37⅞	38
—	Cons Text	21½	21	—
—	Cons Glass	12	11¾	—
500	Cominco	40¼	40	40
200	Coronation	175	175	175
400	Couvrett A	5¼	5¼	5¼
—	Crain RL	30	30	—
—	Crush Intl A	25½	25	—
25	Crush Int	14¼	14¼	14¼
—	Denison	45½	45½	—
8700	Dist Seag	31¼	31	31¼
400	D Bridge	22	21¾	21¾
1200	Do Fasco	23	22⅞	23
300	D Glass	14	14	14
—	Dosco	11	11	—
—	D Stores	22	22	—
100	Domtar	18¼	18⅛	18⅛
—	Domtar Pr	19½	19½	—
80	D Text	34½	34½	34½
100	Donohue	8	8	8
50	Du Pont	40	40	40
—	Du Pont Pr	81½	81½	—
—	Dupuis (A)	7½	7½	—
—	E Koot	29½	29½	—
50	Electroiux	30	30	30
200	Falcon	90	90	90
25	Fam Play	25¾	25¾	25¾
¼ZX¼	Y CMFWY	VBGKG		
25	Fraser	27½	27½	27½
—	Fr Pete	390	390	—
—	G Dynam	56½	54½	—
—	GS Ware Pr	93	93	—
—	GL Paper	26½	20½	—
—	Guar Trust	11¼	11¼	—
—	Hdy Andy	6⅝	6⅝	—
—	Harding A	40	39⅝	—
100	Hawk Sidd	470	470	470
10	Hollinger	22	22	22
500	Home A	18⅝	18⅝	18⅝
—	Home B	20¼	16½	—
—	Horne Pr	285	285	—
—	H Smith Pr	37½	37½	—
—	Hud Bay M	77½	77½	—
1225	H B C	16¼	16⅛	16⅛
200	Husky Oil	12⅛	12	12
45	Imp Oil	53¼	53¼	53¼
300	Imp Tob	14¼	14⅛	14⅛
17800	Ind Accep	21¼	21	21
—	Inglis	8	8	—
—	Inland NG	9¼	9¼	—
25	Int Nickel	94	94	94
—	Int Pap	30	29⅝	—
400	Int Util	29¾	29¾	29¾
50	Int Util pr	31¼	31¼	31¼
—	Inter PL	80	80	—
100	Invest GrA	13¼	13¼	13¼
25	Labatt	17½	17½	17½
—	Laur Fin	8	7¾	—
—	Laur F 6¼	19	19	—
—	Lewis	7¼	7¼	—
—	Loblaw A	9⅛	9⅛	—
—	Loblaw B	10	10	—
—	Loeb M	13¾	13¾	—
100	MacKinn	19½	19½	19½
—	MacLaren B	26	26	—
25	MB & PR	26¼	26¼	26¼
335	Marit Elec	23¾	23¾	23¾
5400	Marit Tel	21	20¼	20½
5900	Massey F	36⅛	35⅝	36
100	McAllister	7⅝	7⅜	7⅜
24300	Marit	60	48	57
185	Miron 6%	9⅜	9⅛	9⅜
—	Mitch R A	12½	12	—
500	Molson A	32¼	32⅛	32¼
700	Molson B	32⅛	32⅜	32¾
—	Mtl Loco	16	15¾	—
—	Mtl Trust	17¼	17¼	—
—	Moore Cp	84½	84	—
—	Morse RA	18	17⅝	—
—	Mussens	8	8	—
6060	NFLD Light	10½	10¼	10½
575	Noranda	51½	51¼	51¼
2500	Nth & CGas	27⅜	27⅜	27⅜
100	NS LP	12⅞	12¾	12¾
—	Ocean Fish	11½	11	—
800	Ogilvie	13¾	13¾	13¾
—	Oshawa (A)	25	25	—
100	Pac Pete	12¼	12¼	12¼
100	Phillips C	31	31	31
—	Placer	25¾	25¾	—
525	Pow Corp	11⅝	11⅜	11⅜
—	Pow C 4%	41¼	41¼	—
25	Price Br	13¾	13¾	13¾
—	Price Pr	83¼	83¼	—
225	QN Gas	12½	12⅜	12⅜
—	Que Phone	22½	22¼	—
—	Reitman's	11½	11	—
—	Reitm "A"	9½	9	—
—	Rio Algom	22¼	21¼	21¼
—	Rolland (A)	11¾	11⅜	—
—	Rothmans	26¾	26¼	—
—	Royal T Pr	18⅜	18⅜	—
—	NAut Vend	16⅜	16⅜	—
20000	Native Min	18	16	18
—	N Formaq	5	5	—
1100	N Imperial	138	138	138
—	Nervaira	18	16	—
350	NW Amulet	9	8½	9
11000	Nocana	11	10½	11
—	NA Asbestos	7½	7½	—
3000	NA Rare M	34	34	34
—	North Ex	100	98	—
2530	NW Canala	13	13	13
—	Opemisa	10½	10½	—
—	Opemiska	993	993	—
—	PA Inv	430	415	—
5000	Pat Silver	34	32½	32½
—	Paudash	2½	2½	—
300	Peace Riv	873	873	873
13000	Pennzoe	22	21½	22
—	Peso S	124	124	—
4100	Phoenix O	523	510	510
—	Pitt Gold	3	4	—
45	Potash	14	13½	14
202	Que Ascot	5	4	4
—	Q Cobalt	230	235	—
2000	Q Indust M	15	15	15
—	Qu Pit 55	18½	18½	—
—	Queenston	10	10	—
7300	Rancheria	38	37	37
—	Red Crest	4	4	—
—	Rennld	16	16	—
—	Rexspar	4½	4	—
1400	RA P "B"	213	211	211
—	Rgo	3	3	—
1000	Rusty L	18	16	18
1000	St-L Colu	212	212	212
—	St-L D Lds	72	72	—
5000	St Lucie Ex	15½	15	15
—	Sangamo	15	15	—
1000	Sapawe	23½	23½	23½
500	Select Fin	250	250	250
2800	Silver Reg	30	29	29
11000	Silver Sum	28	26	27
—	Silver T	30	26	—
—	Sobeys (A)	19	19	—
—	Soca	53	53	—
—	Sogena	14	14	—
—	S Dufault	10	10	—
2900	Spartan Air	48	45	45
—	Spartan w	2	2	—
1800	Stairs Ex	29	26	26
6000	Std Gold	34	33	34
2000	Sturgeon Pt	55	55	55
—	Sullivan	515	515	—
100	Superpack	5	5	5
—	Surlaga	70	69	—
—	Tache	11	11	—
—	Talisman	47	36	—
5000	Tazin	8	7½	8
—	Tib Expl	5	5	—
—	Titan	6	6	—
1000	Un Obalski	26½	26	26½
700	U Towns El	16¼	16	16¼
100	Upton Copp	45	45	45
—	V Der Hout	240	240	—
—	Wabasso	14	14	—
—	Westburne	126	125	—
9500	Westairs	24½	23	23
31600	West Tin	55	52	53
62750	Wisconsin	60	55	58
—	Woodl (A)	6	6	—
6500	West Hill	50	49	50

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Ind.	13 S. pub.	7 Banq.	65 Comb.	8 Pap.
Clôture — 24 mai	159.08	138.26	119.39	151.44	114.79
Clôture — 20 mai	158.75	138.25	120.17	151.28	114.76
Sem. dernière	158.55	137.19	118.86	150.81	115.60
Mois dernier	167.74	146.40	121.92	159.34	120.21
Haut — 1966	171.39	158.41	132.91	164.02	129.44
Bas — 1966	158.55	137.19	118.63	150.81	114.76
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	118.03	147.25	112.39

MARCHE DES OEUFS ET DES VOLAILLES

	A Extr.	A Gros	A Moy.	A Petits	A Pwee	B	C
AUX PRODUCTEURS:							
ST-FELIX-DE-VALOIS	43	40	37	35	8	33	23
TROIS-RIVIERES	42	40	38	37	—	32	23
VICTORIAVILLE	43	41	39	38	19	35	29
AUX DETAILLANTS:							
MONTREAL	52.7	50.4	48.9	47.1	—	—	—
AUX CONSOMMATEURS:							
MONTREAL	59-65	57-63	55-61	53-57	—	—	—

PRIX DES OEUFS sur place —

PRIX DES VOLAILLES

VIVANTES No 1 AU PRODUCTEUR		
Poulets à griller et à frire	5 livres et plus	21
Poulets	5 livres et moins de 6	19½
	6 et moins de 7	21
	7 et plus	23
Poules	moins de 5 livres	15-18
	5 et moins de 6	18
	6 et moins de 7	21
	7 et plus	23
Jeunes dindons	moins de 12 livres	23
	12 et moins de 20	—
	20 et plus	—
Adulte dindons	moins de 20 livres	—
	20 et plus	—
EVISCEREES EN VRAC		
GROS AU DETAIL:		
Poulets à griller et à frire (sous glace)	4 livres	31-35
Poulets	4 livres et moins de 5	33-35
	5 et moins de 6	32-34
	6 et plus	30-33
Poules	moins de 4 livres	32-34
	4 moins de 5	33-41
	5 et moins de 6	41-43
	6 et plus	42-44
Jeunes dindons	moins de 10 livres	39-41
	10 et moins de 16	— —
	16 et plus	— —
Adulte dindons	moins de 16 livres	— —
	16 et plus	— —

COMMENTAIRES DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE DU CANADA

OEUFS: Les surplus d'oeufs offerts étaient moindres et les approvisionnements se sont passablement bien écoulés. Les prix aux détaillants ont fléchi, mais ceux payés aux expéditeurs furent généralement plus élevés. Quelques charges de camions composées en majorité d'oeufs de catégories A-Moyens et A-Petits furent de nouveau importées des Etats-Unis.

VOLAILLES: Les approvisionnements de volailles furent adéquats. La vente de poulets à griller fut très bonne et la demande pour les poulets lourds, satisfaisante. Le marché de la poule fut peu animé. Il s'est écoulé un assez fort volume de dindons à griller, alors que ces derniers étaient offerts aux consommateurs à des prix attrayants.

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Chemcell 1963 Ltd. (ord)	$0.10	tr.	30-6-66	15-6-66
id. ($1.75 priv)	$0.43¾	tr.	30-6-66	15-6-66
id. (1.00 priv)	$0.25	tr.	30-6-66	15-6-66
Crown Zellerbach Can. "A"	$0.30	tr.	4-7-66	30-6-66
David & Frère Ltée "A"	$0.75	tr.	30-6-66	15-6-66
Dominion Glass (7% priv)	1¾ p.c.	tr.	15-7-66	27-6-66
id. (ord)	$0.15	tr.	15-7-66	27-6-66
Maple Leaf Mills (5½% priv)	$1.37½	tr.	4-7-66	15-6-66
id. (ord.)	$0.17½	tr.	4-7-66	15-6-66
Maritime Tel & Tel.	$0.17½	tr.	15-7-66	20-6-66
Rio Algom Mines	$0.20	—	24-6-66	6-6-66

Hall prévoit une diminution des ventes de matériaux de construction au cours de 1966

Le président de la société Domtar Limited a déclaré que le manque de fonds hypothécaires au cours de 1966 entrainera probablement une diminution dans la vente des matériaux de construction.

Lors de l'assemblée annuelle de la société, M. W. N. Hall a précisé que ce manque de fonds est le résultat de notre économie généralement forte et du taux d'intérêt élevé sur les prêts ordinaires.

A ce sujet, il a affirmé que "par rapport à l'année 1965, l'on prévoit une diminution dans la construction de maisons, de l'ordre de 20,000 à 40,000 unités, soit de 12 à 25 pour cent".

Prenant la parole en anglais et en français, M. Hall a d'autre part exprimé l'avis que "l'industrie canadienne pourrait intensifier grandement son développement, si l'on pouvait remplacer le sectarisme et les zizanies d'ordre politique par des programmes d'évolution bien ordonnés et si, au cours des débats parlementaires, l'on pouvait faire preuve de plus d'objectivité, de tolérance et de modération".

M. Hall a, dans un autre domaine, qualifié de "modeste" la hausse de $5 la tonne qu'ont annoncée les producteurs de papier-journal de l'est du Canada, soulignant qu'elle atteint à peine 4 pour cent et représente "la première au cours d'une période de 10 ans durant laquelle le prix de la main-d'oeuvre a augmenté de 47 pour cent".

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	3.00
5000	Ajax	17	15	17
—	Alscope	170	140	—
—	Alsof	9	9	—
—	Amg B Bel	23	23	—
—	Ameranium	4½	4½	—
25500	Agassiz	40	38	39
2500	Anthonian	15	15	15
—	Arno	4	4	—
25500	Augustus	51	48	51
—	Baker Talc	7½	7½	—
—	Band-Ore	7½	7½	—
—	Barvallee	4	4	—
1500	Bateman	6	6	6
—	Beauce PI	4½	4½	—
—	Beld-Cort	13	13	—
—	Blck Hawk	120	120	—
2500	Black River	18½	18	18
4330	Blue Bon	325	305	315
—	Bluewater	15	15	—
6000	Bornite	5½	5	5
—	Bruce-Presto	11	10½	—
1500	Bruneau	20	20	20
—	Brunswick	14½	14½	—
—	Burnt Hill	35	30	—
—	Camflo	325	325	—
—	Camp Chib	775	775	—
—	C Interur	300	300	—
1000	C Magnes	55	55	55
600	C Secur A	265	265	265
4000	Carbec	23½	23½	23½
—	Cartier-Que	9	9	—
—	Casavant	400	400	—
—	Cassidy's	500	500	—
2100	Ceasland	515	500	510
100	Chemalloy	104	104	104
—	Chib Copp	7	7	—
10000	Chipman	23½	23	23½
—	Coastal M	22	20	—
—	C H M	52	52	—
—	C O & G	40	35	—
25	Commodor	135	135	135
—	Commod w	45	30	—
—	Cominga	14½	14½	—
—	C Canoram	25	22	—
—	C Manitoba	38	37	—
1000	C Mogador	20	20	20
—	C Monpas	6	5	—
2400	C New Pac	54	46	46
—	C Persh	13	9½	—
—	CQ Smelt	69	61	—
4600	CQ Yell	5	3	5
—	C Virginia	40	40	—
—	Copstream	9	8	—
—	Cr MG A	7	7	—
7000	Crownbridge	30	30	30
—	Crusade	25	25	—
—	Dauphin	16	15	—
300	David A	46½	46½	46½
—	Delta Elect	200	180	—
—	Delta Min	16	12	—
—	Denault A	6½	6½	—
2000	Devils Elb	29	29	29
3000	Dom Asbest	43	42	42
3000	Dom Exp	18½	16	—
10500	Dom Lease	33	33	33
—	D Oilcloth	22	21	—
—	Drum Weld	8	8	—
3000	Dumont	29	29	29
—	Dyna Pet	360	360	—
100	East Sull	750	750	750
—	East Vent	26	24	—
—	Empire Min	20	14	—
32400	Equity Ex	63	62	62
—	Guardian	16½	16½	—
3000	Fab Met	21	18	18
600	Fabi	460	440	460
700	Fano	7	4½	4½
—	Fl Marit M	440	395	—
—	Fiscal Pr	15	14	—
—	Flint Rock	20	18	—
500	Fontana	4½	4½	4½
—	For Power	10	10	—
3500	FT Relian	45	45	45
—	Fox Lake	10½	18	—
—	Fredman	800	800	—
—	Frigistors	53	53	—
—	Fundy	4½	4½	—
4300	Futurity	102	103	100
—	Furlong	455	455	—
—	Garney	80	76	—
1600	Ghislau	18	16	16
100	Gilchrist	400	400	400
200	Glen Lake	130	130	130
1300	Grt W Min	172	168	172
—	Greenberg	5¼	5	—
300	Grissol	200	200	200
—	Gui-Por Ur	25	23	—
—	Hastings	215	202	—
—	Hubbard A	18	18	—
—	Inland Ch	8¼	6½	—
20	Inspiratn	180	180	180
87	Int Atlas	100	50	50
—	Int Ceram	9	8	—
2000	Intp Dredg	14	12	12
—	Inv Found	52	52	—
—	Israel Oil	8	6½	—
300	James Bay	33½	32	32
3600	Jubilee	190	190	190
1000	Keltic Mng	20	20	20
2500	K Dsmond	70	69	69
—	Knting Av	600	600	—
—	Kiena	50	50	—
200	Kodiac P	235	235	235
2000	Kontiki	9	9	9
100	Lb Aept A	600	600	600
1000	Laduboro	67	67	67
—	L Leire A	10	10	—
—	Lmigne A	13½	13½	—
2000	Lingsice	5	5	5
—	Lithium	7½	7½	—
2500	Louanna G	18½	17½	17½
—	Massval	8	8	—
600	Matachewn	42	41	42
—	McKinney	15½	14	—
—	Melchers	20	20	—
1000	Merc Chip	8	8	8
—	Merrill	115	114	—
1000	Mid-Chib	20	20	20
1253	Midepsa	405	385	395
3600	Miro Mines	30	29½	29½
1	Mistango	17	16	16
100	Moly-O	165	165	165
—	Monpre	7½	7½	—
6000	Moly Hill	22	20	21
—	Mt Costigan	21	20	—
900	Mt Pleast	33	33	33
—	Mt Rice	14½	14¼	—
—	NAut Vend	165	165	—
20000	Native Min	18	16	18
—	N Formaq	5	5	—
1100	N Imperial	138	138	138
—	Nervaira	18	16	—
350	NW Amulet	9	8½	9
11000	Nocana	11	10½	11
—	NA Asbestos	7½	7½	—
3000	NA Rare M	34	34	34
—	North Ex	100	98	—
2530	NW Canala	13	13	13
—	Opemisa	10½	10½	—
—	Opemiska	993	993	—
—	PA Inv	430	415	—
5000	Pat Silver	34	32½	32½
—	Paudash	2½	2½	—
300	Peace Riv	873	873	873
13000	Pennzoe	22	21½	22
—	Peso S	124	124	—
4100	Phoenix O	523	510	510
—	Pitt Gold	3	4	—
45	Potash	14	13½	14
202	Que Ascot	5	4	4
—	Q Cobalt	230	235	—
2000	Q Indust M	15	15	15
—	Qu Pit 55	18½	18½	—
—	Queenston	10	10	—
7300	Rancheria	38	37	37
—	Red Crest	4	4	—
—	Rennld	16	16	—
—	Rexspar	4½	4	—
1400	RA P "B"	213	211	211
—	Rgo	3	3	—
1000	Rusty L	18	16	18
1000	St-L Colu	212	212	212
—	St-L D Lds	72	72	—
5000	St Lucie Ex	15½	15	15
—	Sangamo	15	15	—
1000	Sapawe	23½	23½	23½
500	Select Fin	250	250	250
2800	Silver Reg	30	29	29
11000	Silver Sum	28	26	27
—	Silver T	30	26	—
—	Sobeys (A)	19	19	—
—	Soca	53	53	—
—	Sogena	14	14	—
—	S Dufault	10	10	—
2900	Spartan Air	48	45	45
—	Spartan w	2	2	—
1800	Stairs Ex	29	26	26
6000	Std Gold	34	33	34
2000	Sturgeon Pt	55	55	55
—	Sullivan	515	515	—
100	Superpack	5	5	5
—	Surlaga	70	69	—
—	Tache	11	11	—
—	Talisman	47	36	—
5000	Tazin	8	7½	8
—	Tib Expl	5	5	—
—	Titan	6	6	—
1000	Un Obalski	26½	26	26½
700	U Towns El	16¼	16	16¼
100	Upton Copp	45	45	45
—	V Der Hout	240	240	—
—	Wabasso	14	14	—
—	Westburne	126	125	—
9500	Westairs	24½	23	23
31600	West Tin	55	52	53
62750	Wisconsin	60	55	58
—	Woodl (A)	6	6	—
6500	West Hill	50	49	50

En faveur de Berlin-Est à l'ONU

NATIONS-UNIES, N.Y. (AFP) — Le secrétaire de l'ONU a publié hier une lettre du ministre des Affaires étrangères de la République socialiste soviétique d'Ukraine, appuyant la demande d'admission à l'ONU de la République démocratique allemande. Il soutient que les objections soulevées par certains pays sont "dictées par leur désir de soutenir la politique revancharde de la République fédérale allemande".

Si la pauvreté est la mère des crimes, le défaut d'esprit en est le père.

La Bruyère

On préfère un compliment menteur à une critique sincère.

Plaute

Léger regain de la cote à New York

Les cours continentn de décliner fractionnairement dans une ambiance modérémment active cet après-midi sur les Bourses de **Montréal.**

Les secteurs les plus faibles sont ceux des métaux et des industrielles. Les banques sont mixtes tandis que les services publics et les papeteries sont pratiquement inchangés.

Parmi iles fluctuations les plus importantes, Falconbridge perd 1 point à 90 et Alcan ⅝ à 39½. Anglo Canadian Pulp & Paper 4½% baisse de 1½ à 21¼. Northern & Central Gas fléchit de ⅝ à 27⅞. Steinberg perd ¾ à 22¼, Texaco ¾ à 57, Phillips Cable ½ à 31 et Wajax ½ à 11.

Asbestos et Walker-Gooderham fléchissent de ¼ chacune tandis que Chemcell, Dominion Textile, Abitibi et CPR fléchissent de ⅛ respectivement.

Aux banques, Montréal et Commerce progressent de ¼ à 58¾ et 64 respectivement et N. Ecosse perd ½ à 68.

Aux minières et pétrolières, Cessland décline de 20 à 5.00, Great West Minerals de 8 à 1.66, Wisconsin de 5 à 55 cents et Western Tin de 2 à 54 cents. Molybdenite progresse de 25 à à 1.65 et Augustus de 3 à 48 cents.

du parquet de la bourse

TORONTO — Tendance également plus faible à Toronto cet après-midi.

Alcan et Moore Corp. fléchissent de ¾ et de ⅝ respectivement et Interprovincial Pipe Line de ½. A l'encontre de la tendance, Ford of Canada gagne 1 à 145 et Toronto Iron Works ¾ à 46¼.

Parmi les métaux non ferreux, Hudson Bay et Pine Point fléchissent de ½ chacun. Campbell Chib. perd 20 cents à 8.50. Dome, aux aurifères, décline de ⅝ à 43⅜.

Parmi les pétroles spéculatifs, Spooner gagne 4 cents à $1.07.

* * *

NEW YORK. — Un léger regain de la cote se poursuit sur le marché de N. York cet après-midi.

Le marché en début de séance subit un léger déclin par suite de prises de bénéfices, après trois séances de hausse consécutive.

Maints titres de compagnies aériennes, les électroniques, les aérospatiales et les métaux non ferreux, qui étaient tous en baisse reprennent le terrain perdu et sont même en hausse.

L'indice industriel Dow Jones après un déclin de 3.06 se reprend et n'est plus qu'en baisse de .27 à 888.14.

La moyenne des 60 valeurs, établie par la Presse Associée, marque un faible déclin de .3 à 323.9; les industrielles perdent .3, les chemins de fer sont inchangés et les services publics perdent .3.

* * *

PARIS. (AFL) — Le marché conserve d'excellentes dispositions. La fermeté est générale dans les compartiments de valeurs françaises et les premiers coups, longuement discutés, font souvent apparaitre de nouvelles et sensibles plus-values sur les derniers cours de clôture.

cote des grains

24 mai 1966

Marché à terme:

WINNIPEG

LIN:

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	2.92¾	2.92⅝	2.92⅝	2.92⅛
Juil.	2.96¼	2.96⅝	2.96	2.96⅜
Oct.	3.01¾	3.01⅜	3.01½	3.01¾
Déc.	3.00½	3.00⅜	3.00½	3.00¾

GRAINE DE COLZA:

Mai	2.75½	2.75¾	2.73½	2.72½
Juil.	2.75	2.75	2.72½	2.72½
Nov.	2.67	2.67	2.66	2.66¼

AVOINE:

Mai	90¼	90⅝	90¼	90¼
Juil.	90¾	91	90⅜	90⅜
Oct.	90¼	90½	90¼	90
Déc.	—	—	—	88

ORGE:

Mai	1.30½	—	—	1.29¾
Juil.	1.30⅜	1.30⅜	1.30¼	1.29⅞
Oct.	1.29	1.29¼	1.28⅞	1.28½
Déc.	—	—	—	1.26⅝

SEIGLE:

Mai	1.25	1.25⅛	1.24⅞	1.24¾
Juil.	1.27⅛	1.27⅛	1.26⅝	1.26¾
Oct.	1.31½	1.31½	1.31	1.30⅞
Déc.	1.32⅛	1.32⅛	1.31¾	1.31⅛

Marché au comptant:

AVOINE: 2 cw 90⅜; ex 3 cw et